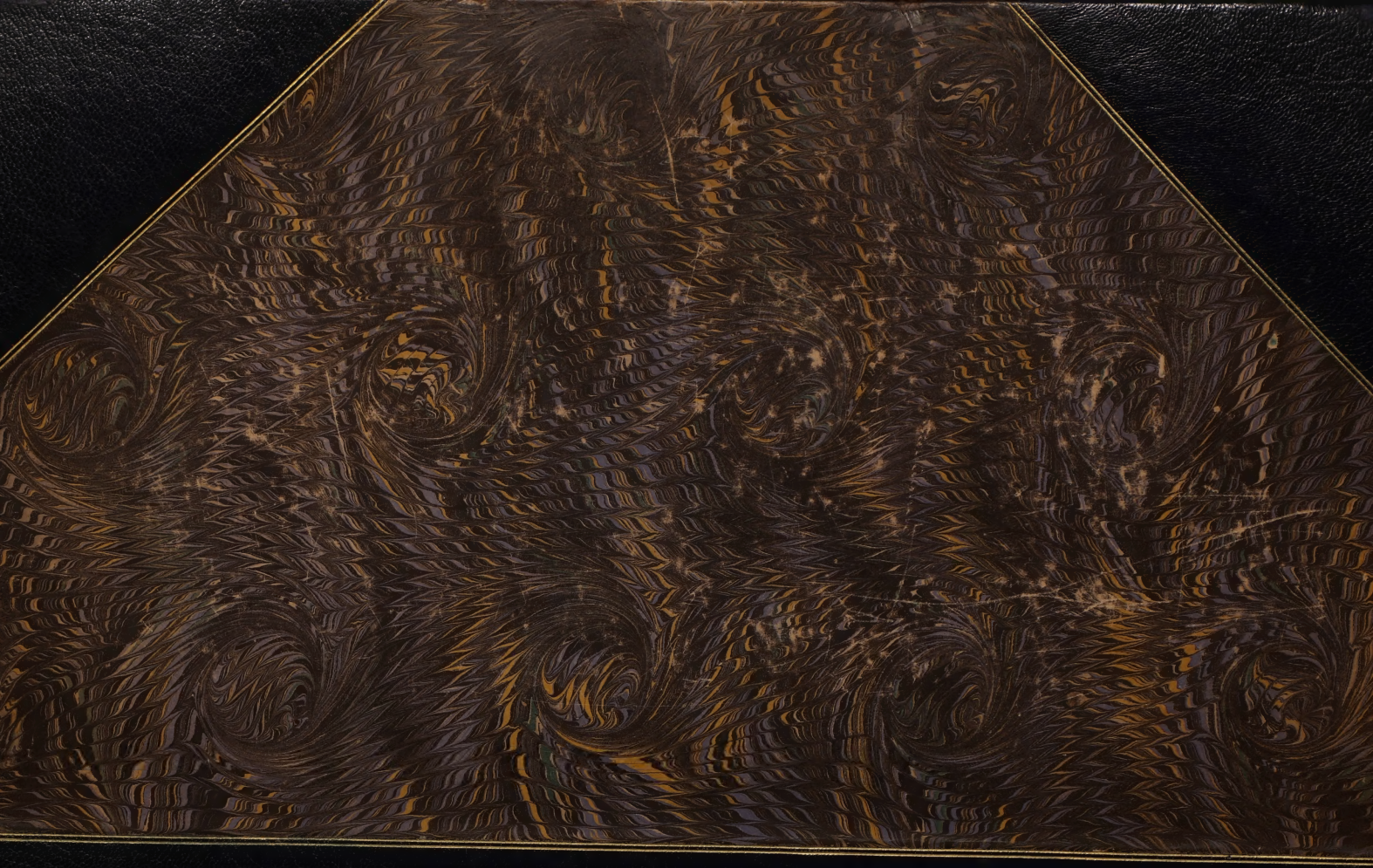

NATIONAL SPORTING LIBRARY & MUSEUM
THIS BOOK RESTORED IN 2019
THROUGH THE SUPPORT OF
JACQUELINE B. MARS

HARRY WORCESTER SMITH

Harry Worcester Smith
Lordvale, North Grafton
Massachusetts, U.S.A.

Le Chic A. Cheval.
by
L. Vallet

LE

CHIC A CHEVAL

HISTOIRE PITTORESQUE DE L'ÉQUITATION

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

L. VALLET

ANCIEN CAVALIER-ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DE SAUMUR

LE

CHIC A CHEVAL

HISTOIRE PITTORESQUE DE L'ÉQUITATION

PRÉFACE DE M. HENRI LAVEDAN

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE PLUS DE 300 GRAVURES DONT 50 EN COULEURS

D'APRÈS LES DESSINS DE L'AUTEUR

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

Reproduction et traduction réservées.

L. Vallet
1889.

OFFICIER DU 5e DE HUSSARDS. Cie D'ÉLITE;
1806.

A

ÉDOUARD DETAILLE

SON ADMIRATEUR LE PLUS FERVENT ET LE PLUS RECONNAISSANT

L. VALLET.

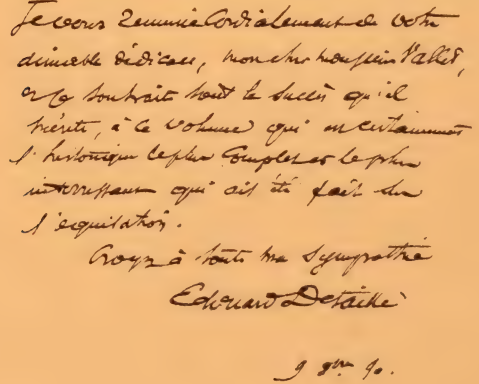

Mon Cher VALLET,

Vous avez retrouvé — le long d'un quai probablement? — quelques lignes sur notre ami le Cheval écrites par moi autour de la vingtième année dans une heure de lyrisme juvénile, et vous me demandez la permission de les placer, à la façon d'une préface, en tête de votre amusant et beau livre : **Le chic à cheval**.

Jamais cette modeste fantaisie n'eût espéré se trouver à pareille fête; aussi c'est de bon cœur que je vous en fais le mince cadeau, et que je vous prie de me croire toujours,

Votre

Henri LAVEDAN.

SYMPHONIE DU CHEVAL

Mon royaume pour un cheval!

Boabdil.

Il y a des gens qui adorent les chiens et qui en font la passion de leur vie, des vieilles filles qui s'enamourent de kakatoès au plumage aveuglant; des poètes, comme Baudelaire, chérissant les angoras fourrés; moi, j'ai toujours eu pour le cheval un vaste et profond amour.

Comme l'écrivain aux manchettes, je ne suis pas éloigné de croire que ce soit la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. Il réunit en lui toutes les beautés des autres animaux. Du chien il a l'intelligence et la tendresse, moins la rage; du chat la souplesse et l'agilité, moins les griffes et le caractère lubrique; il a les pieds du cerf, la patience du bœuf, l'œil doux de la gazelle, et la crinière du lion.

O cheval superbe et divin, de quelque côté qu'on tourne les yeux, on aperçoit aussitôt ta silhouette élégante et majestueuse. Tu es partout, mon beau vaniteux!

Dans la Mythologie, tu piaffes parmi les splendeurs et les apothéoses. Tu as pour cochers le Soleil, la Nuit; et tu roules les Déesses nonchalamment étendues dans la gloire de leurs conques aériennes. Pas un chemin sauvage et perdu de la légende où ne retentisse ton hennissement. Pas un sentier battu de l'histoire où ton sabot n'ait laissé son empreinte et fait jaillir une étincelle. Pas un événement joyeux de la vie romanesque où tu ne joues ton rôle. Tu vas des batailles où l'on se tue, aux escapades où l'on s'aime. Tu es le fidèle ami des présomptueux cavaliers, le complice hardi de don Juan. Tu sais marcher sans bruit sous les balcons, au clair de lune, et tu frémis quand tu sens ployer en travers de ta selle le corps des belles filles à moitié pâmées.

Et voilà que tu passes à travers les âges et les siècles avec la diversité de tes races, la variété infinie de tes formes, les mille nuances de tes robes, sous un aspect toujours multiple et toujours nouveau! Toi, d'abord, fils de Neptune et de Méduse, Pégase aux crins d'argent, qui, d'un coup d'aile, ravis le poète aux sommets de l'Hélicon; vous, nobles coursiers qui, tête baissée, traîniez à pas lents le char d'Hippolyte au bord de la mer retentissante! Bucéphale, écumant sous la cuisse nerveuse du vainqueur d'Arbelles, tué sur les rives de l'Hydaspe, et pleuré par ton royal maître qui fit bâtir une

ville portant ton nom, au lieu même où tu t'étais abattu pour la première et la dernière fois! Vainqueur des jeux Olympiques, d'encolure puissante, à la crinière carrément coupée en brosse comme le cimier d'un casque, parcourant la carrière d'un galop sonore! Hippogriffe velu, farouche, descendu des steppes du Nord aux heures d'invasion, aimant à sentir battre sur tes flancs creux la tête de l'ennemi vaincu, et séchant l'herbe où tu passes! Veillantif, bon cheval de Roland, qui, la bouche dégouttante et vermeille, si bien mordais les Sarrasins au visage, dans les gorges de Roncevaux! Cheval-bourreau meurtrissant à travers monts et plaines les membres abîmés de Mazeppa, ou broyant aux arbres des forêts le corps blanc de Brunehaut, que les loups suivaient à la trace, langue pendante; Syrien qui galopais si vite, emportant Mohammed dans le vent de l'Hégire! Cheval du Moyen Age caparaçonné de fer et d'acier aux tournois, costumé de soie et de velours à la chasse aux faucons, aimé des suzerains, choyé des pages, caressé des reines! Tu restes bien un peu à l'écurie pendant qu'Henri III et ses mignons jouent au bilboquet, mais le Béarnais t'enfourche à nu, tu bondis sous l'éperon de ses robustes bottes, et, plus tard, les enfants aiment à te voir passer sur le Pont-Neuf; tu fais du pas espagnol au manège avec les raffinés de Louis XIII; la queue cravatée de rubans et de passequilles, les jambes en guillemet, tu galopes sur place avec emphase à la porte des somptueux carrosses, dans les rues de Versailles, et tu conduis par les casse-cou du Saint-Bernard le grand petit homme à la redingote grise! Oh! qui que tu sois, Rossinante ou Bucéphale, cheval glorieux ou dada ignoré, anglais souple et plein de feu que Byron mena tant de fois sur le sable du Lido, ou gros percheron emportant la royauté dans une berline et la faisant verser à Varennes, qui que tu sois, héros de l'histoire, personnage de la fable, enfant de la légende, je t'aime! Je t'ai vu en marbre dans les frises du Parthénon, je t'ai vu en pierre, je t'ai vu en bronze, au fronton des arcs de triomphe, et sur le métal des médailles; on a ceint ton front de laurier, tu as été consul, tu as eu des prêtres et des autels! Dieu t'a créé, M. de Buffon t'a découvert, Lamartine et les poètes de Jéricho t'ont chanté, Van der Meulen, Rubens, Géricault, Carle Vernet, Fromentin, Meissonnier ont fixé sur la toile ta radieuse image, les Coysevox et les Coustou t'ont fait jaillir du plus pur Carrare, tu n'as rien à envier! tu es le vrai roi des animaux, tu mérites qu'on t'honore, et si tu n'as pas d'Invalides ici-bas, on te reverra du moins — un Jour — dans de plus sereines régions où tu auras, comme Pégase, de grandes ailes...

Où, joyeux, tu galoperas
Sur des bruyères immortelles!

*
* *

Humble cheval de troupe, glorieux serviteur, infatigable compagnon du soldat, c'est toi qui es encore le plus noble et le plus touchant! Tu es de tous les triomphes et de

toutes les défaites : tu te bats par tous les temps et sous tous les cieux, aux Pyramides et à la Bérésina, à Sébastopol aussi bien qu'à Reischoffen, et quand sonne le tocsin de la faim..., nous savons qu'on te mange. Le luxe et le confort anglais ne sont point faits pour toi. Tu n'as pas de râteliers dorés, de stalles dallées en marbre, un peuple de grooms et de valets pour te peigner et te brosser. On ne t'entoure pas les jambes de flanelles, on ne t'emmitoufle pas de paletots armoriés, on ne te fait pas boire de champagne... Tu ne connais pas non plus les aboiements de la meute lâchée sous bois, les habits rouges laissant de leur laine aux branches vertes, le refrain de l'hallali emporté par la brise d'automne, tout le grand concert de la chasse... Non, tu traînes cinq, six... dix ans au plus, et quand tu as lutté, souffert, travaillé, que ton col se penche vers la terre et que ton pied devient moins sûr, te voilà fatalement condamné à la réforme. On t'avait acheté très cher, on te revend cinquante francs, à peine le prix des os qui crèvent ta peau parcheminée..., ta peau qui fait pétiller d'aise les yeux de l'équarrisseur chafouin.

Si tu es laid, ce que je te souhaite, tu tombes entre les mains d'un paysan, tu te remplumes un peu au vert, les gamins te grimpent sur le dos en sortant de l'école, et les jours de marché tu tires la voiture aux légumes; à moins que tu ne passes à l'état de cheval de fiacre... et tu connais toutes les misères, des coups tant qu'on en veut, de la nourriture par-ci par-là, entre deux courses, et dame! pas de gloire.

Enfin, si malgré l'âge et les fatigues tu portes encore beau, ah! je te plains, mon pauvre bonhomme! tu iras dans un cirque forain, on te mettra une serviette autour du cou, tu dîneras tous les soirs avec le clown en plâtre qui dit : Miousique! tu indiqueras la jeune personne qui doit se marier dans l'année, et sur un signe du maître, pour ramasser le mouchoir, tu plongeras dans le sable tes vieux genoux râpés — jusqu'au jour où perclus, les dents trop longues, échoué sur le flanc, tu rendras à Dieu ta pauvre âme de bête qui vaut mieux que bien des âmes d'homme.

HENRI LAVEDAN.

LE

CHIC A CHEVAL

HISTOIRE PITTORESQUE DE L'ÉQUITATION

CHAPITRE PREMIER.

NEPTUNE. — BELLÉROPHON. — LES CENTAURES. — LES AMAZONES.

travers les fables de la mythologie et les récits de l'histoire primitive, les premiers noms intéressants pour l'histoire de l'équitation, sont ceux de Neptune et de Bellérophon.

Les légendes grecques attribuent à Neptune la création du premier cheval. Voulant, à l'exemple de Minerve, qui leur avait fait don d'un arbre précieux, l'olivier, accorder aux Athéniens une marque de sa bienveillance, le Dieu frappa la terre de son trident; et, bondissant de l'ouverture béante, le cheval, le plus noble des animaux, foula, pour la première fois, le sol de l'Attique.

Quant à Bellérophon, dont le nom est inséparable de celui du cheval ailé Pégase, il est probable qu'il osa le premier employer le cheval comme monture. Il ne faut donc pas s'étonner que ses contemporains, surpris de cette nouveauté et de l'allure rapide du coursier qu'il montait, aient attribué des ailes à Pégase.

Un fait incontestablement plus certain, c'est que les Thessaliens, avant tous les

autres peuples de la Grèce, domptèrent des chevaux et s'en servirent pour voyager et pour combattre, ce qui les fit renoncer à l'emploi des chars, dont Erichtonius leur avait appris l'usage.

L'apparition des premiers cavaliers causa aux populations helléniques un tel étonnement, qu'elles les considérèrent comme des êtres extraordinaires, moitié chevaux et moitié hommes.

Comme ces derniers, pour augmenter leur adresse et leur force, s'exerçaient à percer des taureaux de leurs flèches ou les terrassaient en les saisissant par les cornes, les Grecs leur donnèrent le nom de Tueurs de taureaux (Κένταυροι). C'est là l'étymologie du mot Centaures.

Les anciens étaient possédés de l'irrésistible besoin d'attribuer à toutes choses une origine merveilleuse; ils ne manquèrent donc pas de se donner carrière au sujet des Centaures.

D'après la légende, ceux-ci avaient eu pour premiers parents Ixion, roi des Lapithes, et un fantôme, une nuée à laquelle Jupiter avait donné une complète ressemblance avec Junon, la reine des dieux.

Cette fable, comme la plupart des traditions mythologiques, masquait ou, plutôt, dénaturait un fait véritable.

Le Jupiter en question, celui dont la femme avait inspiré une vive passion à Ixion, était un roi de Thessalie. Au lieu de s'irriter de l'amour qu'Ixion éprouvait pour sa femme, ce souverain le maria à l'une des filles d'honneur de la reine. Cette jeune fille s'appelait Néphélé dont le nom a, en grec, le sens de nuée. De ce mariage naquit une race d'hommes intrépides et hardis cavaliers.

Il est, du reste, d'autres légendes relatives à l'origine des Centaures. D'après l'une d'elles, ils auraient eu pour père Jupiter. Une autre donne pour parents, à l'un des plus célèbres de ces êtres fabuleux, Saturne et Philyre.

Après la mort de leur père, les Centaures réclamèrent à Pirithoüs, autre fils d'Ixion, leur part de l'héritage paternel. Leur demande ne fut pas accueillie par Pirithoüs. Irrités de se voir frustrés de leurs droits et, sans doute aussi, d'être considérés plutôt comme des animaux que comme des créatures humaines, les Centaures déclarèrent la guerre à Pirithoüs.

Cependant, un accommodement intervint entre les deux peuples, et, en signe de réconciliation, Pirithoüs invita les Centaures à assister aux fêtes de son mariage avec Hippodamie.

Au milieu du festin, les Centaures, en hôtes mal appris et peu courtois, se mirent en devoir d'enlever la nouvelle épousée et plusieurs des femmes présentes à la fête. C'était, on en conviendra, manquer aux règles de la plus élémentaire politesse. Par malheur pour les Centaures, Hercule, que les liens d'une étroite amitié unissaient à Pirithoüs, se trouvait au nombre des invités.

Ce héros, qui employait ses loisirs au redressement des torts, qui s'était voué au rôle ingrat de faire la police de l'univers, ne pouvait laisser impunie une aussi grave infraction au code de la civilité. Assisté de Thésée et de Nestor, qui étaient aussi de la fête, il s'opposa aux violences de mauvais goût des Centaures, qui expièrent cruellement la grossièreté de leurs procédés. En effet, ils tombèrent en grand nombre sous les coups de leurs adversaires justement exaspérés. C'est là le fameux combat des Centaures et des Lapithes.

A la suite de cette scène de carnage, les Centaures furent complètement expulsés de la Thessalie et se virent dans la nécessité de se réfugier dans les montagnes de l'Arcadie. Ils furent du reste loin de s'y tenir tranquilles, et, à tous moments, ils s'élançaient hors de leur repaire pour piller et dévaster les contrées voisines.

Il faut pourtant admettre que tous les Centaures n'étaient pas dépourvus de civilité, de sentiments de générosité, car l'un d'eux, Pholus, oubliant la rude leçon qu'Hercule avait infligée à ses semblables, lui offrit l'hospitalité pendant qu'il était à la recherche d'un sanglier redoutable, le sanglier d'Érymanthe, dont il voulait débarrasser l'Arcadie. Le Centaure fit fort bien les choses et ne ménagea pas ses meilleurs vins.

Irrités de ne pas être de la fête, les autres Centaures, qui avaient un goût prononcé pour les vins de choix, ne surent pas résister à la tentation de prendre de force ce qu'on ne leur offrait pas de bon gré. Ils vinrent donc troubler la fête; mais, malgré les armes formidables dont ils avaient eu soin de se munir, à savoir des troncs d'arbres avec leurs racines et des quartiers de roc, ils essuyèrent une défaite complète. Les redoutables flèches d'Hercule firent mordre la poussière à un grand nombre d'entre eux.

Le combat terminé, Pholus se comporta avec une insigne magnanimité envers ses compatriotes morts. Laissant de côté toute rancune, il leur rendit les derniers devoirs comme à ses parents. Il fut du reste fort mal récompensé de sa générosité : en effet, il se blessa avec une flèche arrachée du corps d'une des victimes d'Hercule et mourut peu de jours après.

Hercule fit de magnifiques funérailles à Pholus, et lui éleva un tombeau sur la montagne appelée depuis Pholoé.

Rendant les Centaures responsables de la mort de son hôte, Hercule résolut de leur infliger un châtiment exemplaire. Il se mit donc à leur poursuite. Connaissant par expérience la puissance des flèches du héros, ceux-ci cherchèrent le salut dans la fuite; beaucoup d'entre eux, cependant, tombèrent sous les coups de leur terrible ennemi. Les survivants se réfugièrent à Malée et se mirent sous la protection de Chiron, le plus sage des Centaures, qui avait enseigné l'astronomie à Hercule.

Hercule attaqua de nouveau les Centaures auprès de Malée; et, pendant le combat, Chiron fut blessé au genou par une flèche destinée à un autre. Chiron était immortel; mais, comme sa blessure, faite par une flèche empoisonnée, était inguérissable et lui causait d'atroces souffrances, il supplia avec tant d'instance les dieux de le soustraire

au supplice incessant qu'il éprouvait, que ceux-ci consentirent à exaucer ses prières et le placèrent dans le ciel, parmi les signes du Zodiaque. C'est le Sagittaire.

L'accident arrivé à Chiron augmenta encore l'irritation qu'Hercule éprouvait contre les Centaures. Il extermina sans pitié tous ceux qu'il put atteindre. Ceux qui échappèrent à ses coups se réfugièrent dans les cavernes du promontoire de Malée, d'où, grâce à la protection de Neptune, ils purent gagner l'île des Sirènes, dont le séjour fut loin de leur être favorable, car leur race ne tarda pas à s'éteindre.

M. Paravey, qui s'est beaucoup occupé de recherches sur l'origine des Centaures, croit en avoir retrouvé la trace dans des documents chinois remontant à une très haute antiquité.

Un ouvrage chinois qui ne traite que des nations étrangères à la Chine, le *Pian-y-Tien*, parle en effet d'un peuple qu'il appelle Ting-Ling, nation de cavaliers adroits et infatigables, dans laquelle M. Paravey croit reconnaître la tige des anciens Sarmates, des Polonais et des Russes de l'époque actuelle.

« L'ouvrage chinois contient même un dessin représentant un homme de cette nation, et sa configuration est en effet assez caractéristique. Il a les cheveux longs, légèrement bouclés, et ses jambes sont des jambes de cheval avec des sabots parfaitement reconnaissables. Certes c'est là une coïncidence au moins étrange.

« Les Ting-Ling faisaient trente lieues par jour, habitaient les steppes du nord de l'Asie et ne gravissaient pas les montagnes. Il est impossible de ne pas reconnaître dans les Ting-Ling un peuple essentiellement cavalier. »

Ajoutons qu'un autre ouvrage chinois, le *Chanhay-King*, livre de mythologie auquel on donne près de 4000 ans d'antiquité, parle, lui aussi, de ces mêmes Ting-Ling.

Si, d'autre part, on se souvient que, chez les Grecs, les Centaures étaient souvent pris comme le type de l'intelligence et de la science, tel Chiron, le savant précepteur de Castor et de Pollux, de Palamède et de Thésée, le père adoptif d'Esculape, on est frappé du nom ethnique des Ting-Ling qui, en chinois, signifie précisément « intelligence suprême ».

Un autre rapprochement assez curieux, c'est que le second mot de ce nom, Ling, contient, en chinois, le caractère idéographique de la pluie ou des nuées, ce qui présente quelque intérêt, car nous avons parlé précédemment du mariage d'Ixion avec Néphélé (nuée en grec), mariage d'où sont issus les Centaures, d'après les fables helléniques.

Notons encore que, sur les cartes japonaises, la Russie actuelle est désignée par le nom de Kontourya, qui signifie pays des Centaures. De plus, un célèbre orientaliste, M. de Hammer Purgstall, nous apprend que les Russes asiatiques ont pour ancêtre Thiras ou Ros, fils de Japhet; or, ces noms présentent une certaine ressemblance avec ceux de Taures et de Centaures.

Les Égyptiens, eux aussi, ont imaginé des monstres moitié hommes et moitié che-

UN CENTAURE.

L. Vallet

vaux. On en trouve la trace dans plusieurs de leurs monuments. Pline l'Ancien assure même avoir vu, à Rome, une momie de Centaure embaumée dans du miel et venant d'Egypte. C'est là un fait dont il convient de ne point trop s'étonner, car les Égyptiens étaient des maîtres en charlatanisme.

Quoi qu'il en soit de toutes ces légendes, une chose est certaine, c'est que l'apparition des premiers cavaliers provoqua, chez les peuples qui ignoraient l'art de monter les chevaux, un sentiment d'étonnement et d'épouvante; et que leur imagination en fit des monstres tout à la fois hommes et chevaux.

L'antiquité croyait aussi à l'existence de femmes vouées au métier des armes et combattant à cheval. Ce sont les Amazones. A plusieurs reprises, elles eurent à soutenir des luttes contre les Centaures.

Amazone.

D'après les écrivains anciens qui en parlent, elles habitaient sur divers points de l'Asie et même de l'Afrique. Strabon, Paléphate, Arrien et plusieurs écrivains modernes ont regardé leur existence comme fabuleuse.

Dans l'origine, elles habitaient, dit-on, les rives du Thormodon, dans le Pont, et avaient pour capitale Thémiscyre. Elles étendirent leurs conquêtes des frontières de l'Assyrie au Tanaïs, et bâtirent Éphèse, Smyrne et Magnésie.

Voici ce qu'en racontent les anciens :

« Après la mort de Ninus, fondateur de l'empire assyrien et vainqueur des Scythes, sa femme et son fils, Ninus et Scolopites, tous deux du sang royal des Scythes, exclus de sa succession, se retirèrent avec leurs partisans dans la Sarmatie asiatique, au delà du Caucase, où ils formèrent un établissement et d'où ils firent des courses dans les pays qui avoisinent le Pont-Euxin. Fatigués de ces hostilités, leurs voisins se réunirent et exterminèrent tous les mâles.

Les femmes, pour venger le massacre de leurs maris et pourvoir à leur sûreté, établirent une nouvelle forme de gouvernement, élurent une reine, résolurent d'exclure tous les hommes et de renoncer pour jamais au mariage. Dans cette vue, elles mirent à mort tous les hommes que le hasard avait épargnés.

« Mais, pour perpétuer cette société nouvelle, elles se rendaient, tous les ans, sur les frontières, pour contracter, avec leurs voisins, des unions passagères; encore fallait-il que chacune eût tué auparavant trois ennemis. Les filles qui naissaient de ces alliances

étaient élevées avec soin, mais les garçons étaient mis à mort, dit Justin, ou estropiés (Diodore), ou renvoyés à leur père (Quinte-Curce).

« Vers l'âge de huit ans, au plus tard, elles brûlaient ou oblitéraient par une forte pression, la mamelle droite de leurs filles (d'où leur vient leur nom : α privatif et μαζός mamelle), pour les rendre plus habiles à tirer de l'arc.

« Leurs habits étaient les peaux de bêtes qu'elles tuaient à la chasse ; ils s'attachaient sur l'épaule gauche, et, tombant sur le genou, laissaient à découvert toute la partie droite du corps. En guerre, la reine et les autres chefs portaient un corselet formé de petites écailles de fer, attaché avec une ceinture, et leur tête était défendue par un casque orné de plumes. Le reste de leurs armes consistait en arcs, flèches, javelines et une hache d'armes, inventée, dit-on, par Penthésilée, une de leurs reines. Leur bouclier avait la forme d'un croissant.

« Après avoir fait de grandes conquêtes, soumis la Crimée et la Circassie, rendu l'Ibérie, la Colchide et l'Albanie tributaires, elles furent presque entièrement détruites par Hercule, qui fit leur reine prisonnière et la donna à Thésée pour prix de sa valeur. »

Les plus célèbres des Amazones sont : Sphione, qui vint féliciter Jason ; Ménalippe, qui donna sa ceinture à Hercule ; Hippolyte, qui envahit l'Attique ; Antiope, qui fut vaincue par Thésée ; Penthésilée, qui marcha au secours de Troie et tomba sous les coups d'Achille ; Thalestris, qui visita Alexandre ; Thomyris, qui infligea une sanglante défaite à Cyrus et le fit mettre à mort.

Les anciens mentionnent aussi l'existence d'Amazones en Afrique. Ces Amazones subjuguèrent les Atlantes et furent, elles-mêmes, vaincues par Hercule.

Les habitants de la Phrygie et de la plupart des contrées de l'Asie Mineure prétendaient descendre des Amazones.

Sur les médailles de la ville de Trajanopolis, on remarque une Amazone à cheval.

Parmi les plus belles sculptures où figurent des Amazones, il faut citer, en première ligne, le groupe en bronze connu sous le nom d'*Amazone du Thermodon*. Ce groupe, qui est admirable de vie et de mouvement, orne le péristyle extérieur du musée de Berlin. Œuvre de Kiss, il représente une guerrière à cheval luttant contre un lion.

Chose curieuse, si l'on examine les monuments de l'art antique : statues, bas-reliefs, médailles, où sont figurées des Amazones, on constate que rien ne vient confirmer l'opinion de ceux qui prétendent qu'elles se déformaient la poitrine. Sur tous ces monuments, l'Amazone est représentée telle que la nature a formé toutes les femmes ; et, si elles ont réellement existé, ce qui ne nous semble pas impossible, il y a tout lieu de croire que la coutume barbare, mentionnée par certains auteurs, était loin d'être générale parmi ces femmes guerrières.

S'enlaidir, en effet, n'est pas le moyen de plaire ; or, si les Amazones aimaient les aventures, les plaisirs de la chasse et les émotions violentes des champs de bataille, les légendes disent aussi qu'elles n'avaient pas un complet dédain pour l'art de plaire.

Les Amazones de l'antiquité ne sont pas les seules dont on ait conservé le souvenir.

Au huitième siècle, d'après une légende bohémienne, une princesse de Bohême, nommée Libussa, s'était formée une garde du corps entièrement composée de jeunes filles. Elle avait mis à la tête de cette aimable troupe une jeune fille appelée Wlasta, qui était, paraît-il, « d'une force et d'une adresse peu communes ».

Libussa mourut en 735. Wlasta persuada alors à ses compagnes de se rendre indépendantes; puis, elle fit bâtir, sur le mont Widowlé, un fort où elle s'établit avec ces nouvelles Amazones.

Penthésilée, reine des Amazones.

Przemyslas, duc de Bohême, envoya à ces insurgées d'un nouveau genre, un de ses officiers, qui avait mission de les sommer de rentrer dans le devoir et de restituer les domaines qu'elles avaient usurpés. Wlasta ne tint aucun compte des ordres de son souverain et, pour toute réponse, elle lui renvoya son représentant, après lui avoir infligé d'horribles traitements. Ensuite, elle fit construire, auprès de Wissegrad, un nouveau fort, auquel on donna le nom de Diewin; et, avec sa troupe, qui s'était singulièrement accrue, elle rançonna sans pitié tous les pays environnants. Przemyslas eut alors recours à la force; il envoya une armée pour réduire les rebelles; mais cette armée subit une honteuse défaite.

Wlasta ne fut pas seulement une femme de guerre remarquable, elle donna aussi des lois à son peuple.

« Elle publia », dit Gley, « un code dont les trois derniers articles statuaient qu'il était défendu aux hommes de porter les armes sous peine de mort; qu'ils ne pouvaient aller à cheval que les jambes jointes et pendantes sur le côté gauche du cheval; que celui qui oserait monter autrement serait puni de mort; que les hommes, à quelque classe qu'ils pussent appartenir, devraient conduire la charrue et faire tous les travaux, tandis que les femmes combattraient pour eux; que les jeunes filles choisiraient elles-mêmes leurs maris, et que celui qui rejetterait leur choix serait puni de mort. »

Pendant huit années consécutives, Wlasta ravagea les régions avoisinant les deux positions qu'elle occupait. Przemyslas se décida alors à mettre fin à cet état de choses insupportable. Il marcha en personne contre les rebelles et prit d'assaut le fort de Widowlé. Les Amazones qui le défendaient ayant obstinément refusé de se rendre, il les fit toutes passer au fil de l'épée.

Wlasta se trouvait à Diewin lorsqu'elle apprit la chute de Widowlé. Aussitôt, elle donna l'ordre d'égorger vingt-quatre prisonniers qu'elle avait en son pouvoir, et, réunissant tout ce qui lui restait de combattantes, elle marcha à la rencontre de Przemyslas. Après une lutte acharnée, la fortune des armes se prononça contre les Amazones, qui périrent toutes les armes à la main.

Equéias, buste de la déesse protectrice des cochers et des chevaux.
Découvert en 1807 à Mitrowicz (Hongrie).

AMAZONE.

L. VALLET
1890

CHAPITRE II.

LES ASSYRIENS ET LES BABYLONIENS.

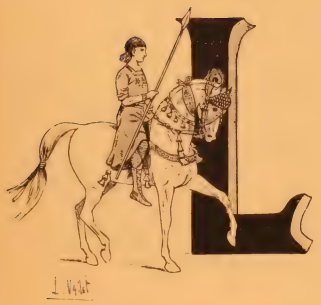

Les légendes concernant les Centaures attestent que l'usage du cheval de selle remonte, en Europe, à une très haute antiquité; mais il est à peu près établi ou, du moins, on a tout lieu de supposer que les peuples de l'Asie ont été les premiers à se servir du cheval comme monture et, surtout, à employer à la guerre de grandes masses d'hommes à cheval.

L'Égypte, dont d'innombrables monuments ont permis de reconstituer les annales et la civilisation, qui est considérée comme la plus ancienne du monde, l'Égypte, aux temps reculés de son histoire, ne possédait pas de cavalerie. Les Égyptiens savaient dompter le cheval, ils le harnachaient, souvent avec un grand luxe, ils l'attelaient, mais il ne leur vint jamais à l'idée de l'enfourcher. Dans leurs armées, les chars de guerre tenaient lieu de cavalerie.

Les Assyriens et les Babyloniens, au contraire, étaient des cavaliers adroits et hardis. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les admirables bas-reliefs que l'on a découverts dans les ruines des édifices grandioses élevés par ces deux peuples. On y trouve une preuve absolument documentaire de l'antiquité de l'équitation.

C'est incontestablement à ces peuples, dont la civilisation présente un caractère si particulier, à ces peuples, qui avaient, tout à la fois, des goûts si raffinés et des instincts si cruels, qui cultivaient avec passion les arts de la paix et étaient possédés de la soif des aventures et de l'amour des conquêtes, que revient l'honneur d'être les pères de l'équitation.

Du reste, les Assyriens et les Babyloniens ne se bornèrent pas à être des écuyers émérites; et tout porte à croire que s'ils remportèrent d'éclatants triomphes, comme celui de Mageddo, s'ils firent de rapides et vastes conquêtes, si Sennachérib et Assurbani-pal purent parcourir en vainqueurs l'espace qui sépare l'Euphrate du Nil, fouler aux pieds le sol sacré de Thèbes, ils le durent, en grande partie, à leurs redoutables escadrons.

Un des bas-reliefs du palais de Nimrod, qui, grâce à M. Layard, figurent au British Museum, nous montre le souverain chassant *à courre*. Il est accompagné de deux écuyers qui portent l'un des flèches, l'autre une lance.

Le souverain, dont les cheveux et la barbe sont soigneusement calamistrés, est coiffé d'un riche diadème. Il est vêtu d'une robe couverte d'élégantes broderies, robe serrée à la taille par une double ceinture rehaussée d'or et de pierreries. Ses jambes sont serrées dans une sorte de maillot assez semblable aux tissus de mailles dont se servirent plus tard les guerriers du moyen âge. Il est chaussé de sandales à quartiers, montant à mi-jambes et lacées sur le devant. C'est là un costume fort approprié à l'équitation et bien plus pratique que celui des élégants d'aujourd'hui, dont le pantalon ou la culotte dite *anglaise*, d'une largeur exagérée, ne manque pas d'un certain cachet de ridicule.

Bride assyrienne.

Le harnais des chevaux assyriens, harnais bien asiatique par sa richesse, atteste que les Assyriens étaient un peuple cavalier, qu'ils aimaient les chevaux, qu'ils savaient les soigner et les parer.

La crinière des chevaux assyriens est coupée en brosse, et la queue, qui semble ondulée, est prolongée par un long gland effiloché. Les crins des boulets paraissent soigneusement *faits*.

La bride, que décorent de multiples ornements, est bien mieux entendue, bien plus simple que celles qui furent en usage au moyen âge et pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle.

Le mors est une sorte de filet, à branches recourbées; sa branche inférieure forme un anneau, où s'attachent les rênes. Les montants s'élargissent aux oreilles, pour constituer la *têtière*, à laquelle est adapté un ornement, dont la forme rappelle celle du cimier du casque assyrien. La *sous-gorge* est simple, et semble bien à sa place. Le *frontal* est fait d'une sorte de gros bourrelet, probablement teint d'une couleur éclatante; il se termine par deux glands de passementerie. Enfin, de chaque côté du front, partent des croisillons, qui viennent se rattacher au-dessus du mors.

Les rênes sont divisées en deux parties : la première, assez fine, est double et se fixe à l'anneau du mors; la seconde, plus grosse, a la forme d'une corde à nœuds, et vient se réunir à la première par un énorme gland.

Un riche tapis remplace la selle, et ne semble assujetti au cheval qu'au moyen d'un large poitrail, garni d'ornements de métal et d'effilés.

En outre, le cheval porte deux très beaux colliers : le plus large est composé de pièces de métal ouvrées; l'autre, plus étroit, est orné de petits glands.

Les chevaux semblent être d'un fort beau modèle. Leur tête est petite, l'œil grand, les naseaux larges; l'encolure est longue, la ligne du dos courte et bien soudée, l'épaule longue et oblique; la cuisse, bien musclée, présente une plus belle *culotte* que celle des chevaux orientaux modernes. Le cheval assyrien a des membres nets, avec des muscles

Chasse à courre. Bas-relief assyrien de Ninive.

et des tendons bien détachés. Il a du *boyau*, et ne mérite, en somme, que deux reproches : de manquer un peu de *garrot*, ce qui se comprend si on considère qu'il est *entier*, et d'avoir les *canons* un peu longs.

Le bas-relief dont nous avons fait mention, un peu plus haut, nous apprend aussi que les Assyriens étaient d'excellents cavaliers. En effet, sur ce bas-relief, qui représente une chasse, les chevaux du roi et de sa suite sont au galop allongé; et le roi, qui a bandé son arc, et se prépare à tirer sur le fauve qu'il poursuit, a dû abandonner les rênes de sa monture. Il vise en se penchant légèrement en avant, et son attitude atteste qu'il est aussi à l'aise que possible.

Pas plus que lui, du reste, ses écuyers n'ont l'air de novices en équitation. Le premier tend à son maître des flèches de rechange; et le second, comme nous l'avons dit, porte

la lance du roi. Leur costume est moins riche que celui du souverain. Il en est de même pour le harnachement de leurs chevaux. Le tapis qui leur sert de selle consiste en une peau de bête.

A cette même époque, c'est-à-dire plus de 1000 ans avant J.-C., nul autre peuple n'avait poussé aussi loin, que les Assyriens, l'art difficile de l'équitation.

Longue épée des cavaliers assyriens.

CHAPITRE III.

LES GRECS, HOMÈRE, XÉNOPHON, LES MACÉDONIENS.

Les légendes relatives aux Centaures et aux Amazones sont une preuve indubitable que, vers l'an 1000 avant J.-C., certaines peuplades voyageaient et combattaient à cheval; mais, si l'on considère combien cette pratique parut extraordinaire aux Grecs, on est forcé d'admettre que l'emploi du cheval de selle n'était alors qu'une rare exception.

C'est vers cette époque, sans doute, qu'Homère composa ses deux immortelles épopées. Un point important à noter, c'est qu'il n'y fait pas mention de cavaliers; Grecs et Troyens ne se servent du cheval que pour l'atteler à leurs chars de guerre. Du reste, ces deux peuples considéraient le cheval comme un animal noble entre tous; ils l'entouraient de soins particuliers, et le harnachaient avec recherche.

« Alcimus et Automédon, les écuyers d'Achille, placent les chevaux sous le joug, qu'ils lient avec de riches courroies; ils mettent le mors dans la bouche des coursiers, et allongent les rênes en arrière jusqu'à ce qu'elles touchent au siège solide. Automédon saisit le fouet éclatant, et monte sur le char; Achille y monte après lui; son armure étincelle comme l'astre brillant du jour; et, d'une voix formidable, il adresse ces paroles aux coursiers de son père :

« Xanthe et Balie, noble race de Podarge, songez à ramener votre guide au milieu des Grecs, quand nous serons las de la guerre; et, comme Patrocle, ne le laissez pas périr dans la plaine. »

« Xanthe, coursier impétueux, incline la tête, et lui répond aussitôt, en laissant flotter sur le joug sa longue crinière, qui retombe jusqu'à terre; ce fut la déesse Junon qui lui donna la voix :

« Nous te sauverons aujourd'hui, terrible Achille; mais le jour de ta mort approche, et ce n'est point nous qui en serons coupables, mais une divinité puissante et ta destinée funeste; ce n'est point non plus par notre lenteur ou notre paresse que les Troyens arrachèrent les armes des épaules de Patrocle; un dieu puissant, né de la blonde Latone, l'immola, aux premiers rangs, et donna la victoire à Hector. Quand nous volerions aussi vite que Zéphyr, qu'on dit être le plus rapide des vents, ton destin sera toujours de périr, sous les coups d'un dieu et d'un héros. » A ces mots, les Furies arrêtent sa voix; alors Achille indigné lui répond :

« Xanthe, pourquoi me prédire la mort? De tels soins ne t'appartiennent pas. Je sais que je dois périr sur ce rivage, loin de ma mère et d'un père chéri; cependant je n'abandonnerai point les batailles avant que les Troyens soient rassasiés de guerre. »

« Il dit, et, jetant de grands cris, le héros pousse aux premiers rangs ses coursiers vigoureux. »

Au chant vingt-troisième, Homère raconte les funérailles de Patrocle. Les funérailles, chez les anciens, se terminaient par des jeux en l'honneur des dieux et du défunt; parmi ces jeux viennent en première ligne les courses de chars; et je ne puis résister au désir de citer ces magnifiques pages, qui montrent que les Grecs décernaient de grands honneurs aux vainqueurs de ces courses, auxquelles les plus illustres de leurs chefs ne dédaignaient pas de prendre part.

« D'abord Achille destine des prix superbes aux agiles conducteurs de chars : le premier recevra une belle captive, habile en toutes sortes d'ouvrages; il recevra aussi un vase à trois pieds garni de ses anses, et contenant vingt-deux mesures; à celui qui le suivra de plus près, le héros donnera une cavale indomptée, âgée de six ans, et portant un mulet dans son sein; au troisième, il réserve un riche bassin qui contient quatre mesures, et qui n'a point encore été noirci par le feu; le quatrième aura deux talents d'or; et le cinquième, une urne à double fond, qui jamais n'approcha de la flamme. Alors, debout au milieu des Argiens, Achille parle en ces termes :

« Atrides, et vous, vaillants capitaines des Grecs, voici dans cette enceinte les prix réservés aux écuyers vainqueurs. Si, pour un autre guerrier, les Grecs célébraient ces jeux, moi seul, dans ma tente, j'emporterais tous ces prix, tant, sur les autres, mes coursiers excellent en valeur, car ils sont immortels. Ce fut Neptune qui les donna à mon père Pélée, et mon père me les a confiés. Je resterai spectateur des combats, moi et mes chevaux impétueux. Hélas! ils ont perdu l'écuyer, à la fois doux et vaillant, qui jadis oignait d'une huile brillante leur superbe crinière, après l'avoir lavée dans une onde limpide : maintenant, immobiles, ils pleurent ce guide chéri; leurs longs crins flottent en désordre dans la poudre; et ils sont accablés de tristesse. Cependant entrez dans la car-

rière, vous tous qui, parmi les Grecs, êtes pleins de confiance en vos coursiers et en vos chars. »

« Ainsi parlait le fils de Pélée. Soudain s'avancent des écuyers habiles : le premier est le roi Eumèle, fils chéri d'Admète, et savant à conduire un char. Après lui vient le fort Diomède, fils de Tydée; il met sous le joug les coursiers de Tros, que naguère il enleva à Énée, garanti, lui-même, de la mort par Apollon. Ensuite, paraît le fils d'Atrée, le

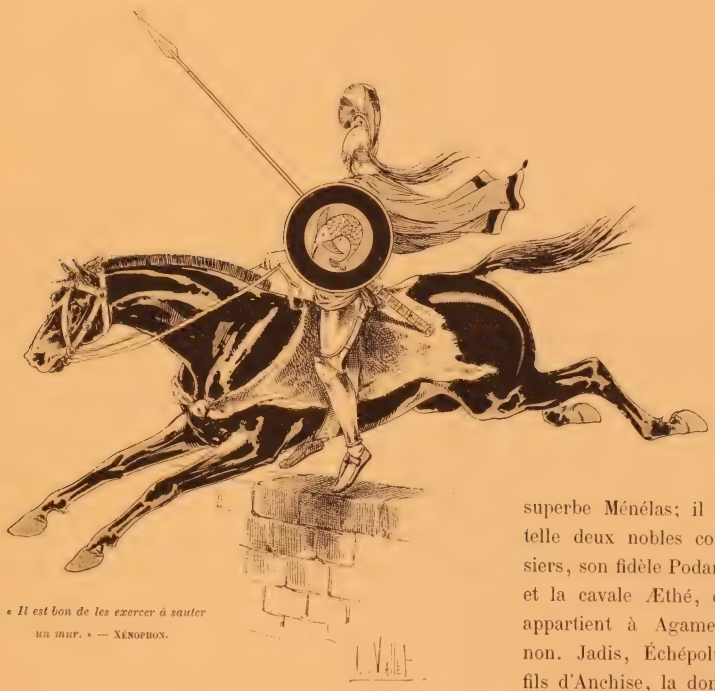

« Il est bon de les exercer à sauter un mur. » — XÉNOPHON.

superbe Ménélas; il attelle deux nobles coursiers, son fidèle Podarge et la cavale Æthé, qui appartient à Agamemnon. Jadis, Échépolus, fils d'Anchise, la donna à ce roi, pour se dispenser de le suivre au rivage de la superbe Ilion, heureux de goûter le repos dans ses foyers; Jupiter l'avait comblé de richesses, et il habitait Sicyone, située au milieu d'une vaste plaine. Ménélas place sous le joug cette jeune cavale, impatiente de franchir la carrière. Le quatrième, qui prépare ses coursiers aux crins ondoyants, est Antiloque, fils vaillant de Nestor, prince du sang de Nélée. Les chevaux vigoureux qui entraînent son char naquirent dans Pylos. A ses côtés, son père, Nestor, lui donne d'utiles conseils, quoique Antiloque soit, lui-même, rempli de sagesse. »

Ces conseils résument les connaissances qu'avaient les anciens sur l'art de conduire des coursiers, et les règles qui présidaient à ces sortes de courses.

« Antiloque », dit-il, « dès ta plus tendre enfance, tu fus aimé de Jupiter et de Neptune; eux-mêmes t'enseignèrent à diriger un char : il n'est plus besoin de t'instruire, et tu sais avec dextérité tourner autour de la borne; mais tes coursiers sont pesants; et je redoute quelque accident funeste. Tes rivaux ne sont pas plus habiles que toi, mais leurs chevaux sont plus rapides. Courage, ami, rappelle en ton esprit toutes les ressources de la prudence, afin de ne pas laisser échapper le prix. L'ouvrier qui façonne le chêne doit plus à son adresse qu'à sa force; c'est aussi par son adresse que le pilote dirige sur la mer profonde le navire que ballottent les vents; de même, par son adresse, l'écuyer peut triompher de son rival; celui qui se confie témérairement à ses coursiers et à son char, erre çà et là, sur la plaine : ses chevaux s'égarent dans la carrière, et il ne peut les retenir; mais celui qui agit avec prudence triomphe, quoique ses chevaux soient moins prompts; sans cesse, il regarde le but, et tourne tout auprès; il n'oublie point qu'il ne faut pas d'abord abandonner les rênes; il les tient d'une main assurée, et observe avec soin celui qui le devance. Je vais te désigner la borne; tu la reconnaîtras aisément; c'est là où tu vois s'élever de terre, à la hauteur de trois coudées, le tronc aride d'un chêne ou d'un pin, que n'ont point endommagé les pluies; des deux côtés, sont des pierres blanches, placées à l'endroit où le chemin a le moins de largeur, et, tout autour, la lice offre une surface unie : c'est sans doute la tombe d'un héros, mort anciennement, ou, peut-être, une limite posée par les hommes des premiers âges. Telle est la borne qu'a désignée l'impétueux Achille : c'est près de ce but que tu dois diriger tes chevaux et ton char. Assis sur le siège élégant, penche-toi vers la gauche, anime de la voix le coursier qui est à ta droite, et que tes mains lui abandonnent les rênes. En même temps, pousse le coursier qui est à ta gauche, de telle sorte que le moyeu de la roue brûlante semble effleurer la borne; mais évite de heurter la pierre; tu pourrais ou blesser tes chevaux ou briser ton char. Quelle joie pour tes rivaux; et, pour toi, quel opprobre! Mon fils, agis toujours avec prudence; si tu doubles la borne dans ta course rapide, nul ne pourra t'atteindre ni te devancer; non, lors même que, derrière toi, un héros exciterai l'ardeur du noble Areion, rapide coursier d'Adraste, et d'une origine céleste, ou les chevaux impétueux de Laomédon, chevaux vaillants, qui furent nourris sur ce rivage. »

Lorsque tous les concurrents sont réunis, on tire les places au sort, Achille donne le signal, et la course commence. Antiloque exhorte alors, en ces termes, les coursiers de son père :

« Élancez-vous », disait-il, « hâtez votre course rapide; je ne vous demande point de lutter de vitesse avec les chevaux du fils de Tydée, puisque Minerve les a remplis de force, et veut combler de gloire ce héros; mais, du moins, atteignez le char du fils d'Atrée; ne modérez pas votre ardeur, et ne soyez pas honteusement vaincus par Æthé, qui n'est qu'une faible jument; pourquoi rester en arrière, coursiers intrépides? Je le

WLASTA, AMAZONES DE BOHÊME;

735.

jure, et j'accomplirai ce serment, vous ne recevrez plus les soins de Nestor, pasteur des peuples, et lui-même vous immolera de son fer aigu, si, par votre lâcheté, nous ne remportons qu'un prix inférieur... »

« Il dit : les coursiers effrayés des menaces de leur maître, accélèrent, pendant quelque temps, leur allure. »

Dépassé par Antiloque, Ménélas, à son tour, gourmande vivement ses chevaux.

Le chef des Crétois, Idoménée, qui était placé hors de l'enceinte, dans un endroit élevé, d'où il dominait tous les autres, se rendit compte, le premier, du résultat de la

Cavaliers grecs traversant un gué.

course. Il entendit la voix de Diomède, qui excitait ses coursiers, et ne tarda pas à distinguer le cheval qui tenait la tête : « Son poil est d'une couleur fauve éclatante; et, sur le front, il porte une marque blanche arrondie, semblable à la lune dans tout son éclat. » La course terminée, bien des paroles amères, bien des propos injurieux sont échangés entre les concurrents; mais Achille calme ses amis et les jeux continuent.

Comme on peut facilement s'en rendre compte en parcourant l'*Iliade*, Homère n'y fait pas mention de cavaliers. On peut pourtant se demander si Achille n'avait pas appris l'art de l'équitation, car il avait eu, pour précepteur, un cavalier fameux, le Centaure Chiron; et il est bien difficile d'admettre que Chiron, qui avait formé son élève avec tant de sollicitude, n'ait pas fait de lui un homme de cheval accompli.

La tradition veut aussi que les Amazones soient venues au secours des Troyens ; mais, c'est là, on le comprend, un point bien difficile à éclaircir.

En tout cas, un fait est certain, c'est que, ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*, on ne voit

aux prises des troupes d'hommes à cheval; il n'y est pas fait mention de cavaliers; les chevaux paraissent bien sur les champs de bataille, ils y font fort bonne figure; mais en tant que chevaux de trait attelés à des chars de guerre.

Du reste, on ne peut conclure du silence de l'auteur des poèmes en question, que l'équitation fût encore inconnue de son temps; car il paraît bien probable qu'il avait sous les yeux une civilisation beaucoup plus avancée que celle dont il retraçait les mœurs.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que vers le sixième siècle avant notre ère que l'on trouve sur l'équitation des renseignements présentant le caractère de la certitude historique.

Le premier ouvrage sur l'art de monter à cheval dont il soit fait mention dans l'histoire, est celui de Simon.

Simon d'Athènes vivait vers le sixième siècle avant notre ère; Pline l'Ancien en parle dans son *Histoire naturelle* (XXXIV, XIX. 15). L'ouvrage de ce Simon était intitulé : « *Hipposcopique ou le Parfait Maréchal.* » Et c'est tout ce qu'on en sait, puisque, malheureusement, il n'est pas parvenu jusqu'à nous. C'est lui qui, d'après Xénophon, avait érigé le cheval d'airain qu'on voyait dans l'Éleusinium (Temple de Cérès et de Proserpine), et qui avait gravé ses faits et gestes sur le piédestal sur lequel était placé ce cheval. Ce sont là tous les renseignements que l'on possède sur Simon d'Athènes et sur ses œuvres.

J'ai prononcé le nom de Xénophon. Personne n'ignore que ce merveilleux écrivain fut un des grands capitaines de cavalerie de l'antiquité, en même temps qu'un des plus beaux hommes de son temps; ce qu'on sait moins, peut-être, c'est qu'il a laissé sur l'équitation, le dressage et l'achat du cheval de guerre un admirable traité. Je parlerai un peu plus loin de ce traité, mais il convient d'abord de résumer, en quelques mots, la vie de cet homme remarquable, qui fut à la fois grand écrivain, philosophe éminent, capitaine habile et écuyer consommé. On fixe généralement la date de la naissance de Xénophon à la quatrième année de la quatre-vingt-troisième olympiade, 445 ans avant J.-C. Son père s'appelait Gryllus, et était, sans doute, ce qu'on appelle, de nos jours, un *gentleman farmer*.

« La première éducation de Xénophon », dit M. Eugène Talbot, à la savante traduction duquel nous ferons plus d'un emprunt, « fut vraisemblablement celle de tous les jeunes Athéniens. Apprendre par cœur les poèmes d'Homère, les sentences de Solon, de Théognis et de Phocylide, étudier les éléments de la grammaire, les mathématiques et les principes de la stratégie; se former, sous la direction des pédotribes, aux exercices de la gymnastique et de la natation, monter à cheval, s'endurcir le corps et étendre à une distance merveilleuse la portée de la vue, par une pratique passionnée et intelligente de la chasse; parcourir, suivi de ses chiens et de ses garde-filets, l'immense forêt d'oliviers qui couvrait le Pédion, asile des essaims d'oiseaux que le printemps ramène d'Asie; remonter vers les plaines accidentées, vers les coteaux boisés et giboyeux du nord de l'Attique, ou bien s'enfoncer sous les chênes et les sapins du Brilesse, pour y lutter contre

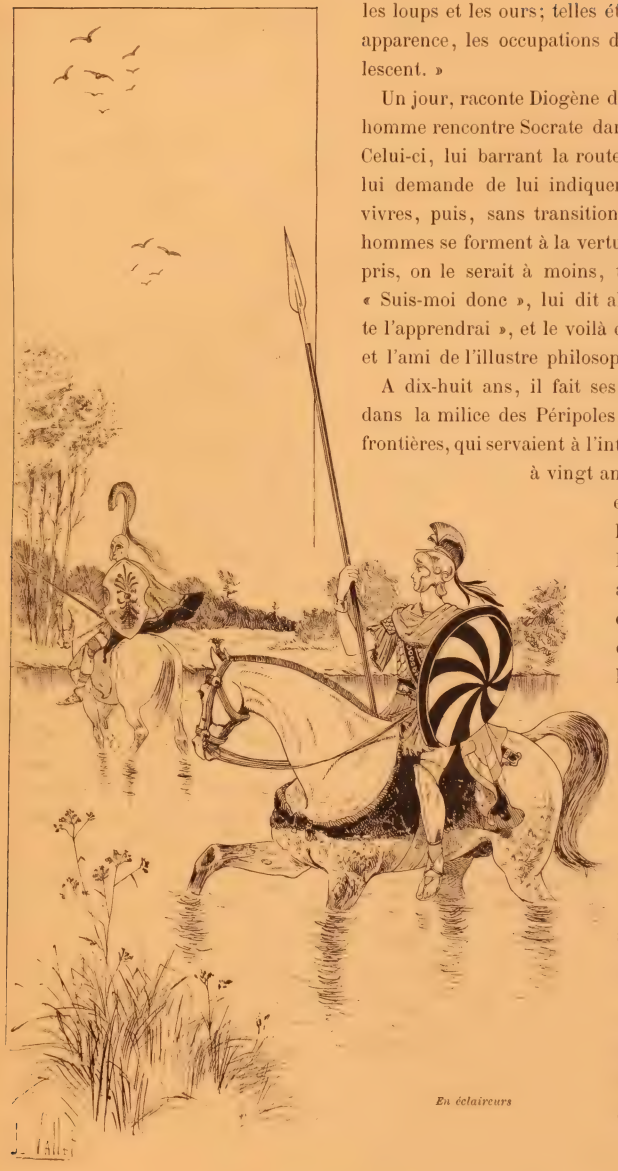

En éclaireurs

les loups et les ours; telles étaient, selon toute apparence, les occupations de Xénophon adolescent. »

Un jour, raconte Diogène de Laërte, le jeune homme rencontre Socrate dans une rue étroite. Celui-ci, lui barrant la route avec son bâton, lui demande de lui indiquer le marché aux vivres, puis, sans transition, s'il sait où les hommes se forment à la vertu. Xénophon, surpris, on le serait à moins, tarde à répondre. « Suis-moi donc », lui dit alors Socrate, « je te l'apprendrai », et le voilà devenu le disciple et l'ami de l'illustre philosophe.

A dix-huit ans, il fait ses premières armes dans la milice des Péripoles, sorte de gardes-frontières, qui servaient à l'intérieur, de dix-huit à vingt ans. A vingt ans, il est incorporé dans les troupes de la République et il assiste au combat de Délium. Pendant la déroute, le cheval de Xénophon est tué, et lui-même est blessé. Socrate, heureusement, l'a aperçu; il le charge sur ses épaules, le porte pendant plusieurs stades et lui sauve ainsi la vie.

Un peu plus tard, Xénophon, appelé par son ami Proxène, se rend à Sardes, à la cour

de Cyrus le Jeune, fils du roi de Perse Darius II. Il gagne vite l'amitié du jeune prince et prend part à la lutte engagée par Cyrus contre son frère Artaxerxès. Après la bataille de Cunaxa, bientôt suivie du meurtre de Cléarque et des stratèges de l'armée grecque, Xénophon est nommé général, et dirige alors la retraite fameuse des dix mille volontaires grecs qu'il ramène dans leur patrie, après des prodiges d'énergie et d'héroïsme.

Lorsque Xénophon rentra à Athènes, il eut la douleur de n'y plus retrouver Socrate, son maître et son ami, qui avait été condamné à boire la ciguë. Il ne tarda pas à devenir, lui-même, suspect à ses concitoyens, qui voyaient en lui un ennemi de leurs institutions. Ces institutions, on le sait, étaient alors ultra-démocratiques. Accusé de laconisme, c'est-à-dire d'avoir des sympathies pour la forme de gouvernement qui régissait la rivale d'Athènes, et d'être en trop bons termes avec les ennemis de sa patrie, Xénophon fut condamné à l'exil. Il quitta donc Athènes, avec sa femme et ses deux fils, et se rendit auprès d'Agésilas, qui l'accueillit avec distinction. Emporté par le ressentiment contre ceux qui l'avaient banni, il se laissa aller à porter les armes contre son pays, et combattit, à Coronée, dans les rangs des Spartiates. Il se retira ensuite à Scillunte, petite ville située à vingt stades d'Olympie, où il mourut, selon l'abbé Barthélemy, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en l'année 354 avant J.-C.

Des deux fils de Xénophon : l'un, Diodore, ne fit rien de remarquable; mais l'autre, Gryllus, qui servait dans la cavalerie, fut tué à Mantinée, après avoir, dit-on, blessé Épaminondas.

Les deux seuls ouvrages de Xénophon qui doivent nous occuper ici, sont ceux intitulés : « *De l'Équitation,* » et, « *le Commandant de cavalerie.* »

Xénophon, cavalier accompli et homme de guerre éminent, savait, par l'expérience que lui en avait donnée la retraite des dix mille, de quelle utilité peut être, en campagne, une cavalerie bien montée, bien équipée et bien exercée; sa grande préoccupation fut donc de faire partager ses idées à ses concitoyens, et de doter Athènes, sa patrie, d'une cavalerie disciplinée et capable de rendre de grands services.

« L'absence totale, ou le mauvais état de la cavalerie était un des côtés faibles du système militaire des Athéniens. Tout entiers à la marine, ils s'appliquaient surtout à former de bonnes troupes navales et une bonne infanterie. »

Son système d'équitation, exclusivement basé sur la pratique, répond absolument à ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Équitation du dehors*, système préconisé jusqu'à l'exagération, à l'époque actuelle, par les Anglais et par les anglomanes français.

« Une longue pratique de l'équitation nous donnant à penser que nous en avons quelque expérience, nous voulons indiquer aux jeunes gens de nos amis la méthode que nous croyons la meilleure pour bien manier un cheval (1). »

Et, d'abord, Xénophon indique comment il faut choisir et acheter le poulain, énu-

(1) Tous les passages empruntés à Xénophon sont tirés de l'excellente traduction de M. E. Talbot.

mérant, pour chaque partie du corps, les défauts qu'il importe d'éviter, et les qualités qu'il convient de rechercher.

« Au sortir de la poitrine, le cou ne doit pas pencher comme celui d'un sanglier; mais il doit remonter en ligne droite, comme chez le coq, et être évidé à l'endroit de la flexion. »

Le chapitre II est intitulé : « *De l'Élevage et du dressage.* » Il est des plus intéressants : d'abord, parce qu'il nous montre que, comme aujourd'hui, et comme de tout temps, la cavalerie a été et est l'arme de prédilection de l'aristocratie et des classes supérieures : « La cavalerie, en effet, se recrute dans nos villes parmi les citoyens les plus riches, ceux qui ont la plus grande part aux affaires »; et, ensuite, en ce qu'il nous apprend que les anciens regardaient le dressage comme n'étant pas du ressort du cavalier, mais comme devant être attribué à une classe spéciale et inférieure, elle-même, à la classe des « gens de cheval ». Voici, du reste, ce passage, qui fera mieux comprendre ce que nous venons de dire : « et, au lieu de dresser des poulains, il importe beaucoup plus à un jeune homme de fortifier sa santé et de s'instruire dans l'équitation, s'il sait déjà monter et s'exercer au maniement du cheval. D'autre part, il convient mieux à un vieillard de s'occuper de sa maison, de ses amis, des affaires politiques et militaires, que de passer son temps à élever des chevaux. Celui donc qui pensera comme moi donnera son poulain à dresser. Il doit en être sous ce rapport comme d'un enfant qu'on met en apprentissage; on fixera par écrit ce que le cheval doit savoir quand on le reprendra dressé. Ce sera, pour le dresseur, un programme à suivre exactement, s'il veut toucher le prix convenu. »

Cela est certes bien éloigné des principes et des habitudes de notre temps où l'on prétend, et avec juste raison, qu'il ne suffit pas de savoir se servir d'un cheval dressé, mais qu'il importe d'être en état de le former; et où l'homme qui est vraiment digne du titre de sportman, l'officier surtout, dresse, lui-même, le cheval qu'il monte, le prend jeune cheval et le mène jusqu'au bout du dressage. Son cheval est donc ce qu'il l'a fait; il a le mérite des qualités qu'il lui a données. Le vrai sportman n'est pas seulement un homme fortuné, montant avec élégance et correction un cheval, pour le dressage duquel il ne s'est donné aucune peine, mais un homme qui s'est astreint à instruire, lui-même, sa monture.

Après d'excellents conseils sur les moyens de rendre le cheval « ami de l'homme, » Xénophon traite de l'achat du cheval dressé. Tout d'abord, il parle de l'âge. Comme il se sert de l'expression *marquer*, il est permis de croire que les Grecs contrôlaient l'âge du cheval d'après l'usure de ses dents.

Les conseils qu'il donne pour le choix et l'achat du cheval de guerre, n'ont rien de suranné et resteront, sans doute, éternellement vrais.

« Quand nous avons l'intention d'acheter un cheval de campagne, il faut essayer d'abord s'il est dressé à toutes les manœuvres que la guerre exige; c'est, à savoir, de franchir les fossés, de sauter les murs, de s'élancer, de haut en bas et de bas en haut,

Trophée grec.

sur des tertres, de galoper dans les montées, dans les descentes ou sur le flanc des collines. Toutes ces épreuves montrent s'il a le corps sain et le cœur généreux. Il ne faudrait pourtant pas rejeter un cheval qui ne ferait pas tout cela dans la perfection; chez un grand nombre de chevaux, ce sont moins les moyens que l'expérience qui manque. Le montage, l'habitude, l'exercice, les amèneront à bien faire, du moment qu'ils sont bien portants et qu'ils ont du cœur. » Et il termine en disant : « ... mais les chevaux lâches qui ne vont qu'à force d'aiguillon, de même que ceux qui, par trop d'ardeur, exigent beaucoup d'attention et de caresses, occupent trop la main du cavalier et découragent dans les moments critiques. »

M. de Lancosme-Brèves, dans sa très intéressante étude intitulée : « *Guide de l'ami du cheval* », publiée en 1855, apprécie ainsi le passage qui précède :

« Ce chapitre nous prouve que cet écuyer célèbre connaissait parfaitement le cheval de guerre; et il était difficile qu'il poussât plus loin ses connaissances hippiques, étant toujours occupé à faire la guerre. Il dressait le cheval comme le ferait aujourd'hui un hardi coureur de steeple-chase, solide et bien botté, bien éperonné; avec cette différence toutefois qu'il se rendait un compte exact de l'animal qu'il avait entre les jambes, et qu'il est très rare qu'un gentleman possède de telles connaissances. »

N'oublions pas que M. de Lancosme-Brèves écrivait en 1855.

Le chapitre IV traite de l'écurie, de la nourriture et des moyens de fortifier le pied. C'est dans ce chapitre que se trouve le fameux passage, qui a été tant de fois cité, sur le moyen de fortifier la corne du cheval; nous y reviendrons en parlant de cette question qui a soulevé tant de polémiques; question qui est de savoir : si les anciens ont connu la ferrure à clous.

Ce chapitre se termine par ce passage qui prouve combien, déjà, on attachait d'importance à la bouche du cheval : « Cependant, autant il faut durcir les sabots, autant on doit chercher à rendre la bouche tendre, et on attendrit par les mêmes moyens la peau de l'homme et la bouche du cheval. »

Pour rendre la bouche du cheval fraîche et tendre, on avait l'habitude, alors, de la laver avec de l'eau tiède et de l'huile.

Au chapitre V, Xénophon décrit les devoirs du palefrenier. Ce chapitre et le suivant, qui n'en est que la suite, sont de nature, dit M. de Lancosme-Brèves, à mériter l'attention de tout homme de cheval. Il est terminé par ce curieux passage :

« Nous supprimons le lavage des jambes; cette ablution journalière est inutile; elle nuit même à la corne, tandis que l'eau conserve les crinières longues et touffues. On évitera aussi de laver le dessous du ventre : cette opération chagrine beaucoup le cheval; et, plus cette partie est propre, plus les mouches s'y portent et le gênent..... pour les jambes, il suffira de les frotter avec les mains. » Nous avons bien changé cela.

La fin du chapitre VI mérite aussi d'être citée, et pourrait servir de leçon à bon nombre de nos modernes cavaliers. Après avoir recommandé que le palefrenier sache enlever son maître à la mode persique, c'est-à-dire en lui faisant un point d'appui de ses deux mains, Xénophon ajoute :

« Ne jamais user de colère avec les chevaux est un bon précepte, une excellente habitude. La colère ne raisonne pas; elle fait souvent faire des choses dont on est forcé de se repentir. Quand un cheval s'effraye d'un objet et refuse d'en approcher, il faut lui faire comprendre qu'il n'a rien à craindre, surtout si c'est un cheval de cœur; autrement, il faut aller toucher, soi-même, ce qui lui fait ombrage, et l'y amener ensuite avec douceur. Ceux qui les y contraignent à force de coups ne font qu'augmenter leur frayeur; car les chevaux s'imaginent que la douleur qu'ils éprouvent, dans cette circonstance, leur vient de l'objet qui les effraye. »

Et la dernière phrase de ce chapitre nous apprend une curieuse habitude des cavaliers grecs :

« Quand le palefrenier, en présentant le cheval au cavalier, le fait plier de manière à rendre le lever plus facile, c'est une manière que je ne blâme nullement; je crois pourtant nécessaire de s'exercer à monter sans que le cheval baisse la croupe. »

Le chapitre VII nous indique la position à cheval préconisée par Xénophon. L'auteur ajoute ensuite comment on doit partir graduellement au galop, en passant par le pas et le trot, et nous apprend qu'il était reçu de partir au galop du pied gauche. Il explique cependant, d'une façon parfaite, ce que nous appelons galoper aux différentes mains.

Puis, il veut qu'on descende de cheval à l'endroit même où l'on a travaillé : « Afin », dit-il, « qu'à l'endroit où le cheval est contraint de travailler, il y trouve aussi le repos. »

Le chapitre VIII est relatif au saut des fossés, au galop dans les descentes et dans les montées, aux manœuvres préparatoires à la guerre. L'auteur y décrit, entre autres choses, tous les moyens que nous employons actuellement pour apprendre aux chevaux à sauter.

Dans le chapitre IX, qui traite des chevaux vicieux, et qui serait à citer tout entier, on trouve ce remarquable paragraphe :

« L'homme ne se met pas en colère quand on ne l'offense ni en paroles ni en actions;

de même on n'irrite pas un cheval fougueux si l'on évite de le chagriner. Il faut donc, tout d'abord, en le montant, avoir soin de ne pas lui causer de souffrance. Une fois à cheval, tenez-le en place plus longtemps que tout autre, et portez-le en avant par les moyens les plus doux.

« Vous commencez par les allures les plus lentes, puis, vous passez successivement au trot et au galop, sans que le cheval s'en aperçoive. Tout ordre transmis brusquement par le cavalier trouble un cheval ardent, comme tout ce qu'un homme voit, entend ou souffre contre son attente.

« Il faut savoir que tout ce qui est subit lui donne de l'inquiétude. Voulez-vous retenir un cheval ardent, qui cherche à gagner, il ne faut pas, pour l'arrêter, tirer tout d'un coup, mais user moelleusement de la bride, le ralentissant avec douceur, et non de force. Les exercices sur la ligne droite apaisent mieux les chevaux que les changements de direction répétés, et les allures modérées éteignent peu à peu l'ardeur du cheval, dont elles calment la fougue, au lieu de l'animer. Croire que des courses vives et fréquentes, où l'on fait renoncer le cheval, servent à le calmer, c'est se tromper du tout au tout : car, mené ainsi, le cheval ardent essaye de gagner de violence; et, dans sa fougue, comme l'homme colère, il peut se faire, ainsi qu'à son cavalier, des maux sans remèdes. »

Nous doutons qu'il soit possible, à notre meilleur homme de cheval moderne, de mieux parler de la manière de calmer un cheval inquiet.

Le chapitre X, qui traite du cheval de guerre, de la beauté des allures et de la mise en main, est, peut-être, le plus curieux et le plus intéressant de tout l'ouvrage. Il est impossible d'expliquer avec plus de lucidité, l'embouchure et les moindres parties de la bride, et quand Xénophon écrit : « On peut d'ailleurs corriger autant qu'on veut la dureté du mors en lâchant ou en retenant la main. » Il résume toute la théorie de la *main*.

Quant à ce qu'il dit des allures, nous ne saurions mieux faire que de citer le passage en entier :

« Si l'on veut avoir un cheval de guerre qui ait de belles allures, et qui se fasse regarder, il ne faut pas lui lever la tête en même temps qu'on l'actionne du fouet et de l'éperon : beaucoup de gens croient lui donner ainsi du brillant; mais il arrive à ces gens-là le contraire de ce qu'ils veulent. En effet, en lui relevant trop la tête, on empêche le cheval de voir devant soi, on le rend aveugle; en l'éperonnant et en le fouettant, on l'effraye au point qu'il se trouble et vous met en danger : or, c'est justement ce qui arrive aux chevaux qui se plient avec le plus de peine aux exercices du manège, et qui s'y comportent mal, au lieu de s'y distinguer. Mais, si l'on apprend à un cheval à manœuvrer à brides lâches, et à relever le cou en ramenant la tête, on lui fera faire ainsi ce qui lui plaît et ce qui le flatte. La preuve qu'il y prend plaisir, c'est que, lorsqu'il approche d'une troupe de chevaux, il relève le cou et ramène la tête avec fierté, lève les jambes avec souplesse, et porte la queue haute.

CAVALIER GREC; VERS 350 AVANT J.-C.

L. Vallet
190

« Si donc on exige de lui l'habitude qui lui donne le meilleur air, on se créera un cheval heureux de sa prestance, superbe, brillant, regardé.

. . . . . .

. . . . . .

« Il faut aussi, nous ne nous lassons pas de le dire, il faut, si le cheval a bien fait, l'en récompenser. Vous apercevez-vous qu'il se plaît dans une belle position de tête et dans un léger appui, ne faites rien qui puisse le chagriner, comme si vous vouliez en exiger quelque chose; au contraire, flattez-le, comme si vous n'aviez plus rien à lui demander.

. . . . . .

. . . . . .

« Et alors ceux qui le voient disent : Que voilà un cheval généreux, dispos, bien dressé, plein de cœur, superbe, à la fois doux et terrible à voir. Si donc il est quelqu'un qui souhaite pareil succès, que cela soit écrit pour lui. »

Le chapitre XI, traitant du cheval de parade et des moyens de le dresser, n'est ni moins remarquable ni surtout moins intéressant; il nous apprend que Xénophon et ses contemporains savaient ce que c'est que la *courbette*, et qu'ils employaient pour y arriver des moyens qui sont encore en usage.

Il nous dit tout d'abord : « Si vous voulez un cheval de parade qui s'enlève, qui ait de l'éclat, vous n'aurez pas ces avantages de toute espèce de chevaux; mais il en faut un qui réunisse une grande âme à un corps vigoureux. » Il décrit ensuite le cheval qui est particulièrement apte à ces sortes d'exercices, et indique les moyens qu'il préconise pour l'y dresser.

« Ce sera plutôt celui dont le rein est court, souple et fort,... un cheval ainsi fait pourra engager franchement les jambes de derrière sous son avant-main.

« Si, après l'avoir placé dans cette position, vous marquez un temps d'arrêt, il s'assiéra sur les jarrets, relèvera l'avant-main de manière à montrer à ceux qui lui font face, son ventre. Quand il fait ce mouvement, rendez-lui la main, et alors on verra qu'il prend, de lui-même, la plus belle pose du cheval. »

Puis il nous montre que nos *savetiers* des manèges civils et des cirques, qui ne savent dresser le cheval qu'au moyen de *ficelles* et non par la science et l'application des principes, n'ont rien inventé.

« Quelques personnes ont aussi pour méthode, afin d'apprendre ce mouvement au cheval : les unes, de toucher le dessous des genoux avec une baguette; les autres, de faire courir, à côté du cheval, un homme qui lui frappe, avec un bâton, le dessous des bras. »

Donc rien de nouveau sous le soleil : de tout temps, il y eut seulement quelques hommes habiles et savants et beaucoup de charlatans; et, hélas! les applaudissements de la foule vont bien plus souvent encourager les derniers que récompenser les premiers.

« C'est sur des chevaux prenant cette belle attitude », dit Xénophon, en terminant, « qu'on nous représente les dieux et les héros; et les hommes qui manient bien les chevaux ont je ne sais quel air de grandeur. En effet, un cheval qui se dresse est quelque chose de si beau, de si frappant, de si magnifique, qu'il fixe les regards de tous ceux qui le voient, jeunes ou vieux. On ne peut ni le quitter, ni se lasser de le considérer, quand il se montre ainsi dans tout son éclat. »

Le chapitre XII et dernier de ce remarquable ouvrage traite de l'armure du cavalier et de celle du cheval. Ce chapitre donne pleinement raison à M. Viollet-Leduc lorsqu'il prétend que les armures du cheval étaient connues des anciens; voici, en effet, le passage qui s'y rapporte :

« Comme le cavalier court le plus grand péril s'il arrive quelque chose à son cheval, il faut aussi armer le cheval d'un chanfrein, d'un poitrail et de garde-flancs; cette dernière pièce pourra couvrir en même temps les cuisses du cavalier. » Voilà qui est décisif! Malheureusement, aucune représentation complète de ces armures ne nous est parvenue; aussi est-il impossible de savoir, au juste, quelle forme elles affectaient et de quelle façon elles étaient attachées.

Passons, maintenant, au second ouvrage de Xénophon, relatif aux questions hippiques : « Ἱππαρχικός : *Du Commandant de cavalerie.* »

Il est généralement admis que ce traité a été écrit par Xénophon pour son fils Gryllus, chef de la cavalerie athénienne, et tué à Mantinée.

« Avant tout », dit le grand écrivain, « il faut sacrifier aux dieux et les supplier de ne t'inspirer que des pensées, des paroles et des actions propres à mériter, dans ton commandement, le suffrage du ciel, le tien, celui de tes amis, ainsi que l'affection de la République. »

Magnifique début, bien digne de ce grand capitaine et de cet éminent philosophe. Xénophon dit plus loin : « Les cavaliers que tu enrôles doivent être, conformément à la loi, des citoyens aisés et robustes. . . . . .
. . . . . .
Je regarde comme un bon moyen de faire voir aux jeunes gens le côté brillant de la cavalerie. » Il faut conclure de ce passage que la cavalerie athénienne était un corps de privilégiés, une élite brillante. Cette cavalerie était, du reste, fort peu nombreuse. Xénophon parle ensuite de ce que nous appellerions, aujourd'hui, les exercices en terrains variés; il veut que les cavaliers s'exercent, « dans la campagne ou ailleurs », à galoper sur toute sorte de terrains. Puis, il nous apprend que la cavalerie athénienne coûtait à l'État, environ 40 talents, soit 220,000 francs; et il termine le premier chapitre par ces lignes, qui nous fournissent de précieux renseignements sur l'origine des carrousels : « Un motif très puissant, à mon sens, pour que les phylarques(1) aient à cœur de com-

(1) Officiers sous les ordres de l'Hipparque ou Commandant de la cavalerie et qui répondaient, à peu près, à nos chefs d'escadrons.

mander chacun un escadron bien équipé, c'est d'avoir des éclaireurs très élégamment armés, de les obliger fréquemment à lancer le javelot et de leur en donner, toi-même, l'exemple, après être devenu fort à cet exercice. Si, en outre, on pouvait proposer aux tribus des prix pour tous les exercices de cavalerie qui sont offerts en spectacle, ce serait, je crois, un merveilleux stimulant à l'émulation des Athéniens : témoin ce qui se fait pour les chœurs, où, pour de faibles prix, on se donne tant de mal, on fait tant de dépenses. Seulement, il faut, en pareil cas, avoir des juges dont les vainqueurs puissent être fiers. »

Le chapitre II : « *De l'Ordonnance des escadrons* », commence ainsi : « Quand tes cavaliers seront ainsi exercés, il faudra qu'ils sachent se ranger dans un certain ordre, qui rendra plus pompeuses les fêtes des dieux, plus belles les évolutions de ta troupe, plus glorieux ses combats, s'il y a lieu; plus faciles et moins confuses, les marches sur les routes et à travers les passages difficiles. »

« Le chef », ajoute-t-il, « doit être, sous tous les rapports, un homme propre à la place qu'il occupe. Vaillant, s'il s'agit de charger l'ennemi, ses ordres communiquent son feu au premier rang; et, s'il faut battre en retraite, sa prudence le met mieux à même de sauver ses compagnons d'armes. »

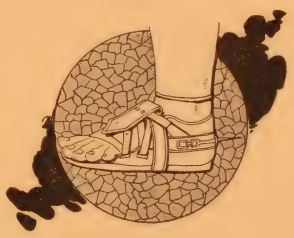

Éperon de cavalier grec.

Au chapitre III : « *Des Évolutions appropriées aux jours de fête et aux exercices de l'hippodrome* », Xénophon décrit toutes les évolutions qui se faisaient à l'Académie, au Lycée, à Phalère ou dans l'hippodrome, et qui devaient présenter un magnifique spectacle, sous le beau ciel bleu de la Grèce.

Le chapitre IV traite des marches à la guerre, et nous apprend que ces marches se faisaient partie à cheval et partie à pied, les escadrons mettant pied à terre, tour à tour, pour soulager les chevaux et aussi les hommes, dont les jambes pendantes devaient singulièrement se fatiguer.

Il recommande d'envoyer des éclaireurs, absolument comme nous le faisons de nos jours au *service en campagne :* « Toutefois, quand vous quittez les grands chemins, pour entrer dans des pas difficiles, il sera fort utile, en pays ennemi ou ami, d'envoyer des éclaireurs en avant de chaque escadron; s'ils rencontrent des bois, ils y pénétreront et indiqueront aux cavaliers les manœuvres à faire pour que des files entières ne s'égarent pas. Si l'on marche à proximité d'un danger, un chef prudent enverra éclaireurs sur éclaireurs pour reconnaître les positions de l'ennemi..... Presque tout le monde sait cela, et pourtant il en est peu qui veuillent prendre cette peine. IL CONVIENT QUE LE COMMANDANT, DURANT LA PAIX, ÉTUDIE, LUI-MÊME, NON SEULEMENT le pays ennemi, mais LE SIEN MÊME... »

Il n'est vraiment pas possible de dire mieux, en moins de phrases, et nous n'avons décidément pas inventé grand'chose.

Au chapitre V : « *Des Moyens de surprendre l'ennemi* », Xénophon dit, entre autres : « Mais c'est au commandant à connaître les points sur lesquels l'infanterie est supérieure à la cavalerie et la cavalerie à l'infanterie. Il faut avoir encore l'adresse de faire paraître nombreux un petit corps de cavalerie, ou petite une troupe nombreuse; d'avoir l'air présent quand on est absent, ou absent quand on est présent; de savoir non seulement surprendre les secrets de l'ennemi, mais surprendre ses cavaliers mêmes, pour leur faire charger l'ennemi à l'improviste. »

Il faudrait tout citer dans cet admirable traité, où nous ne voyons pas grand'chose qui ne puisse être mis à profit par l'officier de cavalerie moderne.

« En conséquence », dit-il plus loin, « ou bien il ne faut pas se mêler de commander, ou bien, indépendamment des autres dispositions, il faut demander aux dieux le savoir-faire, et inventer à votre tour. »

Le chapitre VI nous parle des moyens de se concilier l'affection sans compromettre l'autorité, et peut se résumer dans la phrase remarquable qui en termine le dernier paragraphe.

« On n'aura pas de mépris pour lui, quand on verra, pour tout dire en un mot, que, quoi que ce soit qu'il ordonne, il le fait mieux que les soldats. Ainsi, à commencer par monter à cheval, il est bon de savoir faire tous les exercices de l'équitation, afin qu'ils voient leur chef franchir hardiment les fossés, sauter par-dessus des murs, descendre au galop d'une hauteur et lancer adroitement le javelot. »

Le chapitre VII : « *De ce que doit être le commandant des Athéniens dans les circonstances actuelles* », est, comme son titre l'indique, consacré aux questions du temps et ne contient rien qui nous puisse intéresser.

Mais le chapitre VIII : « *Des Avantages de l'équitation* », rentre absolument dans notre sujet et commence par cette phrase qui contient une vérité trop souvent méconnue : « Pour parvenir, en toute sûreté, à faire du mal à une armée beaucoup plus nombreuse, il faut évidemment avoir sur elle une supériorité qui vous fasse paraître forts en équitation militaire et les ennemis des novices. »

Nous y trouvons encore cette phrase qui montre bien l'enthousiasme du cavalier fervent et convaincu. En effet, après avoir dit que les exercices gymniques ne se font qu'avec beaucoup de peine et de sueur, Xénophon ajoute : «... L'équitation est presque un plaisir. On souhaite quelquefois d'avoir des ailes : il n'est rien qui s'en rapproche davantage. »

Bien d'autres emprunts mériteraient d'être faits au remarquable ouvrage de Xénophon, mais il faut savoir se borner, même quand on puise dans des chefs-d'œuvre.

Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire ici tout *le Commandant de cavalerie*, nous ne saurions trop engager les officiers de cavalerie, les simples cavaliers même, à en faire la lecture complète. Ils en tireront, non sans quelque surprise, pen-

sons-nous, cette impression que quantité de choses qu'on leur fait exécuter tous les jours, en vertu de telle ou telle ordonnance, datée de 1833, de 1876 ou de 1890, remontent, en réalité, à un respectable nombre d'années. Ils trouveront aussi, dans ce traité, outre des pages d'une admirable élévation de sentiments, des conseils qui les frapperont d'autant plus qu'ils s'attendaient moins à les y rencontrer.

Une histoire de l'équitation serait incomplète, si l'on y passait sous silence le nom d'Alexandre, qui fut un écuyer consommé, avant de se révéler grand homme de guerre.

Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à Plutarque le récit des moyens auxquels il eut recours pour dompter Bucéphale, le noble animal qui partagea si longtemps les fatigues et les dangers du vainqueur de Darius :

« Philonicus le Thessalien amena un jour à Philippe un cheval, nommé Bucéphale, qu'il voulait vendre treize talents. On descendit dans la plaine, pour essayer le cheval; mais on le trouva difficile, et complètement rebours : il ne souffrait pas que personne le montât; il ne pouvait supporter la voix d'aucun des écuyers de Philippe, et il se cabrait contre tous ceux qui voulaient l'approcher. Philippe, mécontent, ordonna qu'on le remmenât, persuadé qu'on ne tirerait rien d'une bête si sauvage, et qu'on ne la saurait dompter. « Quel cheval ils perdent là! » s'écrie Alexandre, qui était présent; « et c'est par inexpérience et timidité qu'ils n'en ont pu venir à bout. » Philippe, qui l'entendait, ne dit rien d'abord; mais Alexandre ayant répété plusieurs fois la même chose, et ayant témoigné le chagrin qu'il éprouvait : « Tu blâmes des gens plus âgés que toi », dit enfin le père, « comme si tu étais plus habile qu'eux, et que tu fusses plus capable de dompter un cheval. — Sans doute », reprit Alexandre, « je viendrais mieux qu'un autre à bout de celui-ci. — Mais, si tu échoues, quelle peine porteras-tu pour ta présomption? — Eh bien! » dit Alexandre, « je payerai le prix du cheval. » Cette réponse fit rire tout le monde; et Philippe convint avec son fils que celui qui perdrait payerait les treize talents.

Bride grecque.

« Alexandre s'approche du cheval, prend les rênes, et lui tourne la tête en face du soleil, ayant observé apparemment que Bucéphale était effarouché par son ombre, qui tombait devant lui et qui suivait tous ses mouvements. Tant qu'il le vit souffler de colère, il le flatta doucement de la voix et de la main; ensuite, laissant couler son manteau à terre, il s'élance d'un saut léger, et il l'enfourche en maître. D'abord il se contente de lui tenir la tête haute, sans le frapper ni le harceler; mais, sitôt qu'il s'aperçoit que le cheval a rabattu de ses menaces, et qu'il ne demande plus qu'à courir, alors il baisse la main, et il le lâche à toute bride, en lui parlant d'une voix plus rude, et en le frappant du talon. Philippe et tous les assistants regardaient d'abord avec une inquiétude mortelle, et dans un profond silence; mais, quand Alexandre tourna bride, sans embarras,

et qu'il revint la tête haute et tout fier de son exploit, tous les assistants le couvrirent de leurs applaudissements. Quant au père, il en versa, dit-on, des larmes de joie; et, lorsque Alexandre fut descendu de cheval, il le baisa au front : « O mon fils! » dit-il, « cherche un royaume qui soit digne de toi! La Macédoine n'est pas à ta mesure! » (*Vie d'Alexandre*, traduction E. Talbot.)

Les victoires d'Alexandre, sur les Perses, furent surtout dues à la valeur et à la solidité de son infanterie, la fameuse phalange macédonienne, formée de quatre gros bataillons, séparés, les uns des autres, par des intervalles de très peu d'étendue, phalange contre laquelle vinrent se briser les efforts de l'innombrable cavalerie de son adversaire.

Cependant, si l'infanterie fut, pour Alexandre, le principal facteur de la victoire, sa cavalerie eut aussi une part considérable dans le succès de son aventureuse expédition. A plusieurs reprises, elle mit en fuite les masses de la cavalerie des Perses, et enfonça les lignes épaisses de leur infanterie.

Tout d'abord, la cavalerie macédonienne se distingua au passage du Granique. A la bataille d'Issus, ses charges vigoureuses, contre l'aile gauche des Perses, contribuèrent beaucoup à assurer la victoire aux Macédoniens. A Arbelles, la cavalerie d'Alexandre chargea en colonnes, se précipita dans les intervalles de la ligne d'infanterie des Perses, la fit plier, la rompit et la tailla en pièces.

Dans l'armée macédonienne, de même, du reste, que dans les autres armées grecques, le peu d'intervalle laissé entre les différentes parties de la phalange ne permettait pas le mélange des armes; la cavalerie était disposée sur les flancs de la ligne de bataille.

La principale formation de combat, en usage dans la cavalerie grecque, était la formation en carré long.

On disposait aussi la cavalerie en triangle et en losange. Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, fut, dit-on, l'inventeur d'une formation en coin, qui présentait plus d'avantage que le losange.

Le carré long, que nous venons de mentionner, était ordinairement formé de soixante-quatre combattants, rangés sur seize de front et quatre de profondeur, ou bien, sur huit de front et huit de profondeur, etc.

L'ensemble de la cavalerie de la phalange portait le nom d'*Épitagme*. Son effectif égalait le quart de celui de la phalange, soit 4,096 combattants.

L'*Épitagme* se divisait en deux *Télos* forts chacun de 2,048 hommes; le *Télos*, en deux *Épiporchies* comptant 1,024 cavaliers, etc.

Voici quel était, d'après le colonel Carrion-Nisas, l'armement des cavaliers grecs :

« Les cavaliers combattant en troupe portaient pour armes défensives un casque, qui descendait jusqu'au milieu du visage. Il parait ainsi les traits qui tombaient en parabole, et ne gênait pas le combattant, qui n'avait guère à regarder que du haut en bas. Le cavalier portait au bras gauche une sorte de petit bouclier élastique de forme ronde; le bras droit était garni de brassards de cuir avec des plaques d'airain; cette défense se

répétait sur les cuisses; ils avaient, comme nous, des bottes de cuir armées d'éperons.

« Leur arme offensive était la lance, la petite épée pour le besoin et comme secours, et quelquefois la javeline.

« Il y avait aussi des archers à cheval, mais ils ne combattaient pas en troupe. Les cavaliers et les soldats ainsi isolés étaient armés fort diversement. » — (*Histoire générale de l'art militaire.*)

Peinture de vase grec. Collection du chevalier Coghill.

CHAPITRE IV

LA FERRURE.

Nous avons parlé, un peu plus haut, des polémiques relatives à la ferrure à clous, dans l'antiquité.

On a, en effet, beaucoup discuté sur le vers d'Homère qui suit :

« Ὣς εἰπὼν ὑπ' ὄχεσφι τιτύσκετο χαλκόποδ' ἵππω »
(vers 45 du chant VIII de l'*Iliade*),

où Homère, décrivant le char de Jupiter, dit qu'il attela ses chevaux aux pieds d'airain.

« Qu'a voulu dire le poète en donnant aux chevaux chargés de traîner sûrement et rapidement les divinités de l'Olympe, cette qualification de pieds d'airain? Pour nous, le sens n'en peut être douteux; il a voulu indiquer la nature du sabot du cheval, aussi dur que l'airain, et, en même temps, le bruit que fait la corne du pied du même animal lorsqu'il frappe le sol en galopant. Dans la bouche du poète, le mot aux pieds d'airain doit avoir la même signification que dans les vers de Virgile tirés des Géorgiques :

« Cavatque
Tellurem, et solido graviter sonat ungula cornu... »
(*Georg.* lib. III.)
« Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum. »
(*Georg.* lib. I.)

« Ne savons-nous pas, en outre, que plusieurs poètes latins : Virgile, Ovide, Ausone, ont donné des pieds d'airain à d'autres animaux, au bœuf et au cerf notamment.

« Fixerit æripedem cervam licet... » (Virgile.)
« Narrat et æripedes Martis arasse boves. » (Ovide.)
« Vincunt æripedes ter terno Nestore cervi. » (Ausone.)

« Aucun de ces animaux n'a jamais été ferré.

« Pourquoi s'étonner de ces épithètes, lorsque nous voyons Homère donner une voix d'airain au bouillant Achille, et Virgile parler d'une voix de fer ? *ferrea vox.*

« En discutant, en son lieu et place, le passage du commentaire d'Eustathe sur un autre vers d'Homère, nous verrons qu'à l'époque où ce commentateur vivait, la ferrure étant généralement connue, en Orient comme en Occident, il était naturel qu'il commît un anachronisme. Henri Estienne en a fait autant, plus tard. Tous deux ressemblent aux peintres du moyen âge, qui placent des canons à la suite de l'armée d'Alexandre.

« Les modernes emploient, eux-mêmes, assez souvent, une métaphore semblable à celle des poètes grecs ou latins; ils n'hésitent pas à dire : un siècle d'airain, un front d'airain, un cœur d'airain. Ne disons-nous pas couramment : un bras de fer, une main de fer, une santé de fer. Homère, dans le vers qui a donné lieu au commentaire d'Eustathe, emploie une métaphore plus hardie encore : il dit que les chevaux d'Agamemnon déchiraient le sol, χαλκῷ δηϊόωντες, ce que les traductions latines rendent assez improprement par *ære invadentes*. Nous allons voir bientôt qu'Eustathe a donné au mot χαλκῷ la valeur de fer à cheval, tandis qu'il a négligé d'observer qu'Homère, pas plus qu'aucun autre poète grec, n'a emprunté aux étincelles que les fers de chevaux engendrent sous leurs pas rapides, des images semblables à celles que nos poètes modernes ont si souvent prodiguées, tandis que les rênes ou le mors leur en ont abondamment fourni.

Fer saxon. *Fer germain.* *Fer du moyen âge.*

« Mais, en supposant, contre toute vraisemblance, que l'épithète homérique pût signifier chevaux aux pieds d'airain (c'est-à-dire ferrés d'airain), on serait porté à remarquer qu'aucune invention humaine, d'une utilité générale, ne paraît avoir disparu depuis le moment où elle a commencé, cette utilité étant restée la même. Si quelques procédés artistiques ont fini par être négligés, et même par être abandonnés entièrement, dans la suite des temps, à cause de l'oubli volontaire des arts dans lesquels ces procédés étaient appliqués, il paraîtrait au moins singulier que la ferrure, pratiquée à l'époque homérique, eût cessé de l'être, précisément au fur et à mesure que l'usage du cheval se répandait, et que la nécessité de cette ferrure devait être reconnue indispensable. Est-il permis d'admettre qu'on ait tout d'un coup cessé de ferrer les chevaux, à ce point qu'aucun écrivain grec postérieur à Homère n'en ait soufflé mot, qu'aucun monument de l'art n'ait représenté, avec les stigmates de la ferrure, un animal si souvent figuré avec toutes les parties de son harnachement, même dans des monuments d'une importance secondaire et d'une assez petite dimension? Et ce qui démontre, d'une manière incontes-

table, que l'invention de la ferrure ne peut remonter à l'antiquité grecque la plus reculée, c'est le silence complet de Xénophon à cet égard.

« En plaçant, suivant l'opinion la plus généralement adoptée, et que je ne veux pas discuter ici, l'époque où l'auteur des poésies homériques a vécu, vers l'an 1000 avant notre ère, et l'exil de Xénophon, qui, comme tout le monde le sait, est antérieur à la composition de la plupart de ses ouvrages, vers l'an 393, nous voyons que plus de 600 ans séparent la rédaction de l'*Iliade* de l'époque où Xénophon a écrit ses deux traités.

« Certes, si l'art de ferrer les chevaux eût été connu des Grecs, Xénophon en aurait parlé, il en eût montré les avantages et, en même temps, les inconvénients. Dans tous les livres écrits par les modernes, et qui concernent le cheval, aucun d'eux n'a passé sous silence la ferrure, qui est de la plus grande importance pour l'animal, dont elle sert à protéger le pied, pour l'animal dont la vitesse et la solidité intéressent tant celui qui le monte. Mal faite, la ferrure rend le cheval inhabile à la marche; elle va jusqu'à déformer le pied, dont la corne nue et non entamée par les clous d'une armature métallique quelconque, aurait beaucoup mieux supporté la fatigue, les mauvais chemins, l'humidité, la neige; enfin, elle rend cet animal impropre au service qu'on lui demande habituellement; et, dès lors, comment supposer, un seul instant, que Xénophon eût gardé le silence à ce sujet, si l'usage de la ferrure eût été connu de son temps, ou même seulement pratiqué dans certaines circonstances? Or, dans les deux traités en question, nulle part il n'est parlé de la ferrure, et cependant, comme cela était naturel, l'auteur appelle, à plusieurs reprises, l'attention de ses lecteurs sur l'importance du pied du cheval. Et lorsque, en tête de son traité περὶ Ἱππικῆς, il cite Simon, dont l'*Hipposcopique* paraît avoir joui d'une grande estime chez les Grecs, il n'oublie pas de rappeler que ce vétérinaire assure qu'on reconnaît, au besoin, la bonté du pied à la dureté de la corne : « En quoi, » dit Xénophon, « il a parfaitement raison, car le sabot creux résonne sur le sol comme une cymbale. » Ὥσπερ γὰρ κύμβαλον ψοφεῖ πρὸς τῷ δαπέδῳ ἡ κοίλη ὁπλή. Nous retrouvons ici le pied d'airain des poésies d'Homère.

Fer gaulois. *Fer celtique.* *Fer gallo-romain.*

« Mais Xénophon avait une occasion toute naturelle pour parler de la ferrure des chevaux si, à son époque, elle avait été connue et pratiquée; comme auteur de l'expédition du jeune Cyrus, où la cavalerie grecque a joué un rôle important, et durant laquelle, comme nous l'avons dit plus haut, il commandait, lui-même, un corps de cette armée : or il a gardé à cet égard un silence complet. Néanmoins, il n'a pas oublié de mentionner

que les soldats grecs dont les pieds avaient été à moitié gelés, pour remplacer les souliers qui leur manquaient, se mirent aux pieds des καρβάτινοι, faits de cuir de bœuf. (Xénophon, *Anabase*, liv. IV, chap. v.) Aristote, de son côté, nous apprend que ce mot désignait, chez les Grecs, les chaussures des chameaux dont les pieds étaient devenus douloureux à la suite d'une longue marche. Le dessous du pied du chameau est charnu, ainsi que celui de l'ours. C'est par cette raison que, lorsqu'on mène des chameaux à la suite d'une armée, et que la fatigue de la marche leur a rendu le pied malade, on l'enveloppe d'une chaussure. (Aristote, *De animalibus historiæ*, lib. II, cap. II.)

« De nos jours, quelques nations chaussent leurs chevaux de la même manière, les Japonais notamment. (Kaempfer, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon*, t. II, liv. V, page 117.) « Les chevaux portent des espèces de souliers faits de paille cordonnée, auxquels on attache de longues cordes, aussi de paille, pour les attacher aux pieds des chevaux, à la place de nos fers d'Europe, dont on ne se sert pas dans ce pays. »

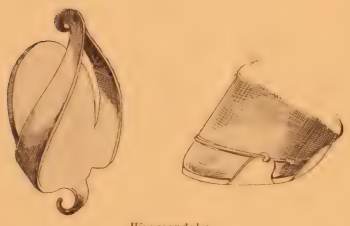

Hipposandales.

« Il arrive assez souvent que les traducteurs latins des écrivains grecs, dont les yeux sont habitués à voir des chevaux ferrés, ne sachant comment rendre certaines expressions, traduisent ces expressions, qui désignent des espèces de chaussures en usage, notamment pour les bêtes de somme, par des mots latins qu'ils considèrent comme équivalant aux mots grecs, ce qui a grandement contribué à jeter de l'obscurité sur la question. Mais ce qui est plus décisif en faveur de la thèse que nous soutenons, c'est que Pollux, précepteur de l'empereur Commode, qui écrivait au deuxième siècle de notre ère, en énumérant les parties du harnais du cheval : le mors, χαλινός; la muselière, κημός, et toutes ses parties; les annelets, ψέλλιον; les brides, ἡνίαι; les anneaux, δακτύλιον; le licou, φορβεία, et toutes les variétés de mors; la têtière, κορυφαία; la housse, ἔποχον, ἐφίππιον; la musette, σωρακίος; etc., ne mentionne nulle part les fers à cheval; les Grecs ne les connaissaient donc pas au deuxième siècle de notre ère. Si tous les écrivains que nous avons consultés à ce sujet, gardent un silence complet sur cette utile invention, ils sont loin d'être muets à l'égard de chaussures à peu près semblables aux semelles faites de cuir que portaient les hommes de la cavalerie, auxquelles les Grecs donnaient le nom d'ἐμβάται. Ces ἐμβάται étaient sans doute des espèces de guêtres, portées par les cavaliers, et qui servaient tout à la fois de défense et de chaussure à la jambe des soldats. Apsyrtus, vétérinaire des armées romaines en Orient, sous le règne de Constantin, parle assez longuement des maux occasionnés par les défenses des pieds du cheval et par les ligatures de ces défenses.

« Dans tous les cas, rien n'empêche d'admettre que, si la ferrure proprement dite n'a pas été pratiquée par les Romains, ils aient fait usage de soles, de chaussures en cuir ou en paille, auxquelles les Grecs avaient recours, et que les Romains aient chaussé leurs bêtes de somme ou même les chevaux malades de *soleæ ferreæ*, semblables à celles qui ont été retrouvées, dans le sein de la terre, en nombre assez réduit, au surplus, et, jusqu'à présent, presque exclusivement sur le sol de la France et de l'Allemagne.

« Je donne, ici, quelques spécimens des fers antiques qui ont figuré à une récente exposition de ferrure, à Londres, et je laisse scrupuleusement la désignation qui leur a été donnée à cette exposition. Du reste, le seul fer romain qui porte des marques de clous me semble de structure bizarre, et j'avoue ne pas comprendre comment il pouvait être cloué, le clou du milieu venant se placer ainsi à l'endroit de la *fourchette*. Je ne le donne donc qu'à titre de curiosité.

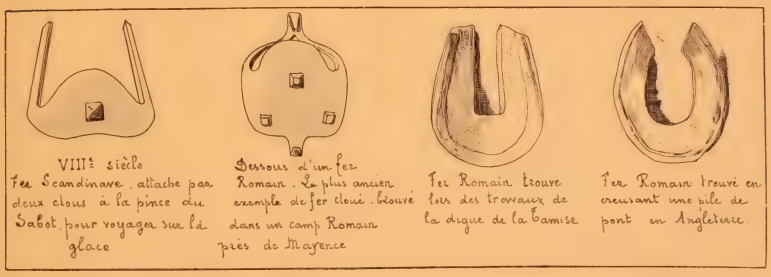

« Mais, si ce n'est ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ainsi que nous le prétendons dans l'état actuel de la science archéologique, que l'art de la ferrure a été inventé, ne devient-il pas permis d'en attribuer l'invention aux populations barbares qui envahirent l'empire romain dans les premiers siècles de l'ère chrétienne? Ne peut-on regarder comme ayant été fabriqués par elles les fers à clous qui ont été retrouvés, en assez grand nombre, dans plusieurs parties de la Gaule et de la Germanie, confondus, à ce qu'on assure, avec les *soleæ ferreæ* employées, quoique rarement, et sans doute tardivement, pour les bêtes de somme, à l'époque impériale, et dont il est quelquefois question dans les écrivains latins? Ces populations barbares, dont la cavalerie a été fréquemment au service des Romains, avaient dû, de très bonne heure, reconnaître la nécessité de la ferrure, parce qu'elles habitaient un sol naturellement fangeux, très souvent et, surtout, très longtemps recouvert par la glace ou la neige.

« Les Grecs, les Latins ont chaussé leurs bœufs, leurs chevaux, leurs ânes, leurs mules, témoin le muletier de Vespasien; ils ne les ont jamais ferrés comme nous le faisons maintenant. Tout au plus ont-ils employé, surtout en cas de maladie, les *soleæ ferreæ*

de nos collections publiques que certains antiquaires décrivent et figurent comme des fers de chevaux romains; ils ne les ont pas attachés et fixés au moyen de clous, ils n'ont jamais eu de maréchaux ferrants (ceux-ci eussent été aussi nécessaires à l'époque romaine que de nos jours); et, rien ne s'oppose à ce que les anciens aient reçu les armatures en fer dont ils se sont servis, des nations barbares auxquelles ils empruntaient une nombreuse cavalerie. S'ils ne leur ont pas emprunté plus tôt les fers proprement dits, c'est très probablement qu'ils n'en reconnaissaient pas bien l'utilité. Quant à nous, jusqu'à preuve du contraire, nous n'hésitons pas à regarder les fers de chevaux semblables à ceux que nous employons, ou qui, du moins, n'en diffèrent pas sensiblement, qui ont été découverts à une plus ou moins grande profondeur sur divers points de l'Europe, comme étant d'origine celtique.

« Cependant, il n'est pas facile de déterminer, avec quelque vraisemblance, à quelle population barbare le cheval, qui n'existe plus à l'état sauvage, si ce n'est peut-être sur le plateau de l'Asie centrale, a dû ce stigmate ineffaçable de la domesticité, cette ferrure qui est pour lui la cause de tant de souffrances. Les nations scythiques, qui buvaient le lait de leurs juments, qui ont imaginé de châtrer les chevaux mâles pour les rendre plus dociles, pratique que les Romains ont adoptée, ont peut-être été les premières à reconnaître la nécessité de ferrer ces animaux, très nombreux chez elles. Rien n'empêcherait alors de penser qu'elles ont fabriqué les fers à clous, qui n'ont été, nulle part, rencontrés en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe, surtout depuis une cinquantaine d'années. »

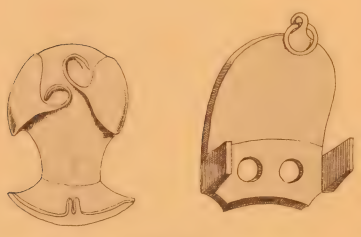

Soleæ ferreæ.

Nous avons cité, presque en entier, dans les pages qui précèdent, une très curieuse brochure de M. Pol Nicard, publiée en novembre 1866, et insérée dans le XXIXe volume des Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France, parce que cette question de la ferrure est une de celles qui intéressent le plus vivement les gens de cheval.

Le capitaine Picard, dans son livre si intéressant sur les origines de l'école de cavalerie, consacre, lui aussi, plusieurs pages à cette matière.

«... Avant l'ère chrétienne, la ferrure à clous était certainement en usage en Gaule, en Bretagne, en Germanie. . . . . .

. . . . . .

« Il résulte de ce qui précède que la ferrure à clous était pratiquée bien avant la conquête de la Gaule; à cette époque, il existait déjà plusieurs espèces de fers à cheval et, conséquemment, plusieurs centres de fabrication. Il est donc permis de croire que, si

les Celtes n'en sont pas les inventeurs, c'est par eux, du moins, qu'elle s'est répandue en Occident. »

M. Rossignol prétend que les fameux mystères de Samothrace n'étaient autres que ceux de la métallurgie. Il pense également que, parmi les trois classes dont était composée la hiérarchie druidique, c'était à la deuxième classe, celle des Ovates, qu'étaient réservées les fonctions industrielles.

Quoi qu'il en soit, il semble que c'est à peu près au moment où les étriers ont été, si ce n'est inventés, du moins généralement employés, que la ferrure paraît avoir été adoptée par toutes les nations qui se servaient du cheval pour les usages de la paix et pour ceux de la guerre.

L'invention de la selle, au contraire, invention qui remonte à une haute antiquité, mais que les Romains furent assez lents à adopter, eux-mêmes, aurait dû conduire beau-

coup plus tôt à l'invention des étriers. Quant aux Grecs, il paraît certain qu'ils n'ont jamais employé la selle.

Théodose, dans un rescrit de l'année 385 (*Codex Theodosianus*, lib. VIII, tit. V, 47), détermine le poids de la selle et ne veut pas qu'elle dépasse 60 livres.

« Et quoniam veredorum quoque cura pari ratione tractanda est, sexaginta libras sella cum frenis, trigenta quinque vero averta non transeat. »

Au livre VI, VI, 4, Végèce dit que c'est de la Perse qu'on tirait les meilleurs chevaux de selle. C'est également en Perse que l'usage des housses paraît avoir pris naissance.

Quant à l'usage commun des étriers, il ne nous paraît pas plus ancien que celui de la ferrure. Les mots latins : *stapes*, *staffa*, *stapia*, *staphium* employés au moyen âge pour désigner les étriers, paraissent dériver du mot simple allemand *stapf*, *staf*. La première mention qui soit faite des étriers se trouve dans un ouvrage du septième siècle, attribué à l'empereur Maurice et intitulé : « *Art militaire* » : « Μὴ ἔχειν εις τας σέλας σκαλας σιδηρὰς δύο, etc... »

Nous mentionnerons ici quelques témoignages historiques, invoqués par les archéologues, pour déterminer l'époque où la ferrure à clous devint d'un usage général en Europe. Lorsque Boniface III, le Pieux, marquis de Toscane, alla, en 1038, au devant-de

Béatrix, sa fiancée, nièce de la grande comtesse Mathilde, devenue si célèbre pour avoir constitué, en partie, le patrimoine de Saint-Pierre, il marchait accompagné d'un cortège aussi brillant que magnifique; ses chevaux, au lieu de porter des fers semblables aux nôtres, sous le rapport de la matière, étaient chaussés d'argent. C'est, en effet, ce que nous apprend Donizone, qui a écrit, en vers latins, la vie de la grande comtesse; et les fers d'argent de la monture du fiancé de Béatrix devaient appartenir à celui qui les ramasserait sur la route suivie par le cortège. Si l'on en croit le Père Daniel, en France, au neuvième siècle, on ne ferrait les chevaux que pendant la gelée. Parlant de la cavalerie de Louis le Débonnaire, il dit que la gelée, qui avait suivi les pluies de l'automne, avait gâté les pieds de la plupart des chevaux, qu'on ne pouvait faire ferrer dans un pays devenu tout à coup hostile, au moment où l'on s'y attendait le moins.

Les écrivains anglais attribuent à Guillaume le Conquérant l'introduction de la ferrure en Angleterre. Nous trouvons, au tome III de l'*Archeologia Britannica*, que Guillaume avait donné à Simon Saint-Liz, un de ses compagnons, la ville de Northampton et le comté de Falkley, estimés 4 livres sterling de rente, à charge de fournir de fers les chevaux du prince.

Henri de Ferres, ou Ferrers, qui accompagnait Guillaume, devait, très probablement, son nom à sa profession de maréchal-ferrant, ou à ce qu'il dirigeait les maréchaux. Du reste, l'auteur du traité : « *Discovery of errors in the catalogue of nobility* » (Londres, 1619) donne comme armoiries à la famille des Ferrers, six fers à cheval; et, Bracy-Clarke rapporte que, dans le comté de Rutland, le plus petit de l'Angleterre, lieu de résidence de la famille des Ferrers, il a existé longtemps un usage assez singulier. Lorsqu'un noble, à cheval, traversait la capitale du comté, on lui confisquait un des fers de son cheval, à moins qu'il n'aimât mieux payer une légère redevance. Le fer détaché du pied de l'animal, ou tout autre fer admis à le remplacer, était cloué aux portes du château des Ferrers, et le nom du propriétaire inscrit à côté. Il en résulta qu'au bout d'un certain nombre d'années, ces portes furent couvertes de fers, dont quelques-uns étaient très grands et quelques autres, dorés.

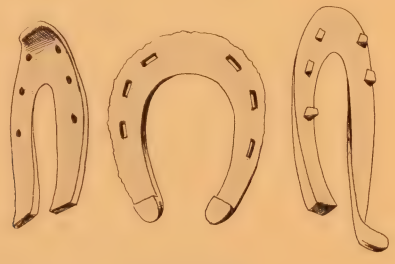

Fers du moyen âge.

CHAPITRE V

LES ROMAINS.

Les Romains ne nous ont laissé aucun traité technique sur l'équitation. Nous ne possédons donc pas, pour apprécier ce qu'était l'équitation chez eux, des renseignements aussi exacts que ceux que nous fournit Xénophon, en ce qui concerne les Grecs. L'équitation n'était cependant pas dédaignée à Rome; elle y fut même en honneur, dès les temps les plus reculés, et parmi les hautes classes de la société. L'existence des *chevaliers*, en effet, remonte à l'origine de Rome.

Les premiers *chevaliers* romains formaient la cavalerie de l'armée. On les désignait par les noms de *Celeres*, *Fleximenes*, *Trossuli*.

Plus tard, il cessa d'en être de même; les chevaliers ne se confondirent plus avec les cavaliers des légions, ils formèrent une classe dans l'État, l'ordre équestre, qui était la haute bourgeoisie du temps. Ils recherchaient surtout les fonctions financières et judiciaires. Quant aux cavaliers, ils furent recrutés de la même façon que les fantassins des légions.

A l'époque royale, les rois désignaient, eux-mêmes, ceux qui devaient servir dans la cavalerie. L'État leur fournissait un cheval, et la nourriture de ce cheval.

Sous la République, ce sont les censeurs qui choisissent les cavaliers parmi les jeunes gens possédant le *census equestris* (1). Ils désignent ceux qui, par leurs bonnes mœurs et leur naissance honorable, sont dignes de figurer sur les rôles de la cavalerie.

(1) Sous l'empire, le *census equestris* s'éleva jusqu'à 400,000 sesterces.

Ce sont encore les censeurs qui veillent à ce qu'une rigoureuse discipline maintienne cette troupe d'élite en bon état. Chaque année, donc, ils passent une revue de la cavalerie. Ils procèdent, à cette revue, à peu près de la même façon, et à la même époque que les inspecteurs généraux et les intendants, chez nous.

Le 15 juillet, ces magistrats se rendent sur la place publique, prennent place à leur tribunal, et font défiler devant eux, un à un, et à l'appel de leur nom, tous les chevaliers. Chaque homme est à pied, et tient son cheval par la bride.

Si quelqu'un a une accusation à formuler contre un chevalier, il sort de la foule, et énonce ses griefs. Le chevalier est-il convaincu d'un manquement de quelque importance, le censeur prononce sa dégradation, par cette sentence, qui le prive de son cheval : « *Redde equum.* » Noté d'infamie, le coupable est, désormais, indigne de servir dans la cavalerie. Si, au contraire, l'accusé est reconnu innocent, le magistrat lui ordonne de passer outre, avec son cheval : « *Traduc equum.* »

Les censeurs se montraient très rigoureux, très sévères dans cet examen; ils ne laissaient passer aucune faute grave, sans la frapper, et punissaient, même, la négligence et le manque de soins. Nous citerons, à ce propos, une anecdote empruntée à Aulu-Gelle : « Scipion Nasica et Marcus Pompilius étant censeurs, et passant l'inspection annuelle, virent un cavalier, brillant d'embonpoint, et avec toutes les apparences de la bonne santé, présentant son cheval maigre, mal pansé et en mauvais état. « Pourquoi », lui dirent-ils, « es-tu en meilleur état que ton cheval? — C'est », répondit-il, « que mon valet panse mon cheval, et que je me panse moi-même. » La plaisanterie ne fut pas goûtée, et les censeurs retirèrent son cheval à cet indigne chevalier. Mais, les jugements rendus par les censeurs, en ces matières, n'étaient pas toujours dictés par l'équité; parfois, ces magistrats abusaient de leur pouvoir pour frapper injustement ceux contre qui ils avaient quelque motif d'animosité. Parmi les anecdotes rapportant des faits de ce genre, nous citerons la suivante : « Maintenant, faisons paraître deux grands hommes, marchant, comme attachés au même joug, dans la carrière des vertus et des honneurs, et néanmoins divisés entre eux par le sentiment d'une âpre rivalité. Avec quelle rigueur Claudius Néron et Livius Salinator, ces deux fermes soutiens de la patrie pendant la seconde guerre punique, n'exercèrent-ils pas ensemble la censure! Ils passaient en revue les centuries des chevaliers, dont leur âge et leur forte constitution leur permettaient encore de faire partie. Quand le tour de la tribu Pollia fut venu, le crieur, apercevant sur la liste le nom de Salinator, s'arrêta, incertain s'il devait l'appeler. Néron comprit son embarras; non seulement il fit appeler son collègue; il lui commanda encore de vendre son cheval, pour avoir été condamné par un jugement du peuple. Salinator fit subir la même peine à Néron : il en donna pour motif que son collègue ne s'était pas sincèrement réconcilié avec lui. » — (Valère-Maxime, traduction C.-A.-F. Frémion.)

Quelquefois, les chevaliers auxquels on avait enlevé le cheval qui leur avait été confié par l'État, étaient condamnés à servir avec un cheval leur appartenant en propre. C'est

ce à quoi furent condamnés tous les cavaliers qui avaient survécu à la défaite de Cannes.

Le privilège d'être classé parmi ceux à qui l'État confiait un cheval, quoique fort honorable, était très onéreux pour certains citoyens, car la somme allouée au chevalier n'était pas suffisante. Il en résultait qu'un certain nombre de ceux qui étaient portés sur les rôles de la cavalerie, invoquaient les services signalés qu'ils avaient pu rendre, pour se faire dispenser d'un coûteux honneur.

Cavalier romain.

Le *congé* du cavalier avait une durée de dix ans; temps après lequel il remettait au censeur le cheval qui lui avait été confié.

Après la chute de la République, les empereurs passèrent, en personne, la revue annuelle de la cavalerie, revue appelée *probatio equitum*. Ce n'était pas là une simple parade. La conduite, la vie de chaque chevalier y étaient soumises à un sévère examen. Suivant la nature de la faute commise, le coupable recevait une réprimande, réprimande inscrite sur des tablettes, qu'il lisait à voix basse, en présence du peuple, ou était frappé d'une peine plus ou moins forte. Certains chevaliers, par exemple, encoururent une pénalité pour avoir emprunté, à un faible intérêt, de l'argent qu'ils plaçaient à un taux supérieur.

Tous les ans, l'ordre équestre, réuni tout entier, parcourait lentement le Forum, la tête couverte de rameaux d'olivier, et montait au Capitole, après avoir salué, au passage,

le temple de Castor, l'une des divinités auxquelles les chevaliers rendaient des honneurs particuliers.

Chaque légion romaine comprenait de la cavalerie; et, la force de cette cavalerie n'atteignait pas, d'ordinaire, le dixième de l'effectif. La cavalerie de chaque légion était divisée en dix *turmes* ou compagnies, fortes de trente hommes, avec un cadre de trois gradés. La *turme* était, le plus souvent, rangée sur huit hommes de front et quatre de profondeur, afin de pouvoir circuler facilement dans les intervalles des lignes de l'infanterie, et de combattre sur tous les terrains. Des trois gradés, deux figuraient dans le rang, avec les hommes de troupe.

« Cet amalgame des armes différentes, se secourant et se pénétrant mutuellement, a toujours paru aux maîtres de l'art anciens et modernes, la partie la plus essentielle, la plus délicate et la plus savante de la guerre. » — (Carrion-Nisas, *Histoire générale de l'art de la guerre.*)

Lorsque l'ordonnance de la légion fut modifiée, qu'elle forma une ligne pleine et compacte, au lieu de présenter des intervalles, qu'elle fut devenue une sorte de phalange, l'amalgame des différentes armes cessa d'avoir lieu, et la cavalerie légionnaire fut disposée à la droite et à la gauche de la ligne de bataille. Chacun de ces groupes de cavalerie portait le nom d'*aile*. D'après Hygin, pour une armée comptant quatre légions, une *aile* était régulièrement formée de seize *turmes;* c'était, à peu près, la cavalerie de deux légions.

Marius, on le sait, fit subir aux institutions militaires des Romains des réformes capitales, réformes qui atteignirent aussi la cavalerie. Elle cessa d'être recrutée exclusivement parmi les chevaliers, mais le fut aussi parmi les citoyens de toutes classes et parmi les alliés qui, auparavant, n'étaient appelés sous les armes qu'exceptionnellement.

Dans la suite, la cavalerie romaine compta dans ses rangs un grand nombre d'auxiliaires gaulois, espagnols et germains. La cavalerie de Jules César était, en majeure partie, composée d'auxiliaires étrangers. Nous emprunterons, au capitaine Picard, le récit d'un engagement livré, par ces cavaliers, à une tribu gauloise : « Cependant l'esprit national se réveille, sur les rives de la Loire; un héros angevin, Dumnacus, a entrepris de secouer la domination de Rome; il passe le fleuve et s'avance en Poitou. Mais Fabius, général romain, accourt avec une nombreuse cavalerie, pour couper la retraite aux Andes. Il occupe le pont que Dumnacus a jeté sur la Loire; un combat sanglant s'engage; les Andes sont écrasés, et douze mille des leurs sont foulés aux pieds des chevaux. « Les cavaliers romains », dit Hirtius, « égorgèrent, tant que leurs chevaux purent charger les fuyards, et que leurs bras purent se lever pour frapper. »

Les Romains trouvèrent, en Anjou, une région essentiellement favorable à la remonte de leur cavalerie, et ils durent user largement de ses resources.

Notons, ici, que les Romains et les Grecs, ignorant l'usage des étriers, allaient fort peu au trot, et avaient une prédilection marquée pour l'amble et pour le galop.

CAVALIER ROMAIN.

Ajoutons que les vétérinaires étaient inconnus dans les armées romaines; c'étaient les médecins, attachées aux corps de troupes, qui soignaient les chevaux malades ou blessés, que l'on réunissait dans un endroit appelé *veterinarium*.

Les cavaliers romains étaient dressés avec soin. On s'attachait surtout à les habituer à se mettre promptement en selle. Voici quels étaient, d'après Végèce, les procédés employés pour dresser les recrues de la cavalerie : « On mettait, pendant l'hiver, dans un lieu bien couvert, et, pendant l'été, dans le Champ de Mars, des chevaux de bois, sur lesquels on faisait sauter les jeunes cavaliers. Pour s'y accoutumer, ils commençaient d'abord sans armes, ensuite, tout armés; et, à force de soin et d'habitude, ils parvenaient à sauter, à cheval et à terre, également de droite et de gauche; l'épée ou la lance à la main; aussi n'étaient-ils pas embarrassés de le faire, plus tard, dans le tumulte du combat. »

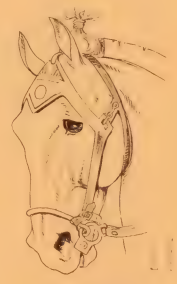

Bride romaine antérieure à l'empire.

Il dit, plus loin, à propos du décurion, officier qui commandait une *turme* : « On doit, tout particulièrement, chercher de la vigueur et de la légèreté dans un décurion, afin qu'à la tête de sa troupe, il puisse, portant la cuirasse, et avec toutes ses armes, sauter, de bonne grâce, sur son cheval, et le bien manier. Il faut qu'il sache se servir adroitement de sa lance, tirer habilement de l'arc, et dresser les cavaliers de sa turme à toutes les évolutions de la cavalerie; il doit aussi les obliger à tenir en bon état leurs cuirasses, leurs casques, leurs lances et toutes leurs armes, parce que l'éclat qu'elles jettent en impose à l'ennemi. D'ailleurs, que peut-on penser du courage d'un soldat qui laisse manger ses armes par la rouille et la malpropreté? Mais il n'est pas moins nécessaire de faire travailler continuellement les chevaux, pour les maintenir en état d'entraînement, que d'exercer les cavaliers : c'est au décurion à y tenir la main; quant au général, il doit veiller à l'entretien et à la sûreté de sa troupe. »

D'après Polybe, Scipion l'Africain instruisait admirablement sa cavalerie. Tout d'abord, chaque cavalier était accoutumé à tourner, individuellement, sur sa droite et sur sa gauche. Quand l'instruction individuelle des hommes était achevée, on procédait aux manœuvres par escadron. On leur faisait exécuter, dans toutes les directions, et avec une précision extrême, les conversions les plus compliquées, simples, doubles ou triples. Ils devaient savoir se rompre promptement, soit par les ailes, soit par le centre, et se reformer avec la même promptitude. Scipion veillait, surtout, à ce que sa cavalerie marchât à l'ennemi avec le plus grand ordre, et à ce qu'elle se repliât de même. Il voulait qu'à quelque allure que se fissent les évolutions, les cavaliers gardassent toujours leur rang et maintinssent strictement leurs intervalles.

Si nous en croyons Plutarque, César et Pompée furent des hommes de cheval hors

de pair. César ne reculait devant aucun exercice équestre. Bien souvent, monté sur un cheval sans bride, il le faisait évoluer, en conservant les mains derrière le dos. A cinquante-huit ans, Pompée mettait l'épée à la main, et la replaçait dans le fourreau, alors que son cheval était lancé à toute vitesse. « Peu de jeunes gens », ajoute Plutarque, « lançaient le javelot avec autant de force et d'adresse que le vieux Pompée. »

Les armes du cavalier romain étaient une épée longue, qu'il portait suspendue à un baudrier (*balteus*); une lance longue et solide (*lancea*), dont le fer avait la forme d'une feuille de sauge; un bouclier, en bois peint (*parma*), garni d'un cercle de bronze. Il était muni d'un seul éperon, au pied droit.

Le harnais du cheval se composait de la bride, avec un mors brisé, et de l'*epiphium*, qui servait de selle, et qui consistait en deux couvertures, de drap, de laine ou de cuir, superposées. La couverture supérieure était de moitié moins grande que l'inférieure. Elles étaient assujetties, sur le cheval, par un sangle, un poitrail et une croupière. Le harnais des chevaux des officiers était, d'ordinaire, enrichi d'ornements d'or ou d'argent, voire même de pierres précieuses.

Éperon en fer de la fin de l'empire Romain.

Les trois ornements distinctifs des chevaliers romains étaient : les phalères, l'anneau d'or et la trabée.

Les phalères (*phaleræ*), étaient des colliers que l'on ne portait qu'en tenue militaire. Il en était autrement de l'anneau d'or. On sait qu'à la bataille de Cannes, un si grand nombre de chevaliers romains furent tués ou faits prisonniers, qu'Annibal put envoyer trois boisseaux d'anneaux d'or au sénat de Carthage. La trabée (*trabea*), n'était pas un habit de guerre, mais la robe que revêtaient les chevaliers dans les grandes cérémonies. De même forme que la toge, elle était de couleur blanche, avec une bordure de pourpre appelée angusticlave.

De même que les Grecs, les Romains se hissaient sur leur cheval, soit à la manière persique, c'est-à-dire avec l'aide d'un esclave, soit en appuyant le pied sur une sorte de marche-pied, fixé au bas du bois de leur lance. On plaçait aussi, de distance en distance, le long des routes, des bornes qui permettaient aux cavaliers de monter facilement à cheval. On peut encore voir, à Pompéï, des bornes de ce genre. Sous l'empire, les princes et les généraux avaient, auprès d'eux, des hommes nommés *stratores*, dont la fonction consistait à les aider à monter à cheval. Le sort des armes infligea à un empereur romain l'humiliation de remplir le même office auprès du roi de Perse Sapor.

Bien avant Horace, qui signale le fait, la passion pour les chevaux était grande à Rome. On leur décernait des honneurs, de même qu'en Grèce. Aux vainqueurs du cirque, on élevait ds statues; on leur bâtissait dee magnifiques tombeaux. L'histoire a conservé le souvenir d'un certain nombre d'entre les chevaux qui jouirent d'une grande célébrité à Rome.

« César », rapporte Suétone, « montait un cheval remarquable, dont les pieds étaient presque de forme humaine. Ses sabots étaient fendus, de manière à présenter l'apparence de doigts. César avait élevé, avec des soins minutieux, ce cheval, qui était né dans sa maison, car les aruspices avaient promis à son maître l'empire du monde. Il fut le premier qui le monta; jusque-là, l'animal n'avait souffert aucun cavalier. Dans la suite, César lui éleva une statue, devant le temple de Vénus Genitrix. »

Incitatus, le cheval de Caligula, n'est pas moins célèbre. On sait que, la veille des jeux du cirque, l'empereur faisait ordonner le silence le plus strict, dans tout le voisinage, pour que le repos de son cheval ne fût pas troublé. L'écurie d'Incitatus était de marbre, avec une mangeoire d'ivoire; ses couvertures, de pourpre; ses licous, garnis de pierres précieuses. Caligula fit plus encore; il lui donna un palais, lui composa une maison, lui fournit un luxueux mobilier, afin que ceux qu'on inviterait en son nom fussent reçus magnifiquement. On prétend même qu'il avait l'intention de lui décerner le titre de consul.

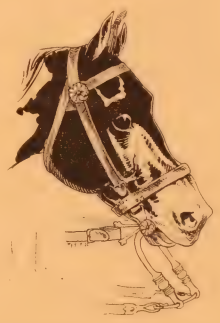

Bride romaine en usage en France jusque vers le XIIe siècle.

Citons encore, parmi les empereurs qui élevèrent des monuments à leur monture, Auguste et Adrien. De plus, le cheval d'Auguste fut célébré, en vers, par Germanicus.

L'empereur Vérus avait fait fondre, en or, une image de son cheval, qui s'appelait Volucris. Il ne se séparait jamais de cette image; et, quand l'animal fut mort, il lui fit élever un tombeau au Vatican.

Voici quels étaient les noms par lesquels les Romains désignaient chaque variété de chevaux : ils appelaient *canterii*, d'où vient probablement le mot *canter*, les chevaux de selle et de promenade; *gradarii*, les ambleurs; *itinerarii*, les chevaux dont on se servait pour voyager; *sarcinarii*, les chevaux destinés à porter les bagages; *venatici*, les chevaux de chasse. Le cheval que l'on montait pour aller à la campagne était appelé *mannus;* le cheval de bât, *jumentum*. Le mot *caballus* était une expression du latin populaire, et avait la signification de mauvais cheval, de rosse, de bidet.

De même que les Grecs, qui, on le sait, étaient passionnés pour les courses de chars et pour les jeux équestres, les Romains montrèrent, de bonne heure, un goût extrême pour ces sortes de spectacles. A mesure que la prospérité de Rome se développa, les courses et les jeux du cirque prirent une extension de plus en plus considérable, sans faire tort, du reste, à d'autres spectacles, qui procuraient des émotions plus violentes, tels que les combats de gladiateurs.

Les conducteurs de chars, ou cochers, étaient divisés en quatre troupes ou factions, qui avaient chacune leur couleur distinctive. Ces couleurs étaient : le blanc,

le rouge, le bleu, le vert. Les deux factions les plus importantes, celles pour lesquelles on pariait le plus volontiers, étaient la bleue et la verte. On mentionne aussi, quelquefois, deux autres factions, la faction dorée et la faction de pourpre, instituées par l'empereur Domitien. Ces factions n'eurent jamais la même vogue que les précédentes.

Voici, d'après Nieupoort, la description d'une course de chars, à Rome : « On tirait au sort la place que les chars devaient occuper devant la barrière; car il y avait des places plus avantageuses les unes que les autres, et d'où il y avait moins d'espace à parcourir pour arriver au but. Celui qui présidait aux jeux donnait le signal, par un linge ou un morceau d'étoffe qu'il déployait. Aussitôt, ils partaient et couraient vers la droite du cirque, afin de tourner à gauche autour de la borne. Celui qui le premier avait achevé sept fois cette course, était le vainqueur; en quoi il fallait beaucoup d'adresse et d'habileté. Ces sept tours autour de la borne s'appelaient *missus* et il y en avait ordinairement vingt-trois, chaque jour des jeux du cirque, et, quelquefois, davantage. Et, de peur de se tromper dans le nombre des sept tours, il y avait sept dauphins, ou sept œufs de bois, placés sur la pointe de la borne, dont, à chaque tour, on enlevait un. Le dauphin était un animal consacré à Neptune, en l'honneur duquel les jeux du cirque avaient été institués. Grævius, qui explique un peu autrement ces dauphins et ces œufs, prétend qu'ils étaient placés sur des colonnes. Lorsque les sept tours étaient achevés, le vainqueur sautait sur la borne; il était proclamé, et il recevait le prix, qui souvent était considérable et en argent comptant. »

Quant aux jeux équestres, consistant surtout en exercices de voltige et d'adresse, ceux que l'on peut voir dans nos cirques donnent une idée assez exacte de ce qu'étaient les jeux de cette nature à l'époque romaine. La citation qui suit fournira, du reste, quelques éclaircissements sur ce point : « Les coureurs arrivaient, montés, ou debout sur un ou deux chevaux, en tenant d'autres en main, souvent jusqu'au nombre de six, sautant, pendant la course, de l'un sur l'autre..... Ces exhibitions scéniques représentaient les perfections du dressage d'alors, un dressage purement mécanique; on faisait piaffer (1) les chevaux en cadence, on leur apprenait à exécuter certaines danses, on les montait à des allures relevées, qu'on avait obtenues en leur attachant des rouleaux de bois aux paturons. »

(1) Les Romains exprimaient l'idée de piaffer par le mot *tripudium*.

CHAPITRE VI.

LES NUMIDES, LES PARTHES, LES SARMATES, LES SCYTHES, LES HUNS.

Les Numides, qui, dans l'antiquité, étaient considérés comme des cavaliers hors ligne, étaient des tribus de race libyenne, qui occupaient le nord de l'Afrique, bien avant l'arrivée des Phéniciens et la fondation de Carthage. Tour à tour tributaires des Carthaginois et des Romains, ils ne furent jamais qu'imparfaitement soumis, et conservèrent, en grande partie, leurs qualités natives : l'énergie, l'amour de l'indépendance, le goût des aventures et l'instinct guerrier. Ces qualités, on les retrouve, à peu près intactes, chez les Kabyles, qui sont, vraisemblablement, les descendants des Numides, métissés avec les diverses populations qui dominèrent successivement le nord-ouest de l'Afrique. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que l'établissement de notre domination en Kabylie nous ait coûté tant d'efforts.

Tout le monde connaît Iarbas, Masinissa, Micipsa, Jugurtha : nous n'entreprendrons donc pas de rappeler, ici, ce que l'on sait d'eux; nous nous bornerons à faire remarquer que le rôle qu'ils ont joué atteste qu'ils commandaient à un peuple redouté et redoutable.

Les Numides ne nous ont transmis aucune donnée relative à leur histoire; et les renseignements que l'on possède sur eux sont empruntés aux historiens grecs et aux historiens latins.

Ils montaient, paraît-il, à cheval sans selle, et, souvent, sans bride; menant quelquefois deux chevaux de front, et sautaient de l'un sur l'autre, pendant le combat, avec une agilité incroyable. Leur costume devait être, à peu de chose près, celui

que portent encore les Kabyles, costume qui est, du reste, d'une extrême simplicité. Chose singulière, ces peuples, qui, jadis, étaient renommés par leur hardiesse comme cavaliers, ces peuples qui se distinguèrent comme tels, en maintes rencontres, dont les charges, opérées à fond, décidèrent d'importantes victoires, sont devenus des montagnards qui combattent presque toujours à pied, et pratiquent admirablement la guerre de chicane. Mais, ce qu'il importe de signaler, c'est que les vêtements de dessous courts, la longue épée à fourreau de bois, les jambières de cuir que portent ces fantassins, sont des legs de l'époque lointaine où ils fournissaient une cavalerie incomparable. Il convient aussi de noter que, conformément aux idées chevaleresques dont sont, d'ordinaire, imbus les peuples cavaliers, les nations amies du cheval, ils ont plus de considération pour les femmes que les Arabes, et leur accordent plus de liberté. En ce qui concerne les Arabes, chez qui l'usage du cheval de selle est très fréquent, nous dirons, plus loin, ce qu'il faut penser, comme hommes de cheval, de ceux qui ont inventé, pour un animal aussi doux et aussi maniable que le cheval arabe, cet instrument de torture qui s'appelle le mors arabe.

Les Numides, qui, avec les mercenaires gaulois et espagnols, formaient la cavalerie de l'armée d'Annibal, contribuèrent, dans une large part, aux succès de ce grand homme de guerre. A la bataille de Cannes, ils étaient placés à la droite de l'armée carthaginoise, en face de la cavalerie des alliés, disposée à l'aile gauche de l'armée romaine. Au début de l'action, cinq cents d'entre ces Numides, qui, outre leurs armes habituelles, portaient des épées cachées sous leurs cuirasses, quittèrent les rangs des leurs et se dirigèrent vers les lignes de l'armée romaine. Ils avaient eu soin de placer leur bouclier sur leur dos, pour bien montrer qu'ils désertaient l'armée d'Annibal. Quand ils arrivèrent en présence des Romains, ils descendirent de cheval, et jetèrent à terre leurs boucliers et leurs javelines. On leur fit alors traverser les rangs de l'armée romaine, et ils furent conduits sur les derrières. Ce n'était là qu'une ruse de guerre peu loyale. En effet, lorsque le combat fut chaudement engagé, que les Romains étaient tout occupés à faire tête à ceux qui les avaient assaillis de front, les faux transfuges, saisissant des boucliers abandonnés sur le champ de bataille, attaquèrent inopinément les Romains à revers, les frappant dans le dos, leur coupant les jarrets. Le carnage fut grand, parmi les Romains, et le désordre plus grand encore. Ainsi qu'on le voit, la manière de combattre des Numides consistait dans l'emploi de la ruse, aussi bien que dans celui de la force; c'étaient des adversaires avec lesquels il fallait s'attendre à tout; ils étaient aussi peu scrupuleux que ceux pour le compte desquels ils guerroyaient.

Les Numides pouvaient mettre sur pied des contingents considérables; en effet, si l'on en croit un historien arabe, An-Abou-Dinar, à la grande bataille livrée par les Romains aux Carthaginois, sur les bords de l'Oued-Medjerda, l'armée carthaginoise comptait 80,000 cavaliers, en majeure partie Numides.

Sur les bas-reliefs de la colonne Trajane figurent des cavaliers entièrement couverts d'écailles de fer. C'étaient des cavaliers auxiliaires, soldats toujours nombreux dans les armées romaines, où la cavalerie régulière était d'un effectif relativement faible, et était loin d'avoir la même valeur que l'infanterie nationale. De plus, ces auxiliaires, recrutés dans le pays où l'on faisait campagne, fournissaient d'excellents éclaireurs. Ammien Marcellin, qui appelle ces cavaliers *Cataphracti*, dit qu'ils portaient un vêtement ajusté, embrassant exactement toutes les formes du corps, et garni de lames de métal semblables à celles du crocodile. Ce vêtement, fait de toile ou de cuir, était entièrement recouvert d'écailles d'airain, de cuivre, de fer ou de corne, très régulièrement imbriquées.

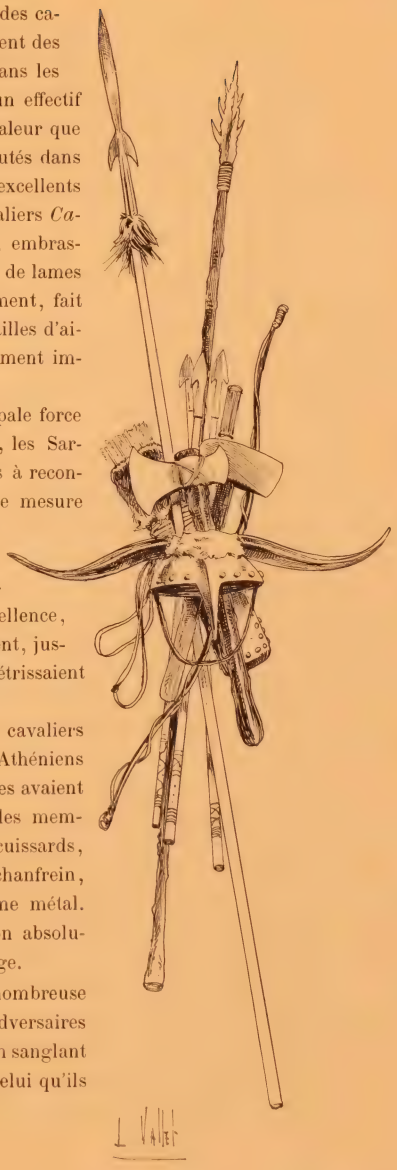

Il paraît évident que les peuples dont la principale force militaire consistait dans la cavalerie, les Parthes, les Sarmates et même les Perses, durent être les premiers à reconnaître la nécessité de protéger, dans la plus large mesure possible, le cavalier et son cheval contre les traits de l'ennemi. Ces nations eurent donc, dès la plus haute antiquité, des armures complètes; et, évidemment, ce n'est qu'après en avoir reconnu l'excellence, à leurs dépens, que les Grecs et les Romains suivirent, jusqu'à un certain point, l'exemple de peuples qu'ils flétrissaient du nom de barbares.

Xénophon, qui avait vu, chez les Perses, des cavaliers complètement couverts de fer, recommandait aux Athéniens de s'armer de la même manière. Ces cavaliers perses avaient la tête couverte d'un casque d'airain, le corps et les membres protégés par une cotte, des brassards et des cuissards, également d'airain; leurs chevaux portaient un chanfrein, un poitrail et, sur la croupe, des bardes de même métal. Ils étaient donc armés, défensivement, d'une façon absolument analogue aux hommes d'armes du moyen âge.

Les Parthes, qui disposaient d'une cavalerie nombreuse et redoutable, furent, on le sait, de terribles adversaires pour les Romains, auxquels ils infligèrent plus d'un sanglant désastre. Le plus retentissant de ces désastres est celui qu'ils firent subir à Crassus.

« Toutes leurs institutions étaient militaires. Comme les Germains et les Sarmates, ils étaient constamment armés; comme eux aussi, ils consacraient aux excès de la table les temps de repos qui interrompaient leurs exercices. Ils considéraient les cheveux longs comme le signe de la liberté, et même comme une parure réservée aux rangs les plus élevés. Ils n'estimaient que l'homme de cheval; leur noblesse ne connaissait même que ce moyen de combattre; leur costume aurait rendu difficile pour eux le service de l'infanterie. Aussi une fois démontés, ils perdaient jusqu'à la faculté de se défendre. » — (L. Reynier, *De l'Économie publique et rurale des Perses et des Phéniciens.*)

Justin nous donne les détails suivants sur leur tactique : « Ils ne savent pas combattre en ligne et de près, ni assiéger et prendre les villes. On les voit, dans le combat, tantôt lancer leurs chevaux sur l'ennemi, tantôt fuir à la hâte; souvent même ils feignent de tourner le dos, pour que l'ennemi, dans sa poursuite, se méfie moins de leurs coups. Le tambour, et non la trompette, est leur signal de bataille. Ils ne peuvent combattre longtemps; mais ils seraient invincibles, si leur force et leur persévérance répondaient à l'ardeur de leur choc. Souvent, au plus chaud de la mêlée, ils se retirent, et reviennent bientôt de la fuite au combat; et, à l'instant où on les croit vaincus, il faut recommencer la lutte. Cavaliers et chevaux sont entièrement bardés de lames de fer, en forme de plumes. Ils n'emploient l'or et l'argent que dans leurs armures. » — (Livre XLI, chapitre II.)

Les Sarmates étaient coiffés d'un casque, ordinairement en cuir, garni de lames de fer ou de bronze, ou même entièrement en métal. Leur armure rappelait celle des Parthes. Leur cheval, lui aussi, était protégé par un caparaçon de cuir ou de toile, sur lequel étaient appliquées des écailles de fer ou de bronze. Du reste, cet armement défensif du cheval paraît avoir été en usage chez un grand nombre de peuplades barbares de l'est et du nord-est de l'Europe.

Les femmes sarmates, comme celles de presque tous les peuples barbares, accompagnaient leurs maris dans leurs aventureuses expéditions, et contribuaient, par leur présence, à enflammer leur courage. Cette coutume des femmes sarmates n'a rien qui puisse étonner, étant donné que les Sarmates, ou Sauromates, prétendaient être issus des unions temporaires des Scythes avec les Amazones.

Quant aux Scythes, de même que celle de presque tous les nomades, leur histoire est des plus vagues. Une chose semble certaine, cependant, c'est que les Scythes n'appartenaient pas à la race mongole, ainsi qu'a cherché à l'établir Niebuhr. Voici du reste un passage de M. Charles Lenormant, qui s'est attaché à démontrer l'erreur dans laquelle était tombé Niebuhr.

« Si réellement les Scythes d'Europe avaient été des Mongols, comment un observateur aussi exact qu'Hérodote n'aurait-il pas signalé leur face plate, leurs pommettes saillantes, leurs larges oreilles, leurs yeux obliques et relevés par le bord

CHEF GAULOIS.

Les Barbares.

extérieur? Comment les Scythes, qui se mettaient au service d'Athènes, qui faisaient dans la ville office de gendarmerie, et dont le corps de garde était au milieu de la place publique, n'auraient-ils pas été ridiculisés pour leur physionomie, si différente de celle des Grecs? Comment Aristophane, qui parle de ces Scythes dans ses comédies, n'aurait-il pas fourni des arguments à l'opinion de Niebuhr? Comment l'art grec, aussi habile à saisir les expressions comiques et les bizarreries de conformation qu'à rendre la beauté humaine, ne nous aurait-il pas transmis, au milieu de ces Nègres, de ces Pygmées, de ces satyres chauves et camus dont les collections de marbres et de vases peints abondent, quelque représentation qui pût se rapprocher du type mongol? Quand, dans sa description de la Scythie, Hérodote arrive aux peuples qui ne sont pas Scythes, il a grand soin de nous représenter un peuple chauve, camus, dont les joues sont développées, et qui parle une langue particulière, lequel enfin n'a de ressemblance avec les Scythes que l'habit. Le portrait de ces peuples ressemble beaucoup à celui des Tartares, mais c'est une raison de plus pour qu'on croie que les Tartares et les Scythes n'avaient absolument rien de semblable. » — (*Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale.*)

D'après Hérodote, les Scythes adoraient le Dieu de la guerre sous la forme d'un sabre; ils suspendaient à leur selle les têtes des ennemis tombés sous leurs coups, ils buvaient dans les crânes de leurs victimes, se faisaient des blessures volontaires à la mort de leur roi, etc., etc.

La nation des Scythes se divisait en deux groupes, les Scythes d'Asie et les Scythes d'Europe qui, du reste, étaient originaires d'Asie. Les Scythes venus d'Asie en Europe, établirent leur domination sur de vastes territoires occupés par des peu-

plades cimmériennes ou sarmates, qu'ils refoulèrent ou qu'ils subjuguèrent. Dans la suite, les Scythes repoussèrent victorieusement une grande expédition dirigée contre eux par Darius; mais, plus tard, les Sarmates, redevenus redoutables, et plus nombreux que les Scythes, entreprirent contre ces derniers une guerre d'extermination qui entraîna leur ruine. Ces Sarmates ont été la tige de la plupart des nations slaves. Quant à la trace des Scythes, tout semble prouver qu'il faut la suivre parmi les peuples de la Germanie.

Les Massagètes, peuple de hardis cavaliers, eux aussi, formaient un rameau important de la nation des Scythes.

« Jornandès emploie les mots *Scythæ*, *Getæ* et *Gothi*, comme absolument synonymes. Quelques-uns, ainsi qu'on l'a pu voir dans les autorités citées plus haut, appellent *Scythes* les Gètes ou Goths; d'autres appellent *Gètes* ou *Goths* les Scythes. Ces mots sont parfaitement identiques, et même, selon toute apparence, ne sont qu'un seul et même mot différemment orthographié. » — (J. Pinkerton, *Recherches sur l'origine et les divers établissements des Scythes ou Goths.*)

Les Huns, ces cavaliers sauvages, qui firent peser si longtemps la terreur sur l'Europe et sur l'Asie, étaient des peuplades de race finnoise. On les désignait par les noms de Khounn, de Hounn. Vers 220 ou 210 avant J.-C., leur confédération occupait le grand désert de Gobi, en Asie. Dans la suite, elle s'établit plus à l'ouest, sur les deux versants de l'Oural et dans la vallée du Volga.

« Elle y existait dès le second siècle de notre ère, puisqu'un géographe de cette epoque, Ptolémée, nous signale l'apparition d'une tribu de Khounn parmi les Slaves du Dniéper; et qu'un autre géographe nous montre des Hounn campés entre la mer Caspienne et le Caucase, d'où leurs brigandages s'étendaient en Perse et jusque dans l'Asie Mineure. On croit même retrouver, dans les inscriptions cunéiformes de la Perse, ce nom terrible inscrit au catalogue des peuples vaincus par le grand roi. Qu'il nous suffise de dire qu'au quatrième siècle la confédération hunnique s'étendait tout le long de l'Oural et de la mer Caspienne, comme une barrière vivante entre l'Asie et l'Europe, appuyant une de ses extrémités contre les montagnes médiques, tandis que l'autre allait se perdre, à travers la Sibérie, dans les régions désertes du pôle. » — (Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs.*)

Ces Huns, hideux cavaliers, au crâne pointu, au teint jaunâtre des Kalmouks, aux yeux petits et profondément enfoncés, au nez écrasé, aux épaules larges, ne voyageaient et ne combattaient qu'à cheval; ils vivaient de viande mortifiée sous leur selle, de racines crues, et buvaient le sang de leurs chevaux quand les vivres leur manquaient.

Leurs mœurs se rapprochaient de celles de tous les nomades de l'Asie, à cela près qu'ils étaient les plus féroces d'entre eux. Ils habitaient dans de grands chariots, qui servaient à transporter leurs familles, poussant devant eux d'innombrables troupeaux razziés au passage.

Couverts de peaux de bêtes, qu'ils laissaient pourrir sur eux, ils portaient des sortes de braies, en peau de chèvre, ou s'entouraient les jambes de lambeaux de cuir; leur chaussure informe les rendait maladroits à pied.

Ammien Marcellin, témoin de leur première apparition sur le Danube, en fait un portrait peu avantageux : « Ils sillonnent profondément avec le fer les joues de leurs enfants nouveau-nés, afin que les poils de la barbe soient étouffés sous les cicatrices; aussi ont-ils, jusque dans leur vieillesse, le menton lisse et dégarni. Leur corps trapu, avec des membres supérieurs énormes et une tête démesurément grosse, leur donne une apparence monstrueuse; vous diriez des bêtes à deux pieds, ou quelqu'une de ces figures en bois, mal charpentées, dont on orne les parapets des ponts. Au demeurant, ce sont des êtres qui, sous forme humaine, vivent à la manière des animaux. »

Leurs chevaux étaient petits et laids, mais infatigables et rapides comme l'éclair.

Cavalier sarmate.
(D'après la colonne Trajane.)

Véritables Centaures, les Huns passaient, en quelque sorte, leur vie à cheval, tantôt à califourchon, tantôt assis de côté, comme des femmes. Ils tenaient leurs assemblées, achetaient, vendaient, buvaient et mangeaient sans descendre de cheval. Il leur arrivait souvent de se livrer au sommeil inclinés sur le cou de leurs montures.

Armés de javelots, dont la pointe était formée d'un os pointu, ou d'armes enlevées aux vaincus, ils attaquaient en chargeant à fond de train, poussant des hurlements horribles, semant partout la terreur, ne laissant que ruines et décombres derrière eux, en un mot, justifiant cette parole du ROI DES ROIS, Attila : « L'herbe ne croît plus où mon cheval a passé. »

« Attila », dit Chateaubriand, « du fond de sa ville de bois, dans les herbages de la Pannonie, ne savait lequel de ses deux bras il devait étendre pour saisir l'empire d'Orient ou celui d'Occident, et s'il arracherait Rome ou Constantinople à la terre.

« Tous les nomades des steppes tartares et sarmates, toutes les tribus slaves, toutes les populations teutoniques; enfin le monde barbare presque entier, de la mer Caspienne et de la mer Noire jusqu'au Rhin et à l'Océan du Nord, reconnaissait Attila pour seigneur, et s'ébranlait, dans ses plus sombres profondeurs, à l'appel de ce terrible roi, la barbarie incarnée : 500,000 ou 600,000 hommes de guerre se levaient au premier ordre d'Attila. »

Un jour, le terrible orage de l'invasion hunnique fondit sur la Gaule, la couvrit de ruines et l'inonda de sang.

Un grand nombre de villes furent impitoyablement saccagées, entre autres Trèves, Metz et Reims.

A l'approche des hordes d'Attila, l'épouvante s'était emparée des habitants de Lutèce, et ils avaient résolu d'abandonner leur ville. Les conseils et les exhortations d'une jeune fille, Geneviève, célèbre par ses vertus et par sa piété, les déterminèrent cependant à ne pas s'éloigner. « Les Parisiens se laissèrent persuader et restèrent. Geneviève avait bien vu. Les bandes d'Attila, ralliées entre la Somme et la Marne, n'approchèrent point de Paris, et cette ville dut sa conservation à l'obstination courageuse d'une pauvre et simple fille. Si ses habitants se fussent alors dispersés, bien des causes auraient pu empêcher leur retour, et, selon toute apparence, la petite ville de Lutèce, réservée à de si hautes destinées, serait devenue, comme tant de cités gauloises plus importantes qu'elle, un désert dont l'herbe et les eaux recouvriraient aujourd'hui les ruines, et où l'antiquaire chercherait peut-être une trace de l'invasion d'Attila. » — (Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs.*)

Cependant, Aétius était accouru d'Italie pour tenter d'arrêter le torrent de l'invasion hunnique. Il n'avait avec lui qu'une poignée d'hommes; mais sa présence valait une armée, elle rendit courage aux Gallo-Romains et aux barbares établis en Gaule. Bientôt, Aétius se vit à la tête d'une armée considérable, armée composite, sans doute, mais réunie dans une pensée commune, celle d'expulser les hordes d'Attila.

Jornandès a retracé en ces termes le principal épisode de la lutte gigantesque qui détermina la retraite d'Attila, lutte dans laquelle la cavalerie joua un rôle important : « La mêlée s'engage; bataille affreuse, multiple, épouvantable, opiniâtre, telle que l'antiquité n'en raconte pas de semblable; on rapporte qu'il s'y fit des prodiges de valeur, au point que l'homme privé de ce merveilleux spectacle n'a pu dans sa vie rien voir de plus beau. Car, si l'on peut ajouter foi à nos pères, un ruisseau qui, dans les plaines dont nous avons parlé, roule de faibles ondes, gonflé par le sang qui s'échappait des blessures des morts, et grossi, non par les pluies, comme à son ordinaire, mais par un liquide inaccoutumé, fut changé en torrent par les flots de sang mêlés à ses eaux. Ceux qui, percés de blessures, furent poussés vers ce ruisseau par une soif brûlante, se virent réduits à boire de cet horrible mélange; ainsi, forcés par un sort misérable à une affreuse boisson, ils avalèrent le sang qui avait coulé de leurs plaies. »

Notons, en terminant, que ces barbares parmi les barbares, qui inspiraient à l'ancien monde une telle frayeur qu'on les disait engendrés d'unions formées, dans les déserts de la Scythie, entre des sorcières et les esprits infernaux, semblent être les premiers qui aient eu l'idée de se servir d'étriers. Ils réunissaient trois morceaux de bois en triangle, et, les suspendant à leur selle, s'en servaient pour soutenir le poids de la jambe.

On conserve bien, au musée de Naples, des étriers dont nous donnons ici le

dessin, et qu'on dénomme étriers antiques; mais rien ne prouve qu'ils soient antérieurs au cinquième siècle; et, dans tous les cas, ce n'est qu'après les invasions des Barbares, et même longtemps après, que nous voyons l'usage des étriers se généraliser et devenir courant.

On voit, par cette rapide revue des peuples dits barbares, que ce sont eux, en réalité, qui ont été les premiers peuples cavaliers, et que s'ils n'ont, comme les Grecs, rien laissé d'écrit sur l'équitation, ils n'en ont pas moins été les premiers à la perfectionner et par la ferrure et par le harnachement.

Étriers antiques; musée de Naples.

CHAPITRE VII.

LES GAULOIS ET LES FRANCS.

Nous avons dû intervertir, quelque peu, l'ordre chronologique, afin d'en finir avec certains peuples de hardis cavaliers auxquels on donne le nom commun de Barbares, peuples qui, en général, se sont mélangés avec d'autres populations, ou ont été conquis par des nations plus civilisées, et n'ont pas constitué des États indépendants. Retournant maintenant en arrière, nous allons nous occuper, tout particulièrement, de l'équitation dans notre beau pays de France, en dehors duquel nous ne nous permettrons désormais que de rares excursions.

Nos cavaliers et nos écuyers, à toutes les époques, ont toujours été les premiers du monde. L'équitation, en tant qu'art d'élégance et de finesse, a toujours été un art essentiellement français. Il en est encore ainsi, aujourd'hui, quoi que puissent dire les anglomanes. D'après eux, le cheval ne doit être qu'un moyen d'aller vite; il n'y a que l'*équitation large, en dehors*, etc., etc... Tout se résume pour eux en ces mots : « Va comme je te pousse! »

Cela est, nous en convenons, plus facile, et moins compliqué que l'art véritable. Mais n'oublions pas que les fanatiques de cette thèse n'ont, d'ordinaire, pas mis les pieds en Angleterre; que, pour eux, la préoccupation principale de l'homme de cheval semble être le choix de son costume et, surtout, la détermination de la coupe de sa culotte. Cette coupe est savante et recherchée, mais elle est aussi grotesque. En effet, quoi de plus ridicule, de plus disgracieux que la largeur démesurée dudit vêtement? Ne suffirait-il pas de l'avoir juste assez étoffé pour y être à son aise?

N'oublions pas, non plus, que s'il est vrai que les Anglais ont su créer d'admirables races de chevaux, s'ils savent les soigner mieux que partout ailleurs, et qu'ils *mènent* « comme des anges » dirait notre ami Lavedan, il est également incontestable qu'ils sont loin de monter à cheval comme on monte chez nous. Sans doute, au moment de la « *season* », Hyde Park offre, au Parisien ébahi et toujours admirateur de l'étranger, un fort joli spectacle; mais les légendaires escadrons de jeunes filles aux cheveux dorés, en dehors du coup d'œil agréable qu'ils offrent, laissent l'homme de cheval absolument froid. Suivez ces amazones, si souvent citées comme exemple, suivez-les galopant au galop de charge, et regardez-les tourner au « *Row* », toujours à fond de train, et sur n'importe quel pied; et dites-moi si ces charmantes enfants ont d'autre mérite que leur hardiesse et d'autres qualités que celle qui consiste à avoir d'admirables chevaux, avec lesquels on est dispensé de toute science!

Mors ayant appartenu à l'empereur Constantin, fait avec un des clous de la croix. Conservé sous le nom de « saint clou » dans l'église Saint-Siffrein de Carpentras.

Voilà, certes, qui ne fait pas l'affaire des fanatiques de l'équitation anglaise, et de tout ce qui vient de l'autre côté du détroit. Nous voyons d'ici l'un de ces anglomanes convaincus, qui pense fermement que le bon goût est d'origine britannique, qui envoie blanchir son linge à Londres, mais qui, moins heureux que ses chemises, n'a probablement jamais franchi la Manche, nous objecter que les Anglais sautent, à la chasse, des obstacles dont nous n'avons pas idée, qu'ils sont, par conséquent, d'incomparables cavaliers, etc., etc...

« Pardon, Monsieur », lui répondrions-nous, « leurs chevaux sautent des obstacles extraordinaires, parfait; mais, ce sont les chevaux qui sont admirables, et non les cavaliers. Je vous vois hors de vous, ce qui n'est pas anglais, Monsieur, et tous les plis de votre culotte *anglaise* en frémissent de rage. Du calme! Monsieur, du calme! ne chassait-on pas, sous Louis XIII, sous Louis XIV et sous Louis XV, et les airs de manège ont-ils arrêté l'élan de la maison du roi à Fontenoy? Allez donc faire un tour au concours hippique, et vous verrez que les leçons des la Guérinière, des Dupaty de Clam, des d'Aure, des L'Hotte, des Cahouët, des Vaulogé et des Bellegarde ne sont pas que des hors-d'œuvre; et que les vainqueurs du steeple sont ces mêmes cavaliers qui, la tunique noire sur le dos, le petit chapeau en bataille, sur la tête, faisaient tout à l'heure *passager* les pur-sang, et apprenaient aux vigoureux sauteurs, ces vieux airs français : la *croupade*, la *capriole*, la *ballottade* et la *courbette*. »

Je sais que je ne vous amènerai pas à vous déjuger, Monsieur, car vous avez la prétention d'être un *convaincu;* je sais que vous continuerez à porter des culottes *anglaises*, et à dire : « les Anglais! les Anglais! » tant que ce sera la mode de demander à l'Angleterre le mot d'ordre en matière d'élégance. Aussi, n'est-ce pas pour

BRUNEHAUT, REINE D'AUSTRASIE.

L. Vallet

vous que je parle, mais pour nos officiers de cavalerie, qui, eux, montent remarquablement, depuis tantôt vingt ans. On ne saurait trop les admirer, et répéter partout qu'ils sont les premiers cavaliers du monde, et qu'ils laissent de bien loin derrière eux leurs brillants collègues de l'armée anglaise, même quand ceux-ci, comme au moment où j'écris (juin 1890), gagnent, avec un cheval de toute beauté, et bien supérieur à tous les nôtres, le grand *military* d'Auteuil.

Selle du VIIIe siècle.

Il appert des documents que nous a transmis l'antiquité, que nos ancêtres, les Gaulois, étaient des cavaliers pleins de hardiesse, de fougue et de bravoure. Montés sur leurs chevaux, qu'ils dirigeaient avec un simple bridon, ils parcoururent en vainqueurs une partie de l'Europe et de l'Asie; pillant Delphes, infligeant, sur les bords de l'Allia, une sanglante défaite aux Romains, entrant victorieux dans Rome. Les Romains devaient conserver un souvenir ineffaçable de ce désastre. Aussi, chaque fois que, dans la suite, ils eurent affaire aux Gaulois, ils déclaraient qu'il y avait *tumulte*, c'est-à-dire que la patrie était en danger, et ils levaient tous les hommes en état de porter les armes.

Profitant adroitement de la haine que les Gaulois ressentaient pour les Romains, Annibal en incorpora un grand nombre dans son armée, et les lança sur l'Italie. Ils ne se ménagèrent pas pendant cette lutte de Carthage contre Rome; et, à maintes reprises, les légions lâchèrent pied devant les escadrons gaulois. Une fois même, Rome put craindre d'avoir à éprouver le même sort qu'après l'Allia, elle put craindre d'entendre encore une fois ce mot terrible et si vrai « Malheur aux vaincus! »

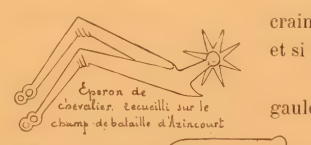

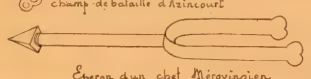

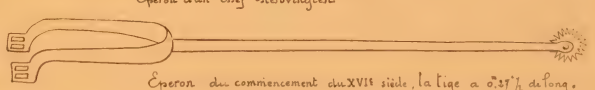

Le cheval du cavalier gaulois était, pour lui, un compagnon, un ami. Sa destinée était indissolublement liée à celle de son maître, qu'il accompagnait jusque dans la tombe.

On a pu voir, au chapitre de la ferrure, que les Celtes connurent l'emploi du fer à cheval longtemps avant les Romains; et, c'est probablement au cours de leurs expéditions dans la Gaule, que ces derniers comprirent les avantages qu'il y avait à ferrer les chevaux.

Nous avons également dit, en parlant des Huns, qu'ils furent vraisemblablement

les premiers à se servir d'étriers, et qu'ils en répandirent l'usage dans la Gaule et dans le reste de l'empire romain.

C'est aussi après les invasions barbares que l'on voit l'emploi de la selle se généraliser en Europe. La selle proprement dite n'apparaît, du reste, que dans les derniers temps de l'empire romain. C'est à Byzance, dit-on, qu'elle fut inventée, ou plutôt perfectionnée, car certains peuples barbares, les Huns, par exemple, semblent s'être servis d'une selle rudimentaire. Un point qui paraît également acquis, c'est que les cavaliers francs faisaient usage de la selle.

Quoi qu'il en soit, l'adoption de la selle et des étriers marque une ère nouvelle dans l'histoire de l'équitation; ou, plutôt, c'est à dater de ce moment que commence l'histoire raisonnée de l'équitation.

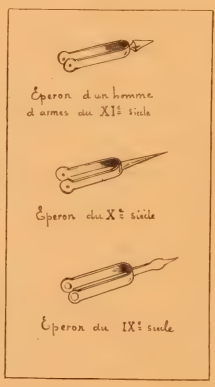

« Avec la selle et les étriers », dit le capitaine Picard, « on trouva une commodité, une assurance, une solidité et une fixité dans la tenue, inconnues jusqu'alors. Dès ce moment, plus de cavaliers glissant alternativement de l'avant à l'arrière, surchargeant, tour à tour, l'avant ou l'arrière-main, et fatiguant le cheval par l'oscillation et le malaise des cuisses et des jambes; plus d'affections, comme autrefois, plus de chevaux meurtris par un poids variable, plus de chevaux blessés à l'épine dorsale, en prenant toutefois les précautions voulues, et plus de cavaliers entamés par elle. Il y a plus, sous le rapport du combat, les étriers donnèrent aux cavaliers un nouveau point d'appui avec les moyens de conserver leur tenue, au milieu des mouvements les plus irréguliers, en leur donnant la facilité d'étendre l'usage de leurs armes, et de porter leurs coups avec plus de vigueur. Sous le rapport de l'équitation, il y eut aussi plus de justesse; la selle maintenait le cavalier dans la position où, en fatiguant le moins le cheval, il se trouvait le plus commodément, lui-même, pour sa tenue et pour le gouverner; et, au moyen des étriers, les jambes, venant se placer le long des sangles, se trouvèrent plus voisines du centre de gravité, et purent opérer avec plus de précision et de finesse. »

C'est sous les Mérovingiens, également, que l'emploi de maréchal, qui, pendant la période gallo-romaine, avait été exercé par des esclaves, devint un métier d'homme libre. Dans les grandes fermes des rois de la première race, les maréchaux étaient placés sous l'autorité du *Comes stabuli* (comte de l'étable), alors simple intendant, mais qui deviendra bientôt le connétable, l'un des grands dignitaires de la couronne.

C'est à partir du huitième siècle, après la bataille de Poitiers, que, disent les anciens historiens, les Français prirent « le goût exclusif et exagéré de la cavalerie ».

« A mesure qu'ils étendaient leur empire, les rois francs, obligés de guerroyer au loin, avaient dû augmenter leur cavalerie. C'était facile, d'ailleurs. Ils disposaient des beaux chevaux gaulois, et les invasions des peuples cavaliers, comme les Huns, les Sarrazins, les Goths et les Vandales, avaient laissé, sur le sol conquis, un grand nombre de cavaliers aguerris et entreprenants. »

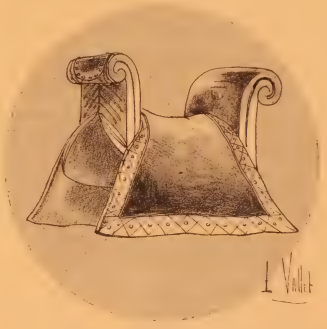

Selle normande du XIe siècle

Après la chute de l'empire romain, l'importance de l'infanterie va en diminuant; la cavalerie tend, de plus en plus, à former la force principale des armées. Après la bataille de Poitiers, où la cavalerie légère des Arabes était venue se briser, à maintes reprises, contre les gros bataillons et les lourds escadrons de l'armée franque, l'effectif de la cavalerie s'augmenta sans cesse dans cette dernière armée. Sous Charlemagne, les troupes à cheval constituaient une partie considérable de l'armée; et cette cavalerie avait un rôle prépondérant sur les champs de bataille. Après Charlemagne, le rôle de la cavalerie prime, de plus en plus, celui de l'infanterie : tous ceux qui ont les moyens de posséder un cheval et de le nourrir, combattent à cheval. Son importance, la cavalerie devait la conserver pendant plusieurs siècles. Il faut arriver au quatorzième siècle, pour lui voir subir des échecs retentissants, en présence de troupes à pied. Ces échecs, il faut le dire, étaient causés, moins par le manque de bravoure ou d'habileté du cavalier, pris individuellement, que par le mauvais emploi de la cavalerie. Les échecs auxquels nous faisons allusion sont ceux de Courtray, de Crécy, de Poitiers, et, au siècle suivant, celui d'Azincourt. Nous avons dit que ces grandes défaites furent, en majeure partie, dues à un mauvais emploi de la cavalerie : en effet, à Courtray, la cavalerie chargea sur un terrain qui n'avait pas été exploré, et elle se précipita dans un canal, qui couvrait la ligne des fantassins flamands; à Crécy, elle se lança à l'attaque des positions anglaises avec des chevaux fatigués, et sur un terrain détrempé par la pluie; à Poitiers, renonçant à la puissance que lui donne le choc, elle mit pied à terre pour déloger les archers anglais, bien abrités sur une colline couverte de vignes.

En même temps que la cavalerie se développait comme nombre, on s'attachait, de plus en plus, à protéger ses hommes et ses chevaux, et à augmenter ses moyens d'action. L'armure du cavalier et celle du cheval se perfectionnaient donc d'une façon constante.

Dès l'époque de Charlemagne, l'armement défensif du cavalier était déjà poussé très loin. La citation qui suit en fournit la preuve :

« Alors parut Charles, lui-même », dit le moine de Saint-Gall, « cet homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer; sa poitrine de fer et ses épaules de marbre défendues par une cuirasse de fer; la main gauche armée d'une lance de fer, qu'il soutenait élevée en l'air, car sa main droite, il la tenait toujours étendue sur son invincible épée. L'extérieur des cuisses, que les autres, pour avoir plus de facilité à monter à cheval, dégarnissaient même de courroies, il l'avait entouré de lames de fer. Que dirai-je de ses bottines? Toute l'armée était habituée à les porter constamment de fer. Son cheval avait la couleur et la force du fer. »

Dans les *Capitulaires* de Charlemagne, on trouve les prescriptions suivantes, en ce qui concerne les armes :

Fouet dont se servaient les dames du moyen âge pour monter à cheval.

« Que le comte ait soin que les armes ne manquent pas aux soldats qu'il doit conduire à l'armée, c'est-à-dire qu'ils aient une lance, un bouclier, un arc à deux cordes et douze flèches; qu'ils aient des cuirasses et des casques. »

Du reste, pendant toute la durée de son règne, Charlemagne déploya une constante sollicitude pour la cavalerie; il la voulait nombreuse et redoutable.

C'est sous Charlemagne, et à la suite des guerres contre les Arabes d'Espagne, que le cheval espagnol, cheval fort estimé depuis longtemps déjà, puisqu'il est cité dans un édit d'Honorius : « Arles, où se trouvent réunis les trésors de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les chevaux de l'Espagne... », fut introduit en France sur une assez grande échelle.

Les chevaux espagnols, améliorés par des croisements avec les chevaux de race sarrazine, fournirent, depuis lors, des étalons très recherchés, dont la réputation se maintint pendant fort longtemps. En effet, nous voyons, en 1650, le marquis de Newcastle en parler, encore, comme de chevaux hors ligne.

« ... Son sang oriental, un ciel tempéré et de riches herbages avaient donné à ce cheval plus de hauteur et de corps que son ascendant. Le destrier de ce pays était le premier cheval de bataille connu. » — (Capitaine Picard.)

Par ce fait qu'à dater, surtout, du règne de Charlemagne, l'importance de la cavalerie alla sans cesse croissant, que cette cavalerie était presque uniquement recrutée dans les classes riches, que l'adoption de plus en plus répandue des armures nécessitait une plus grande pratique du cheval, on s'expliquera aisément le goût passionné qui se manifesta alors pour l'équitation, rendue plus facile, du reste, par les perfectionnements qui avaient été introduits dans le harnachement des chevaux.

L'élevage du cheval se développe. On s'attache à créer des types de chevaux appro-

CAVALIER NORMAND DU XIe SIÈCLE.

L. Vallet

priés aux besoins du temps, et capables de porter leurs lourds caparaçons et leurs cavaliers bardés de fer.

L'usage de la ferrure se généralise rapidement, les maréchaux, qui pendant la période gallo-romaine étaient tantôt des proscrits, tantôt des affranchis, voient leur métier devenir de plus en plus honoré; quelques auteurs prétendent même que l'écuyer du moyen âge n'est pas autre chose que l'ancien maréchal dont la fonction est devenue honorifique.

Le « comte de l'étable » va devenir le connétable, et le bâton de commandement qu'il léguera aux maréchaux de France est bien la preuve de ses fonctions primitives.

L'établissement de la féodalité, en exagérant encore la supériorité du cavalier, qui est presque toujours noble, sur le fantassin, qui appartient à la classe des manants, des roturiers, des vilains, donnera une nouvelle impulsion à l'équitation.

Les petits-fils du grand empereur avaient hérité du goût de Charlemagne pour les jeux militaires; et Nitard, fils d'une des filles de l'empereur, nous raconte que : « Les deux rois, Karl et Lodewig, le Germanique, adroits à toute espèce d'exercices, aimaient fort ces jeux. Souvent ils assemblaient la multitude des gens de guerre, dans un lieu convenable. On rangeait, d'abord, face à face et en nombre égal, deux troupes de Saxons, de Wascons, d'Austrasiens, de Bretons. Au signal donné, les deux bandes se ruaient impétueusement l'une sur l'autre; puis, au moment de s'entreheurter, l'un des escadrons tournait bride; et, le bouclier au dos, fuyait, au galop, vers ses camarades, demeurés en réserve; les fuyards se retournaient alors, et poursuivaient ceux devant lesquels ils avaient fui, jusqu'à ce qu'enfin les deux rois, et toute la jeunesse, s'élançant de toute la vitesse de leurs chevaux et brandissant leurs javelines, à grands cris, accourussent se précipiter dans la mêlée, et poursuivre tantôt les uns, tantôt les autres. »

Dès lors, tout ce qui est noble, ou aspire à l'être, monte à cheval : des femmes même, et cela pendant tout le moyen âge, s'arment quelquefois comme les hommes, et enfourchent, comme eux, le cheval de bataille, le destrier.

Pareille chose, du reste, s'était vue, plus d'une fois, à l'époque mérovingienne. N'arriva-t-il pas fort souvent, par exemple, à Brunehaut, cette reine d'Austrasie si belle, si entreprenante et si dissolue, de chevaucher à la tête de ses leudes? On sait, du reste, comment elle périt, attachée à la queue d'une cavale indomptée, après avoir servi de jouet aux soldats de Clotaire. De nos jours, également, une mode, venue d'Angleterre, naturellement, et frisant le ridicule comme toutes les modes anglaises, ne cherche-t-elle pas à nous priver du spectacle si élégant des femmes montant *en femme*, et ne voudrait-elle pas essayer de faire monter nos jolies Parisiennes à califourchon!!!

Nous espérons bien que les Françaises ne se laisseront pas prendre à ce vilain piège; elles laisseront les hommes copier les modes anglaises et garderont, elles, ce cachet,

ce *chic* parisien que les filles d'Albion n'auront jamais, quoi qu'elles fassent ; n'est-ce pas trop déjà qu'un couturier anglais puisse trouver à Paris, cette reine de l'élégance, quelques clientes au goût faussé, et leur imposer ses modes mesquines et prétentieuses?

Montez en amazones, Mesdames, et surtout restez Parisiennes : vous êtes adorables ainsi ; laissez les Anglaises se ridiculiser à plaisir ; le dernier des *trottins* parisiens sera toujours plus attrayant que la plus grande dame anglaise.

Mais n'anticipons pas et, surtout, ne nous attardons pas à étudier l'équitation d'une époque sur laquelle on ne possède que peu de documents touchant les matières hippiques. C'est, en effet, seulement à dater des jours lumineux de la Renaissance, que l'équitation deviendra un art véritable, régi par des règles bien définies; et qu'elle ira sans cesse se perfectionnant, grâce aux efforts des maîtres éminents qui nous ont laissé tant de précieux écrits.

CHAPITRE VIII.

LA FÉODALITÉ, LES CROISADES, LA CHEVALERIE.

PENDANT toute la durée du moyen âge, l'équitation a un caractère essentiellement militaire. En effet, l'état de guerre est, en quelque sorte, l'état normal; et l'on peut dire de la société, à cette époque, que tout s'y faisait pour la guerre et par la guerre.

Après le partage de l'empire de Charlemagne, la civilisation avait subi un temps d'arrêt, une véritable éclipse. La souveraineté s'émiettait, le pouvoir central allait sans cesse s'affaiblissant, les notions de droit et de justice s'obscurcissaient, le monde n'était que trop souvent régi par la force. Les temps étaient sombres, la vie humaine de peu de prix; les luttes intestines, incessantes. Pour comble de malheur, les nations demeurées barbares accouraient à la curée des peuples civilisés, pillant, saccageant, semant les incendies et le carnage, ne respectant rien. Ces barbares, c'étaient les Normands, venus par mer de la Scandinavie et des rivages de la Baltique. Ensuite parurent les Hongrois, plus cruels et plus impitoyables encore que les Normands. Ils n'épargnaient même pas les enfants. Un trait suffira pour donner idée de l'épouvante que provoquaient leurs incursions : les ogres des légendes populaires, ces êtres friands de chair humaine, ce sont les Hongrois.

Les croisades exercèrent une heureuse influence, non point à cause de leurs résultats, qui furent négatifs, mais parce qu'elles détournèrent les esprits des rivalités intérieures, des luttes de château à château, des guerres privées, et qu'elles entraînèrent au loin les caractères turbulents. De plus, ceux qui avaient survécu aux rudes épreuves d'une expédition de ce genre revenaient dans leur patrie, ainsi qu'il arrive d'ordi-

naire à ceux qui ont vu du pays, avec des idées nouvelles, qu'ils propageaient autour d'eux. De nouvelles idées, de nouvelles coutumes, de nouvelles connaissances, il y avait, en effet, ample moisson à faire parmi ceux que l'on appelait les Infidèles, car ils étaient infiniment plus civilisés que les Croisés. Ces derniers avaient donc beaucoup à gagner à entrer en contact avec les Infidèles. Ajoutons que c'est pendant les croisades qu'ont pris naissance les premiers ordres religieux et militaires de chevalerie, l'ordre des Templiers et celui des Hospitaliers de Saint-Jean. Guidés par des principes très élevés, par des idées d'un mysticisme délicat, soutenus par la force invincible que donne la foi, ces chevaliers religieux, et aussi les chevaliers laïques, formaient l'élite militante de la société.

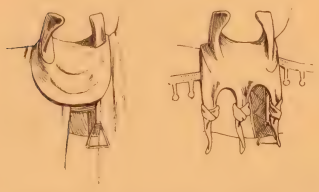

*Selles d'armes, d'après l'*Histoire du roy Artus; *ms. du XIIIe siècle.*

Disons-le, à l'honneur de notre pays : c'est la France qui, dans ces temps troublés, a été la nation chevaleresque par excellence, celle où le chevalier se montrait le plus enclin à rompre une lance en faveur du bon droit.

« *Fay ce que doiz, et aveigne que peut.* » Telle est la devise du chevalier qui prête serment d'être toujours « *courtois sans villenie, débonnaire sans folie, piteux envers les souffreteux, large et appareillé de secourir les indigents, prêt et entabulé de détruire les voleurs et les meurtriers, de juger sans amour et sans haine* ».

XIIIe

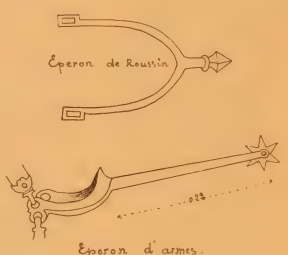

Où trouver plus belle et plus noble devise, et comment ne deviendrait-il pas vaillant et magnanime ce chevalier qui « *ne doit, par paour de mort, faire chose où l'on puisse honte cognoistre, et qu'il doit plus redoubter honteuse vie que la mort* »?

Étrier en usage du Xe au XIIIe siècle.

Voilà, certes, d'admirables principes, une morale pleine de noblesse et d'élévation, formulée dans des règles simples et courtes. C'est que la mode n'était pas, alors, aux gros volumes et aux longs discours; on n'en avait que faire : l'action primait la pensée, et le bréviaire de la morale devait être de peu d'étendue. La supériorité ne s'acquérait pas en pâlissant sur les livres, mais en payant de sa personne. Aussi, à cette époque, l'éducation du jeune noble tend-elle, presque uni-

RICHARD CŒUR-DE-LION.

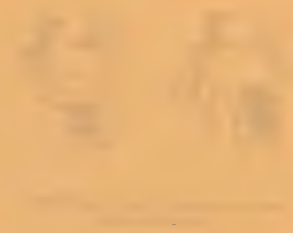

L. Vallet
1890

quement, à développer sa force, son adresse, son courage. Page, écuyer, chevalier, il apprend à monter à cheval, à manier une lourde lance; en un mot, à être prêt à servir, en tout lieu et à toute heure, « *son Dieu, son Roi et sa Dame* ». Qu'il se connaisse en chevaux, en chiens, en oiseaux et en armes; qu'il sache galamment tourner un compliment, qu'il soit brave et loyal, en toute rencontre, on ne lui en demande pas plus : il n'a que faire de la tactique prétentieuse et savante des Grecs du Bas-Empire. Il se préoccupe peu de tactique et de manœuvres d'ensemble, et combat pour son propre compte, mettant sa confiance en Dieu et en son épée.

On ne s'étonnera plus de la taille et de la vigueur des hommes de ce rude temps, si l'on sait par quels exercices le jeune noble se préparait au métier d'homme d'armes.

« Il s'esseyoit à saillir sur un coursier, tout armé, et alloit longuement à pied, pour s'accoutumer à avoir longue haleine, et souffrir longuement travail; autres fois férissoit d'une coignée ou d'un mail, grande pièce. Pour bien se duir au harnois et endurcir ses bras et ses mains à longuement férir, et pour qu'il s'accoutumast à légèrement lever ses bras, il faisoit le soubresaut, armé de toutes pièces. A un grand homme monté sur un grand cheval, sailloit de derrière, à chevauchon, sur ses épaules, en prenant ledit homme par la manche, à une main, sans autre advantaige.

« En mettant une main sur l'arçon de la selle du grand coursier, et de l'autre emprès les oreilles, le prenoit par les crins, en pleine tête, et sailloit, par entre ses bras, de l'autre part du coursier... Si deux parois de plastre fussent à une brasse, et l'une près de l'autre, qui fussent de la hauteur d'une tour, à force de bras et de jambes, sans autre aide, montoit tout au plus haut, sans cheoir au monter ni au dévaloir. Item, il montoit au revers d'une grande échelle, dressée contre un mur, tout au plus haut, sans toucher des pieds, mais seulement sautant, des deux mains ensemble, d'échelon en échelon, armé d'une cotte d'acier, et, otée la cotte, à une main sans plus, montoit plusieurs échelons..... Quand il étoit au logis, s'esseyoit avec les autres écuyers à jetter la lance, ou autres essais de guerre, né ja ne cessoit. »

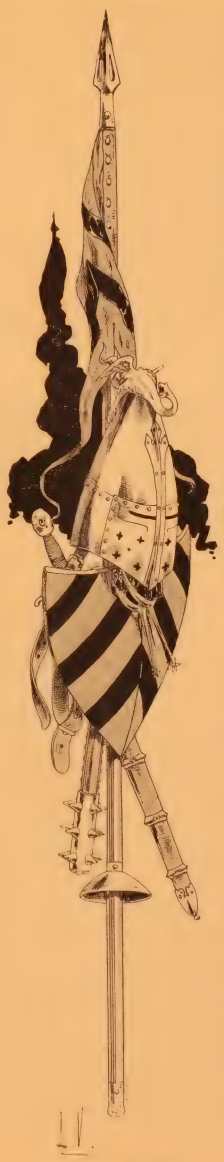

Trophée d'armes; XIIIe siècle.

Alors, la seule manière de se former pour combattre était la *haie*. Cette haie était composée de chevaliers disposés sur un seul rang, car aucun n'eût souffert d'être placé au second et masqué par un autre. Derrière, venaient les écuyers, les archers et les coutilliers.

Le moyen âge est aussi l'époque des tournois, dont la véritable origine paraît remonter aux Germains, ainsi que semble le prouver ce passage de Tacite :

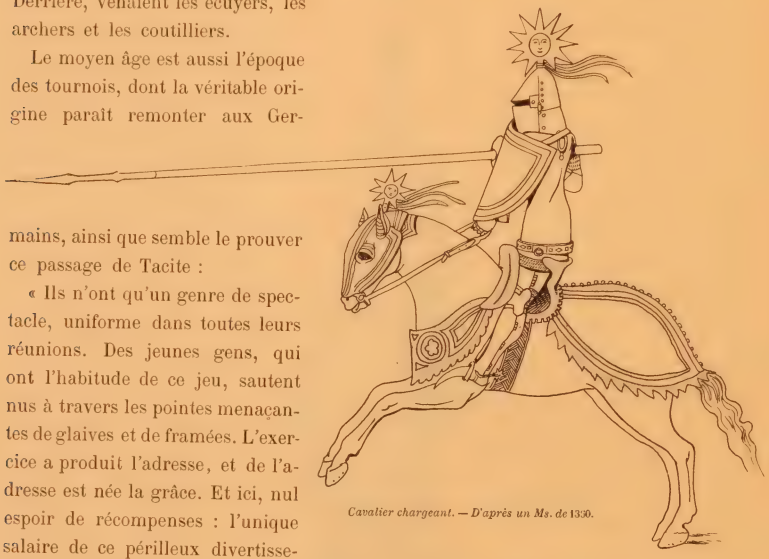

Cavalier chargeant. — D'après un Ms. de 1330.

« Ils n'ont qu'un genre de spectacle, uniforme dans toutes leurs réunions. Des jeunes gens, qui ont l'habitude de ce jeu, sautent nus à travers les pointes menaçantes de glaives et de framées. L'exercice a produit l'adresse, et de l'adresse est née la grâce. Et ici, nul espoir de récompenses : l'unique salaire de ce périlleux divertissement, c'est le plaisir des spectateurs. » — (Tacite, *Mœurs des Germains*, chapitre XXIV, traduction E. Burnouf.)

Voici maintenant ce que dit La Guérinière au sujet de l'origine du tournois. Son opinion est intéressante à citer, bien qu'elle ne paraisse point absolument conforme à la vérité historique.

Chanfrein du XIVe siècle.

« Les Tournois, suivant quelques auteurs, ont été inventés par Manuel Comnène, empereur de Constantinople. Ce n'étoit, dans le commencement, qu'une simple course de chevaux, qui se mêloient les uns avec les autres, en tournant et retournant de différents côtés, ce qui leur a fait donner le nom de Tournois. Les cavaliers se servirent ensuite de bâtons qu'ils se jettoient les uns aux autres, en se couvrant de leurs boucliers. Ce jeu de bâton était, à peu près, le jeu de Troye qui, de là, passa chez les Grecs et la jeunesse romaine, et que les Turcs, les Persans et quelques autres nations orientales, pratiquoient encore au dix-huitième siècle.

« Les Maures furent très adroits dans ces exercices. Ils introduisirent les chiffres, les enlacements de lettres, les devises et les livrées dont ils ornèrent leurs armes et les housses de leurs chevaux. Ils firent aussi une infinité d'applications mystérieuses des couleurs, donnant le noir à la tristesse, le vert à l'espérance, le blanc à la pureté, le rouge à la cruauté, etc., etc.; et, par cette diversité de couleurs mêlées, ils expliquoient leurs pen- sées et leurs desseins. Comme ils étoient très galants, ils donnoient à la fin de leurs Tournois, le bal aux dames, qui distribuoient le prix aux che- valiers. Les autres nations ajoutèrent quelque chose à ces sortes d'ap- pareils. Les Goths et les Allemands mirent sur leurs casques des dragons ailés, des harpies, des mufles de lions et autres choses sembla- bles, pour les rendre « *plus fiers et plus terribles* »; et, ensuite, des ai- grettes, des bouquets de plumes sur de hauts bon- nets : c'est ce qu'on nommoit cimiers.

« Les François se servirent de cottes d'armes, qui étoient un vêtement que les grands seigneurs et les chevaliers portoient sur leurs cuirasses. Les armoiries ne furent, dans l'origine, que la connaissance des écus, et les marques de distinctions que les nobles employèrent pour se faire reconnaître, et dans les combats et dans les tour- nois. De là, ils passèrent dans les familles, où ils devinrent une marque de noblesse.

« Henri Ier, empereur, surnommé l'Oiseleur, introdui- sit en Allemagne l'usage des tournois, dans le dixième siècle, pour exercer la noblesse et lui donner de l'émula- tion.

« Et ces exercices, qui furent suivis jusqu'à la fin du quinzième siècle, furent interrompus par le mépris qu'en fit la noblesse, qui préféra la mollesse à ces nobles exer- cices. » Les pre- mières règles des tournois et aussi de l'é- quitation féodale sont exposées dans le « *Règlement des Tour-* *nois* », de Geoffroy de Preuilly, gentilhomme angevin, mort en 1066.

Dès cette époque, donc, les règles sont précises et éta- blies de façon à ce que ces jeux ne dégénèrent pas en batailles sanglantes. On doit combattre à armes courtoises, c'est-à-dire avec des lances à fers carrés obtus, avec des épées sans pointes et « *rabattues* », c'est-à-dire émoussées, avec des masses peu pesantes. Et, encore, il n'est permis de se servir de ces armes que d'une certaine façon; il n'est pas loisible d'en tirer tout leur effet utile. Les

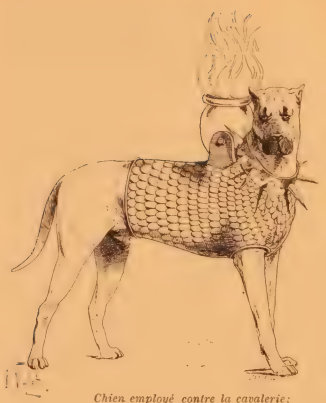

Chien employé contre la cavalerie; XIVe siècle.

chevaliers, en effet, ne doivent frapper leur adversaire que du haut en bas, « *sans le bouter d'estocq ou hachier* ».

Malgré toutes ces règles sévèrement établies, on comprend que, bien souvent, les tournois dégénéraient en luttes sanglantes.

Parfois, en effet, les deux partis s'animaient outre mesure, s'exaspéraient et changeaient le tournoi, la lutte courtoise, en une véritable bataille. C'est ce qui arriva à Châlon, en 1274, dans le tournoi où figuraient, d'un côté, le roi Édouard et des chevaliers anglais; de l'autre, le comte de Châlon et des chevaliers bourguignons. Plusieurs des champions y restèrent sur le carreau. Et, même lorsque les adversaires se comportaient loyalement, les accidents inhérents à de semblables rencontres faisaient encore bien des victimes. Par exemple, dans un tournoi qui eut lieu à Nuys, près de Cologne, plus de soixante chevaliers périrent suffoqués par la poussière, ou écrasés sous les pieds des chevaux.

Aussi papes et rois fulminent-ils, mais en vain, contre les tournois. Ordonnances et bulles restent sans effet, et ces fêtes militaires deviennent de plus en plus fréquentes. Il en fut ainsi jusqu'à la guerre de Cent ans. Les gentilshommes viennent aux tournois en brillant équipage, car ce sont les dames qui décernent le prix au vainqueur. Aussi les chevaliers ne se bornent pas à rivaliser de force et d'adresse en combattant; ils rivalisent encore de luxe et de magnificence dans leurs vêtements, leurs armes, le harnais de leur monture.

Mors d'armes du XVe Siècle.

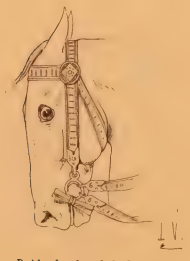

Bride du cheval de Barnabo Visconti; 1354.

« Aussi ces exercices, » dit M. Viollet-Leduc, « devenaient souvent l'origine de rivalités et de haines profondes, et l'on conçoit que les rois, qui avaient bien assez d'embarras lorsqu'il s'agissait de mettre l'accord entre leurs vassaux, sur des questions d'un intérêt plus sérieux, dussent s'opposer à ces nouveaux prétextes de rancunes et de vengeance. »

CHEVALIER DU XIIe SIÈCLE.

Au douzième et treizième siècles, on ne déployait pas encore tout le luxe et le cérémonial qui furent d'usage à partir du quatorzième. Ainsi, dans « *li Romans de Brut,* » les chevaliers quittent la table, après le repas, et, pour passer le temps, les uns vont « *bohorder* », c'est-à-dire jouter de la lance; d'autres organisent des courses de chevaux; quelques-uns combattent à pied ou jouent au palet, sautent des fossés ou lancent des dards :

« Les dames sor le mur montoient,
« Qui les jus agarder voloient,
« Qui ami avoient en la place,
« Tost li montre l'œil et la face. »

Et, dans « *li Romans d'Amadas et Ydoine* », on lit :

« Ensi avint qu'à I. haut iour,
« En la court du duc son signour,
« Doi fil à barons du païs,
« De haut parage et de haut pris,
« Avoient pris sur le gravier
« I. bouhourdeïs mult pleinier,
« De II. pars i ot compaignons
« Mandès, et lonc et près semons,
« De tout le mix de sa contrée.
« Après mangier la relevée,
« Pour bouhourder sunt apresté
« Et issent hors la cité.
« Si sunt venu dehors au plain
« Plus sunt de C.; n'i a vilain,
« Ains sunt tuit gentil damoisel,
« Bien bouhourdant et preu et bel.
« De la vile issent mult grant gent
« Pour veoir le tournoiement;
« Et chevaliers et damoiseles,
« Esquier, bourjois et danseles. »

Dans un autre poème du treizième siècle, « *li Romans de Garin le Loherain,* on peut également lire le récit de belhourdis ou bouhourdeis, qui se font sans façons et sans apprêts.

« Quand mangié orent et midis fu passés,
« Chevaus demandent, on lor a amené.
« Les escus prennent, beharder vont asprés. »

Mais il ne s'agissait là que de récréations, de passe-temps, et non de véritables tournois.

Le véritable tournoi, en effet, était annoncé assez longtemps à l'avance.

Il avait lieu en champ clos, dans un endroit entouré de tribunes, pour les dames et les hauts personnages qui n'y prenaient pas une part effective; et, nous disent Chrestien de Troyes et Godefroi de Ligny, dans « *li Romans de la Charette* » :

« La où li tornoiz devoit estre
« Ot unes granz loges de fust
« Par ce que la Reine i fust
« Et les dames et les puceles :
« Einz mis ne vit loges si beles
« Né si longues né si bien faites. »

Le poème si curieux du treizième siècle publié par M. Michelant, d'après le manuscrit de Vienne, et intitulé : « *Merangis de Portlesguez* », nous apprend que le prix du tournoi était quelquefois un baiser :

« Cui l'ounars parra avenir
« De vainscre le tornoiement,
« Si emportera quitement
« Un cigne qui elpré sera ;
« Et si vouz di qu'il baisera
« La pucele de Landemore
« Qui n'est mie laide ne more. »

On le voit, il y avait dans ce moyen âge si sombre, où la force brutale primait souvent le droit, des sentiments pleins de noblesse et de délicatesse, des usages charmants et véritablement chevaleresques.

Tout cela est bien loin de nous, et paraît maintenant assez étrange, à une époque sceptique qui se qualifie elle-même d'époque « *fin de siècle* ». Cependant, n'était-ce pas un spectacle charmant, empreint d'une vivante poésie, de voir ces hommes si valeureux, qui portaient si allègrement leur pesant harnais de guerre, ces hommes habitués à lever haut la tête devant les autres hommes, plier volontiers le genou devant les femmes, ne fût-ce que pour en recevoir une rose ou un baiser?

Combien elles devaient être pittoresques ces « *chevauchées* » d'hommes d'armes de stature gigantesque, montés sur des chevaux appropriés à leur taille, superbes animaux bien dignes de porter leur vaillant cavalier!

C'était le temps, alors, de ce qu'on pourrait appeler l'individualisme militaire. Le courage, la bravoure, l'audace de chaque combattant étaient les principaux facteurs de la victoire. La force physique jouait donc un rôle considérable, tant dans les batailles que dans les tournois. Cependant, dans ces rencontres d'homme à homme, dans ces duels multiples, la vigueur physique n'était pas tout; elle n'assurait pas toujours la supériorité; le courage, le sang-froid, l'adresse étaient aussi des éléments importants. Assez souvent, le champion le plus habile à manier son cheval, à pointer sa lance, l'emportait sur un adversaire plus vigoureux, mais moins adroit.

A la vue des engins de guerre modernes, que dirait Montluc, s'il lui était donné de revenir sur terre? lui qui, dès le seizième siècle, s'exprimait ainsi en parlant de l'arquebuse : « Plût à Dieu que ce malheureux instrument n'eût jamais été inventé, je n'en

n'en porterais pas les mar-
et vaillants hommes ne
main le plus souvent des
ches, qui n'oseraient re-
de loin, ils renversent de
par terre; ce sont là des
nous faire entretuer. »

Figure du milieu du XIVe siècle donnant la position d'un chevalier chargeant dans un tournoi.

ques..., et tant de braves
fussent pas morts de la
plus poltrons et plus lâ-
garder au visage celui que,
leurs malheureuses balles
artifices du diable pour

Un grand nombre d'his-
âge sous des couleurs très
travaux, ceux de M. Violllet-
cob, entre autres, sont ve-
lait de beaucoup que ce
époque de barbarie. La
rôle considérable; mais
minant. Du reste, ce serait
d'entreprendre de rappe-
moyen âge avait des côtés

toriens ont peint le moyen
sombres; mais de savants
Leduc et du bibliophile Ja-
nus prouver qu'il s'en fal-
fût véritablement une
force, certes, y jouait un
non point un rôle prédo-
sortir de notre cadre que
ler que la civilisation du
brillants, de parler, par

exemple, du merveilleux développement de certains arts à cette époque; car c'est à peine si, dans le cadre restreint que nous nous sommes tracé, il nous sera possible de donner une idée suffisamment exacte de ce qui se rapporte directement à l'objet de notre travail : le cavalier et le cheval.

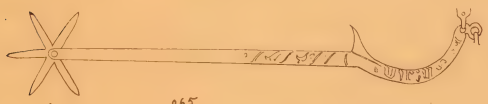

Éperon d'armes du C^t^ du XIVe.

Un point que nous voudrions mettre en lumière, c'est que tous ces jeux équestres : joutes, tournois, pas d'armes, « *bahourts, quintaines* », ne demandaient pas seulement de la force, mais aussi un très haut degré d'adresse, d'agilité, de sang-froid. Voici ce que dit, à ce sujet, le capitaine Picard :

« Il ne fallait pas seulement de la force, mais aussi de la souplesse et du savoir. Il existait des règles, et celui qui s'y conformait l'emportait toujours sur celui qui n'était que robuste. Il fallait, d'une part, que le chevalier sût manier son cheval; d'autre part, qu'il sût porter un coup de lance, d'épée ou de masse. »

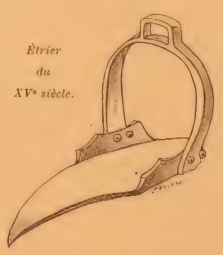

Étrier du XVe siècle.

Et, dans tous les cas, si nous ne jugeons qu'au point de vue de l'équitation, n'est-il pas juste de se rappeler que ce sont les chevaliers qui ont inventé tous ces airs de manège qui ont fait partie intégrante de l'équitation pendant plu-

sieurs siècles; dans lesquels nos écuyers ont été supérieurs à ceux de toutes les nations, aux époques brillantes où la France, non seulement, ne subissait en rien l'influence de ses voisins, mais encore leur donnait le ton pour tout ce qui demande de l'adresse et du goût. Sur ce point, nous ferons un nouvel emprunt au capitaine Picard, dont le beau travail doit servir désormais de base à toute étude qui touche à l'équitation :

Heuses de chasse du XIVe siècle.

« Le chevalier, sans cesse occupé à guerroyer, à rompre des lances, qui passait d'un tournoi à un autre, devait savoir manœuvrer son cheval en tous sens; aussi, par l'exercice des voltes sur les hanches et sur les épaules, se mettait-il en mesure de faire face à l'ennemi de tous les côtés.

« Le *repolond*, par exemple, était une espèce de demi-volte fermée, pour éviter son ennemi.

« La *posade* ou *pesade* lui servait à parer un coup, en faisant enlever son cheval légèrement du devant, ou à le préparer à sauter; c'était aussi une gracieuse courbette pour saluer la dame de ses pensées.

Selle avec le hourd; *d'après le « Roman de Tristan »; fin du XIVe siècle.*

« La *passade* était très utile; c'était une ligne droite sur laquelle le cheval passait et repassait, voltant aux extrémités, et lorsqu'un combattant avait donné un coup de masse, de lance ou d'épée à son adversaire, plus tôt il pouvait retourner son cheval, après cette action, plus tôt il était en état de repartir et de fournir un nouveau coup.

« Il y avait deux sortes de *passades :* celle au petit galop, tant sur la ligne de la *passade* que sur les demi-voltes, et celle qu'on appelait furieuse, dans laquelle on partait à toutes jambes, depuis le milieu de la ligne droite jusqu'à l'endroit où l'on marquait l'arrêt pour commencer la demi-volte.

« Le *passage*, enfin, était un trot relevé et cadencé qui faisait briller son cavalier dans les tournois. »

Étrier ajouré pour recevoir un coussinet; fin du XIVe siècle.

Ce n'est que vers la fin du quatorzième siècle que les nobles adoptèrent, pour les tournois, des armures d'une forme particulière; mais ce n'est que vers le milieu du quinzième siècle que l'on trouve une description détaillée de ces « *adoubements.* »

GENDARME DU XIVe SIÈCLE, EN HARNAIS DE GUERRE.

En 1458, Antoine de la Salle compose un traité plein d'intérêt sur les tournois. « Avant le combat, » dit-il, « les tournoyeurs s'enferment dans une salle où sera grant feu, car les behours requièrent le temps plus froid que plus chaut pour le grand travail qui y est; là sont jusques aux petiz draps despoillez tous nudz; lors le maistre et ses plus suffisans varletz leur mectront ung demy pourpoint de deux toilles, sans plus, et du faulx du corps en bas qui sera par devant laschié, et à iceluy leurs chausses attacheront; et après chausseront leurs esperons, et puis le bel harnoys de jambes luy armeront; après les armeront de garde-braz et avant-braz, et quant est des jambes et des braz armés, ilz arment le corps, et après le chief. »

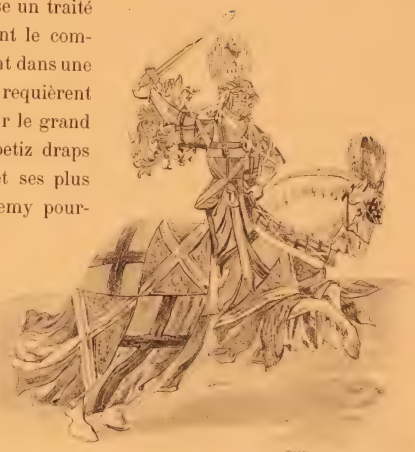

Tournoyeur du XVe siècle; ms. du roi René.

René d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, célèbre, à plus d'un titre, sous le nom de roi René, est celui qui a écrit le traité le plus complet sur la matière des tournois. Son livre est bien connu, c'est « *le Livre de Tournoy* », dont le manuscrit est à la Bibliothèque nationale, enrichi de précieuses miniatures. C'est ce livre qui nous a appris à connaître, dans tous ses détails, les règles du tournoi.

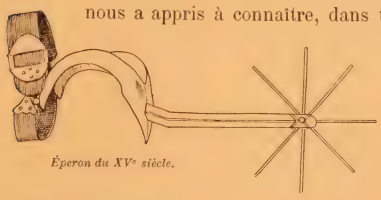

Éperon du XVe siècle.

Nous n'en citerons que cette phrase du commencement, qui est pleine de saveur et de couleur locale : « Qui veult faire ung tournoy, faut que ce soit quelque prince, ou du moins hault baron, ou banneret, lequel doit faire ainsy que cy après sera devisé. »

Cet ouvrage est plein de charme et d'intérêt, et nous regrettons que le cadre restreint de notre ouvrage nous interdise d'y puiser quelque passage plus ample que celui que nous venons de citer.

C'est dans un tournoi, en 1338, que Duguesclin fait ses premières armes et commence à se faire remarquer. Agé de vingt ans à peine, il s'était échappé de la maison paternelle, sur un cheval de labour, et s'était rendu à Rennes. Le jour du tournoi, voyant un chevalier qui

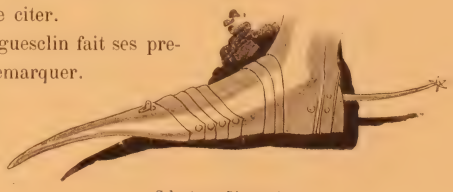

Soleret avec l'éperon fixe.

quittait le combat, il se jette en pleurant à ses pieds, le suppliant de lui confier une armure et un cheval : puis, une fois armé, s'élançant dans l'arène, il fournit quinze courses victorieuses et obtient le prix du tournoi. Toute sa vie ne fut guère autre chose qu'une suite de combats singuliers. Avant chaque bataille, en effet, les chevaliers des deux armées avaient coutume de s'adresser des défis. C'était le temps des beaux coups d'épées et des prouesses de la lance.

L'armure est devenue et va être, surtout au quinzième siècle, une merveille d'ajustement et de légèreté relative; et, à cette époque, les chevaliers français comptent parmi les plus braves et les plus vaillants du monde. Hélas! le rôle de la chevalerie touche alors à sa fin, et, malgré les *beaux poussis de lances* de Fornoue, de Ravenne et de Marignan, malgré les beaux coups d'épée de Pavie, l'infanterie commence à devenir la reine des batailles, l'artillerie acquiert plus d'importance. Désormais, l'arme à feu va l'emporter sur l'arme blanche, le choc de la cavalerie sera, d'ordinaire, impuissant à enfoncer les lignes de l'infanterie.

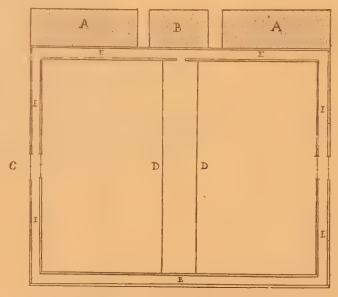

Plan d'un champ clos réservé à un tournoi; d'après les indications du roi René; XVe siècle.

AA. Tribunes pour les dames et les nobles.
B. Tribunes des juges-diseurs.
CC. Entrées du seigneur appelant et du seigneur défendant.
DD. Cordes attachées aux traverses de la barrière intérieure et coupées au moment du laisser-aller.
EE. Espace entre les lices réservé aux gens de pied.

Tout d'abord, les détonations des armes à feu, armes absolument rudimentaires, d'une faible portée, et avec lesquelles il était malaisé de viser, n'avaient guère servi qu'à effrayer les chevaux. Il devait en être autrement plus tard.

Dans les guerres modernes, on le sait, la cavalerie n'a plus, sur les champs de bataille qu'un rôle accessoire. Mais, en dépit des modifications de la tactique, dues à l'augmentation de la portée des armes à feu, la cavalerie française, digne héritière des traditions de l'ancienne chevalerie, n'a jamais hésité à charger à fond. Qu'il nous suffise de rappeler les mêlées de cavalerie de Rezonville, l'héroïque et inutile dévouement des troupes à cheval à Waterloo, à Reischoffen, à Sedan!

Dans des temps où la cavalerie constituait l'élément principal des armées, où le cheval devait porter un poids considérable, puisque son cavalier et lui étaient munis d'une armure, l'élevage du cheval de guerre était l'objet d'un soin extrême.

Les croisades avaient amené en Europe nombre de chevaux arabes, dont les brillantes qualités avaient dû nécessairement séduire les croisés. Le croisement des races françaises avec des chevaux arabes eut certainement une salutaire influence, et la quantité de « *sang* » dut singulièrement s'en accroître. Les armures et les harnais

augmentant sans cesse de poids, les chocs devenant de plus en plus violents, on fut amené à rechercher et à produire des chevaux de grande et forte taille. C'étaient les destriers, ou « *grands chevaux* », race admirable comptant de magnifiques sujets. On peut juger de ce qu'ils étaient en jetant un coup d'œil sur les chevaux de certains régiments de gardes à cheval qui subsistent encore en Europe. Qui n'a vu et admiré les superbes chevaux noirs des life-guards et des horse-guards, à Londres? Ceux des chevaliers-gardes et des gardes à cheval russes sont également fort beaux, et de taille gigantesque. Quant à ceux des gardes du corps et de la plupart des régiments de cuirassiers allemands, ils sont aussi de grande taille et remarquablement beaux.

Cimier d'un tournoyeur du XVe siècle.

Du reste, nous dirons plus loin quelques mots des différentes remontes de la cavalerie moderne, en Europe, et si nous avons mentionné ici certains chevaux étrangers, c'est parce qu'ils nous semblent avoir gardé les qualités de taille et de beauté que devaient avoir les destriers du moyen âge, si on en juge par les armures qu'ils étaient capables de porter, et avec lesquelles ils pouvaient fournir des charges.

Chanfrein du XVe siècle.

Mon spirituel ami Lavedan m'a souvent reproché de dessiner des chevaux trop grands. J'avoue que j'ai toujours eu un goût marqué pour les chevaux de grande taille, et que, si un petit cavalier n'est jamais ridicule sur une très grande monture, en revanche, un grand cavalier est bien difficilement gracieux sur un petit cheval.

Étrier à fenêtres; XVe siècle.

Lorsque le seigneur partait en campagne, sa chevauchée marchait généralement dans l'ordre suivant : d'abord les « *grands chevaux* » montés par les pages; puis l'écuyer, et, derrière lui, les pages portant les armes. « L'escuyer se tient plus près que tout autre de son seigneur et maistre, que nul ne se puisse trouver plus à propos de le secourir, car l'escuyer d'honneur doit deffense au chevalier son patron, et si le chevalier est démonté,

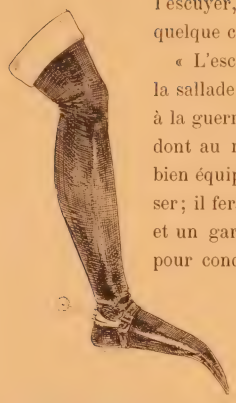

Botte en cuir souple; ms. de Girart de Nevers.

l'escuyer, mettant pied à terre, tâchera de le monter sur son cheval, quelque chose qui lui puisse advenir, fût-ce la mort même.

« L'escuyer, au partir du logis, s'armera de toutes pièces, hormis la sallade qu'un page lui portera; quand le prince ou seigneur yra à la guerre, l'escuyer mènera d'ordinaire quatre chevaux de combat, dont au moins le plus fort aye une selle armée; et que tous soient bien équipés de sangles, surfaix et harnais, et pour les ferrer et panser; il fera marcher avec soy son mareschal, un palefrenier à cheval et un garçon d'escuyerie à pied, et laissera le maistre palefrenier pour conduire et gouverner le reste des *grands chevaux* avec leurs équipages.

« L'escuyer doibt être curieux d'avoir ses armes si bien faites qu'à peine on puisse cognoistre s'il a sa cuirasse sur le dos ayant sa cuirasse ceinte, et doibt même portant ses tassettes, gantelets et sallade, il faut que tout soit si proprement agencé et arresté en si juste poinct, comme aussi l'épée à son costé, que rien ne branle ni claque en trottant, courant et maniant, non plus que s'il n'allait que le pas, et néanmoins que tous ses mouvements puissent être libres. »

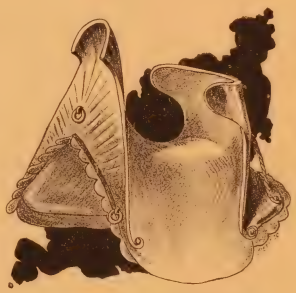

Selle de la seconde moitié du XVe siècle.

Le « *destrier* » ou « *grand cheval* » est le cheval de bataille. Son nom de destrier lui vient de ce qu'en le conduisant en main le page le tenait toujours à sa droite.

Le « *palefroy* », généralement de moindre taille, est le cheval de parade, de chasse.

Le « *roussin* » est le cheval de voyage; c'est aussi le cheval d'armes des varlets. C'est souvent une fort bonne bête; moins brillant que le palefroy, il a plus de solidité et plus de fond.

Étrier à grille; fin du XVe siècle.

La « *haquenée* », qu'on choisissait blanche, de préférence, est la monture de la châtelaine; elle marche l'amble. La « *haquenée du gobelet* » est celle qui porte les provisions de bouche du maître.

L' « *ambleur* » est celui qui rapportera les chevaliers blessés.

Il nous reste, pour terminer ce rapide aperçu des mœurs équestres du moyen âge, à dire quelques mots de la joute.

CHATELAINES DU MILIEU DU XIVe SIÈCLE.

...Lequel vous semble plus bel.
Chace de chiens ou vol d'oiseaulx?
Nous sommes tous parrochiens
De la grant paroisse aux chiens
J. Vallet

La joute, jouste ou jouxte est le combat singulier à la lance, entre cavaliers.

L'usage de charger, avec la lance en arrêt, sous le bras, ne s'étant guère généralisé que vers le douzième siècle, c'est à cette époque seulement qu'il convient de faire remonter les joutes.

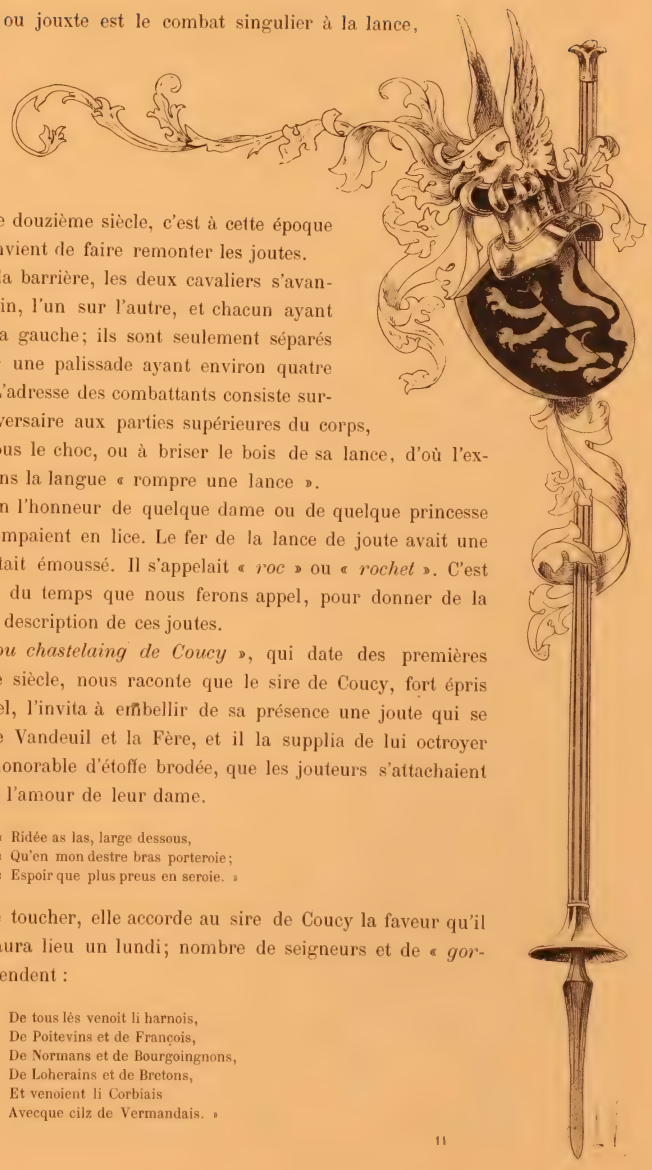

Dans la joute à la barrière, les deux cavaliers s'avancent, à fond de train, l'un sur l'autre, et chacun ayant son adversaire à sa gauche; ils sont seulement séparés l'un de l'autre par une palissade ayant environ quatre pieds de hauteur. L'adresse des combattants consiste surtout à frapper l'adversaire aux parties supérieures du corps, et à le renverser sous le choc, ou à briser le bois de sa lance, d'où l'expression, restée dans la langue « rompre une lance ».

C'était toujours en l'honneur de quelque dame ou de quelque princesse que les jouteurs rompaient en lice. Le fer de la lance de joute avait une forme spéciale et était émoussé. Il s'appelait « *roc* » ou « *rochet* ». C'est encore aux romans du temps que nous ferons appel, pour donner de la couleur locale à la description de ces joutes.

« *Li Romans dou chastelaing de Coucy* », qui date des premières années du treizième siècle, nous raconte que le sire de Coucy, fort épris de la dame de Fayel, l'invita à embellir de sa présence une joute qui se devoit donner entre Vandeuil et la Fère, et il la supplia de lui octroyer un manche, pièce honorable d'étoffe brodée, que les jouteurs s'attachaient au bras droit, pour l'amour de leur dame.

« Ridée as las, large dessous,
« Qu'en mon destre bras porteroie;
« Espoir que plus preus en seroie. »

La dame se laisse toucher, elle accorde au sire de Coucy la faveur qu'il implore. La joute aura lieu un lundi; nombre de seigneurs et de « *gorgiases* » dames s'y rendent :

« De tous lès venoit li harnois,
« De Poitevins et de François,
« De Normans et de Bourgoingnons,
« De Loherains et de Bretons,
« Et venoient li Corbiais
« Avecque cilz de Vermandais. »

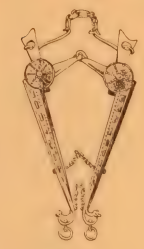

Mors
du cheval du roi
Louis XI

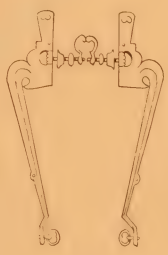

XVe
Mors
trouvé dans les fouilles du
château de Pierrefonds

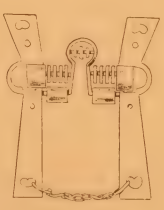

Mors
de la seconde moitié
du XIVe Siècle

« Et le comte de Soissons, » ajoute M. Viollet-Le-duc, « le duc de Limbourg, le comte Philippe de Namur, etc.

« Le lundi, de grand matin, les hérauts vont criant devant les hôtels que les jouteurs aient à s'apprêter. Alors, de tous côtés, sortent valets, écuyers; les chevaux sont couverts de leurs harnais. Au mouvement, au bruit de la foule se mêle le son des trompettes. Les jouteurs vont entendre la messe, puis les dames s'empressent de se rendre aux tribunes qui leur sont préparées. D'après le roman, qui ne paraît pas avoir été composé postérieurement à 1230, il ne semble pas qu'une barrière fût disposée suivant le grand axe de la lice, pour séparer les jouteurs, puisque, dans deux épisodes de ces combats singuliers à la lance, il est dit que les chevaux se froissent. Les jouteurs se frappent si rudement de leurs lances, que leurs écus sont brisés, leurs heaumes enlevés, et que tous deux, souvent, sont renversés avec leurs chevaux. Lorsque les combattants ne sont pas blessés, ils retournent à leurs « *rens* », c'est-à-dire aux deux extrémités de la lice. Là ils remontent d'autres chevaux, remplacent les pièces d'armures brisées et reprennent d'autres lances, pour fournir une nouvelle course; cela jusqu'à trois reprises, si possible est. »

XVe siècle.

Les plus beaux coups consistaient à rompre les deux lances sans quitter les arçons.

« Les chevaus radement brocièrent
« Et si roidement s'adquointièrent,
« Qu'ils ont fait les lances froer,
« Et lor escus esquarteler.
« Li chevalier, bras estendus,
« Escus trocés, estriers perdus,

« Passèrent oultre sans atendre
« Quanque chevaus lor pevent rendre.
« Ceste jouste fut moult loée
« De ceulz qui l'orent esgardée. »

« Les joutes à la lance, » continue M. Viollet-Leduc, « plus dangereuses encore que les tournois, firent adopter de bonne heure un genre d'équipement particulier. On renforça les heaumes, que les jouteurs frappaient lorsque la lance glissait de bas en haut sur l'écu, et qui devaient résister à un choc terrible; on les attacha solidement au corselet d'acier, par devant et par derrière. On donna aux écus une forme spéciale pour diviser les chocs à droite et à gauche; on renforça le bras droit de pièces d'armures solides. On éleva beaucoup l'arçon de la selle, et on l'accompagna d'un hourd comme pour les tournois, afin de garantir les cuisses et les genoux . . . . . .

. . . . . .

Heuse de chasse ou de voyage du XVe siècle; (Livre de chasse de Gaston Phœbus.)

« Les jouteurs paraissent, avant tout, s'être préoccupés des dispositions particulières à donner à la selle de joute. Ils prétendirent opposer aux coups de lance déviés des garde-corps et garde-cuisses, puis donner à la selle une forme telle que le cavalier ne pût être désarçonné. Sur les lièges de l'arçon de devant on ajouta des bâtes qui masquaient complètement le ventre du jouteur. A cette bâte s'attachait un collier hourdé, c'est-à-dire fait d'osier, recouvert de toile rembourrée, puis d'une peau peinte. Avant cette époque, vers le milieu du quatorzième siècle, on inventa même des selles de joute complètement fermées et dans lesquelles le cavalier était pris comme dans une boîte : les deux bandes qui réunissaient la bâte de devant à la bâte de derrière étaient à charnières et bouclées en avant du troussequin; la bâte de devant formait hourd avec garde-cuisses verticaux. »

Selle hourdée; XIVe siècle.

Rien n'est plus curieux à lire que le récit que nous fait Froissart de la joute ou plutôt des joutes qui eurent lieu, entre l'abbaye de Saint-Ingelberth et Calais, en 1390, dans les derniers jours de mai. Les tenants étaient trois jeunes chevaliers français : Boucicaut le jeune, Regnault de Roye et le sire de Saint-

Py. De nombreux chevaliers, profitant de la trêve, vinrent d'Angleterre pour jouter.

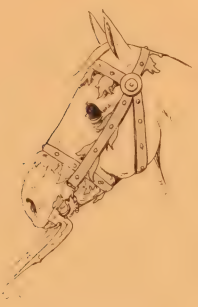

Bride du XVe siècle.

Les trois tenants, ayant fait dresser leurs trois pavillons sur un des côtés de la lice, y appendirent une targe de guerre et une targe de paix. « Et estoit ordonné que cil qui courir et faire armes voudroit à l'un d'eux, devoit toucher ou envoyer faire toucher l'une des targes ou toutes s'il lui plaisoit; et il seroit recueilli et délivré de joute selon que il demanderoit. »

Harnais de tête du cheval de Charles VI; d'après une tapisserie de la cathédrale de Reims.

Après différentes courses, le comte de Huntingdon, chevalier anglais, envoie toucher la targe du seigneur de Saint-Py. « Et cil qui jamais n'eust refusé, issit tantost hors de son pavillon et monta à cheval, et prit sa targe et sa lance; et quant le comte sut qu'il estoit prest et qu'il ne demandoit que la joute, il éperonna le cheval de grand'volonté, et Saint-Py autant bien le sien. Si avalèrent leurs lances et s'adressèrent l'un sur l'autre. Mais à l'entrer ens, les chevaux croisèrent, et toutes fois ils se consuivirent; mais, par la croisure qui fut prise à meschef, le comte fut désheaumé. Si retourna vers ses gens et moult tost il se fist renheaumer et prit sa lance, et le sire de Saint-Py la sienne; et éperonnèrent leurs chevaux et s'encontrèrent de pleines lances, et se férirent es targes dur et roide; et furent sur le point que de porter l'un l'autre à terre, mais ils sanglèrent les chevaux de leurs jambes et bien tinrent; et retournèrent chacun à son lez, et se resfrerent chirent un petit et prirent vent et haleine. Messire Jean de Holland (Huntingdon), qui grand'affection avoit de faire honorablement ses armes, reprit sa lance et se joignit en sa targe, et éperonna son cheval; et quand le sire de Saint-Py le vit venir, il ne refusa pas, mais s'envint à l'encontre de luy au plus droit que oncques il put. Si se atteignirent les deux chevaliers de lances de guerre sur les heaumes d'acier, si dur et si roide que les étincelles toutes vermeilles en volèrent.

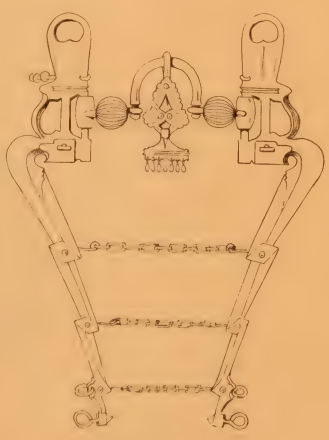

Mors du milieu du XVe siècle.

XVe SIÈCLE.

« .... EN TÊTE, LE DESTRIER DU SEIGNEUR MONTÉ PAR UN TRÈS PETIT PAGE.... »

(*Entrée dans la ville des tenants d'un tournoi.*)

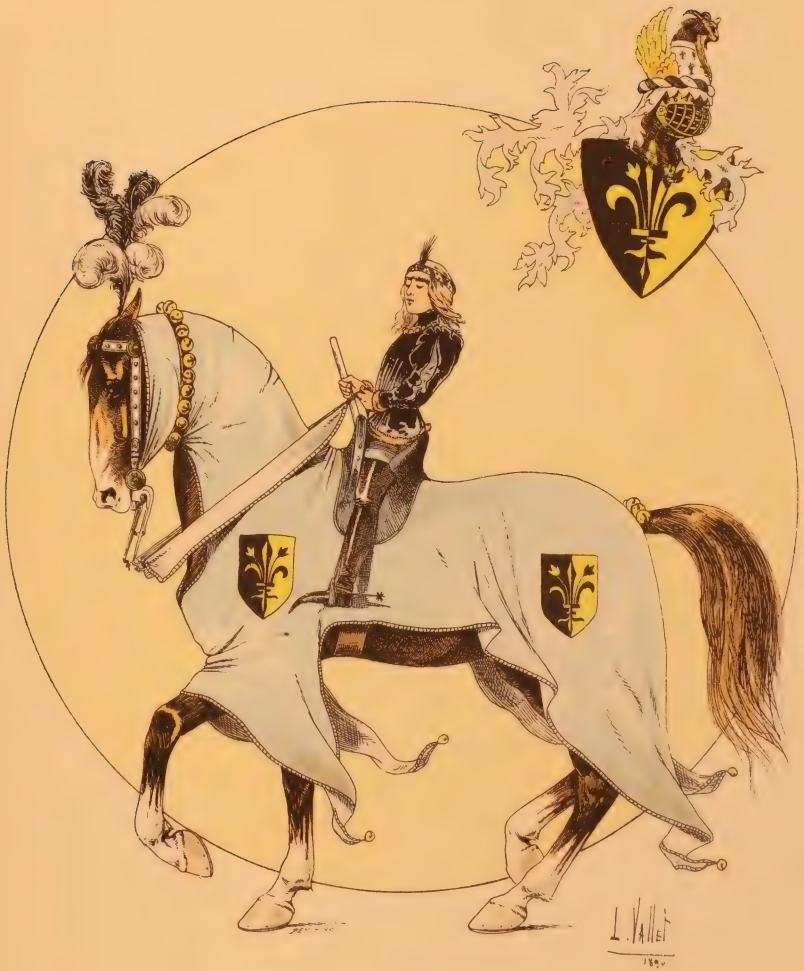
L. Vallet

De celle atteinte fut le sire de Saint-Py désheaumé. Et passèrent les deux chevaliers moult frichement outre, et retourna chacun sur son lez. »

Botte de postillon; XVe siècle.

Au quinzième siècle, les armures de joute deviennent de véritables machines de guerre. Celles des Allemands de cette époque, en particulier, sont gigantesques et d'un poids colossal. Les joutes deviennent surtout, alors, une occasion de déployer un grand faste et un luxe magnifique d'armures et de harnais. Olivier de la Marche décrit, avec force détails, le pas d'armes qui se tint sur la place du Marché de Bruges, en 1474, à l'occasion du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre.

Ces pas d'armes ou passes d'armes étaient un souvenir d'une ancienne coutume de la chevalerie errante. On sait que le chevalier qui voulait mériter les faveurs de sa dame, se portait à un défilé, pont, passage, enfin, à un « *pas* », et forçait tout venant à reconnaître les mérites et la beauté de sa dame. Comme naturellement le chevalier qui voulait franchir le passage se refusait, le plus souvent, à faire la déclaration demandée, il s'ensuivait un combat. Il est bien évident que cette façon de voyager n'était pas pour raccourcir le chemin, et elle fait songer aux vers de Musset :

« Ah! temps dépourvus de poésie,
« Ces grands chemins sûrs nuit et jour,
« Sont ennuyeux comme un amour
« Sans jalousie. »

Étrier du XIVe siècle

Les joutes, du reste, étaient de diverses sortes. Il y avait, par exemple, la joute à la « *targe futée* » ou « *à la bavière, à la queue, à la poêle* ».

Toutes ces sortes de joutes furent fort en honneur pendant tout le moyen âge. C'était, pour les hommes d'armes, une occasion de déployer un grand faste; et, en outre, un excellent exercice qui entretenait la vigueur, aiguisait l'adresse, développait la souplesse et maintenait, parmi les gentilshommes, une noble émulation. Les discoureurs alors n'avaient guère beau jeu; il fallait agir et payer de sa personne, et on prisait plus un beau coup d'épée ou un vigoureux coup de lance qu'un long et ennuyeux discours.

Étrier de la fin du XVe siècle.

Terminons ce chapitre par quelques lignes empruntées à Viollet-Leduc et relatives à l'entrée en ville des

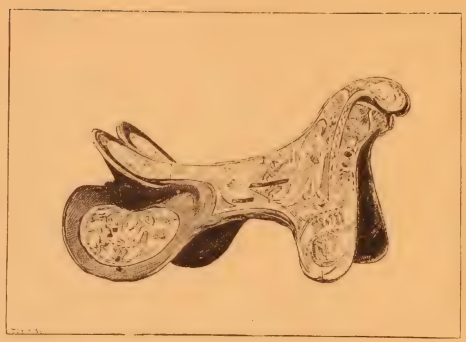

Selle en ivoire du XIVe siècle.

seigneurs qui devaient prendre part à un tournoi :

« Les choses ainsi préparées, les seigneurs appelant et défendant doivent entrer dans la ville où ils prennent leurs logis, quatre jours avant la fête et en grande pompe, c'est-à-dire accompagnés du plus grand nombre possible de tournoyeurs et dans l'ordre suivant. En tête, le destrier du seigneur revêtu d'une housse ayant les armes du prince cousues au-dessus des quatre membres, la tête ornée de plumes, des grelots au cou, et monté par un très petit page sur une petite selle. Après viennent les chevaux des tournoyeurs de sa compagnie, deux à deux, houssés, avec les armes de chacun d'eux de même. Puis les trompettes, les hérauts et poursuivants, vêtus de la cotte d'armes; puis enfin les tournoyeurs à cheval. »

CHAPITRE IX.

XVIe SIÈCLE.

L. RUSIUS. — C. FIASCHI. — FR. GRISON. — LA BROUE.

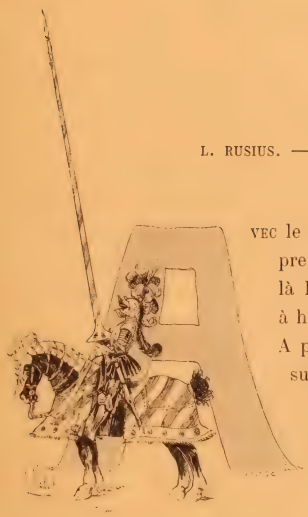

Avec le seizième siècle commence l'histoire de l'équitation proprement dite, et, surtout, de l'équitation théorique. Jusque-là les principes et les traditions se sont transmis d'homme à homme, sans être fixés nulle part en corps de doctrine. A partir du seizième siècle, les traités d'équitation vont se succéder; chaque époque, chaque règne produisant le sien, édité avec le goût artistique qui caractérise les productions de l'ancienne monarchie, et posant d'une manière immuable les bases de cette vieille et savante équitation française qui atteindra son apogée avec La Guérinière, et restera, quoi qu'on en fasse et quoi qu'on en dise, la seule et la vraie équitation, faite toute de tact, d'élégance et de véritable science.

C'est vers la fin du quinzième siècle que Benjamin de Hannibale compose ses « *Rudiments de l'art de monter à cheval* ». Vers le même temps, l'invention et la propagation de l'imprimerie vont donner toutes facilités aux écuyers pour répandre leurs théories, et les livres sur l'équitation vont se multiplier. Avant d'en commencer l'examen, nous tenons à citer un passage, extrait du « *Loyal Serviteur* », et relatif à l'éducation de Bayard; il nous apprendra comment, alors, les jeunes nobles s'initiaient au métier des armes et à la science équestre.

A treize ans, « esveillé comme ung esmérillon, » il entend porter noblement le nom de ses ancêtres, et demande à son père de suivre la carrière des armes. Celui-ci consulte, sur cette question, son beau-frère, l'évêque de Grenoble, qui lui répond : « — Mon frère, vous sçavez que nous sommes en grosse amitié avecques le duc Charles

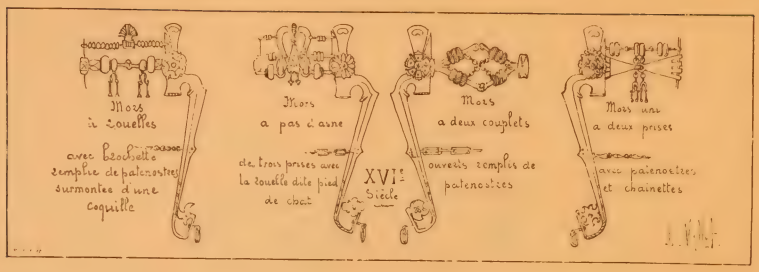

de Savoye, et nous tient du nombre de ses bons serviteurs; je croy qu'il le prendra voulentiers pour ung de ses paiges. Il est à Chambéry; c'est près d'icy : si bon vous semble, et à la compaignie, je le lui mènerai demain au matin, après l'avoir très bien mis en ordre et garny d'ung bas et bon petit roussin...

« Alors tout incontinent envoya le dict évesque à la ville quérir son tailleur, auquel il manda apporter veloux, satin, et autres choses nécessaires pour habiller le bon chevalier. Il vint et besogna toute la nuyt, de sorte que le lendemain matin fut tout prest : et après avoir desjeuné, monta sur son roussin, et se présenta à toute la compaignie, qui était en la basse-court du château, tout ainsi que si on l'eust voulu présenter dès l'heure au duc de Savoye. Quand le cheval sentit si petit faix (fardeau) sur luy, joinct aussi que le jeune enfant avoit ses esperons dont il le picquoit, commencea à faire trois ou quatre saulx; de quoy la compagnie eut paour qu'il affolast le garson. Mais en lieu de ce qu'on cuydoit qu'il deust crier à l'ayde, quand il sentit le cheval si fort remuer sous luy, d'un gentil cueur assuré, comme ung lyon, luy donna trois ou quatre coups d'esperon et une carrière dedans ladicte basse-court : en sorte qu'il mena le cheval à la raison comme s'il eût eu trente ans.....

« — Sus! sus! » dist le bon évesque de Grenoble qui estoit prest à partir; « mon nepveu, mon amy, ne descendez point, et de toute la compaignie prenez congé. »

ARMURE MAXIMILIENNE DU XVIe SIÈCLE.

François Ier en harnais de guerre, à Marignan; d'après un des bas-reliefs de son tombeau, à Saint-Denis.

Le père lui donna alors sa bénédiction.

« La povre dame de mère estoit en une tour du chasteau, qui tendrement ploroit, car combien qu'elle fust joyeuse dont son fils estoit en voye de parvenir, amour de mère l'admonestoit de larmoyer.

« Toutefois, après qu'on lui fust venu dire : « Ma« dame, si voulez venir « voir votre fils, il est tout « à cheval prest à partir, » la bonne gentille femme sortit par le derrière de la tour et fist venir son filz vers elle... Elle lui fit force recommandations avant de le quitter.

« Alors la bonne dame tira de sa manche une petite bourcette en laquelle avoit seulement six escus d'or et ung en monnoye, qu'elle donna à son filz; et appela ung des serviteurs de l'évesque de Grenoble, son frère, auquel elle bailla une petite malette en laquelle avoit quelque linge pour la nécessité de son fils...

« Sur ce propos, print l'évesque de Grenoble congé de la compaignie, et appela son nepveu, qui pour se trouver sur son gentil roussin pensoit estre en ung paradis. Si commencèrent à marcher le chemin droict à Chambéry, où pour lors estoit le duc Charles de Savoye. . . . . .

« Après la messe dicte, le duc le mena par la main (l'évêque de Grenoble) disner avec luy, où, durant icelluy, estoit son nepveu le bon chevalier, qui le servoit de boire très bien en ordre, et très mignonement se contenoit; ce que regarda le duc, pour la jeunesse qu'il voyait en l'enfant; de sorte qu'il demanda à l'évesque :

« — Monseigneur de Grenoble, quel est ce jeune enfant qui nous donne le boire?

« — Monseigneur, » respondit-il, « c'est ung homme d'armes que je vous suis venu présenter pour vous servir, s'il vous plaist, mais il n'est pas en l'estat que je vous le veulx donner. Après disner, si c'est vostre plaisir, le verrez.

« — Vrayment, ce dist le duc, qui desjà l'eust pris en amour, il seroit bien estrange qui tel présent refuseroit.

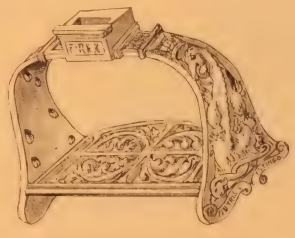

Étrier de François Ier; musée de Cluny.

« Et le bon chevalier,... ne s'amusa guères aux morceaulx après le disner; ains s'en va au

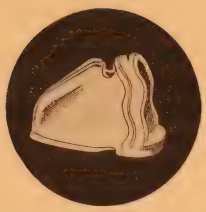

Étrier en bois; XVIe siècle.

logis faire seller son roussin,... et s'en vint le beau petit pas en la court de la maison du duc de Savoye, qui desjà estoit sorty de sa salle, appuyé sur une gallerie. Si veit entrer le jeune enfant qui faisoit bondir son cheval, de sorte qu'il sembloit homme de trente ans et qui toute sa vie eust veu la guerre.

« Lors s'adressa le duc à l'évesque, auquel il dist :

« — Monseigneur, je croy que c'est vostre petit mignon qui si bien chevauche ce cheval?

Mors de la première moitié du XVIe siècle.

« Oui, Monseigneur, » respondit l'évesque, « c'est mon nepveu; il est d'une race où il y a eu de gentils chevaliers. Son père, qui, par les coups qu'il a receus ès guerres et batailles où il s'est trouvé, est tant myné de faiblesse et vieillesse qu'il n'a peu venir devers vous, se recommande très humblement à vostre bonne grâce, et vous en faict présent.

« — En bonne foy, respondit le duc, j'accepte voulentiers; le présent est beau et honneste. Dieu le face preud-homme!

« Lors commanda à ung sien escuyer d'escurie, en qui plus se fioit, qu'il print en sa garde le jeune Bayard, qui, à son opinion, seroit ung jour homme de bien. . . . .

. . . . . .

« Le bon chevalier demoura paige avecques le duc Charles de Savoye bien l'espace de demy an, où il se fit tant aymer des grands et petits, qu'oncques jeune enfant ne le fust plus. Il estoit serviable aux seigneurs et dames, tant que c'estoit merveille. En toutes choses n'y avoit jeune paige ne seigneur qui fust à comparer à luy: car il saultoit, luyttoit, jectoit la barre selon sa grandeur, et chevaulchoit au mieux possible. »

Selle d'armes allemande.

Quels beaux et vaillants sentiments, et avec quelle saveur charmante tout cela est écrit! que ne fait-on lire et relire à nos jeunes gens des récits de ce genre, qui leur fortifieraient le cœur et élèveraient leurs sentiments! Nos vieilles chroniques sont pleines de ces enseignements sains et vigoureux, bien autrement intéressants, pour

nous autres Français, que la grande que-
relle de Cicéron avec Catilina ou que le
récit des malheurs d'Énée.

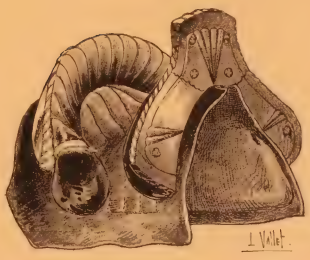

Selle italienne du commencement du XVIe siècle.

Nous ne ferons que citer, en passant, l'or-
donnance du 1er février 1534, où le roi
chevalier dit que : « Les hommes d'ar-
mes monteront des chevaux qui auront au
moins six palmes et quatre doigts (1^m^,54)
de hauteur; et que les chevau-légers seront
bien à cheval. »

Nous nous contenterons également de mentionner un ouvrage de la même époque, composé par Guillaume de Bellay, ouvrage qui est intitulé : « *De la discipline militaire* », et nous signalerons un travail d'un grand intérêt, dont l'auteur est Laurentius Rusius.

« *Hippiatrica sive marescalia* », tel est le titre de ce traité, intéressant en plus d'un endroit. Une édition, imprimée à Paris, en 1533, fut dédiée : « *A très noble et magnanime François de Montmorency* », qui passait pour être le meilleur homme de cheval de son temps.

Nous emprunterons au capitaine Picard quelques fragments traduits de ce traité.

« Apollonius demanda à Damis, son compagnon, ce qu'il jugeait être le principal devoir et fonction d'un beau chevaulcheur, lequel répondit que ce n'était autre chose que de se tenir droit sur le cheval et puissamment le dominer, tourner la bride partout où il voudra aller et le punir avec l'esperon quand il n'obéira pas; en outre, de faire en sorte que le cheval, en courant, évite la boue et de tomber dans les fondrières, et, en même temps, en montant des endroits escarpés et tortueux, de rendre modérément la bride, et, en descendant, la retirer; lui caresser doucement les oreilles et ne pas le piquer continuellement de l'esperon ni le battre avec la verge.

« Ledit lui demanda de rechef de quel art doit user un sage et prudent chevalier homme d'armes qui fréquente la guerre. Lequel, alors, lui répondit que ce qui vient d'être dit encore, tel qu'assaillir et frapper son ennemi, se défendre; en outre, le poursuivre, se retirer quand besoin est, le chasser et mettre en fuite et accoustumer son cheval à ce qu'il ne craigne ni le son et le bruit des armes

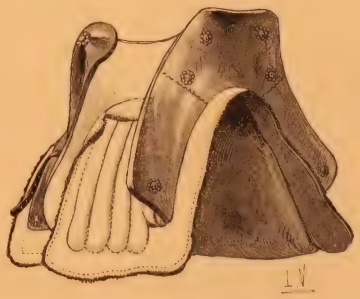

Selle de joute; époque de Henri II.

et harnois ni la lueur et clarté des reluisants heaumes, ni que, pareillement, il ne s'effraye ni s'épouvante des cris des combattants; qu'ainsi donc, le fait d'un brave chevalier est de dompter et de dresser le cheval en la manière susdite, comme ne pourroit le faire celui qui ne connaîtroit pas la matière et les qualités du cheval et toutes les meilleures connaissances qu'on doit savoir. Pour lesquelles choses, à l'honneur et grande utilité de tous nobles, et, principalement, à l'honneur de ton nom, ce présent livre a été fait sans épargner aucuns frais, etc., etc . . . . . .

. . . . . .

« Quand on veut monter un cheval, il faut d'abord regarder s'il est ferré, si la selle

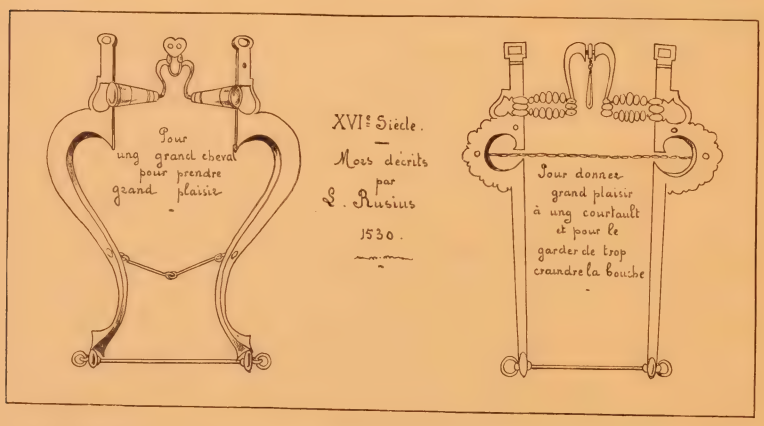

porte bien sur le dos, ni trop en arrière ni trop sur le devant; faire que les sangles soient fermement mises, pour que la selle ne tourne ni ne remue sur le dos.

« Pour dresser le cheval, il faut d'abord lui donner un mors léger et le plus doux possible, et, quand on le lui mettra, au commencement, on doit le frotter de miel ou de quelques matières douces, car quand il sentira la douceur, il le prendra mieux.

« Puis il faudra le monter tout doucement, sans selle et sans esperons, le faisant marcher peu à peu, le détournant à droite, ensuite à gauche, avec une petite baguette; et, si on le croit nécessaire, on le fera mener à la main par un homme qui sera à pied, de grand matin, par les lieux unis et non pierreux, jusqu'à ce qu'on puisse le mener partout où l'on voudra, sans conducteur et sans compagnie.

« Mais, dès qu'il fera froid, il faudra le promener dans les guérets et sillons, tout doucement, le matin, comme je l'ai dit, en le tournant plus à droite qu'à gauche; ainsi qu'il faut que la branche gauche du mors soit un peu plus courte que l'autre, car un cheval se tourne naturellement plutôt à gauche qu'à droite.

CÉSAR FIASCHI.

L. Vallet
1890
ah ah ah ah ah ah ah ah
J'entends que le cheval fasse un aggupper de bonne grace, avançant le front plus que le Muffle et quant le cheval se voudra soulever pour faire le saut et qu'au même temps le chevalier commence le ah en musique avec la voix claire et gaye
(Cesar Fiaschi 1539)

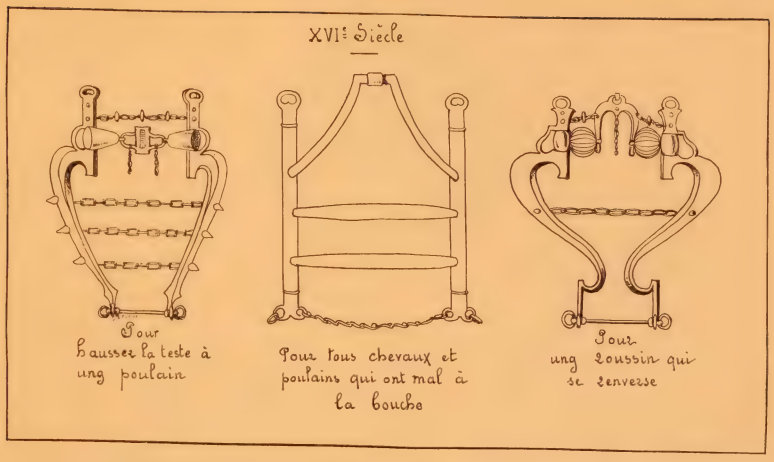

« On le mènera alors plus souvent par terres labourées que par lieux unis, car les petites mottes et accidents de terrains apprennent tous les jours au cheval, en l'accoutumant à lever les pieds et les jambes, à ployer les jarrets : aussi on devra également le mener dans les endroits sablonneux, ce qui lui apprendra à marcher plus sûrement. »

Si tout cela n'est pas encore de l'équitation savante, c'est déjà, en tout cas, ce que nous appelons un bon *débourrage;* mais voici, maintenant, ce qui est le principe fondamental, le *sine qua non* de l'équitation; voici, tout au long, l'idée de la *mise en main,* que nous avons déjà signalée chez Xénophon :

Première moitié du XVIe siècle.

« Toutefois, je te diroi une chose utile. C'est que celui qui monte un cheval doit, en le faisant trotter, galoper ou courir, tirer à lui les rênettes de la bride, et sur le garrot du cheval, pour qu'il plie et recourbe le col, et incline la tête vers la poitrine; et ceci se fera dès le commencement, tout doucement et peu à peu, comme on le trouvera nécessaire. »

Et, un peu plus loin, voici toute la théorie rudimentaire de l'entraînement :

« ... Et, quand il sera bien embouché, qu'il aura la manière d'être bridé, ce qui ne sera aucunement difficile, le faudra accoustumer à courir bien matin, toutes les semaines, une fois en un lieu uni et nullement sablonneux. Au commencement, un demi-quart de lieue, puis une demi-lieue, en augmentant ainsi qu'il

semblera être bon. Toutefois, il faut savoir que tant plus et plus souvent le cheval court, pourvu que ce soit moyennement, il en est plus léger et soudain à la course; et, l'habitude en est cause. »

Étrier a grille ayant appartenu à Maximilien Ier, empereur d'Allemagne.

Aussi, après tous ces préceptes justes et attestant un homme de cheval, est-on fort surpris et absolument révolté, quand on voit de quels moyens Laurentius Rusius conseille de se servir pour réduire un cheval rétif.

« Le chevaucheur parfera tira sur le cheval rétif, enfermé préalablement dans une écurie pendant quarante jours sans sortir; il aura de grands esperons aux talons et des verges à la main, il se fera suivre par un homme ayant un fouet; ou bien le chevaucheur aura dans la main un bâton en fer de trois ou quatre pieds, terminé par trois crochets pointus et aigus; et, si le cheval recule, il lui mettra sur la croupe ce rampon qu'il tirera en avant; et, en même temps, fera résonner un fouet sans toucher le cheval. Une autre fois, il fera chauffer une *canne* ou une verge et la lui mettra sous la queue, le piquant des éperons de toute sa force. »

Il y a là de quoi faire bondir tout homme de cheval.

Rusius traite aussi de la *vétérinaire* de son époque, mais elle ne se résume guère qu'en des préceptes de cette force : « Pour purger le cheval on lui fait avaler deux ou trois ventres de tanches ou de barbeaux, coupés en petits morceaux, et mêlés à du vin blanc. »

« En résumé, » dit le capitaine Picard, « l'ouvrage de L. Rusius est le point de départ, bien rudimentaire, il est vrai, d'une théorie raisonnée.

Le marquis d'Ascoli, seigneur de la suite de Charles-Quint.

« Nous serons plus satisfaits des écuyers qui ont écrit quelques années après cet écuyer vétérinaire, mais nous ne marcherons franchement dans la voie du progrès qu'à partir des écuyers de la Renaissance, qui nous ont laissé des souvenirs ineffaçables de leurs principes équestres. »

Six années plus tard, en 1539, paraît le traité de César Fiaschi, qui fonde la célèbre école de Naples, d'où sont sortis nombre d'écuyers remarquables, entre autres le fameux Pignatelli, qui fut le professeur de La Broue et de Pluvinel.

De même que Rusius, Fiaschi décrit nombre de mors et de fers, inventés par lui ou en usage de son temps.

Son travail est divisé en trois parties :

« *I. De la manière de bien emboucher les chevaux et de la nature d'iceux. — II. Du moyen de bien manier les chevaux*

avec les dessins. — III. Du moyen de bien ferrer les chevaux avec les dessins des fers qui y sont propres. »

Lorsque l'on considère les mors dessinés et recommandés par les écrivains équestres de toutes ces époques, on se demande quel pouvait bien être exactement le résultat obtenu. Il est évident que l'on employait, de préférence, de gros et lourds chevaux, cela, surtout, à cause du poids des armures et des harnais que ces chevaux devaient porter à la guerre. Ayant moins de sang que les nôtres, ces animaux devaient évidemment avoir besoin de stimulants plus vigoureux; cependant, il est certain qu'avec de pareils mors, sous une main dure ou malhabile, un cheval était promptement ruiné. Le grand but poursuivi, avant tout, semble être d'éviter que le cheval ne prenne le mors aux dents. Cette crainte indique combien la pauvre bête se révoltait contre de pareilles tortures. Si la main du cavalier était douce et habile, il est clair qu'il pouvait obtenir beaucoup de brillant, arriver facilement à des allures relevées et à un rassemblé aisé; mais le tout sans grand plaisir pour le cheval. Et, par exemple, l'arrêt, avec les procédés du temps, devait fort ressembler à celui des Arabes, qui arrêtent court et, conséquemment, sur les jarrets leur monture lancée à plein galop. Pareille chose exaspère, à bon droit, les gens de cheval, mais cause toujours une profonde admiration aux ignorants.

Armure à la Romaine *de Charles-Quint.*

Du reste, plus nous irons et plus nous verrons tous ces anciens écuyers chercher à remplacer la force et le *domptage* par l'adresse, la légèreté de main et le *dressage*, en un mot, tenter d'obtenir, par la douceur des moyens et par l'équilibre mécanique, tous les mouvements qu'un cheval mis doit exécuter facilement et sans contrainte.

Toute l'équitation est là.

Dans le second livre de son ouvrage, Fiaschi parle des différentes figures de manège en usage de son temps : les voltes au trot et au galop; le galop raccourci, la *capriole*, la *passage*.

« César Fiaschi fust un des premiers de son temps, en Italie, qui sceut instruire le

grant nombre d'escuyers qui ont acquis une singulière recommandation parmi nous. Ce qui l'a surtout distingué des aultres, ce sont les diversités de mors, de brides et de fers qu'il a réduit par escript, ce que nul aultre n'a encore fait. Puis la manière de dresser les chevaux par les tons et accords de la musique. »

Voici comment l'auteur explique l'usage de sa méthode :

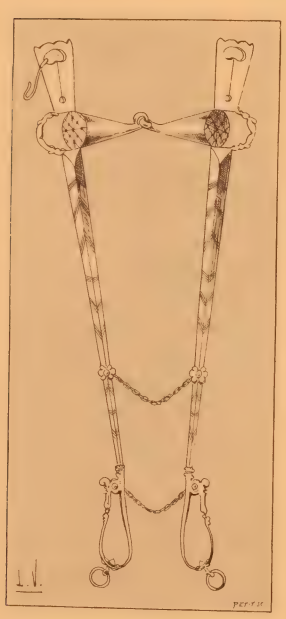

Mors du milieu du XVIe siecle; les branches ont 0^m^,38.

« Les Sybarites et Libyens, lorsqu'ils guerroyoient contre les Crotoniens, domptoient et galopoient leurs chevaux au son des instruments (1), mais la nonchalance de leurs successeurs, à leur grant honte, nous a frustré de cette industrie. Vue mêmement que les actions des hommes, en toutes choses, tendent à une harmonie et contentement qui sont les effets de la musique. La liaison et enclavure des os et membres du corps humain entretiendraient-ils sans accord sa proportion? Les éléments aussi ne feraient rien produire, si tout à coup le discord s'y rencontrait. Le monde s'anéantissant par corruption se verroit dissoudre, ce que Pythagore voulait faire entendre lorsqu'il travailloit à prouver que les espaces et intervalles de la Terre à la Lune, de la Lune à Mercure, à Vénus et autres planètes n'étoient que des tons et demi-tons, et que le tout si proportionnellement reiglé de Saturne au firmament, et le ciel étoilé faisoit diapason en harmonie universelle.

« En terre il n'y a rien que la musique n'attire, et si, d'adventure, quelque gaillard chevalier trouve étrange qu'en ce second livre, j'aie voulu insérer et prendre quelques traits et notes de musique, pensant qu'il n'en était pas besoin, je lui réponds que sans temps et mesure ne se peut faire aucune bonne chose. »

Chaque mouvement du cheval se fait avec l'accompagnement d'une vocalise spéciale; et il ne faut pas croire, en somme, que cette méthode soit aussi puérile qu'elle le paraît au premier abord. Cette façon d'employer le chant, devait évidemment amener une certaine cadence et une certaine mesure, sans jeu de mots, dans l'emploi des moyens et des aides; elle devait, dans tous les cas, développer sûrement la grâce et la souplesse du cavalier. Qui de nous, du reste, lorsqu'il s'est trouvé seul au manège n'a

(1) On rapporte que les chevaux de la cavalerie sybarite, dans les revues, dansaient au son des instruments. Cette danse était, sans doute, le *tripudium* dont nous avons parlé dans un chapitre antérieur.

fredonné, surtout aux allures raccourcies, quelque air dont la mesure s'appropriait à la cadence de l'allure; et je ne serais pas étonné que le cheval, qui est un animal très nerveux et très impressionnable, n'en soit agréablement impressionné. Ajoutons que, dans nos cirques, où l'équitation est généralement très mauvaise (1), la musique, qui vient rappeler au cheval ce qu'il doit faire, est pour les trois quarts dans la réussite des mouvements.

XVIe siècle.

Il est vrai que nos écuyers de Saumur font toute leur haute école sans musique, et qu'ils obtiennent, sans aucun mouvement appréciable pour le spectateur, ce que les écuyers de cirque n'obtiennent qu'à force de contorsions et de ridicules *déplacements d'assiette*, mais, nous l'avons dit déjà, et nous ne saurions trop le répéter, nos écuyers militaires sont devenus, depuis plusieurs années, des maîtres absolument supérieurs; ils ont gardé les traditions équestres des vieux maîtres français, et ils en sont les dignes successeurs.

Pour en revenir au seizième siècle et à César Fiaschi, voici quel est le jugement que porte sur lui, le capitaine Picard :

« Quant à la maréchalerie, C. Fiaschi est aussi bien supérieur à ses devanciers, Hiéroclès, Laurentius Rusius, etc... Mais il ne parle pas des maladies des chevaux; son ouvrage est avant tout un livre d'équitation, tandis que ceux de ses prédécesseurs sont plutôt des livres de médecine vétérinaire dans lesquels l'équitation n'entre qu'accessoirement. »

Harnais du cheval de Charles-Quint.

Le troisième livre de l'ouvrage de Fiaschi est un véritable traité de ferrure. Voici les titres des chapitres de ce livre. Ils ne sont pas dénués d'intérêt, et valent la peine d'être lus :

« I. En forme de prologue. — II. Avis touchant la couleur de l'ongle pour cognoistre la bonté et la malice d'icelle. — III. De la différence qu'il y a entre les mains et les piés de devant et les piés de derrière, et pareillement entre les talons et les pointes des piés du cheval. — IV. De quelle façon doivent être les bons fers pour les piés de devant et pour les piés de derrière. — V. Des crampons, clous à glace crestés, barbettes et quelques annelets que parfois on met aux fers des pieds de devant. — VI. De la forme qu'on doit garder pour ouvrir le talon et le cartilage du pié du cheval, et pour vuider la pointe de l'ongle et icelui nettoyer par dedans. — VII. De la forme que doibvent avoir ordinairement les fers des piés de devant pour les bien mettre en œuvre. — VIII. Quels doib-

(1) Il me faut cependant en excepter quelques écuyers, comme Mlles Élisa et Émilie Loisset, et surtout M. J. Fillis, qui est un cavalier très remarquable.

vent être ordinairement les fers des piés de derrière. — IX. De la manière d'ajuster le fer et l'ongle du cheval ensemble. — X. Quels doibvent être les clous pour bien asseoir les fers des chevaux. — XI. De la bordure ou pancette que l'on met quelquefois au fer. — XII. D'aucun advertissement pour cognoistre le bon pié du cheval, et du moyen qu'il faut tenir pour le bien ferrer. — XIII. De l'ongle forte, toutefois moyennement tempéré, avec un discours touchant icelui. — XIIII. De l'ongle forte, en temps chauds, laquelle devient seiche. — XV. Des piés ou ongles forts, ou vitriols ou éclatants comme verre, et encore de ceux qui sont un peu ou assez fistellez, plats et pleins comme un bignet. — XVI. Du pied qui a le talon et le cartilage tendre et délicat. — XVII. Du pié fort et encastellé. — XVIII. Du pié fort à la semblance de celui d'un mulet. . . . . .
. . . . . .
XXII. Advertissement proufitable et honorable pour ung chevalier. — XXIII. Justification de l'auteur avec quelques advertissements nécessaires au chevalier.

XVIe siècle.

Le traité qui suit celui de C. Fiaschi, dans l'ordre chronologique, est celui de Philippe de Loghacozzo : « *Tratato di Marescalia.* » C'est un ouvrage de peu de valeur et nous ne le citons que pour mémoire.

« Si nous admettons que les premiers préceptes d'équitation viennent d'Italie, ou mieux encore, qu'ils s'y réfugièrent après la prise de Constantinople, où l'art équestre paraît avoir été poussé fort loin, puisque le Bas-Empire nous donne d'abord, dans le quatrième siècle, l'invention des arçons, bientôt après celle de la selle, et deux siècles plus tard, l'usage des étriers,... nous sommes autorisé à dire que la pratique de l'équitation dut avoir une grande supériorité dans notre France, où les mœurs chevaleresques prirent naissance, et où elles s'enracinèrent si profondément qu'elles s'y maintinrent longtemps après s'être effacées chez nos voisins. Toutefois, il faut ajouter que, si les nobles châtelains avaient, dans leurs manoirs, école équestre et de prouesse, et s'ils préparaient les jeunes gentilshommes qu'ils recevaient en bas âge, dans leurs castels, suivant les usages du temps, à paraître avec honneur dans les tournois, il faut convenir aussi qu'ils se piquaient si peu de science, qu'ils dédaignaient de savoir lire et écrire, que leurs mains n'étaient habiles qu'à manier la lance ou l'épée, dans les joutes et les combats, et qu'ils étaient dans l'impuissance de transmettre leurs méthodes.

« Sans cette cause, quel est l'écuyer de Naples, de Rome ou de Ferrare qui l'eût disputé au simple gentilhomme qui eut l'honneur de conférer à François Ier l'ordre de chevalerie, à notre Bayard, au chevalier sans peur et sans reproche, dont le premier pas dans la carrière des armes fut un immense succès équestre, d'abord, devant le duc de Savoie, puis, devant Charles VIII et toute sa suite, qui, dès ce moment, l'attacha à sa personne comme page, et l'emmena pour son expédition de Naples?

« Bien mieux, nous sommes autorisé à croire que si Bayard nous eût transmis ses pratiques et ses principes, ils n'eussent pas été entachés de ces moyens violents et barbares que cette équitation venue des académies de Naples et de Rome importa en France. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les embouchures en usage alors, sur les branches monstrueuses destinées à les faire agir. » — (Capitaine Picard, *Origines de l'école de cavalerie.*)

Bride de parade du cheval de Henri II.

Cependant, comme, à cette époque, il n'y a pas encore en France d'école bien établie, c'est en Italie que les Français vont puiser les principes qui vont renouveler l'équitation.

« Ce sont les Italiens qui ont trouvé des règles pour mettre en pratique les préceptes qu'ils avoient inventés pour dresser les chevaux et les rendre capables de servir utilement à la guerre, et de donner toute la satisfaction et le plaisir possible dans la carrière. Et comme ils mettoient eux seuls ce bel art en pratique, les François et les autres nations, désireuses d'apprendre, étoient obligés d'aller en Italie pour s'y perfectionner. Naples estoit le principal siège de l'Académie, et Rome ensuitte, où les François abondoient en foule pour se rendre hommes de cheval, mais ceux qui vouloient parvenir à une plus grande perfection, passoient à Naples, où on les tenoit des deux ou trois ans, avant qu'on leur dist seulement s'ils estoient capables d'apprendre et de réussir en cet exercice; tant ces messieurs les escuyers savoient bien faire valoir leurs talents, lesquels asseurément ils ne prodiguoient point comme on fait présentement. Le plus fameux escuyer qui a jamais esté en Italie estoit un signor Jean Baptista Pignatelli, Néapolitain, demeurant à Naples, lequel n'a jamais écrit, quoy qu'il en fust très capable et des plus habiles qui ayent jamais esté en Italie. Monsieur de La Broue monta soubs luy cinq ans, monsieur de Pluvinel neuf ans, et monsieur de Saint-Antoine plusieurs années. Le mords à liberté de langue, qui est présentement fort en usage, est nommée à la Pignatelli. »

XVIe siècle.

Le perfectionnement des armes à feu ayant obligé l'homme d'armes à diminuer le poids de son armure, cette modification devait fatalement en amener une dans l'équitation. « Cette subversion métamorphose les cavaliers en fantassins, et l'équitation en est conséquemment amoindrie. » — (Capitaine Picard.)

Une chanson, composée vers 1562, et qui fait partie de la collection Maurepas (t. I, f. 121), nous montrera qu'on commençait déjà, alors, à railler les hommes d'armes.

Le ton de cette chanson, comme on peut le voir, est loin de ressembler à celui des romans de chevalerie du quinzième siècle.

Un corporeau fait ses préparatifs
Pour se trouver des derniers à la guerre.
S'il en eût eu, il eût vendu sa terre;
Mais il vendit une botte d'oignon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau avant que de partir,
Dévotement fait chanter une messe;
Et si vous a prié Sainte-Hardiesse
De n'assaillir jamais que des oysons,
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau bravement se monta
D'un asne fort qui portoit la *poirée*,
Et son varlet d'une pecque (1) escrouppée (2);
Pour son sommier (3) il prit le poullichon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau greves cuissots (4) et cuissot (5) avoit,
Bien façonnez d'une longue citrouille,
Clouez de bois qui jamais ne s'enrouille;
Un plat d'étain il print pour son plastron.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau des gantelets avoit,
Dont l'un estoit fait d'osier et d'éclisse (6),
Pour l'aultre il print une grande ecrevisse
Et meit la main dedans le croupion.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau en son escu portoit
Le rouge et blanc de la sommellerie;
D'ongles de porc sa lance étoit garnie,
Et sa devise étoit : « Nous enfuirons. »
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau une arbaleste avoit
D'ung vieil cerceau, d'une pipe (7) rompue;
Sa corde estoit d'estouppe toute écrue.
De bois tortu estoit le vireton.
Viragon, vignette sur vignon.

(1) Cheval de rebut.
(2) Morveux.
(3) Cheval qui porte les bagages.
(4) Armure des jambes.
(5) Armure des cuisses.
(6) Petits bâtons de bois flexibles comme de l'osier.
(7) Tonneau.

JEUNE GENTILHOMME DE LA SUITE DE CHARLES-QUINT.

L. Vallet.

Un corporeau une harquebuze avoit
D'ung franc sureau cueilly de ceste année ;
Son casque étoit d'une courge escornée,
Et les boullets (1) de navets de maison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau sa brigandine avoit
De vieux drapeaux et de vieille féraille,
Et si gardoit pour ung jour de bataille
Ung vieil estoc d'ung viel fer d'Aragon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à la montre (2) s'en va ;
Il a prié monsieur le commissaire
De lui passer sa jument et son haire (3).
Et l'advouer pour vaillant champion.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau au trésorier s'en va :
« Morbieu ! sangbieu ! puisque le roy me paye,
Despechez-vous de me bailler ma paye,
Et me conter des escus ou testons. »
Viragon, vignette sur vignon.

Le trésorier en la bource fouilla,
Et lui a dit : « Corporeau vaillant homme,
Contentez-vous, tenez, voilà en somme
Quarante francs en mereaux (4) et jettons. »
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau retourne en sa maison ;
A son retour ses voisins il convie,
Leur dit : « Voyez, je suis encore en vie ;
Gardé me suis de six coups de canon. »
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses voisins conta
Qu'il avait eu contre un reistre querelle,
Et toutes fois qu'à grands coups de bouteille,
Il l'avait fait venir à la raison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses amis jura
Ne retourner jamais à la bataille,
Si pour s'armer n'avoit une muraille
Cent piés d'espais, et un voulge (5) aussi long.
Viragon, vignette sur vignon.

(1) Projectiles de plomb qu'on lançait avec la fronde.
(2) Parade.
(3) Sorte de vêtement.
(4) « Méreau » signifie ici les petits cailloux qui servaient à compter.
(5) Pique.

Un corporeau devant Dieu protesta
Que pour la peur qu'il avoit de combattre,
Il aimoit mieux chez lui se faire battre,
Que de chercher si loing les horions.
Viragon, vignette sur vignon.

Cette chanson, d'une saveur toute rabelaisienne, fut composée après le massacre de Vassy, où avait été blessé François, duc de Guise. Toute la France prit alors les armes, ceux-ci pour Guise, ceux-là pour Condé. L'auteur a probablement voulu ridiculiser cette prise d'armes.

Mais, puisque nous en sommes aux chansons, qu'on nous permette de remonter quelques années plus haut, à 1525, et d'en citer une autre, d'un ton bien plus élevé. Ces deux chansons rompront, du reste, heureusement, la monotonie inhérente à un exposé chronologique, comme est le présent chapitre.

Chanson sur la bataille de Pavie.

1525.

Hélas! La Palice (1) est mort,
Il est mort devant Pavie;
Hélas! s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie.

Quant le roy partit de France,
A la malheur il partit;
Il en partit le dimanche,
Et le lundy il fut pris.

Il en partit le dimanche,
Et le lundy il fut pris;
Rens-toy, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc car tu es pris.

Rens-toy, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc car tu es pris;
« Je ne suis point roy de France,
Vous ne savez qui je suis.

Je ne suis point roy de France,
Vous ne savez qui je suis;
Je suis pauvre gentilhomme
Qui s'en va par le païs.

(1) La Palice, dont il est ici question, était le célèbre Jacques de Chabannes, sieur de la Palice, maréchal de France, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Comme s'il eût prévu la triste fin de cette journée, il avait fait tous ses efforts pour empêcher le roi de livrer bataille.

Je suis pauvre gentilhommme
Qui s'en va par le païs. »
Regardèrent à sa casaque
Advisèrent trois fleurs de lys.

Regardèrent à sa casaque,
Advisèrent trois fleurs de lys.
Regardèrent à son espée,
François ils virent escry.

Regardèrent à son espée :
François ils virent escry.
Ils le prirent, et le menèrent
Droit au château de Madry.

Ils le prirent, et le menèrent
Droit au château de Madry :
Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuict.

Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuict,
Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.

Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lit.
Regardant par la fenestre,
Un courier par là passit.

Regardant par la fenêtre,
Un courier par là passit,
« Courier qui porte lettre.
Que dit-on du roy à Paris?

Courier qui porte lettre,
Que dit-on du roy à Paris?
— Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sçait s'il est mort ou vif.

Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sçait s'il est mort ou vif.
— Courier qui porte lettre,
Retourne-t'en à Paris.

Courier qui porte lettre,
Retourne-t-en à Paris;
Et va-t-en-dire à ma mère,
Va dire à Montmorency (1),

(1) Le maréchal de Montmorency fut chargé de remettre aux envoyés de Charles-Quint la rançon des enfants de France.

Et va-t'en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency :
Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris.

Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris ;
S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis.

S'il n'y a de l'or en France
Qu'on en prenne à Saint-Denis ;
Que le dauphin on amène,
Et mon petit-fils Henry (1).

Que le dauphin on amène,
Et mon petit-fils Henry ;
Et à mon cousin de Guise (2),
Qu'il vienne ici me requery.

Et à mon cousin de Guise,
Qu'il vienne ici me requery. »
Pas plus tost dit la parolle
Que Monsieur de Guise arrivy.

Cette chanson est pleine d'une saveur extrême; le dernier couplet, surtout, et, en particulier, les deux derniers vers sont d'un grand effet.

Revenons maintenant, aux maîtres italiens et à l'historique de l'équitation sous Henri II.

Pendant le règne de Henri II, les tournois et les joutes furent plus en honneur que jamais. On sait que ce roi mourut d'un coup de lance, que lui porta Montgommery, dans une joute qui eut lieu au quartier Saint-Antoine. Après la mort tragique du roi, les joutes furent prohibées; mais ces fêtes équestres ne tardèrent pas à être remplacées par d'autres fêtes, tout aussi brillantes, mais moins dangereuses : les carrousels. Les gentilshommes abandonnèrent alors les lourdes armures pour de riches vêtements de soie. Il ne s'agissait plus, en effet, dans ces fêtes, de risquer d'être tué ou estropié, mais de faire étalage de luxe, de déployer de l'adresse et de la grâce.

A partir de ce moment, les nobles cessent d'être ces « *rudes jouteurs* » dont parlent sans cesse les anciennes chroniques. La raison d'être de cet abandon des tournois et des joutes, il faut, du reste, moins la chercher dans l'accident arrivé à Henri II que dans la transformation que subissait alors l'art de la guerre. En effet, le rôle des hommes d'armes, des cavaliers bardés de fer, luttant sans ordre, chacun pour leur propre compte, n'était plus le même sur les champs de bataille. Dès lors, il n'y avait plus grande uti-

(1) Henri, duc d'Orléans, depuis le roi Henri II.
(2) Claude de Lorraine, premier duc de Guise, cinquième fils de René II, duc de Lorraine.

lité à se livrer à des exercices devenus quelque peu surannés, et qui ne constituaient plus une bonne préparation à la guerre.

La mode des carrousels fut, du reste, loin d'être nuisible aux progrès de l'équitation. En effet, pour être brillant, « *gallant* », comme on disait alors, un cheval souple et bien mis était indispensable; il fallait, soi-même, le monter avec grâce et habileté. Il en résulta que l'équitation raisonnée prit une place de plus en plus importante.

Ce qui le prouve, c'est que les traités sur la matière se succédèrent rapidement; chaque auteur affirmant, selon l'habitude, que sa méthode était la meilleure.

En 1567, Claudio Corte publie un ouvrage sur l'équitation, dont le titre est : « *Glo-ria del cavallo.* »

Quelques années plus tard, en 1573, il fait paraître un nouveau traité, intitulé : « *Le Cava-lerice, de Messire Claudio Corte, de Pavie, dans lequel il est traicté de la nature des chevaux, de la manière de les dompter, de les dresser, et de tout ce qui se rapporte aux chevaux et au bon cavalerice, augmenté et orné de choses très utiles et très agréables.* « *Dédié à l'invincible, très puissant et très chrétien roi de France, Charles IX.* »

En 1583, Frédéric Grison, gentilhomme napolitain, expose une nouvelle méthode de dresser les chevaux de guerre. Son ouvrage, qui se divise en quatre livres, « indique », dit le capitaine Picard, « un grand esprit d'observation et une pratique très éclairée ».

Grison veut qu'on emploie, avec le cheval que l'on dresse, toute la douceur possible; mais, dès qu'il croit voir de la mauvaise volonté, il exige une grande sévérité; souvent même il préconise d'une façon exagérée l'emploi de la violence, comme ses prédécesseurs.

« Si le cheval, ou par crainte du travail ou par obstination, ne veut pas s'approcher du montoir pour se laisser cheminer, alors vous lui donnerez du bâton entre les oreilles et sur la tête (mais gardez les yeux), et sur tous les endroits du corps où il vous viendra mieux à propos, etc.; et encore le menaçant avec voix rude et terrible, de sorte que vous voyant obstiné contre lui, il deviendra doux au montoir comme un agneau, et sans plus faire résistance s'en approchera. Mais, aussi, vous faut-il le caresser toutes

Éperon bavarois; première moitié du XVIe siècle.

les fois qu'il s'y rendra de bon gré et fera ce que vous voudrez.

« Et, si tous ces moyens ne réussissent pas, il faut le fatiguer en cercle, tantôt à droite, tantôt à gauche, et le faisant suivre par un ou plusieurs hommes armés de baguettes. »

Dans son discours sur l'admiration du noble cheval, Grison s'écrie :

« Or, qui vous pourroit jamais dire à plus de louanges et la grande vertu du cheval? Qui est celui qui ne le reconnoit Roy des animaux, et très fidèle compagnon des Roys? Mesmement que Bucéphale, accoustré de ses harnois royaux, ne voulut jamais se laisser chevaucher par un autre que son Alexandre; et, blessé à la prise de Thèbes, ne voulut jamais qu'Alexandre le démontât pour monter sur un autre, semblablement le cheval de César ne voulut jamais porter autre que César. Il est infinis actes généreux et gestes glorieux d'autres chevaux, pour raison desquels, en leur vie, ils ont été caressés et accoustré de draps précieux; et, depuis leur mort, honorés par pompes funèbres, braves sépulchres, hautes pyramides et par vers pleins de leurs louanges. Alexandre fit bâtir une ville, là où Bucéphale fut enterré, laquelle il nomma, en sa mémoire, Bucéphale... Finalement, il ne se peut dire qu'il y eut jamais ny abondances de vivres, ny brave jeu, ny fêtes accomplies, ny bataille grande où les chevaux n'ayent esté; et il n'est degré, estat, qualité ny profession humaine, soit de religion, de lettres ou d'armes, où ils ne soient perpétuellement nécessaires, etc., etc... »

Il commence son dressage par le trot, ce qui est assez singulier. La raison de ce procédé, c'est qu'il supposait que, le pas étant l'allure habituelle du cheval, celui-ci savait marcher naturellement au pas, ce qui est une erreur. Nos écuyers modernes savent, en effet, qu'il est de toute importance d'avoir, avant tout, un cheval bien *droit* au pas et de l'équilibrer à cette allure.

« Mettant au cheval, » dit-il, « le caveçon ou simple licol, tenant dans la main gauche les cordes ou rênes attachées au caveçon, près du chanfrein, un homme suivant par derrière, il le faut mener sur le droit et sur les voltes ou cercles. »

Éperon bourguignon; commencement du XVIe siècle.

Un point important à noter, c'est que l'on commence alors à comprendre la nécessité de l'accord des aides; et Grison semble être le premier qui ait conseillé de se servir des jambes.

« Si vous le faites volter à droite, vous luy ayderez du costé gauche; et, si vous le faites volter à gauche, vous luy ayderez du côté droit.

« Il sera toujours meilleur, avant de luy apprendre à galoper, de l'exercer sur le parer et les pesades. »

Le premier, aussi, il a pensé à donner de la légèreté au cheval en le faisant reculer :

« Quand le cheval pèsera trop sur la bride, et qu'en cheminant il forcera la main du cavalier, il faudra, chaque fois qu'il l'arrête, le faire reculer quelques pas.

« Outre les voltes et les ronds dont je vous ai parlé, qui sont merveilleusement

Fin du XVIe siècle et commencement du XVIIe.

propres pour donner haleine et appuy et pour rendre le cheval juste et léger, il serait bon, tous les matins, par l'espace de dix à douze jours, de faire gravir au cheval une longue montée d'un mille, au pas furieux, tant qu'il le pourra souffrir, et puis, après, le faire descendre par le même chemin; et, encore, si cette montée est labourée à sillons ou raies à travers, d'autant plus le cheval haussera les bras; mais, alors, il faudra aller de mesure et non si vite... et il deviendra plus gaillard, avec meilleure haleine et plus juste de bouche. Et, encore, s'il buttoit des fers de derrière avec ceux

Étrier de Wolfgang de Neubourg, prince de la maison de Bavière.

présence, de telle façon que les deux chevaux se voyaient face à face : l'un des cavaliers reculait son cheval pour donner du courage à l'autre.

« Puis, quand ces exercices préparatoires avaient bien disposé le cheval à ne plus rien craindre, il faisait une petite guerre de plusieurs chevaucheurs, simulant entre eux une rencontre et exécutant les voltes, les passades, les courbettes, les cabrioles, etc., etc...

« A côté de judicieuses remarques, des principes extraordinaires : il voulait que le cheval fût placé la tête basse, parce qu'il trouvait un avantage, pour se servir de ses armes contre un cavalier, d'avoir « le cheval ayant le mufle entre les jambes, ce qui n'est pas moins profitable contre les hommes à pied qui se jettent toujours à la tête des chevaux ».

La position à cheval qu'il préconisait n'était pas moins bizarre :

« Je veux que l'on se tienne droit sur les étriers, que l'étrier de droite soit plus court que l'autre pour ce qu'en combattant on s'appuie toujours de ce côté, que le nez du cavalier soit sur le toupet, entre les deux oreilles du cheval. Je ne veux pas que, comme les anciens chevaliers, la pointe du pied soit tournée en dedans, mais lorsque je tourne la tête, sans effort, la pointe du pied soit au bout de mon nez et la gaule entre les oreilles du cheval. »

En résumé, travail de pied ferme, rassembler, mise en main, mobilisation et immobilisation des membres, jambette, pesade, ruade, cabriole, opposition de mains, reculer mieux compris, pas de côté, assouplissements, arrêt sur l'éperon, travail de la jambe opposée, recherche de la légèreté, équilibre préparé, dressage du cheval aux exercices de guerre, telles sont les principales données de la méthode de Frédéric Grison.

Plaque de devant d'une selle du XVIe siècle.

« Sans doute ces découvertes ont des mélanges incohérents et sont dénaturées par des moyens empiriques qui tiennent de la civilisation encore barbare de cette époque, mais il faut faire la part de chaque temps et juger le mérite de nos devanciers suivant les moyens d'action qui ont été mis en leur pouvoir. » — (Capitaine Picard, *Origines de l'école de cavalerie.*)

En 1559, Francisco Lanfray, écuyer italien et élève de Grison, publia les principes de son maître, sous ce titre :

« *L'écurie du sieur Frédéric Crison, gentilhomme Napolitain, en laquelle est montré l'ordre et l'art de choysir, dompter, piquer, dresser et monter les chevaux, tant pour l'usage de la guerre qu'autre commodité de l'homme, avec les figures de diverses sortes de mors de bride. Naguerre traduite d'Italien en François, et nouvellement revue et augmentée outre les précédentes impressions. Plus les remèdes très singuliers pour les maladies des chevaux adjoustez par le signor Francisco Lanfray, escuyer italien.* »

XVIIe siècle.

En 1559 ou 1560, parait « l'*Anatomia del Cavallo, infirmita et suoi remedii* », par Carlo Ruini. Quant à M. de Saint-Antoine, il n'a rien écrit; mais, camarade d'école de La Broue et de Pluvinel, à l'académie de Pignatelli, il est resté célèbre comme homme de cheval.

« M. Saint-Antoine, François, estoit fort bon homme de cheval, envoyé de France par Henry IV, pour apprendre au prince Henry d'Angleterre. M. de La Coste fut son page, et travailloit admirablement bien, principalement les chevaux sauteurs. M. de Boyclair monta sous luy et estoit un excellent homme de cheval. M. Fontenay, qui estoit ou son neveu ou son fils naturel, car il luy donna tout en mourant, estoit aussi un fort bon homme de cheval, mais pas un de ceux-là n'a jamais écrit de la méthode ni l'art de monter à cheval. »

Les écrivains dont nous allons avoir à parler maintenant sont des écrivains français. Celui dont nous nous occuperons tout d'abord est le célèbre La Broue, né, élevé en Gascogne « et nourri page avec beaucoup d'honneur en la maison de Monseigneur le comte d'Anbjoux. »

« Cette première saison de ma vie, » dit-il dans son livre, « a été occupée à suivre Monseigneur aux armées, à la cour, à la chasse, et quelquefois à l'exercice de monter à cheval; mais, le plus souvent, à une infinité de débauche et singeries auxquelles la jeunesse folâtre et licencieuse, portant l'habit de page, se plaît d'ordinaire, autant qu'elle est ennemie de l'étude, qui, avec la vertu, apprend à bien discourir. »

Ses deux ouvrages : « l'*Éducation de la jeunesse* » et « *le Cavalerice François* » sont restés célèbres dans les annales de l'équitation.

Le cavalerice François, composé par Salomon de La Broue, escuyer d'escurie du Roy et de Monseigneur le duc d'Espernon, contenant les préceptes principaux

qu'il faut observer exactement pour bien dresser les chevaux aux exercices de la carrière et de la campagne. Le tout divisé en trois livres.

Fer à oreilles de chat, ou à l'aragonnaise.

XVIe

Fers à sous-pieds et crampons, à l'aragonnaise.

« *Le premier traicte de l'ordre général et plus facile des susdits exercices et de la propriété du cavalier.*

« *Le second, des modernes et plus justes proportions de tous les beaux airs de manèges.*

« *Le troisiesme, des qualitez de toutes les parties de la bouche du cheval et des divers effets de plusieurs brides différentes pourtraites et représentées par leurs justes mesures aux lieux nécessaires.* »

Son premier chapitre est intitulé : « *Avis du sieur de La Broue sur le devoir de l'escuyer de grande escuirie.* »

« M. de La Broue, comme tous les grands maîtres, a excité un enthousiasme et un dévouement difficiles à décrire parmi ses élèves.

« Dans ce travail, il prend le jeune page à douze ans et le conduit à l'âge où il devient homme. Il lui apprend ses devoirs civils, religieux et militaires ; il lui indique tout ce qu'il est nécessaire au chevalier de connaître, et l'initie aux détails que comportent les différents arts de sa profession. M. de La Broue passe en revue le temps de paix, le temps de guerre, car les devoirs variaient suivant ces deux phases. Pour bien comprendre la portée du travail de l'auteur, il faut suivre le jeune page faisant son apprentissage du service à l'écurie, à la carrière, au tournoi, au carrousel et à la guerre; on aura une idée juste de l'importance d'une bonne direction dans les travaux de la jeunesse de cette époque.

« Les habillements et les armures y sont décrits, ainsi que toutes les précautions à prendre dans les exercices et le combat.» — (Capitaine Picard.)

Étriers du XVIe siècle.

La Broue est le premier, croyons-nous qui exige le bridon pour le commencement du dressage. Du reste, avec lui et ses successeurs, nous allons voir paraître les peu à peu dismors à con- formations

extraordinaires. Il faudra, cependant, encore plus d'un siècle avant qu'on raccourcisse complètement les branches de la bride.

En lisant l'ouvrage composé par La Broue, on comprend aisément l'enthousiasme qu'il excita, l'influence qu'il exerça, et le renom que lui valut ce travail. Ce travail, en effet, fait époque dans l'histoire de l'équitation. La Broue est le premier écrivain français qui ait écrit, sur les matières hippiques, un livre remarquable à bien des titres. Peu d'ouvrages sur l'équitation sont traités d'une façon aussi juste et aussi savante. Du reste, les quelques extraits qui suivent feront mieux apprécier le mérite de La Broue, par les hommes du métier, que tous les éloges que nous pourrions lui prodiguer :

« Ce n'est pas tout que le cavalier soit curieux de s'équiper proprement et de faire bien agencer le cheval, je veux aussi que, étant à cheval, il ait l'assiette juste et belle, à savoir qu'il tienne la tête droite et le visage directement à l'opposite de la nucque du cheval, espaules également droites et nivelées, plutôt un peu penchées en arrière que trop en avant, sans que la droite soit plus reculée que la gauche, comme il advient d'ordinaire si l'on y pense curieusement, à cause de la posture du bras de la bride, qui nécessairement est le plus avancé et aussi de la plus part des actions de celui de l'épée, ou de la gaule, qui de nature se fait plus facilement en arrière qu'en avant : le poing de la bride, à la hauteur et au niveau du coude d'iceluy et, communément, environ trois ou quatre doigts plus haut que la tête de l'arçon de la selle, et deux doigts plus avancés que l'os de la hanche, un peu plus ouvert plus souvent et loin du corps que celui de la bride. La gaule, le plus souvent mouvente, ayant pointe en haut, l'estomac un peu avancé pour ne pas paraître avoir les épaules voûtées; les fesses avancées aussi afin de ne pas se trouver assis trop loin de l'arçon de devant, ce qui est une particularité malséante; les reins droits et roides; les cuisses fermes et comme collées dedans la selle; les genoux serrés et plutôt tournés en dedans qu'en dehors; les jambes autant proches du cheval qu'il se pourra, tendues et droites, comme quand on est à pied. »

De même que Frédéric Grison, il veut l'étrier droit plus court que le gauche, « parce que le premier soutient davantage la plus grande part des actions du corps et mieux celles du bras droit du chevalier. Et qu'il ne saurait donner un grand coup d'épée ni de gaule, empoigner un homme ni faire beaucoup d'autres mouvements forts et violents que s'il ne s'appuye beaucoup plus sur l'estrier droit que sur le gauche ; et aussi parce que s'il reçoit un coup de lance, c'est communément du côté gauche, qui par conséquent le pousse sur l'estrier droit; et s'il donne un semblable coup, il en est également ramené sur le même côté, parce que la lance se doit rompre croisant un peu en biais sur l'oreille gauche du cheval ; et pour la moindre raison, l'estrier gauche étant plus long, on y met plus aisément le pied pour monter à cheval. »

XVIe siècle.

Le chapitre sur les chevaux rétifs est des mieux faits et des

HOMMES D'ARMES DU XVIe SIÈCLE.

L. Vallet

plus intéressants. Les idées en sont neuves et presque toujours justes. M. de La Broue, du reste, répudie bon nombre des erreurs de ceux qui l'ont précédé. Sa mise en main, bien plus rationnelle que celle de Grison, est basée sur le principe *d'arrêter et de rendre*, au lieu de *résister pour faire céder*, de ce dernier.

XVIe siècle.

Il ne veut pas qu'on batte le cheval qui a peur, mais bien qu'on lui apprenne à connaître les objets qui l'effrayent.

Ensuite il classe de la façon suivante les chevaux rétifs : *I. Pour avoir été trop battus et gourvaux rétifs ou entiers à III. Les chevaux rétifs et férence du rétif à l'entier sur la tête. — II. Pour avoir été trop battus et gourmandés des éperons. — III. Les chevaux rétifs et malicieux. — IV. Les chevaux rétifs ou entiers à quelque main, avec la différence du rétif à l'entier sur les voltes.*

« Il est difficile, » dit le capitaine Picard, « d'apporter un esprit d'observation plus droit que ne l'a fait M. de La Broue dans la peinture qu'il a rendue des différents caractères des chevaux, et dans les moyens sages qu'il emploie pour les rendre à leur naturel primitif, quand les maladresses des hommes les en ont sortis. »

« Souvent, » dit La Broue, « il arrive que des chevaux mélancoliques sont vraiment rétifs de pure malice et, peut-être, pour avoir été redoutés des chevaliers qui les ont exercés. »

Il indique très nettement le principe des flexions d'encolure, que Baucher reprendra plus tard, comme une chose neuve, et que tous les écuyers un peu habiles ont dû toujours employer, sinon théoriquement, au moins pratiquement.

Notons encore cette phrase qui, à elle seule, suffirait pour mettre M. de La Broue hors de pair : « La plus grande et générale preuve que le cheval puisse montrer de ses forces et de son obéissance, est de faire un bel arrest, *ferme et léger*, à la fin d'une longue et furieuse course. »

Étriers allemands.

Il convient de ne pas confondre cet arrêt ferme et léger avec celui du cheval à fond de train, arrêté sur les jarrets et le nez en l'air. Ce spectacle, on peut l'admirer fréquemment en Algérie.

La Broue touche même quelques mots de la mise en main à l'éperon : « Aussi le peut-on quelquefois contraindre de baisser la tête et d'approcher le nez vers la poitrine (mêmement s'il est *ramingue* et fort sensible) en le serrant discrètement des deux éperons entre l'aisselle et la première sangle, tenant les jambes le plus ferme qu'il sera possible. »

En lisant ce qui suit, les détracteurs actuels du manège verront quel était le but que se proposait toute cette savante équitation :

« A quoi servirait au cavalier de ne savoir que tourner à droite et gauche, parer, volter, etc..., s'il ne sait sauter les haies et les fossés en rase campagne, s'il ne sait apprendre ces exercices au cheval, et tout ce qui est nécessaire à l'homme de guerre? Le manège, selon les meilleurs écuyers, serait inutile s'il ne conduisait au résultat de pouvoir faire faire au cheval, en rase campagne, toutes les difficultés équestres; et celui qui sait, dans son manège, annihiler les forces instinctives du cheval peut fort bien être embarrassé quand il a entre les jambes un animal dont les forces instinctives sont autrement développées au dehors, où son appareil de relation est en quelque sorte privé d'aliment puisqu'il n'a que les quatre murs en face de ses organes. »

La Broue indique alors comment il faut apprendre, progressivement, au cheval à sauter la claie, d'abord, puis le fossé.

Naturellement, il recommande la chasse, comme très utile au cheval de guerre, puis la course des bagues, etc., etc...

En résumé, M. de La Broue fit faire d'immenses progrès à l'équitation : on peut dire, sans exagération, qu'il est le fondateur de l'équitation moderne. Ses principes sont restés; et c'est à juste titre que ses contemporains le regardaient comme un des plus éminents entre les hommes de cheval.

Selle de la mule d'un prélat.

CHAPITRE X.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — PLUVINEL ET SES SUCCESSEURS.

ANTOINE de La Baume Pluvinel! quel est l'homme de cheval qui n'a entendu retentir ce nom à ses oreilles? Quel est l'artiste qui n'a feuilleté les planches de Crispian de Pas? Quel est l'écuyer qui n'a lu au moins des extraits de « *l'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval* »? Certes, voilà un nom dont l'histoire de l'équitation française a le droit de s'enorgueillir.

Pluvinel naquit en 1555, à Crest, dans le Dauphiné. Dès l'âge de dix-sept ans, il se fit remarquer par son habileté et ses aptitudes équestres. Élève de l'école d'Italie, qui était la seule où l'on pût alors se perfectionner, il en sortit écuyer accompli. Le duc d'Anjou, qui fut ensuite Henri III, le prit comme premier écuyer, l'emmena avec lui en Pologne, et le ramena en France, lorsque la mort de Charles IX l'appela au trône de France. Sous Henri IV, il fonda une académie ou école d'équitation. Il devint ensuite directeur de la grande écurie, chambellan, sous-gouverneur du dauphin (Louis XIII), ambassadeur en Hollande, conseiller au conseil d'État et écuyer principal. Il fut, plus tard, précepteur du duc de Vendôme; et, enfin, gouverneur de la grosse tour de Bourges.

Il avait mis par écrit les principales règles de sa méthode, pour l'usage du dauphin.

Ce manuscrit, il le tenait soigneusement caché à tous, et il le montra, quelque temps seulement avant sa mort, à son élève et ami René de Menou Charnizay.

Celui-ci, sur l'ordre du roi, publia, en 1626, un volume in-4°, accompagné de 66 planches, et portant le titre suivant :

« *L'instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval par Messire Antoine de Pluvinel, son sous-gouverneur*, etc., etc., etc... *Lequel respondant à Sa Majesté, luy faict remarquer l'excellence de sa methode pour réduire les chevaux en peu de temps à l'obeyssance des justes proportions de tous les plus beaux airs et maneiges. Le tout enrichy de grandes figures en taille-douce, représentant les vrayes et naïves actions des hommes et des chevaux en tous les airs, et maneiges, courses de bague, rompre en lice au Quintan et combattre à l'Espée : ensemble les figures des brides, les plus nécessaires à cet usage, desseignées et gravées par Crispian de Pas. A Amsterdam, chez Jean Schirper avec privilège du Roy Tres-Chrestien.* »

Selle de l'Armeria real de Madrid; fin du XVIe siècle.

René de Menou Charnizay commence par une dédicace au Roi, dédicace dans laquelle il loue fort, et en termes émus, son ancien ami : « l'ayant cognu pour le plus excellent de tous ceux qui ont jamais chaussé les esperons, pour mettre l'art dont je parle à sa perfection; le plus doux pour faire concevoir aux hommes la manière d'atteindre au vray poinct de la science, le plus bref en toutes sortes d'inventions, pour tirer des chevaux, sans beaucoup les travailler, ce qu'on désire d'eux; le plus poly en ce qui dépend de la perfection du chevalier; et qui en a rendu de telles preuves, qu'il se peut dire de luy avec vérité, qu'il a plus dressé d'hommes et de chevaux, que tous ceux qui s'en sont meslez depuis cent ans. »

Comme le dit le titre, l'ouvrage est fait sous forme de questions du Roi et de réponses de M. de Pluvinel.

Le Roi s'adresse d'abord à M. le Grand, c'est-à-dire à M. de Bellegarde, grand écuyer de France. Ce nom de Bellegarde n'éveille-t-il pas mille souvenirs chez l'homme de cheval? Le nom de Bellegarde, en effet, est inscrit en lettres d'or partout où l'on monte à cheval, et il me souvient, pour ma très humble part, lorsque j'étais cavalier-élève à Saumur, de m'être bien souvent échappé, pour aller, en cachette,

CŒSAR-AUGUSTE DE BELLEGARDE,

MARQUIS DE TERMES, COMTE DE MONTBARD, CHEVALIER DES ORDRES DU SAINT-ESPRIT ET DE SAINT-MICHEL,
GRAND ÉCUYER DE FRANCE.

L. Vallet
1890

au manège des écuyers, admirer M. de Bellegarde, alors capitaine écuyer à l'école; et, sûrement, nul de ceux à qui leur bonne chance a procuré ce plaisir n'ont oublié quel remarquable homme de cheval il était, au milieu de cette brillante pléiade d'écuyers, de sous-écuyers et de sous-maîtres de manège.

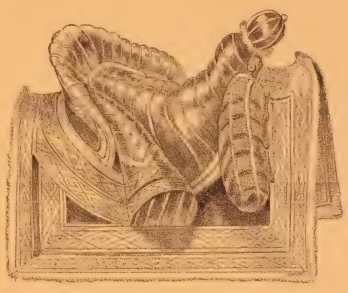

Selle à la Pluvinel.

Mais, après ce juste tribut d'admiration rendu à un homme de cheval éminent, revenons au dialogue engagé entre le Roi, le grand écuyer et Pluvinel.

Louis XIII, donc, s'adressant à M. le Grand lui dit : « Monsieur le Grand, puisque mon aage et ma force me permettent de contenter le désir que j'ay, il y a longtemps, d'apprendre à bien mener un cheval pour m'en servir, soit à la teste de nos armées, ou sur la Carrière pour les actions de plaisir : je veux en sçavoir non seulement ce qui m'est necessaire comme Roi, mais aussi ce qu'il en faut pour atteindre à la perfection de cet exercice afin de cognoistre parmy tous ceux de mon Royaume les plus dignes d'estre estimez. »

M. le Grand lui répond : « Sire, Vostre Majesté a raison de souhaiter passionnément d'apprendre le plus beau, et le plus nécessaire de tous les exercices qui se pratiquent au monde, non seulement pour le corps, mais aussi pour l'esprit; comme M. de Pluvinel luy donnera parfaitement à entendre, estant très aise de ce qu'il a encore assez de vigueur pour enseigner à Vostre Majesté la perfection de cette science. »

Puis, le Roi demande à M. de Pluvinel en quel sens il entend que l'exercice du cheval n'est pas seulement nécessaire pour le corps, mais aussi pour l'esprit.

Voici la réponse de Pluvinel :

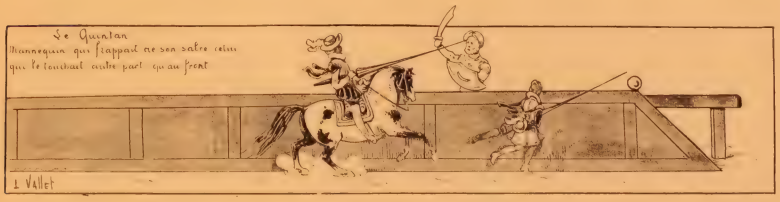

« L'homme ne le peut apprendre qu'en montant sur son cheval, duquel il faut qu'il se résolve de souffrir toutes les extravagances qui se peuvent attendre d'un animal irraisonnable, les périls qui se rencontrent parmy la cholère, le désespoir, et

la lascheté de tels animaux, joincte aux appréhensions d'en ressentir les effects. Toutes lesquelles choses ne se peuvent vaincre ny éviter, qu'avec la cognoissance de la science, la bonté de l'esprit, et la solidité du jugement : lequel faut qu'il agisse dans le plus fort de tous ces tourments, avec la même promptitude, et froideur que fait celuy qui, assis dans son cabinet, tasche d'apprendre quelque chose dans un livre. Tellement, que par là, Vostre Majesté peut cognoistre très clairement, comme quoy ce bel exercice est utile à l'esprit, puisqu'il l'instruict, et l'accoustume d'exécuter nettement, et avec ordre, toutes ces fonctions, parmy le tracas, le bruict, l'agitation et la peur continuelle du péril, qui est comme un acheminement pour le rendre capable de faire ces mesmes opérations parmy les armes, et au milieu des hazards qui s'y rencontrent; y ayant encores une chose très digne de remarques, et très nécessaire pour les grands Roys : c'est que la plus-part des hommes, et mesmes ceux qui sont destinez pour leur enseigner la vertu, les flattent le plus souvent : mais si, en cette science, je voulois flatter Vostre Majesté, j'aurois la honte qu'un animal sans raison m'accuseroit de faux devant elle, et par conséquent d'infidélité : c'est pourquoy, afin que je n'encoure cet inconvenient, elle ne trouvera mauvais, s'il luy plaist, si en la reprenant je dis la vérité.

Botte à la Pluvinelle.

« Quant à ce qui touche le profit que le corps reçoit au continuel usage de cet exercice, c'est qu'outre qu'il oblige l'homme à vivre sobrement et reiglement, il le rend libre en toutes les parties, le fait éviter toutes sortes d'excez et de desbauches, qui pourroient troubler la santé, sçachant bien estre impossible à celuy qui ressent la moindre incommodité en sa personne, de pouvoir entreprendre quoy que ce soit, à cheval de bonne grâce, ny autrement. »

Après avoir décrit au Roi le costume qu'il trouve le plus propre à l'équitation, Pluvinel, sur une question de Louis XIII, lui explique la différence qui existe entre le bel homme de cheval et le bon homme de cheval; ces lignes auraient pu être écrites hier, elles seront bonnes à lire demain, étant de toute vérité, et en dehors de la mode.

« Je la fais très grande, cette différence, Sire, car encores qu'il soit bien mal-aisé d'estre bon homme de cheval, neantmoins on peut estre bel homme à cheval sans être bon homme de cheval : d'autant qu'il suffit d'estre bien placé sur le cheval depuis la teste jusques aux pieds, pour se dire bel homme de cheval; et celuy qu'on aura veu en ceste posture cheminant seulement au pas, se pourra dire beau : et s'il a assez de fermesse pour souffrir un plus rude maniement en gardant sa belle posture, il acquerra tousjours réputation de bel homme de cheval, quand mesme le cheval ne feroit rien qui vaille quoique bien dressé. Car si l'homme garde tousjours sa bonne posture, on accusera plustôt son cheval que luy, et n'y aura que les très sçavants qui re-

connoistront d'où vient la faute; d'autant que la plus-part ne peuvent pas s'imaginer qu'un homme puisse être ferme, et en bonne posture, sans estre bon homme de cheval. Comme aussi pour bien faire et acquerir la perfection de la science, il faut commencer, continuer, et finir par la bonne posture du chevalier; parce qu'il y a bien plus de plaisir de voir un bel homme de cheval ignorant en la science, qu'un très sçavant de mauvaise grâce. Mais, pour estre parfaictement bon homme à cheval, il faut sçavoir, par pratique et par raison, la manière de dresser toutes sortes de chevaux à toutes sortes d'airs et de manèges; connoistre leurs forces, leurs inclinations, leurs habitudes, leurs perfections et imperfections, et leur nature entièrement; sur tout cela faire agir le jugement, pour scavoir à quoy le cheval peut estre propre, afin de n'entreprendre sur luy que ce qu'il pourra exécuter de bonne grâce : et ayant cette cognoissance commencer, continuer, et achever le cheval avec la patience, et la résolution, la douceur, et la force requise, pour arriver à la fin où le bon homme de cheval doit aspirer; lesquelles qualitez se rencontrant en un homme, on le pourra véritablement estimer bon homme de cheval. »

Éperon de l'armure de Louis XIII.

Rajeunissez les lignes qui précèdent ou, plutôt, changez-en l'orthographe, et mettez-les en tête de n'importe quel traité d'équitation, vous ne pourrez rien dire de plus sensé et de plus vrai. Naturellement, le Roi demande quelles sont les qualités requises pour être bon homme de cheval, et M. de Pluvinel, prenant pour modèle M. de Bellegarde, explique au jeune Roi quelle doit être le position de l'homme à cheval.

« Vous remarquerez donc, Sire, s'il vous plaist, quelle est sa posture, depuis la teste jusques aux pieds, » etc... Et il prononce, entre autres, cette phrase qui paraîtra, sans doute, superficielle aux profanes, mais qui, cependant, a sa grande importance :

« Considérez la gayeté de son visage, car c'est une des parties très requises au chevalier, d'avoir la face riante, en regardant quelquefois la compagnie, sans la guère tourner ny çà ny là, afin que cette gayeté face cognoistre qu'il n'est point embarassé en ce qu'il faict... » Et, plus loin, il ajoute : « ... se gardant bien de rencontrer l'arçon de derrière, de peur d'estre assis; car il faut estre droict, comme

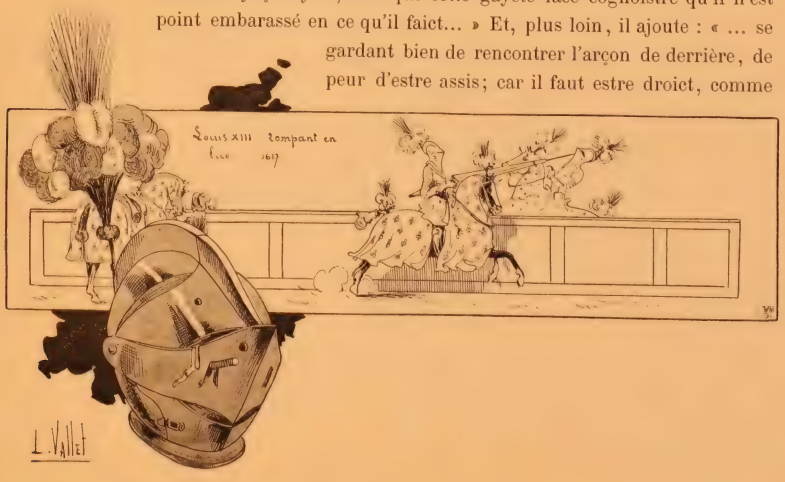

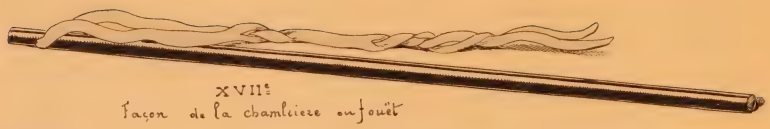

vous le voyez, de mesmes que quand on est sur ses pieds... » Ce précepte est certainement moins bon que ce qui précède; mais la position que préconise Pluvinel est celle qui était exigée depuis le commencement du moyen âge jusque vers Louis XV, époque à laquelle on commencera à plier la jambe.

«... Et que Vostre Majesté, » dit-il en forme de péroraison, « que Vostre Majesté retienne (s'il luy plaist) que nous n'avons point d'autre tenue, ny n'en devons espérer que celle-là... »

Le Roi demande alors à M. de Pluvinel de lui indiquer l'ordre dans lequel il procède et pour le dressage des hommes et pour celui des chevaux. Il s'enquiert aussi s'il faut instruire l'homme et le cheval en même temps.

Ce à quoi Pluvinel répond :

« Sire, encores qu'il ne soit pas impossible de dresser un homme et un cheval tout ensemble, quoy qu'ils soient tous deux ignorans : néantmoins, à cause qu'il y a plus de difficulté, s'il m'est possible, je désire dresser l'homme le premier, etc., etc... Ayant estimé que le moyen de parvenir à toutes ces choses, avec la fermeté et la bonne posture que je désire du chevalier, estoit de le mettre premièrement sur un cheval dressé, pour luy donner parfaite cognoissance de ce que je viens de dire, afin qu'après qu'il le sçaura, il puisse plus facilement juger le bien et le mal que le cheval ignorant exécutera sous luy, pour le caresser du bien et le châtier du mal... Voilà pourquoy, Sire, je voudrois commencer à dresser l'homme le premier... »

Louis XIII s'informe alors par quels moyens on peut arriver à cette justesse et à cette science qu'il admire, et, surtout, comment on peut faire pour l'enseigner :

« Et, remarquera Vostre Majesté, » lui répond M. de Bellegarde, « que pour atteindre cette perfection, il convient que celuy qui enseigne, et qui veut pratiquer cette méthode soit plein de patience et de résolution, tout ensemble : deux choses que M. de Pluvinel vous pourra dire en deux mots. »

On passe ensuite à l'examen des diverses races de chevaux « les plus propres pour bien servir soit en guerre, soit sur la carrière ».

Il est assez intéressant de connaître, sur ce point, l'avis de Pluvinel, car cet avis peut montrer quelles étaient ces races, et ce qu'elles valaient au juste.

« Sire, plusieurs provinces nous donnent des chevaux : ceux que nous avons le plus communément viennent d'Italie, où la plus-part des races à présent sont perduës et abastardies; tellement qu'il ne nous en arrive plus de si bons. D'Espagne nous en avons rarement, encores ceux qui nous passent ne sont pas les meilleurs. De Turquie,

il nous en vient si peu que nous n'en devons pas faire cas, quoy qu'ils soient très excellens, et plus que ceux que j'ay nommez. Les Barbes nous sont plus communs, ordinairement bons, et tous propres à faire quelque chose. L'Allemagne, la Flandre et l'Angleterre nous en donnent aussi; mais pour moy, je trouve, Sire, que ceux qui naissent en vostre Royaume sont aussi bons, ou meilleurs, qu'aucuns de ceux qui nous viennent de toutes ces nations estrangères; car j'en ay veu de Gascongne, d'Auvergne, de Limosin, de Poictou, de Normandie, de Bretagne et de Bourgongne de très excellents. Et si les Princes, et la Noblesse de vostre Royaume estoient curieux de faire race de chevaux, il n'y a lieu au monde où il y en eust de si bons; car j'ai remarqué que ceux qui y naissent ont toutes les excellentes qualitez requises au beau et bon cheval. »

Selle de l'Armeria real de Madrid.

On voit que ce « butor », comme l'appelle ce bavard de Tallemant des Réaux, lequel, probablement, avait été évincé par l'illustre écuyer qui, sans doute, avait autre chose à faire qu'à « potiner »; on voit, disons-nous, que Pluvinel n'était pas un homme à préjugés, puisqu'il ajoute : « Et pour moy, je ne m'enquiers point de quel pays ils soient, quand je les voy avoir bonne taille, beaux pieds et belles jambes, avec de la force et de la légèreté, et d'une bonne et douce nature... »

« Au diable », a-t-il l'air de dire, « les importuns qui ergotent, sans cesse, sur les choses secondaires; voyons le résultat et ne discutons pas éternellement sur les causes. Pauvre Pluvinel! que n'es-tu né deux cents ans plus tard; tu aurais bien ri.

On amène ensuite devant le royal élève le fameux Bonnite, le triomphe du dressage de M. de Pluvinel. M. le Grand (de Bellegarde) le loue d'une façon extraordinaire, et explique de quelle façon Pluvinel est arrivé à en faire un cheval merveilleusement dressé, alors que M. de la Broüe, « très excellent en l'exercice de la Cavalerie », et « M. le Connestable » eurent renoncé à en rien tirer : « A cause de son impatience, de sa teste malassurée, ayant les gencives, et la barbe où repose la groumette, si tendre, qu'il ne pouvoit souffrir qu'à grand'peine ny embouchure ny groumette, et si sensible de tous costez, qu'il n'y avoit nul moyen de branler tant

soit peu dessus, qu'il ne le mist en désordre : néantmoins quelque jugement qu'en fissent ces excellens hommes, M. de Pluvinel m'asseura de le rendre à la perfection où un cheval pouvoit atteindre. Cela m'obligea (ayant tant de fois veu les preuves de sa suffisance) de luy abandonner mon cheval pour le dresser et manier du tout à sa volonté, à quoy il travailla, de sorte que par sa patience et son industrie, il luy donna le parfait appuy à la main, en lui faisant porter à diverses fois plusieurs sortes de groumettes. La première d'un bien petit ruban de soye, l'autre d'une tresse de soye, l'autre de chevrotin, l'autre de marroquin, l'autre de grosse vache, l'autre de fer en forme de jazeran, et la dernière, qu'il porte maintenant en servant Vostre Majesté, elle la peut voir semblable à celles que portent d'ordinaire tous les autres chevaux. Peu de jours après il me le monstra à Fontainebleau, où il le fit manier à courbettes par le droit, après deux voltes à main droite, deux voltes à main gauche, et deux voltes à main droite, toutes six d'une haleine, sans sortir d'un rond à peu près de la longueur du cheval, et puis il le fit manier en avant, en arrière, de costé, deçà, et de là, et à une place : en faisant une courbette de costé, tant de fois qu'il plaisoit au Chevalier. Je nommay tout à l'heure ce Maneige la Sarabande du Bonnite, que nous n'avons jamais veu faire qu'à luy, quand M. de Pluvinel estoit dessus. Et pour conclusion, il luy fit faire les excellentes passades relevées, avec la grâce et la beauté du cheval en toutes ces actions, et tout cela en présence de M. le Connestable, qui fut en extrême admiration de voir (contre le jugement qu'il en avoit donné) une si grande et juste obeyssance en tous ces Maneiges... »

Et lorsque M. de Pluvinel, prenant la parole, après M. de Bellegarde, explique au Roy les commencements du dressage, il dit entre autres cette phrase qui nous montre que, décidément, il n'était rien moins que « butor » :... « ... En prenant bien garde de ne l'ennuyer (le jeune cheval), si faire se peut, et d'étouffer sa gentillesse : car elle est aux chevaux comme la fleur sur les fruicts, laquelle ostée ne retourne jamais. »

Pluvinel commence le dressage en mettant le cheval autour d'un pilier, parce que : « la plus grande difficulté qu'ayent les chevaux est de tourner ».

« N'y a-t-il point de raison », demande alors le jeune roi, « pourquoy ils sont portez à tourner plus volontiers à main gauche? »

Voici la réponse de Pluvinel : « Sire, il y a quelques-uns qui en ont voulu chercher la cause avant la naissance du cheval, et asseurent que le poullain estant dans le ventre de sa mère, est tout plié du costé gauche; d'autres ont dit, qu'ordinairement les chevaux se couchent le plus souvent sur le costé droit, qui les oblige de plier le col et la teste à main gauche. Mais moy, qui ne recherche point toute cette philosophie invisible, et qui m'arreste à ce que je voy apparemment, je ne croy ny aux uns ny aux autres : et puis assurer à Vostre Majesté, que la seule coustume leur produit cette mauvaise habitude, laquelle ils prennent dès qu'ils sont hors d'au-

près de leur mère, et attachez dans l'Escurie. Premierement le licol, le filet, la bride, la selle et les sangles se mettent du costé gauche. Jamais, ou rarement, le Palefrenier ne commence à panser son cheval, ny ne luy donne à manger que de mesme costé. Et toutes sortes de valets, soit Palefrenier ou autres (s'ils ne sont gauchers) conduisent tousjours un cheval de la main droicte, et par ce moyen luy tirent la teste à main gauche. »

Pluvinel ayant dit qu'on ne doit pas battre les chevaux au commencement du dressage, son royal élève lui demande comment il faut s'y prendre avec les chevaux méchants, « car il y en a de diverse nature ».

Pluvinel lui répond : « Sire, quand j'ay dit qu'il falloit garder de battre le cheval à ce commencement, pour les raisons que j'ay déclarées, j'ay dit si faire se peut; mais je passe outre et asseure qu'il ne faut nullement battre

Lance de joute et lance pour la course de bague; règne de Louis XIII.

au commencement, au milieu ny à la fin (s'il est possible de s'en empescher), estant bien plus nécessaire de le dresser par la douceur (s'il y a moyen), que par la rigueur, en ce que le cheval qui manie par plaisir, va bien de meilleure grâce que celuy qui est contraint par la force. Davantage en le forçant il en arrive le plus souvent des accidens à l'homme et au cheval : à l'homme, en ce qu'il court fortune de se blesser, si la force dont il use n'est conduitte avec grand jugement; et au cheval, qui, en courant la mesme risque, estouffe sa gentillesse, s'use les pieds et les jambes, se rendant par là incapable de bien servir. Mais d'autant que les François ne sont pas de l'humeur des autres nations, en ce que leurs chevaux, de quelque nature qu'ils soient, bien que sans force, sans adresse et sans gentillesse, ils veulent, sans considérer ces choses, les faire dresser. J'ay creu avant

que passer outre devoir dire à Vostre Majesté un petit mot de la nature des chevaux en particulier.

« Premierement il est tout certain que j'ay remarqué par les lieux ou j'ay esté hors ce Royaume, mesmement en Italie, où on a tousjours fait grande profession de l'exercice de la Cavallerie, qu'ils n'entreprennent point un cheval, qu'il n'aye toutes les qualitez nécessaires pour bien manier; et si on leur en meine qui soient colères et impatiens, meschans, lasches, paresseux, de mauvaise bouche et pesante, infailliblement quelque beaux qu'ils puissent estre, ils ne les entreprennent point, au contraire ils les envoyent au carosse. Ce que les François ne trouveroient nullement bon, et accuseroient d'ignorance les Escuyers qui renvoyeroient leurs chevaux de la sorte. C'est l'occasion, Sire, qui m'a fait plus soigneusement rechercher la méthode de laquelle j'use, pour ce que par autre voye il me seroit impossible de reduire quantité de chevaux que l'on m'ameine, dont la plus-part ont les mauvaises qualitez ci-dessus. Qui me fait dire, sans vanité ny presomption, que si je n'eusse recognu mes reigles plus certaines, et beaucoup plus briefves que toutes les autres que j'avois apprises, je n'aurois pas quitté la plus grande partie de celles du Seigneur Jean Baptiste Pignatel, Gentilhomme Neapolitain, le plus excellent homme de cheval qui ait jamais esté de notre siècle..... »

Pluvinel veut que l'on s'adresse le plus possible à l'intelligence du cheval, tâchant : « peu à peu à gaigner quelque chose sur sa mémoire ». Il attache le cheval entre deux piliers, après lui avoir donné, autour du pilier isolé, la leçon du pas, du trot, et du galop; et lui apprend doucement à ranger les hanches, à l'aide de la houssine. Puis, il fait abattre les étriers pour accoutumer le cheval à les supporter; et, enfin, le fait monter par « quelque jeune escolier bien léger et bien ferme ».

Et, lorsque le cheval est accoutumé à ce « poids léger », comme disait à Saumur un écuyer célèbre, lorsque le cheval est docile sous son jeune cavalier, Pluvinel lui donne la première leçon de la bride, et cette leçon est de tout point remarquable. La voici :

« Sire, lorsque je cognoy le cheval accoutumé à porter l'homme, et obéir sous luy sans se deffendre, je mets dessus quelque escolier plus sçavant, et qui aye de pratique à la main et au talon, lequel sans luy toucher des talons, s'accourcira doucement les rênes, afin que peu à peu le cheval sente la main, et qu'il s'accoutume

PHILIPPE IV; ARMURE FLAMANDE.

L. Vallet

à s'y laisser conduire, le cavesson aidant tousjours comme devant, et se faisant suivre par celuy qui tient la chambrière. Si le cheval a tant soit peu de force, il maniera tout seul, et commencera à prendre l'appuy de la main, et on pourra continuer ceste leçon jusques à ce qu'en maniant, il souffre la main, et qu'il s'y laisse conduire : mais il faut que celui qui est dessus, prenne garde de lui donner cette leçon avec discrétion, et sans l'incommoder de la bride, pour l'en châtier en aucune façon, mais avec prudence et jugement lascher ou rafermir la main, selon le besoin et le point où sera le cheval; puis selon l'obeyssance qu'il aura rendüe à l'entour du pilier, le renvoyer, ou finir la leçon entre deux piliers... »

Le dressage continue, le cheval apprend à obéir à la houssine; cela amène une question du roi, question qui provoque une réponse d'une remarquable justesse, et formulée avec toute l'autorité et toute la compétence qui appartenaient à un professeur comme Pluvinel.

LE ROY.

« ... Mais pourquoi vous servez-vous plustost de la houssine que des talons, puisque vous désirez que la houssine frappe au mesme endroit que feroient les talons?

PLUVINEL.

« Sire, je le fais parce que je ne me veux servir des talons qu'en toute extrémité; car si les chevaux n'alloient point par autres aydes que par les coups d'esperon, je confesse franchement que je quitterois l'exercice de la Cavalerie, n'y ayant nul plaisir de faire manier un cheval par la seule force : parce que jamais l'homme n'aura bonne grâce tant qu'il sera contraint de le battre; et jamais le cheval ne sera plaisant à regarder en son manège, s'il ne prend plaisir à toutes les actions qu'il fera. »

Et, plus loin, il dit encore : « ... car s'il est possible, il faut estre avare des coups, et prodigue des caresses, à fin, comme j'ay desjà dit, et redirai tousjours, d'obliger le cheval à obeyr, et à manier plustost pour le plaisir que pour le mal. »

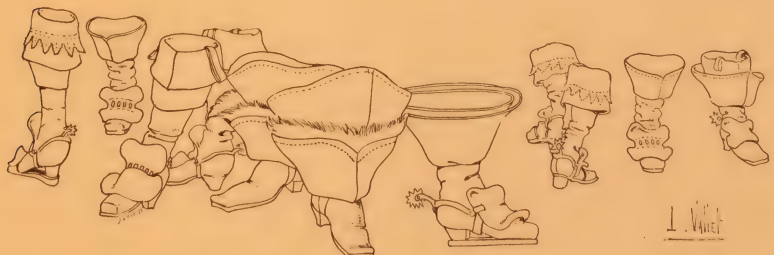

Époque Louis XIII.

Dans la leçon de la courbette, comme dans les autres, Pluvinel veut qu'on confirme le cheval dans le mouvement en avant.

Ensuite viennent les leçons des demi-courbettes et des demi-terre-à-terre, le tout toujours entremêlé de voltes autour du pilier; puis, ce que Pluvinel appelle : « souffrir l'ayde des talons ».

Le roi apprend ensuite comment il faut s'y prendre pour réveiller les chevaux « qui ont assez de bonne force, beaux pieds et belles jambes, mais que le peu de courage rend si lasches et insensibles qu'il faut y apporter bien de l'artifice pour les réveiller ».

Puis, que voici de belles et nobles paroles, sentant bien leur vaillante époque, époque qui recherchait avec passion la gloire des armes.

« Partant, Sire, Vostre Majesté trouvera bon (s'il luy plaist) de suivre mon conseil, afin d'obliger toutes ces personnes de qualité, que voilà devant elle, qui désirent, il y a si long-temps, de la voir en cet estat, qui leur donne espérance que bien-tost elle se portera à la teste de ses armées : donnant un si bon exemple de sa vertu, qu'elle obligera, par là, toute sa noblesse, en l'imitant de le suivre, et de se rendre digne de la bien et dignement servir. »

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. de Pluvinel donne la leçon, le roi étant à cheval.

Les conseils qui suivent ont leur importance et peuvent profiter à tous les professeurs.

« .. N'estant pas tousjours nécessaire de reprendre l'homme de toutes les fautes qu'il fait, soit en la conduite de son cheval, soit en sa posture; à chaque fois qu'il les commet (au commencement qu'il apprend), mais il faut reprendre, quand il est temps, afin de ne luy embroüiller point la cervelle : appartenant seulement au prudent Escuyer de cognoistre quand il est temps. »

Ces autres réflexions ne sont-elles pas d'une justesse extrême; n'étonnent-elles pas dans la bouche d'un homme que d'aucuns qualifiaient de « butor » ?

« Sire, on peut plus dresser d'hommes en parlant peu, et quand il en est temps, qu'en criant à toutes heures, comme presque la plus-part de ceux qui enseignent ont accoustumé : ne croyant pas (plusieurs y a-t-il) estre dignes d'estre appellez Escuyers si de moment en moment ils n'usoient de menaces, d'injures...

« Il n'en peut reüssir aucun bon effect, en ce que l'homme ignorant, estant desjà assez estonné de se voir sur un cheval qui l'incommode, dont les extravagances le mettent en crainte; si parmy tout cela celuy qui l'enseigne, va augmenter son appréhension par ses menaces... Or, Sire, quand l'Escolier qui commence à appren-

dre, commet quelque faute, soit en son action, ne gardant la bonne posture qu'on lui aura enseignée, soit en la conduite de son cheval; il faut considérer s'il est à propos de le reprendre : et pour le cognoistre, il faut juger le sujet qui le fait faillir, si c'est manque de tenüe, si c'est étonnement, ou si c'est faute d'esprit qui l'aye empesché de retenir ce qu'on luy aura dit. Si c'est manque de tenüe, ce seroit une

Un cavalier léger; Louis XIII.

folie bien grande, de reprendre un homme de sa bonne posture, et de manquer à la conduite de son cheval, lequel est si empesché à se tenir, qu'il ne songe à autre chose : il faut donc auparavant que d'en venir à la répréhension, luy apprendre à se tenir ferme. Au semblable, si c'est quelqu'un qui s'estonne, on profiterait fort peu durant cet estonnement de censurer ses fautes, parce qu'il n'a rien devant les yeux qu'une continuelle appréhension qui rend sourd à tout ce qu'on lui peut dire... Si c'est faute d'esprit, c'est ce qui est plus fâcheux, car il est très difficile d'en donner à celuy qui n'en a pas : néantmoins les répréhensions aigres, les menaces et les tourments ne luy en donneront davantage et ne le rendront plus sçavant; au contraire, elles estoufferont

ce peu qu'il en aura, de telle sorte qu'elles le rendront incapable de quoy que ce soit... »

Il faudrait citer tout le livre; car, à propos du passage, que l'on écrivait alors passeige, le roi pose à Pluvinel la question suivante :

« Que nommez-vous passeiger, et qu'est-ce que passeige? »

Voici en quels termes Pluvinel explique au roi ce que c'est que le passage :

« Sire, le vray passeige est un pas raccourcy que le cheval fait sous luy plus prest que le pas ordinaire et moins que le trot, en une action tousjours disposée à obeyr à la main, et aux talons, sans surprise, ayant bon et juste appuy de la main, et s'y laissant conduire en bonne obeyssance aux talons pour faire le semblable. »

Après avoir fait passer le roi par tous les exercices : passades, passades furieuses, voltes, demi-voltes, etc., etc., Pluvinel termine cette seconde partie par ce qu'il appelle « la conclusion de toutes les justesses. »

« Sire, ce sont les bonnes voltes bien rondes, lesquelles il faut que le cheval fasse larges, moyennes et estroites à la discrétion du Chevalier : car, comme j'ay dit au commencement de mon premier discours, tout ce que le cheval treuve le plus difficile est de tourner et de manier sur les voltes. »

La troisième partie de l'ouvrage de Pluvinel est consacrée, d'abord, aux différents airs de manège : « capréoles, un pas et un sault, courbettes ».

A ce propos, le roi ayant entendu parler « d'un courtaut dressé à M. le Grand, le parangon véritablement de tous les plus excellents saulteurs qui se soient veus en notre temps », demande au grand écuyer ce que c'est que cet excellent sauteur. Celui-ci lui répond, d'une façon assez amusante, en racontant les exploits de ce fameux cheval :

« C'estoit le plus excellent, que je croy, qui aye jamais esté de notre temps et de celuy de nos Pères, voire de mémoire d'homme. Car il manioit parfaictement à toutes sortes d'airs; à capréoles, à un pas un sault, à courbettes, et terre-à-terre, et si sçavant et obeyssant, que je luy ay veu tout d'une haleine changer d'air sous M. de Pluvinel, à tous les temps qu'il luy plaisoit : de tous les quatre que je viens de dire, sans luy desrober un seul temps des autres airs, tant il estoit parfait en obeyssance. en force et en disposition : ayant compté quatre-vingt-trois capréoles qu'il a faites d'une haleine sous le Sieur de Betbezé que voilà, qui estoit encor page de Vostre Majesté, et avec tant de gayeté, qu'il en eust peu encor bien faire davantage s'il eust pleu à Monsieur de Pluvinel : en quoy, Sire, je loüe fort sa coustume de ne désirer rien tirer d'un cheval qu'à peu près la moitié de ce qu'il peut; la treuvant appuyée d'une fort bonne rai-

1638

son, qui est que faisant autrement, le Chevalier et le cheval perdent toute leur bonne grâce; pour ce que si le cheval vient à s'affoiblir de force et d'haleine en maniant, il faut nécessairement que les aides du Chevalier soient plus grandes et plus apparentes, perdant par ce moyen la bonne grâce en leur action...

. . . . . .

. . . . . .

... « Il est très vray que personne n'a jamais monté sur ce cheval qui soit demeuré en selle, si auparavant que de le faire manier, je ne l'ay adverty. Et cela venoit de la nature du cheval, lequel quand il sentoit quelqu'un sur luy, il se laissoit fort aisément conduire de pas; mais lors que l'homme le vouloit lever, la première action qu'il faisoit, estoit de prendre une demi-volte à main gauche, laquelle si le Chevalier luy souffroit desrober, et qu'il ne fust adverty de l'en empescher, il faisoit à l'instant des contretemps si rudes et si fascheux, que je luy ay veu rompre les deux arçons de sa selle par la rudesse de son esquine : estant impossible à quelque homme que ce fust, de pouvoir souffrir ces efforts sans quitter la selle. Et puis asseurer Vostre Majesté, l'avoir veu en une matinée jetter quatorze personnes par terre. Et une autre fois un qui se disoit Escuyer, le faisant manier en un endroit où il y avoit quelques petits arbres, il l'enleva si haut par-dessus la selle (en présence de plus de deux cents personnes) qu'il le jetta sur l'un d'iceux. Mais la souveraine perfection et gentillesse du cheval estoit qu'après avoir jetté quelqu'un par terre, au lieu de lui faire du mal, il s'arrestoit tout court, l'alloit sentir, le souffroit relever, et le laissoit reprendre à luy. Je pourrois raconter à Vostre Majesté cent tours pareils qu'il a faits. »

Étriers de Wallenstein, duc de Friedland; 1600 *à* 1634.

Après avoir appris tous les airs de manège, le roi veut qu'on lui enseigne comment il se faut comporter dans la course des bagues.

« Car je veux aussi bien me rendre beau et bon gendarme, comme bel et bon homme de cheval, afin de pouvoir aussi parfaictement juger sur la carrière, dans les triomphes et tournois, de la bonne grâce et de l'adresse des Chevaliers, comme je sçauray faire dans les batailles, de la générosité et de leur courage. »

La réponse de Pluvinel sent son vert-galant d'une lieue :

« Cet exercice se fait pour donner plaisir aux Dames, et est le seul de tous pour

lequel elles donnent prix. Si bien que, pour plaire, chacun tâche avec passion à se rendre agréable à toutes en général, et à quelqu'une en particulier... Je conseille à toutes sortes de gallants hommes, de ne pratiquer cet exercice en public, qu'ils n'y soient très asseurez auparavant : afin que les Dames et particulièrement les belles (qui, ce semble, ont plus de loy de se moquer que les autres) ne le fissent à son préjudice... »

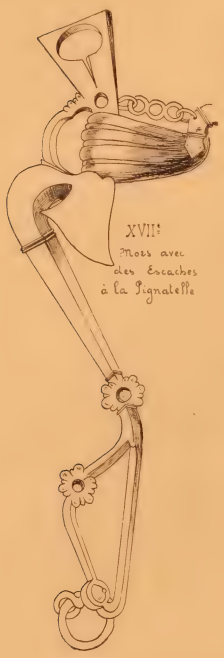

Suivent l'énumération des « qualitez qu'il faut au bon cheval de bague, et la proportion que doit avoir la lance ».

Pluvinel exige qu'on se tienne fort bien pendant la course : « car en cette action il semble qu'on n'excuse pas si volontiers les mauvaises postures qu'aux autres qui s'exercent à cheval ». La raison de cette sévérité c'est : « que les Chevaliers qui paraissent sur la carrière le font tout exprès, et avec dessein de se rendre agréables aux Dames qui les regardent, se promettant qu'ils ne peuvent rien faire que de bon en leur présence. . . . . .

« Tellement que si par hazard il paroist quelque geste qui ne soit de bonne grâce, soit avant la course, durant icelle ou après, la risée s'en fait générale parmy elles, qui supposent avec raison, que personne ne se doit présenter sur la carrière, ny dans la lice, pour leur donner du plaisir, qui n'exécute gentiment, avec hardiesse, et de bonne façon, tout ce qu'il entreprendra sans demeurer court, estant certain que les belles et gentilles prennent davantage de plaisir à voir un gallant Chevalier commencer, continuer et finir une belle course, sa lance ferme dans la main, par un beau dedans, que de considérer un mauvais gendarme, mal placé sur son cheval, mal partir, sa lance tousjours branlante, et vacillante le long de la carrière : et au lieu d'un beau dedans, brider la potence. »

N'avions-nous pas raison d'évoquer l'ombre du Vert-Galant, du roi par excellence, d'Henri IV, enfin; et, est-il possible d'être plus finement gaulois en restant dans le bon ton? Ces vieux livres français, de notre vieille et belle France, au temps où tout était à sa place, ont pour nous une saveur exquise.

Peut-être sommes-nous aussi un « butor » comme ce pauvre Pluvinel; mais nous avouons que nous nous demandons souvent pourquoi, au lieu de bourrer nos jeunes gens de grec et de latin, et de leur apprendre, de force (car Dieu sait que ce n'est pas gai), les hauts faits des héros grecs et latins, on ne leur met pas plus libérale-

ment entre les mains, nos vieux auteurs. Nos anciennes chroniques abondent, elles aussi, en beaux et glorieux faits d'armes. Eh, que diable! Bayard, au pont du Garigliano, vaut bien Horatius Coclès, voire même Cynégire. Il est moins loin de nous, et son histoire, plus certaine, devrait, ce nous semble, nous intéresser davantage.

Notre vieille langue est, peut-être, moins brillante et moins raffinée que celle de Platon ou de Virgile, mais on respire dans nombre de récits de nos chroniques et de nos chansons de gestes, une franchise, une naïveté qui n'excluent en rien la finesse.

Dans tous les cas, et pour en revenir à notre sujet, le cheval a ceci de bon et de profondément moral, que, pour monter à cheval, il faut être sain de corps et bien conformé; tout l'esprit et toute la science du monde ne valent pas, pour être homme de cheval, quelques goutes de sang généreux. Monter à cheval est un exercice d'homme, et qui veut un homme complet.

Muserolle allemande datée de 1604; collection A. Jubinal.

Qui de nous, militaire ou Parisien, n'a rencontré, le matin, à cheval, M. le Maréchal de Mac-Mahon? Qui de nous, s'il vibre un tant soit peu au souvenir des temps glorieux des guerres d'Afrique, de Crimée et d'Italie, n'a admiré ce vigoureux cavalier dont la mâle physionomie respire loyauté et franchise? La vue de ce vaillant homme de guerre évoque la pensée de ces preux chevaliers dont nous avons parlé, allant droit leur chemin, quoi qu'il arrive. On sent que ce glorieux cavalier est le digne descendant de Duguesclin, de Bayard, et que, comme le maréchal Pélissier, il pourrait prendre pour devise : « *May d'honour que d'honnours.* » — « Plus d'honneur que d'honneurs. »

Mais, revenons au roi Louis XIII. Après avoir, sous l'œil vigilant de Pluvinel et du grand écuyer, puis devant toute la cour, place Royale, couru brillamment la bague, il apprend à rompre en lice. Nous avons suffisamment parlé de cet exercice, dans un des chapitres précédents, pour n'y plus revenir.

Voici donc le Roi parfait cavalier et parfait gendarme. Il en témoigne sa gratitude à son excellent professeur; et celui-ci en profite pour lui donner quelques conseils. Il lui demande, en outre, d'aider les « académies » de sa munificence.

Nous terminerons nos emprunts au livre de Pluvinel par l'extrait qui suit :

Le Roy : — « Pourquoy ceux qui tiennent à présent les académies ne le peuvent-ils faire avec la splendeur que mérite la chose?

Pluvinel : — Sire, c'est qu'il y a fort peu de gens de qualité en cet estat qui se mêlent de cet exercice, et que la plus-part de ceux qui y vaquent n'ayant d'autre but que leur profit particulier, il est impossible que par cette voye ils puissent bien s'acquiter de leur devoir : ESTANT TOUT CERTAIN QUE LES AFFAIRES DOMESTIQUES ONT TOUS-JOURS NUY, ET NUIRONT AUX PUBLIQUES. »

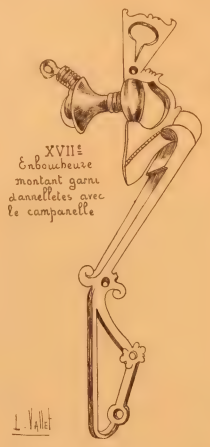

Nous avons essayé d'ana- lyser, dans les pages précé- dentes, aussi brièvement que possible, la méthode de M. de Pluvinel.

Ce maître justement re- nommé laissa de nombreux élèves, et la noblesse de France se passionna pour ses principes.

M. de Menou, seigneur de Charnizay, nous l'avons dit, fut en quelque sorte l'exé- cuteur testamentaire de cet écuyer si remarquable; il publia, en outre, vers 1651, pour son propre compte : « *La pratique du cavalier ou l'exercice de monter à cheval, qui enseigne la mé- thode de réduire les chevaux dans l'obéissance des plus beaux airs et manèges, par messire René de Menou, seigneur de Charnizay. Revu, corrigé et augmenté par luy-mesme, avec les figures, pour en donner l'intelligence. Ensemble, un traité des moyens d'empescher les duels, et bannir les vices qui les causent.* »

Ses principes, sa méthode sont naturellement ceux de son maître; et son ouvrage, divisé en six parties, dont la sixième est relative aux duels, n'est guère autre chose que la répétition de celui de M. de Pluvinel.

A cette époque, la science vétérinaire n'existait qu'à l'état rudimentaire, et les extraits suivants donneront un exemple des curieuses recettes dont on se servait alors.

« Examen et forme de l'estat de maréchal où le maistre interroge le compagnon.

D. — Qu'est-ce que l'art de mareschal?

R. — Science, expérience, cognoissance et œuvre de main.

D. — Qu'est-ce qu'œuvre de main?

R. — C'est bien chauffer le fer, le bien souder, bien forger, bien ferrer, bien cautérizer, bien soigner, estre adroit et hardy à bien panser un cheval des accidents qui luy peuvent survenir.

D. — Combien l'animal a-t-il de veines?

R. — Une.

D. — Quelle est-elle?

R. — C'est dans le foye qui est la vraye fontaine et source et gros tuyau, d'où se séparent les branches et ruisseaux, qui courent par toutes les autres parties du corps.

MARQUISE DE NEWCASTLE.

D. — Qui sont les quatre éléments qui baillent nourriture à l'homme et aux animaux?

R. — Le feu, l'air, l'eau et la terre.

D. — Sçais-tu bien les douze signes et leurs noms? Et quelles parties gouvernent ces douze signes?

R. — Le Bélier gouverne la teste; le Taureau, le col; les Gémeaux, les espaules et les bras; l'Escrevisse ou le Cancre gouverne l'estomach et la poitrine; le Lyon, le cœur; la Vierge, le ventre et les boyaux; la Balance, les reins et les fesses; le Scorpion, les parties honteuses; le Sagittaire, les cuisses; le Capricorne, les genouils; le Verse-eau, les jambes; le Poisson, les pieds. » — (*Le mareschal expert traictant*, etc., par M. Beaugrand, maistre mareschal à Paris, 1619.)

Voici maintenant une recette du même auteur qui a bien aussi sa saveur.

« Receptes pour le Farcin. Il faut avoir deux esguillettes de chien, et qu'elles soient rouges, et quand vous les aurez, vous cueillerez neuf feuilles d'herbe porette, et la piller avec neuf grains de sel, et luy metterez dans les aureilles devant que le soleil soit levé, et lier avec les deux esguillettes, et les y laisserez vingt-quatre heures; et au bout des vingt-quatre heures luy deslierez les aureilles et oterez ladite herbe. »

Peu après, vers 1622, paraît le « *Grand Mareschal François*, etc., par J. Prome. »

Les ordonnances du sieur Prome sont fort singulières. Nous en citerons une en raison de son caractère amusant :

« Avvives, c'est un mal que l'on compare à la pleurésie parce qu'il procède d'eschauffement et refroidissement. Quand vous voyez que le cheval perd l'appétit tout d'un coup, et se met à travailler, il a les avvives. *Le meilleur et le plus court remède c'est de les luy oster*; mais parce qu'il ne se trouve pas toujours un mareschal à la nécessité, il se faut servir de l'occasion pour conserver le cheval; et, en ce faisant, faut dire, en tenant l'aureille du montoir en vostre main gauche : « *Præceptis salutaribus moniti et divina institutione formati audemus dicere : Pater noster*, etc. » Il faut répéter par trois fois ces paroles; puis le seignez de la veine de la langue et luy rafraischir la bouche de vinaigre et sel, et lui en mettre dans les aureilles, et le cheval sera guéry. »

Si, par hasard, vous éprouvez le besoin « d'aller aussi viste que la poste », maître Prome vous fournira une recette infaillible. La voici, du reste :

« Vous vous servirez de cecy pour vostre usage. Prenés un cœur de bœuf, et le coupés bien délicatement, puis le mettés dans une terrine de terre vernie, et la mettés dans un four afin que les morceaux deviennent tous secs, puis après vous les mettrés en poudre bien subtille. Quand vous voudrés faire diligence, quelques jours de devant vous luy baillerés de la poudre cy-dessus descrite; et au partir de la maison vous irés environ une poste au grand trot ou au gallop; arrivant à la dite poste, vous mettrés incontinent pied à terre; et ferès tirer hastivement un sceau d'eau;

et, ce fait, vous mettrés dedans une poignée de la dite poudre de cœur de bœuf, que vous porterez dans un sac de cuir, puis en baillerés à boire au cheval, vous retournerés le brider, et de là, adieu. »

Cet « adieu » n'est-il pas délicieux?

Selle de postillon de l'attelage du pape Paul V.

CHAPITRE XI.

LOUIS XIV. — LE MARQUIS DE NEWCASTLE.

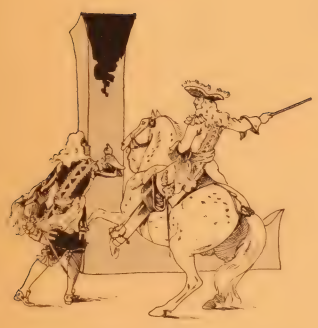

LOUIS XIV, avec son goût pour le faste, pour les magnifiques carrousels, donne une nouvelle impulsion à l'équitation. Plus que jamais, les chevaux sont enguirlandés de rubans et parés, pour les fêtes de Versailles et pour les marches triomphales à travers les provinces conquises. Van der Meulen nous a conservé le type des robustes coursiers du temps, qui étaient, le plus souvent, pie ou blanc tacheté de noir. C'est l'époque (1658) où paraît la « *Méthode et invention nouvelle de dresser les chevaux, par le très noble, haut, et très puissant prince Guillaume, marquis et comte de Newcastle, vicomte de Manfield, baron de Balsover et Ogle, seigneur de Cavendish, Bothel et Hepwel, pair d'Angleterre; qui eut la charge et l'honneur d'estre gouverneur du sérénissime Prince de Galles en sa jeunesse, maintenant Roy de la Grande Bretagne; lieutenant pour le Roy de la comté de Notthingham, et de la forêt de Sherwood; capitaine général en toutes les provinces entre la riviere de Trent, et autres endroits du royaume d'Angleterre; Gentilhomme de la chambre du lit du Roy; conseiller d'État et privé; chevalier du très noble ordre de la Jarretière, etc. Œuvre auquel on apprend à travailler les chevaux selon la nature, et à parfaire la nature par la subtilité de l'art; traduit de l'anglois de l'auteur, par son commandement, et enrichy de plus de quarante belles figures en taille douce.* »

Le frontispice représente le noble marquis sur un cheval ailé et entouré de rayons; tout autour, des chevaux agenouillés rendent hommage au très titré et peu modeste écuyer. C'est qu'il y a loin, en effet, de la bonhomie modeste et savante du vieux Plu-

vinel à l'assurance affirmative du marquis de Newcastle. On en jugera par ce qui suit : Le marquis de Newcastle décrit sa selle, en donne la figure, et écrit carrément au-dessous : « Vëcy la plus excellente selle qui puisse être. » Quant à sa méthode, il la présente comme « assurément infaillible ». Il ne faut pas croire cependant que Newcastle n'ait aucun mérite; il parle très excellemment de l'assouplissement des épaules « pivot sur lequel tout roule », et de l'emploi du bridon.

« Le bridon n'appuie que sur les lèvres et peu sur les barres, et la barbe se conserve en son entier. Il est bon pour les chevaux qui pèsent à la main, portent bas, et s'arment, pour les relever. On peut gourmander un cheval en tirant les deux rênes du bridon l'une après l'autre, fortement et plusieurs fois de suite, comme si on voulait lui scier la bouche. Il est encore bon, pour acheminer un jeune cheval, lui apprendre à tourner au pas, au trot, l'arrêter. La sujettion de la bride lui peut donner occasion de se défendre, et le bridon le dispose à mieux obéir à la bride... Il n'est pas bon pour ceux qui n'ont point d'appui, qui battent à la main; car, comme il ôte l'appui à ceux qui en ont trop, il gâte ceux qui n'en ont point. »

Il inventa un caveçon, dont il se servait à cheval pour le dressage. « Ce caveçon était pourvu de deux anneaux latéraux fixés à un pouce du chanfrein; une rêne partait de chaque côté de la batte de la selle, traversait l'anneau et revenait dans la main du cavalier; l'effet en était très puissant, et était destiné à assurer la position de l'encolure et de la tête réclamée par le mouvement à exécuter. »

Il se servait, en outre, d'une cravache dont le bout était muni d'une molette d'éperon. On voit de suite quels résultats l'écuyer pouvait obtenir avec de pareils moyens. Amenant de force le bout du nez du cheval à la botte, il mettait la malheureuse bête fort mal à son aise, et, sans doute, bien empêchée d'exécuter le mouvement qu'il lui demandait.

On sent cependant au milieu de tout le fatras prétentieux de son livre, le désir du marquis de Newcastle de conserver « la bouche saine et entière, les barres et la place de la gourmette ».

Il n'est, du reste, pas partisan des piliers que Pluvinel préconisait, et on sent fort bien qu'il est jaloux de la juste renommée de ce dernier. Le marquis de Newcastle a tout lu, approfondi toutes les méthodes et n'y a rien trouvé de bon. Lui seul est infaillible, lui qui écrit que le cavalier doit se « seoir droit sur l'enfourchure et non sur les fesses, combien que plusieurs croient que la nature les a faites pour s'asseoir dessus ».

En résumé, le marquis de Newcastle nous apparaît comme un écuyer, non sans mérite, sans doute, mais chez lequel l'orgueil et la suffisance dominent à ce point qu'il pense avoir inventé la seule et vraie équitation.

Il publia à Londres, en 1667, une seconde édition de ses principes. La première édition avait paru à Anvers. Les deux ouvrages sont loin, même au point de vue purement artistique, de valoir celui de M. de Pluvinel. La France demeurait donc alors, vraiment

supérieure aux autres peuples en équitation; désormais, du reste, c'est elle qui tiendra de ce chef, pour longtemps encore, la tête des nations civilisées.

C'est avec Louis XIV que commence la réputation de la célèbre école de Versailles qui, jusqu'à la Révolution, tiendra le haut du pavé, non seulement comme école d'équitation, mais encore comme foyer de l'élégance, du goût et de la politesse. Elle ne disparaîtra qu'après avoir jeté le plus vif éclat et formé au monde et aux belles manières un nombre incalculable de jeunes gens. C'est elle qu'on invoquera toutes les fois qu'on voudra s'inspirer des bonnes traditions équestres; et c'est d'elle que sortiront les écuyers les plus justement renommés du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

Fonte de pistolet;
XVIIe siècle.

On continue à publier, dans le courant du dix-septième siècle, un grand nombre de traités d'hippiatrique et de vétérinaire, mais ces traités, dont les auteurs étaient absolument dépourvus de connaissances en anatomie hippique, n'ont aucune valeur médicale et ne présentent qu'un intérêt de curiosité.

M. de Solleysel lui-même, qui publie le premier traité vraiment sérieux de maréchalerie, sous le titre du « *Parfait Maréchal,* » n'échappe ni à la pratique des opérations barbares, en usage à cette époque, ni aux incroyables remèdes de ses devanciers.

Nous ne pouvons citer ici comment il traite le cheval fourbu, mais nous conseillons à ceux de nos lecteurs qui ne sont pas ennemis d'une douce gaieté, de lire, dans le beau livre de M. le capitaine Picard, le procédé préconisé par M. de Solleysel.

M. de Solleysel, qui traduisit et annota en français l'ouvrage du marquis de Newcastle, alors assez peu connu en France, nous apprend à quel point exact en était l'entraînement des chevaux de courses en Angleterre. Nous ne pouvons passer sous silence un document de cette importance; le voici donc tout entier :

« En Angleterre, ils ont des chevaux destinés seulement pous faire de grandes cour-

ses; ils sont si curieux de ce divertissement qu'ils les nourrissent exprès pour cela, et leurs chevaux, qui sont naturellement de grande haleine, et qui ont une extrême vitesse, sont mis en un tel estat par cette sorte de préparation, qu'ils fournissent et font des courses incroyables, non pas au petit et au grand galop comme les nostres, mais à toutes jambes; en sorte que ceux qui ne l'ont jamais veu, ont peine à se persuader comme un cheval peut résister à la violence de leurs courses pendant cinq et six milles, et on en voit beaucoup, en ce pays-là, fournir des courses de cette longueur.

« Pour choisir un cheval de course, il le faut long de corps, nerveux, de grande ressource et fort vite, lequel, outre la bonne haleine, doit avoir l'éperon fin et être grand mangeur. Le cheval, avec tout cela, doit estre anglais, barbe ou au moins de légère taille, la jambe assez mince, mais le nerf détaché de l'os, court jointé et le pied bien fait; les pieds larges n'ont jamais réussi à ce métier. Pour préparer le cheval de course, il ne luy faut point donner d'avoine ni de foin; mais luy faire du pain moitié orge, moitié fèves, le faisant bien cuire en forme de gâteau plat, et n'en donner jamais au cheval qu'il ne soit rassis, et plutôt dur que tendre; trois livres à midy et trois livres au soir suffisent pour son ordinaire, et cela au lieu d'avoine; de la gerbée de froment au lieu de foin; de l'eau tiède à boire, où vous mettrez sur un seau une jointée de farine de fèves et d'orge; le tenir bien couvert avec un drap et couverture, dans une écurie où il n'y ait aucun jour, bonne litière nuit et jour et toujours couvert; l'ayant nourry quatre jours de la sorte, le cinquième, au matin, l'ayant tenu bridé pendant trois heures, donnez-luy des pillules, composées d'une livre de beurre frais, qui n'ait pas été lavé, c'est-à-dire d'abord que la cresme est changée en beurre, sans le laver, mêlez parmy vingt-cinq ou trente gousses d'ail concassées, de tout faites pillules grosses comme de grosses noix, que vous ferez avaller au cheval, avec une pinte de vin blanc, puis le tenir trois heures bridé, la teste fort haute; ensuite le traiter à l'ordinaire avec son pain, son eau et de la paille médiocrement, car il ne le faut pas engraisser, mais au contraire, en l'amaigrissant, luy augmenter la vigueur et l'haleine. Le septième jour, c'est-à-dire un jour passé après la prise des pillules, promenez-le au matin une heure avant soleil levé, et une heure après soleil couché, au pas et au galop. Si le cheval demeurait trop gras, il le faut promener une heure après soleil levé, et une heure avant soleil couché, puis le ramener à l'écurie, l'essuyer et le bien couvrir, et le nourrir à son ordinaire, et continuer à le promener tous les jours, et luy donner tous les cinquièmes jours les pillules de beurre, observant le jour de la prise ny le lendemain de le point promener.

« Quand il aura pris trois prises de pillules, c'est-à-dire quinze jors après qu'on l'a commencé, il le faut promener au matin deux heures, et autant au soir, au galop, à toute bride, et au pas, pour luy laisser reprendre haleine de temps

en temps, observant toujours de ne le point courrir les jours de pillules, ny le lendemain; il le faut ramener en main, au petit pas, bien couvert; le bien essuyer, le frottant jusqu'à ce qu'il soit sec, l'attacher la teste haute, le laisser bridé trois heures, puis luy donner à boire de son eau plus que tiède, puis le nourrir à l'ordinaire : il le faut nourrir son mois entier de cette méthode, prenant les pillules toujours après les quatre jours; et, les cinq ou six derniers jours du mois, le courre tant qu'on juge que son haleine peut fournir, le galopant pour le laisser souffler, ne le travaillant néanmoins que deux heures au matin et deux heures au soir, le ramenant au petit pas, en main, bien couvert d'un drap et d'une couverture, puis l'essuyant et le faisant boire comme j'ai enseigné. Au bout de ce temps, si la fiente est encore gluante ou humide, il n'est pas bien préparé; il faut continuer jusqu'à ce que la fiente s'émie sans aucune humidité; lors le cheval sera en état de faire les courses que vous voudrez. Un jour avant de faire la course, il sera bridé toute la nuit; à deux heures du matin, luy faire avaler deux chopines de vin d'Espagne, dans lequel on aura délayé vingt ou vingt-cinq jaunes d'œuf, le rebrider deux heures après la prise, puis le monter au petit galop d'abord, puis à toute bride, autant que son haleine pourra fournir, ensuite au petit galop pour prendre haleine, et après à toute bride, et cela pendant trois heures; le bien couvrir, le ramener au petit pas, le bien essuyer, puis le laisser trois heures bridé, la teste haute, et après lui donner son eau, mais il la faut le plus chaude qu'il la pourra boire, puis le traiter à l'ordinaire. Le jour de la course, il faut qu'il ait avalé le vin d'Espagne et les jaunes d'œufs deux heures avant la course, et qu'il ait esté bridé six heures avant de prendre son vin d'Espagne. Vous notterez que le jour avant la course et le jour d'icelle il ne doit manger que moitié de son foin à chaque repas, et moitié de la paille qu'on avait coutume de luy donner. Les jours que les chevaux ne font pas les courses, et lorsqu'on ne s'en sert pas à cela, il les faut toujours nourrir et promener comme j'ai dit, hors que, depuis qu'ils sont préparez, on ne donne les pillules qu'au bout de huit jours seulement.

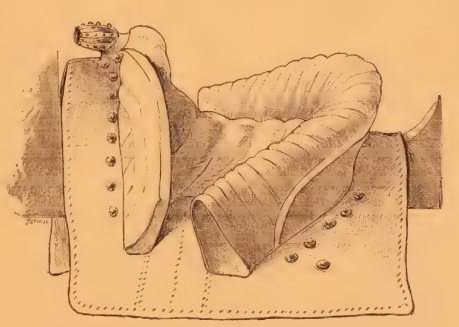

« *Voicy la plus excellente selle qui puisse être* (comte de Newcastle).

« Si le cheval était dégoûté et fort resserré, pendant cette préparation ou après, il faut lui donner de bons lavements avec deux pintes de lait et une chopine d'huile d'olive, le tout tiède. On ne doit courre ces chevaux qu'avec des filets fort menus,

afin de ne leur ôter l'haleine, comme feroit un de nos mors, se courber sur le col en courant pour empêcher que le vent ne vous prenne, avoir des habits fort joints au corps, point de casaque volante, un bonnet au lieu de chapeau, de petits esperons fort aigus, et picoter le cheval aux flancs, les grands coups arrestent les chevaux, et ne les font pas courre; point de croupière, ni de poitrail, une selle fort légère et le cavalier aussi.

« Voilà ce que ce cavalier m'a appris de la course des chevaux anglais. En voilà assez pour satisfaire la curiosité de ceux qui auront envie de préparer des chevaux, comme on le pratique en Angleterre; pour moi j'aime mieux dresser un cheval pour la guerre, ou pour le manège, que de le préparer à pareilles courses, où le soin et la peine sont plus grands que le plaisir qu'on en retire. Adieu. »

En 1665, M. de Beaurepère, écuyer de la Grande Écurie, publie « *le Modèle du cavalier français.* » Il fait paraître, en 1690, un « *Traité des remèdes les plus utiles et nécessaires pour la guérison des chevaux.* » Nous en extrairons le passage qui suit :

« Pour les blessures : Prenez les trois parts de fiente de mouton et de la fleur de farine de seigle, meslez bien le tout et le faites cuire moyennement, puis en pansez la plaie; nostez en ce lieu que le jus d'éclaire est très souverain pour toutes sortes de playes sous la celle; la fiente de poule ardée, bruslée et mise en poudre et appliquée sur le mal, a le même effet. »

Pour terminer ce chapitre, nous emprunterons quelques renseignements au capitaine Picard, touchant l'organisation de la cavalerie française à cette époque.

« Pour ce qui regarde plus particulièrement l'équitation militaire, nous devons dire qu'il n'y avait pas d'uniformité adoptée ni pour les exercices d'équitation, ni pour le service intérieur, ni pour les manœuvres; en un mot, pas encore de règlement d'exercices. Les capitaines de compagnies faisaient l'instruction, chacun à sa manière, en s'inspirant des méthodes d'équitation en vogue; ils n'étaient tenus qu'à certaines lois très larges, ordonnances et règlements du roi, auxquels il ne faudrait pas donner la signification qu'on attribue aujourd'hui à ces noms. Si l'on veut une comparaison, ces ordonnances ressembleraient plutôt aux décrets de notre *Journal militaire*. Donc, pas de méthode, même générale qu'on puisse analyser. Un but d'instruction à atteindre, et c'est tout comme direction. »

Et M. le capitaine Picard cite le « *Manuel de Cavalerie par le Sieur de Birac.* » — (La Haye, 1693.)

Il n'entre pas dans le cadre de ce modeste ouvrage de parler de toutes les réformes importantes qui signalèrent le règne du grand Roi, nous mentionnerons donc seulement quelques-unes de celles qui touchent directement à notre sujet.

C'est sous Louis XIV que les hussards, cavaliers d'origine hongroise, font leur apparition dans l'armée française, où, après des fortunes diverses, ils ont vite acquis

UN ÉLÈVE DU MARQUIS DE NEWCASTLE.

L. Vallet

un renom légendaire de bravoure et d'élégance. Ce sont eux qui introduisirent, dans notre armée, l'usage de la schabraque et de la sabretache. Leur armement primitif consistait en deux sabres, l'un recourbé, pour attaquer et combattre; l'autre, sorte de longue latte qu'ils portaient sous le genou, à peu près de la même façon que nos spahis, leur servait à poursuivre l'ennemi.

C'est également sous Louis XIV qu'on adopta l'usage de combattre sur trois rangs.

L'introduction de vêtements uniformes (réforme si importante au point de vue de la discipline) dans la cavalerie, date de 1690.

C'est Colbert qui, en 1680, crée les haras nationaux.

Nous citerons, pour mémoire seulement, les noms des principaux écrivains spéciaux ou écuyers du règne de Louis XIV. Ce sont : M. de Beaumont, qui publie en 1682 « *l'Escuyer François* ». MM. Coulon, de Quérinay, de Rochefort, Dugard, écuyer de la Grande Écurie ; MM. d'Ainaut, Bernardi, Duvernet et de Moismont, de Long-Pré, de Bournonville, du Plessis, que Saint-Simon appelle le premier homme de cheval de son temps; les frères de La Vallée; MM. de Neuville, Delcampe, qui écrit en 1690 : « *L'art monter à cheval.* »

Rappelons encore M. de Vendeuil, qui eut la gloire d'être le professeur de M. de La Guérinière.

CHAPITRE XII.

GASPART DE SAUNIER. — LA GUÉRINIÈRE.

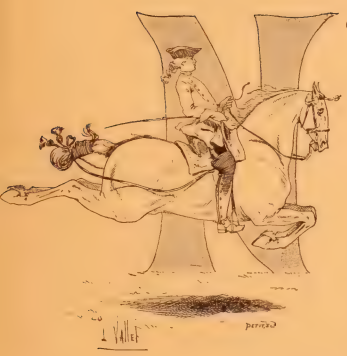

Nous voici arrivés à une des époques les plus brillantes et les plus aimables de l'histoire de la société française. Le spectacle qu'offrent les classes supérieures de cette société est plein de charme. Tout y paraît fait pour le plaisir des yeux; l'art, le goût, cette qualité si éminemment française, sont partout et dans tout. Hommes et femmes rivalisent de grâce, d'élégance; un nuage de poudre à la maréchale semble planer dans l'air, affinant les êtres et les choses. Le moindre meuble, le plus petit objet de ces temps charmants portent l'empreinte d'un goût exquis, un peu affecté, un peu maniéré quelquefois, mais toujours ravissant.

Au dix-huitième siècle, nulle nation, en Europe, ne peut rivaliser avec la France en matière artistique; tout ce que peuvent faire les étrangers, c'est de nous imiter, mais de loin. La royauté du bon goût appartient à la France.

La mode française, la langue française règnent en maîtresses dans toute l'Europe. Et cela est si vrai, que si l'on se promène dans les grands musées de l'Europe, au South-Kensington, par exemple, qui renferme tant de trésors, toutes les fois que l'œil est arrêté sur un joli meuble, sur un bibelot gracieux, on est sûr de lire au-dessous : France, XVIIIe siècle.

L'équitation, elle aussi, a sa part de cette gloire. Le nom seul de La Guérinière en dit assez; son livre, qui est intitulé : « École de cavalerie », est certes le plus beau et le plus artistique monument élevé à l'équitation.

Mais avant de parler de cet ouvrage si remarquable, il convient de dire quelques

mots d'un écuyer également célèbre, et dont les aventures romanesques sont bien connues. J'ai cité Gaspart de Saunier.

Je n'entreprendrai du reste pas ici de raconter la vie agitée du jeune Saunier, et je m'occuperai seulement de ses ouvrages.

« La parfaite connaissance des chevaux » est de 1732; c'est un simple traité d'hippiatrique. Saunier publia ensuite « Les vrais principes de la cavalerie » et, enfin, son dernier livre : « L'art de la cavalerie. »

Il est un des premiers à réagir contre les doctrines de Newcastle. Il condamne l'abus du caveçon et ne veut plus qu'on se serve des mors extraordinaires jusque-là en usage. « Moins le cheval », dit-il, « a de fer dans la bouche, et plus il est à son aise. »

Dans les lignes qui suivent, Saunier s'attache à démontrer que l'officier de cavalerie doit être très expert en équitation.

« Il est nécessaire qu'un cheval de guerre et de combat entende bien les aides; car plus il les entendra, plus le cavalier, qui sera dessus, aura l'avantage sur son ennemi, soit dans une bataille, soit dans un combat particulier. Mais aujourd'hui la mollesse règne parmy les jeunes gens, ils pensent que pour peu qu'ils puissent se tenir sur un cheval qui va droit son chemin sans tomber; que cela, dis-je, doit leur suffire. Mais je voudrais bien voir comment tous ces messieurs les petits-maîtres, dans un jour d'action, se tireraient d'affaire.

« Je parle ici pour avoir vu; que de braves gens se sont fait tuer faute de savoir gouverner leur cheval!

« Que l'on juge donc de la perte que fait un officier à la tête d'une troupe, lorsqu'il ne peut pas conduire son cheval. Outre sa vie qu'il risque, il expose au même danger toute sa troupe. Outre ce malheur, si l'officier n'est pas bon homme de cheval, comment pourra-t-il enseigner à ses cavaliers la manière de conduire leurs chevaux? D'un autre côté, si ceux-ci ne le savent pas mieux que leur officier, comment pourront-ils parer les coups, tandis qu'ils seront occupés de leurs deux mains à conduire leur cheval? De quelle main pourront-ils combattre leurs ennemis et se défendre? »

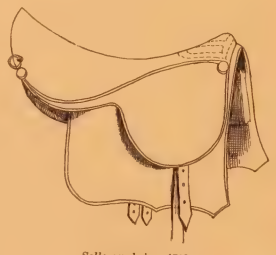

Selle anglaise; 1740.

Et, en preuve, l'auteur raconte comme quoi, ayant un cheval qui sautait parfaitement, il échappa, en Italie, à un parti de hussards. Les différents airs dont il fait usage sont : le manier terre-à-terre, le mezair, les courbettes, les voltes relevées, les voltes à croupades et les voltes à bollotades; « quant aux voltes à caprioles, elles ne consistent que dans l'imagination de quelques auteurs qui ne les ont jamais faites ». Tous ces mouvements s'exécutent de deux pistes.

GUERRIER JAPONAIS.

Gaspard Saunier s'occupe aussi de l'équitation anglaise; et son jugement est si net, sa manière de voir si juste, qu'il n'y trouverait, en somme, que peu de chose à modifier s'il lui était donné de les formuler aujourd'hui.

« Autrefois, l'Angleterre avoit quantité de bons écuyers, mais présentement la nation fait peu de cas de cette science; de manière que *si un étranger alloit à présent dans ce royaume, fût-il le plus habile qui ait paru dans le monde, n'étant point né en Angleterre, il ne seroit ni écouté, ni même regardé. Mais un jeune valet, fort léger et hardi, capable de monter un cheval de course à Newmarquet ou ailleurs, sera plus estimé, de même que le maître valet qui auroit mis le cheval en haleine, en tâchant de gagner la course; ces deux hommes, dis-je, seront plus estimés que les plus habiles écuyers de l'univers, ce qui provient de ce que les manèges sont présentement négligés en Angleterre.*

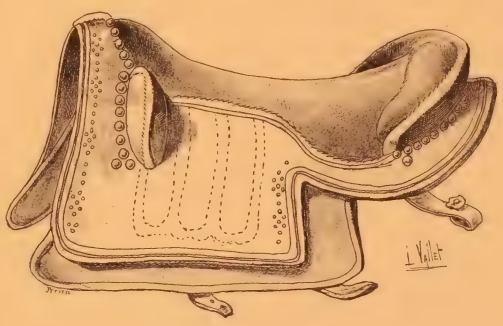

Selle anglaise à la Ragotski.

« Je me souviens aussi que, lorsque le roy Jacques quitta l'Angleterre pour passer en France, plusieurs seigneurs et milords le suivirent, et lorsque Louis XIV fut à Fontainebleau, plusieurs de ces seigneurs anglais crurent pouvoir chasser comme chez eux, c'est-à-dire avec leurs bridons, et leur petite selle à l'angloise; mais ils trouvèrent bien du changement par rapport au terrain et aux bois remplis de montagnes très escarpées, rencontrant partout des rochers et de grosses pierres. C'est ce qui obligea Louis XIV de faire aplanir le terrain en beaucoup d'endroits, et d'y faire tirer de grandes allées qui répondaient souvent les unes aux autres, ce qui n'étoit pas auparavant. Louis XIV vouloit alors courir le cerf dans une espèce de voiture à quatre roues, ce qui n'est cependant pas la manière des véritables chasseurs, qui doivent toujours suivre la queue des chiens; ce que les piqueurs et les amateurs de chasse faisoient à travers les bois et les rochers. Tous ces lords et seigneurs étrangers, qui estoient présens, prétendoient alors l'emporter sur les François, et c'est en quoi ils auroient réussi, s'ils eussent trouvé un terrain comme dans leurs païs; mais avec leurs bridons, leurs petites selles et leurs petites bottines, aussi souples qu'elles doivent être dans un manège, pour passer à travers toutes les grandes forêts remplies de bois-taillis, de gros et de petits arbres, entre les rochers et les cailloux, tantôt l'un se

cassoit la jambe en donnant de vitesse contre les arbres pour éviter les rochers; tantôt d'autres ne pouvant conduire leurs chevaux comme ils auroient pu faire avec la bride, les branches d'arbres les emportaient de dessus leurs petites selles; tantôt, après avoir monté une éminence, trouvant de l'autre côté un précipice, ils ne manquoient pas de faire la culbute, de se casser le cou ou une jambe, faute de pouvoir retenir leurs chevaux, qui, quelquefois même, se trouvèrent fort estropiés.

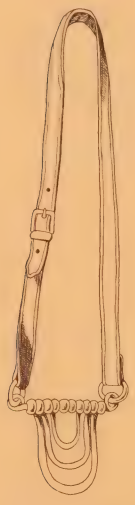

Masticadour.

« Je cite tout cela pour l'avoir vu arriver plusieurs fois; mais l'année suivante, je vis ces seigneurs et lords, qui étoient venus en France, obligés de prendre les manières françoises, c'est-à-dire de se servir de bride et de selles vulgairement nommées à la royale, qui ont été inventées pour la commodité de Louis XIV. Ces seigneurs furent aussi contraints de prendre des bottes fortes, afin de pouvoir passer en sûreté à travers les bois taillis et autres broussailles. Cette seconde année donc, il ne fut plus question ni de bridons, ni de selles à l'angloise, ni de bottines légères. »

Nous avons, il est vrai, adopté la selle anglaise, comme infiniment plus commode que la vieille selle à la française. Mais, à l'époque où écrivait Saunier, les forêts étaient bien moins percées de routes et de chemins accessibles qu'elles ne le sont aujourd'hui; et il est encore certains pays, le Limousin, par exemple, où les « chantilly » vernies font triste figure. Il y faut chausser la grosse botte de cuir fauve, ce qui, du reste, est loin d'être moins pittoresque.

A l'appréciation de Saunier sur l'équitation anglaise, nous joindrons celle du capitaine Picard, appréciation qui trouve tout naturellement place ici, et qui résume admirablement, et avec toute l'autorité que donne la compétence d'un pareil juge, les principes ou plutôt le manque de principes qui caractérise l'école anglaise.

« L'école anglaise a fait une révolution complète dans le monde hippique. C'est elle qui a institué les courses de vitesse et a régénéré les races de chevaux. Mais si, tout d'abord, elle a eu une méthode et des maîtres, elle est bientôt tombée à un état latent. Il en est resté dans le pays un goût très développé du cheval; quant aux préceptes équestres, ils ont complètement disparu. Les cavaliers ont une hardiesse incontestable, mais de méthode, point. »

Le capitaine Picard pourrait ajouter, ce que nous avons déjà dit, à savoir que leurs plus grandes qualités hippiques sont celles de leurs chevaux.

En 1733, Fr. R. de la Guérinière publie le si remarquable ouvrage dont nous avons déjà mentionné le titre : *École de Cavalerie.*

On a dit, avec juste raison, que La Guérinière était « le père de l'équitation ac-

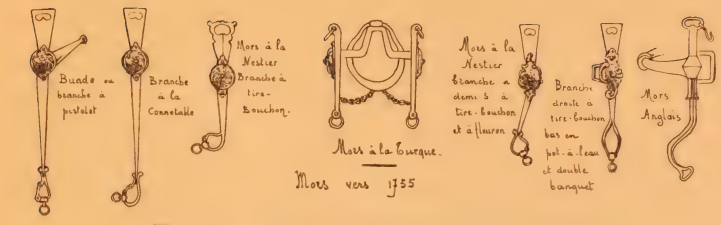

tuelle ». En effet, tout ce qu'il a écrit est aussi vrai aujourd'hui qu'il l'était de son temps, et son livre justifie le titre qu'il lui a donné, car il résume toutes les connaissances en matière d'équitation.

L'École de Cavalerie est dédiée « à Son Altesse Monseigneur le prince Charles de Lorraine, comte d'Armagnac, de Charny, etc., pair et grand écuyer de France, chevalier des ordres du Roy, lieutenant général de ses armées, gouverneur et lieutenant général de Sa Majesté en la province de Picardie, Artois, Boulonnais, et pays reconquis, grand sénéchal héréditaire de Bourgogne, gouverneur des ville et citadelle de Montreuil-sur-Mer ».

Voici, d'après ce que dit l'auteur lui-même, comment il a divisé son travail.

« Dans la première partie, je donne le nom et la situation des parties extérieures du cheval, avec leurs beautés et leurs défauts : et je

L. Vallet 1890

traite de l'âge, de la différence des poils, des chevaux de différents pays, de l'embouchure, de la ferrure et de la selle.

La deuxième renferme les principes pour dresser les chevaux, soit pour le manège, soit pour la guerre, pour la chasse ou pour le carrosse : en un mot, suivant les différents usages auxquels on les destine. J'ai joint à cette partie un Traité des tournois, des joutes, des carrousels et des courses de têtes et de bague. La troisième partie contient l'ostéologie du cheval, la définition de ses maladies, les remèdes pour les guérir, avec un Traité des opérations de chirurgie qui se pratiquent sur cet animal..... »

« Enfin », dit-il dans sa préface, « j'ai tout mis en usage pour réveiller cette ancienne émulation qui régnoit dans les beaux jours de la cavalerie : Et c'est dans cette vue que j'ai cherché à dévoiler des mystères qui sembloient n'être réservés que pour un très petit nombre de personnes... Il faut l'avouer à notre honte, l'amour du vrai beau de cet exercice s'est bien ralenti de nos jours; on se contente présentement d'une exécution un peu trop négligée, qu'autrefois on recherfaisoient l'ornement de choit les beaux airs, qui lant des revues, des nos manèges et le brildes. »

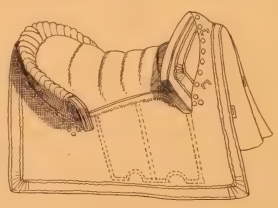

Selle à la royale; 1740.

pompes et des para-

Laissant de côté la première partie, qui est pourtant remplie d'utiles connaissances et de précieux conseils, nous analyserons la seconde : « De la manière de dresser les chevaux suivant l'usage auquel on les destine, » qui est de beaucoup plus importante. Voici le début de cette seconde partie :

« Toutes les sciences et tous les arts ont des principes et des règles, par le moyen desquels on fait des découvertes qui conduisent à leur perfection. La cavalerie est le seul art pour lequel il semble qu'on n'ait besoin que de pratique; cependant la pratique dépourvue de vrais principes, n'est autre chose qu'une routine, dont tout le fruit est une exécution forcée et incertaine, et un faux brillant qui éblouit des demi-connoiseurs, surpris souvent par la gentillesse du cheval, plutôt que par le mérite de celui qui le monte. . . . . Le sentiment de ceux qui comptent pour rien la théorie dans l'art de monter à cheval, ne m'empêchera pas de soutenir que c'est une des choses les plus nécessaires pour atteindre à la perfection. Sans cette théorie, la pratique est toujours incertaine. Je conviens que dans un exercice où le corps a tant de part, la pratique doit être inséparable de la théorie, puisqu'elle nous fait découvrir la nature, l'inclination et les forces du cheval; et par ce moyen on déterre sa ressource et sa gentillesse, ensevelies pour ainsi dire dans l'engourdissement de ses membres. Mais pour parvenir à l'excellence de cet art, il faut nécessairement être préparé sur les difficultés de cette pratique par une théorie claire et solide. La théorie nous

UN MARÉCHAL DE FRANCE:
1712.

L. Vallet

enseigne à travailler sur de bons principes; et ces principes, au lieu de s'opposer à la nature, doivent servir à la perfectionner par le secours de l'art.

« La pratique nous donne la facilité de mettre à exécution ce que la théorie nous enseigne; et pour acquérir cette facilité, il faut aimer les chevaux, être vigoureux et hardi, et avoir beaucoup de patience. Ce sont là les principales qualités qui font le véritable homme de cheval.

Botte de postillon.

« Quand je dis qu'il faut de la vigueur et de la hardiesse, je ne prétends pas que ce soit cette force violente, et cette témérité imprudente, dont quelques cavaliers se parent, et qui leur fait essuyer de si grands dangers, qui désespèrent un cheval et le tiennent dans un continuel désordre; j'entends une force haute, qui maintienne un cheval dans la crainte et dans la soumission pour les aides et pour les châtiments du cavalier, qui conserve l'aisance, l'éliquibre et la grâce, qui doivent être le propre du bel homme de cheval, et qui sont d'un grand acheminement à la science.

« La difficulté d'acquérir ces qualités, et le temps qu'il faut pour se perfectionner dans cet exercice, font dire à plusieurs personnes, qui affectent un air de capacité, que le manège ne vaut rien, qu'il use et ruine les chevaux, et qu'il ne sert qu'à leur apprendre à sauter et à danser. Ce qui, par conséquent, les rend inutiles pour l'usage ordinaire. Ce faux préjugé est cause qu'une infinité de gens négligent un si noble et si utile exercice, dont tout le but est d'assouplir les chevaux, de les rendre doux et obéissants, et de les asseoir sur les hanches, sans quoi un cheval, soit de guerre, de chasse, ou d'école, ne peut être agréable dans ses mouvements, ni commode pour le cavalier; ainsi la décision de ceux qui tiennent un pareil langage étant sans fondement, il seroit inutile de combattre des opinions qui se détruisent suffisamment d'elles-mêmes. »

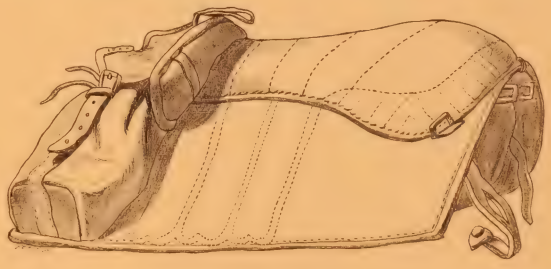

Selle de postillon.

Nous ne pouvons,

malheureusement, citer tout ce qui intéresse l'homme de cheval dans ce remarquable livre; cela nous entraînerait à des citations par trop longues, car l'ouvrage est excellent. Nous nous contenterons donc d'en extraire çà et là quelques passages. Ceux qui ont déjà lu ces fragments les retrouveront, nous n'en doutons pas, avec plaisir; quant aux autres, nous espérons que ces quelques citations leur donneront le désir de lire en entier un ouvrage qu'il faut absolument connaître si l'on veut se dire homme de cheval.

Dans l'endroit où il parle du dressage du jeune cheval, La Guérinière nous apprend un ancien usage, dont il déplore l'abandon à bien juste titre.

« Il y avoit autrefois des personnes préposées pour exercer les poulains au sortir du haras, lorsqu'ils étoient encore sauvages. On les appelloit *Calvalcadours de bardelle*; on les choisissoit parmi ceux qui avoient le plus de patience, d'industrie, de hardiesse et de diligence; la perfection de ces qualités n'étant pas si nécessaire pour les chevaux qui ont déjà été montés, ils accoutumoient les jeunes chevaux à souffrir qu'on les approchât dans l'écurie, à se laisser lever les quatre piés, toucher de la main, à souffrir la bride, la selle, la croupière, les sangles, etc. Ils les assuroient et les rendoient doux au montoir. Ils n'employoient jamais la rigueur ni la force, qu'auparavant ils n'eussent essayé les plus doux moyens dont ils pussent s'aviser; et par cette ingénieuse patience, ils rendoient un jeune cheval familier et ami de l'homme; lui conservoient la vigueur et le courage; le rendoient obéissant aux premières règles. Si l'on imitoit à présent la conduite de ces anciens amateurs, on verroit moins de chevaux estropiés, ruinés, rebours, roides et vicieux. »

Le chapitre IV, intitulé : « *Des termes de l'art* », est particulièrement intéressant. Il montre quels progrès énormes l'équitation avait faits, à cette époque, et quel homme de cheval était celui qui les décrivait. L'équitation est un art spécial qui a ses termes particuliers connus et compris seulement des initiés; de telle sorte que rien qu'à la conversation d'un homme ou à son style, on voit de suite s'il sait ce que c'est qu'un cheval ou s'il l'ignore. Là-dessus, comme dans tout ce qui concerne le cheval, le moindre valet d'écurie en sait plus que l'homme le plus savant de l'Université. Il en est de cela comme du métier militaire, la compilation de tous les livres possibles, toute la stratégie en chambre du monde, ne font pas connaître l'armée. Il faut en être ou en avoir été longtemps, pour en pouvoir parler sans provoquer le haussement d'épaules des gens du métier. Et, du reste, il en est de même en toutes choses, et le vieux proverbe qui dit : « Chacun son métier et les vaches seront bien gardées », sera éternellement vrai.

Trousse-queue.

Cela établi, voici quelques-uns des principaux termes hippiques employés par La Guérinière ; ces termes sont aussi exacts aujourd'hui que naguère.

« *Manège.* Ce mot a deux significations : savoir, le lieu où l'on exerce les chevaux et l'exercice qu'on leur fait faire.

Fer de chef-d'œuvre.

« *Air* est la belle attitude que doit avoir un cheval dans ses différentes allures ; c'est aussi la cadence propre à chaque mouvement qu'il fait dans chaque allure, soit naturelle, ou artificielle.

« *Aides* sont les moyens dont le cavalier se sert pour faire aller son cheval et le secourir : ces moyens consistent dans les différents mouvements de la main et des jambes. On dit qu'un homme de cheval a des *aides fines* lorsque ses mouvements sont peu apparents, et qu'en gardant un juste équilibre, il aide son cheval avec science, avec aisance et avec grâce ; ce qu'on appelle aussi *aides secrettes.* On dit qu'un cheval a les aides fines, lorsqu'il obéit promptement et avec facilité au moindre mouvement de la main et des jambes du cavalier.

« *Rendre la main,* c'est le mouvement que l'on fait en baissant la main de la bride, soit pour adoucir, ou pour faire quitter le sentiment du mors sur les barres. Il faut remarquer qu'on entend toujours par la main de la bride, la main gauche du cavalier ; car, qu'on se serve quelquefois de la main droite pour tirer la rêne droite, ce n'est alors qu'une aide à la main gauche, qui reste toujours la main de la bride.

« *Tirer à la main.* Ce défaut regarde le cheval ; c'est lorsque sa bouche se roidit contre la main du cavalier, en tirant et en levant le nez par ignorance ou par désobéissance.

« *Battre à la main,* c'est le défaut des chevaux qui n'ont pas la tête assurée, ni la bouche faite, et qui, pour éviter la sujétion du mors, secouent la bride, et donnent des coups de tête.

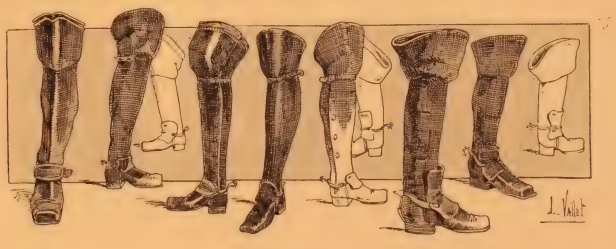

Bottes Louis XV.

« Appui *est le sentiment que produit l'action de la bride dans la main du cavalier, et réciproquement l'action que la main du cavalier opère sur les barres du cheval. Il y a des chevaux qui n'ont point d'appui, d'autres qui en ont trop et d'autres*

qui ont l'appui à pleine main. Ceux qui n'ont pas d'appui, sont ceux qui craignent le mors, et ne peuvent souffrir qu'il appuie sur les barres; ce qui les fait battre à la main et donner des coups de tête. Les chevaux qui ont trop d'appui, sont ceux qui s'appesantissent sur la main. L'appui à pleine main, qui fait la meilleure bouche, c'est lorsque le cheval, sans peser ni battre à la main, a l'appui ferme, léger, et tempéré : Ces trois qualités sont celles de la bonne bouche d'un cheval, lesquelles répondent à celles de la bonne bouche d'un cheval qui doit être légère, douce et ferme. »

Les quelques lignes qui précèdent résument toute la théorie la plus fine de la bouche; elles sont de celles qui intéressent au plus haut point l'homme de cheval. Il est impossible de mieux parler d'une chose aussi importante et, dirons-nous, aussi passionnante pour le cavalier. En transcrivant ces lignes je me reportais de plusieurs années en arrière, et mes souvenirs rappelaient une conférence que nous fit, sur la *bouche* et la *main*, M. de Cahouët, si justement renommé comme homme de cheval, et alors sous-écuyer à Saumur. Je revois encore la salle d'étude, *tout là-haut*, avec une fenêtre ouverte sur le *Chardonnet*, et l'autre sur la colline de Bagneux. Nous étions là une trentaine de cavaliers-élèves, tous grands admirateurs du célèbre écuyer. Pendant une heure, il nous tint sous le charme d'un sujet qu'il était plus apte que personne à traiter; et cette leçon, ou plutôt cette causerie, demeure dans mon souvenir comme une des plus intéressantes et des plus attrayantes de tout le cours.

« *Rassembler* un cheval, c'est le raccourcir dans son allure, ou dans son air, pour le mettre sur les hanches : ce qui se fait en retenant doucement le devant avec la main de la bride et chassant les hanches sous lui avec le gras des jambes, pour le préparer à le mettre dans la main et dans les talons.

« *Bien mis*, c'est-à-dire bien dressé; bien mis dans la main et dans les talons.

« *Travailler de la main à la main*, c'est lorsqu'on tourne un cheval d'une piste avec la main seule et peu d'aide des jambes; ce qui est bon pour le manège de guerre.

« *Dedans et dehors*. C'est une façon de parler dont on se sert, au lieu de droite et de gauche, etc... »

On sait que M. de La Guérinière, pour employer une expression militaire, « connaissait son tabac ». Le défaut d'espace nous a contraint à ne citer que quelques-uns des termes d'équitation définis par La Guérinière; mais tous ceux qu'il a employés sont restés dans la langue hippique et y ont conservé la même signification.

Dans le chapitre VI, « De la belle posture de l'homme de cheval, etc... », nous trouvons le passage suivant : « La grâce est un si grand ornement pour un cavalier, et un si grand acheminement à la science, que tous ceux qui veulent devenir hommes de cheval doivent, avant toutes choses, employer le temps nécessaire pour acquérir cette qualité. J'entends par grâce, un air d'aisance et de liberté, qu'il faut conserver dans une pos-

ture droite et libre, soit pour se tenir et s'affermir à cheval, soit pour se relâcher à propos, en gardant autant qu'on le peut, dans tous les mouvements que fait un cheval, ce juste équilibre qui dépend du contre-poids du corps bien observé, et que les mouvements du cavalier soient si subtils qu'ils servent plus à embellir son assiette qu'à paraître aider son cheval. »

Que dirait donc l'auteur s'il voyait les mouvements exagérés des écuyers de cirque que le bon public ne se lasse pas d'applaudir; mais, aussi, quelle ne serait pas sa satisfaction s'il assistait, à Saumur, au manège des écuyers, à une reprise de ces admirables pur sang dressés et montés par des écuyers bien dignes d'eux, écuyers qui sont l'honneur de notre école de cavalerie. Il pourrait dire qu'en aucun lieu du monde, il n'existe un spectacle plus susceptible de faire battre le cœur de l'homme de cheval.

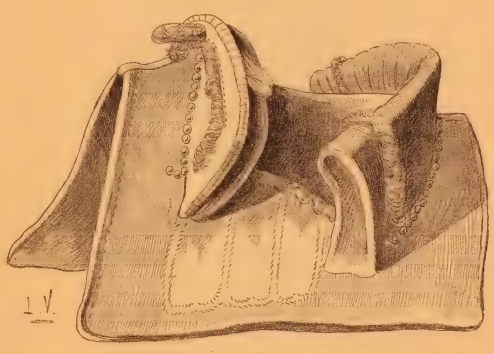

Selle à piquer.

M. de La Guérinière termine son VIe chapitre par cette remarque qui nous semble fort juste :

« Dans une école bien réglée, on devroit, après le trot, mettre un cavalier au piafer dans les pilliers; il apprendroit dans cette action, qui est très aisée, à se tenir de bonne grâce. Après le piafer, il faudroit un cheval qui allât à demi courbette; ensuite un à courbette; un autre à ballotade ou à croupade, enfin un à capriole. Insensiblement, et sans s'en apercevoir, un cavalier prendroit avec le temps, la manière de se tenir ferme et droit sans être roide ni gêné... »

Le chapitre XI traite de « l'épaule en dedans », et s'étend longuement sur ce mouvement, qui est une innovation d'une grande importance, due à la Guérinière.

Au chapitre XIX : « Des chevaux de guerre », l'auteur explique la relation qui existe entre chaque évolution de cavalerie et un air de manège.

« Enfin », dit-il, « il est constant que le succès de la plupart des actions militaires est dû à l'uniformité des mouvements d'une troupe, laquelle uniformité ne vient que d'une bonne instruction; et qu'au contraire, le désordre qui se met souvent dans un escadron, est causé ordinairement par des chevaux mal dressés ou mal conduits. »

Le chapitre XX est consacré aux chevaux de chasse.

Sac qui servait à enfermer la queue du cheval.

La chasse, dont les dangers et les émotions rappellent la guerre, est, d'après La Guérinière, « un exercice qui a tant de rapport aux sentiments d'héroïsme inséparables des grands princes ».

« Bien des gens », dit en suite La Guérinière, « pensent que la façon de dresser des chevaux de guerre et de chasse est tout à fait opposée aux règles du manège. Une opinion si mal fondée, fait négliger trop générale, donc pour guide que la pratique de ceux qui ont fait naître et qui favorisent cette erreur, on n'acquiert qu'une fermeté sans grâce et une exécution forcée et sans fondement. Pourroit-on, avec un peu de jugement, avancer qu'un cavalier capable de pratiquer les principes d'une bonne école, et par lesquels il est en état de juger de la nature de son cheval, et de lui former un air, n'a pas plus de facilité encore pour assouplir et rendre obéissant celui qu'on destine à la guerre, et pour étendre et donner de l'haleine à celui qu'il juge propre pour la chasse, puisque ce ne sont là que les premiers éléments de l'art de monter à cheval. »

Le chapitre XXI, qui parle des chevaux de carrosse, est très curieux, très intéressant, mais nous nous contentons de le signaler, car il ne rentre pas dans le cadre de ce livre.

Bride italienne; XVIIIe siècle.

Le chapitre XXII traite des tournois, des joutes et enfin des carrousels.

Voici quelle était la physionomie d'un carrousel au dix-huitième siècle et quelles en étaient les règles :

« Le carrousel est une fête militaire ou imaige du combat, représentée par une troupe de cavaliers, divisée en plusieurs quadrilles destinés à faire des courses pour lesquelles on donne des prix.

« Ce spectacle doit être orné de chariots, de machines, de décorations, de devises, de récits, de concerts et de ballets de chevaux, dont la diversité forme un magnifique coup d'œil.

« Comme ces fêtes se font dans la vue d'instruire les princes et les personnes illustres en faveur de qui elles se font, ou d'honorer leur mérite, le sujet doit en être ingénieux, militaire, et convenable aux temps, aux lieux et aux personnes.

« Il y a plusieurs choses à considérer dans un véritable carrousel :

« 1° Le mestre de camp et ses aides.

« 2° Les cavaliers qui composent chaque quadrille.

« 3° Leurs cartels, leurs noms, leurs habits, leurs devises, leurs armes, leurs machines, leurs pages, leurs esclaves, leurs valets-de-piés, leurs estafiers, leurs chevaux et leurs ornements.

« 4° Les personnes des récits et des machines, et les musiciens.

« 5° Les différentes courses que font les cavaliers et pour lesquelles on donne des prix.

Cavalier de la grande fauconnerie.

« Le mestre de camp est celui qui conduit toute la pompe; qui règle la marche; qui fait filer les quadrilles et leurs équipages; qui introduit dans la carrière et dans les lices; qui place les cavaliers dans leurs postes; et qui indique le lieu des machines.

« Les aides de camp sont ceux qui le servent dans ces fonctions. Ils n'agissent que par ses ordres, en portant, comme lui, des bâtons de commandement.

« Le moindre nombre des quadrilles pour un véritable carrousel est de quatre, et le plus grand de douze.

Elles doivent être toutes de nombre pair, afin que les partis soient égaux entre eux pour combattre et pour faire les courses doubles.

« Le nombre de cavaliers dont chaque quadrille est composée, est ordinairement de quatre, quelquefois de six, de huit, de dix ou de douze, non compris le chef, qui est la personne la plus qualifiée, à moins que les cavaliers ne soient de condition égale; et, alors, on tire au sort celui qui doit l'être, pour éviter les contestations. Dans les carrousels célèbres, ce sont ordinairement les princes qui sont chefs.

« Il y a deux sortes de quadrilles; celle des tenants et celle des assaillants. La quadrille des tenants est la plus considérable.

« Les tenants sont ceux qui ouvrent le carrousel, et qui font les premiers défis par des cartels que des hérauts publient. Ils sont dits tenants, parce qu'ils avancent certaines propositions qu'ils s'engagent de soutenir les armes à la main contre tout venant.

« Ils composent les premières quadrilles.

« Les assaillants sont ceux qui s'offrent, par leurs réponses, aux désirs et aux cartels des tenants, à soutenir le contraire ; ils composent les quadrilles opposées.

« Le cartel se fait au nom du chef de la quadrille qui lui donne ses livrées. »

Les cartels contiennent ordinairement cinq choses :

« 1° Le nom et l'adresse de ceux que les tenants envoient défier;

« 2° Le sujet que les tenants ont de défier au combat ceux qu'ils attaquent;

« 3° Quelques autres propositions qu'ils veulent soutenir les armes à la main contre tous venants;

« 4° Le lieu et la manière du combat;

« 5° Le nom des tenants qui envoient le défi ou le cartel; lesquels noms sont tirés de l'histoire ou de la fable.

« Ces cartels peuvent être en prose ou en vers; et comme l'occasion de ces défis est le désir d'acquérir de la gloire et de se faire connaître, ils sont assaisonnés de quelques rodomontades. On excepte les princes des défis et des cartels que l'on donne aux autres. Comme les sujets des carrousels sont historiques, fabuleux et emblématiques, les tenants et les assaillants y prennent ordinairement des noms conformes au sujet qu'ils représentent. Par exemple, ceux qui représentent des illustres Romains, prennent le nom de J. César Auguste, etc...

« On prend aussi des noms de romans, comme les chevaliers du Lys, du Soleil, de la Rose, etc... Quelquefois ils sont de pure invention comme Florimond, Lysandre, etc...

« Les noms doivent répondre aux devises des cavaliers, et la quadrille doit aussi en porter le nom. Leurs habits, leurs livrées, leurs armes, leurs machines, leurs esclaves, leurs cartels doivent être uniformes.

« Les pages sont ordinairement à cheval; ils portent les lances et les devises.

« Les valets de pieds et les estafiers conduisent les chevaux de main et se tiennent auprès des machines. On les déguise en Turcs, en Maures, en esclaves, en sauvages, en Arméniens, en singes, en ours, suivant le sujet et la volonté du chef de la quadrille.

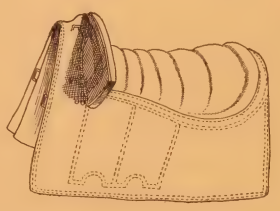

Selle rase; 1751.

« Les récits, la musique, et la plupart des machines qui servent à la pompe du carrousel, sont de l'invention des Italiens, qui ont toujours recherché en toutes choses la fin de l'application et qui ont excellé dans ce genre.

« Les personnes des récits et des machines sont comme des acteurs de théâtre, qui représentent diverses choses, selon le sujet; il y a aussi quelquefois des vers allégoriques en l'honneur de ceux pour qui l'on fait ces fêtes.

« Les musiciens sont employés aux concerts de voix et d'instruments, et l'harmonie

LE PASSÉGE A LA NAPOLITAINE: 1727.

Le Passége à la Napolitaine
1787
...Leurs chevaux sont plus assis sur
la hanche que les nôtres... Bon d'Eisenberg.

qu'on employe à ces fêtes est de deux sortes; l'une militaire, c'est-à-dire, fière et guerrière; l'autre douce et agréable. La première est à la tête de chaque quadrille, pour animer les cavaliers et pour annoncer leur venue, leur entrée dans la car-

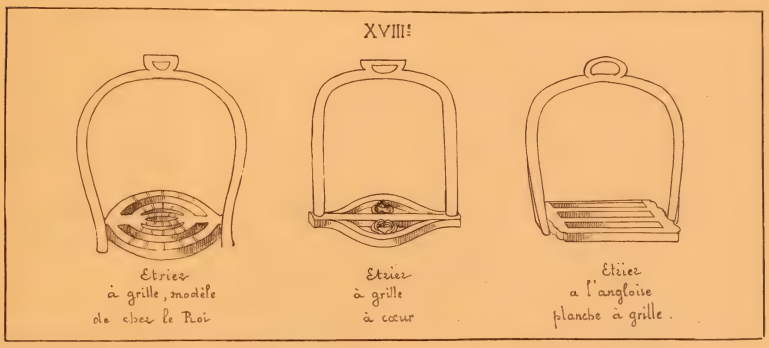

rière, qu'on nomme comparse, et leurs courses; l'autre ne sert qu'aux récits, aux machines et à la pompe.

« Pour l'harmonie guerrière, on emploie des trompettes, des tambours, des timbales, des haut-bois et des fifres.

« Pour celle qui accompagne les chars et les machines, ce sont des violons, des flûtes, des haut-bois, etc... On fait aussi au son de ces instruments des danses et des ballets de chevaux. »

Dans la IIIe partie, nous citerons entre autres choses *curieuses ou intéressantes*, dignes d'attirer l'attention :

« La manière de faire les pelotes blanches ou étoiles. »

« Il y a plusieurs manières pour faire une pelote blanche : mais la meilleure est celle qui suit :

« Il faut avec un poinçon, fait en forme de grosse alène de cordonnier, percer la peau au milieu du front, de travers en travers, et détacher la peau de l'os avec le dit poinçon; il faut prendre ensuite quatre petites lames de plomb, étroites et longues d'environ quatre doigts, et à chaque trou que l'on fait, y passer une lame, en sorte que les deux bouts de la dite lame, sortent par les deux extrémités : on en met de cette façon quatre en forme d'étoile,

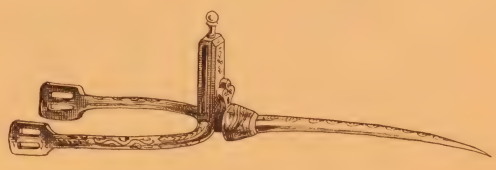

Éperon arabe en acier incrusté.

qui passent les uns sur autres, et forment une espèce de bosse dans le milieu du front. Cela étant fait, il faut avec une ficelle serrer les extrémités des dites lames, en serrant la ficelle de plus en plus, et l'arrêter : on laisse le plomb et la ficelle deux fois vingt-quatre heures; on l'ôte ensuite, on laisse suppurer la plaie sans y toucher; il s'y fait une espèce de croute, le poil tombe de soi-même, et celui qui revient est blanc.

« D'autres se servent d'une tuile ou brique, en frottent la partie jusqu'à ce que le poil soit tombé et la peau écorchée, et frottent ensuite l'endroit avec du miel.

« D'autres se servent d'une pomme qu'ils font rôtir au feu, et l'appliquent toute brûlante sur la partie; ce qui forme une escarre, et le premier poil qui revient, est blanc.

« D'autres rasent la partie, la frottent avec du jus d'oignon ou de poireau, appliquent ensuite sur l'endroit rasé, une mie de pain sortant du four, l'y laissent jusqu'à ce qu'elle soit refroidie, et frottent ensuite la partie avec du miel. »

Nous citerons aussi, à titre de curiosité, de quelle manière on s'y prenait pour faire sur les chevaux blancs ou gris ces taches noires que nous remarquons dans presque tous les tableaux du temps, car, alors, les chevaux tachetés étaient pour le moins aussi à la mode que les chevaux pies.

« Il faut prendre environ une demi-livre de chaux vive, un quarteron de savon d'Espagne coupé bien menu, et une demi-livre de litarge d'or en poudre, dans un pot où on aura mis de l'eau de pluie suffisamment. On met cette composition sur le charbon, on remue comme pour faire de la bouillie : lorsque le tout est cuit et bien mêlé ensemble, on le laisse refroidir en le mêlant toujours, jusqu'à ce qu'on puisse y toucher avec la main; on l'applique ensuite sur le poil qu'on veut teindre en noir, après quoi on met un linge blanc avec un bandeau léger, jusqu'à ce que la matière soit sèche; on lave ensuite la place avec de l'eau fraîche. Afin que cette teinture dure longtemps, il faut l'ap-

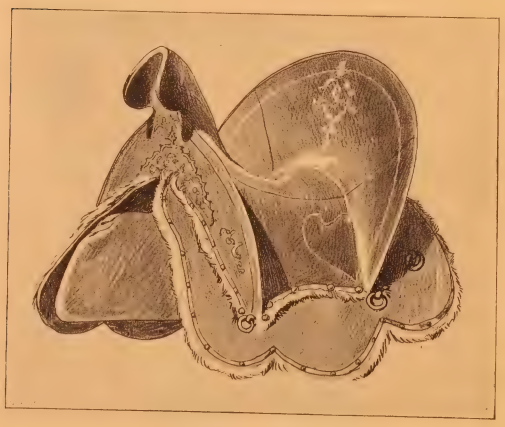

Selle arabe « à la genette ».

pliquer lorsque le cheval aura mué, et cela durera un an sans changer de couleur.

« Pour faire des marques de couleur de poil de châtaigne, il faut prendre une livre d'eau-forte, une once d'argent brûlé, une once de vitriol en poudre, une once de noix de galle en poudre; mettre le tout dans une grande bouteille, ayant auparavant fait consumer l'argent par l'eau-forte; on laisse le tout ensemble l'espace de neuf jours avant que de s'en servir, et il faut que ce soit avec un pinceau, et plus délicatement qu'avec l'autre composition; si l'on veut seulement une couleur d'alezan, il faut mettre plus ou moins d'argent brûlé dans l'eau-forte, et la couleur sera plus ou moins foncée. »

Un peu plus loin, La Guérinière indique une recette pour faire croître la crinière et la queue, recette qui ne manque pas de saveur.

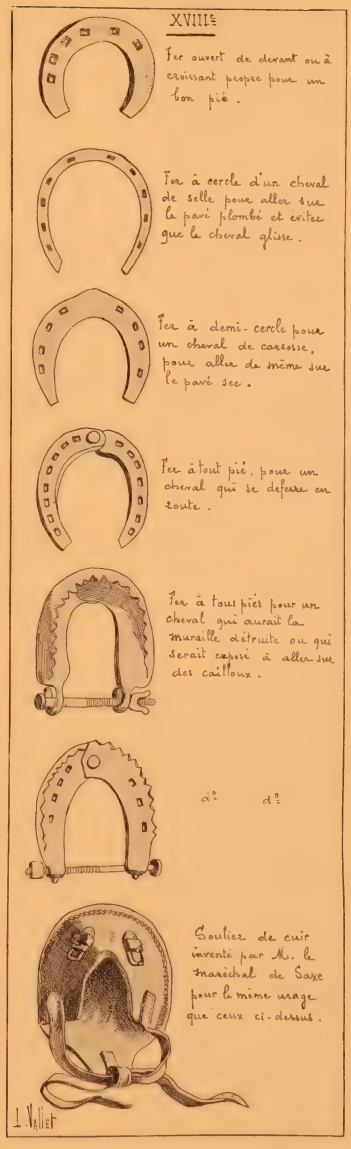

« Deux poignées de crotte de chèvre fraîche, une demi-livre de miel, une once d'alun en poudre, une chopine de sang de porc; faites bouillir le tout ensemble et frottez en les crins.

« On assure que ce remède est excellent non seulement pour faire croître les crins, mais encore pour les faire revenir où ils sont tombés. »

Voici maintenant comment on s'y prenait, en Angleterre, pour couper la queue aux chevaux :

« Les maréchaux anglais, après avoir coupé la queue assez longue, font cinq ou six incisions d'égale distance, depuis la naissance de la queue en dessous, jusqu'à l'extrémité si elle est coupée. Ils laissent une suffisante quantité de crin au bout de la queue, pour y attacher une longue corde de la grosseur du petit doigt; ils passent ensuite l'au-

tre extrémité de cette corde dans une poulie qui est attachée au plancher, positivement au-dessus du milieu du dos du cheval, lorsqu'il a la tête à la mangeoire; la même corde doit passer ensuite dans une autre poulie, aussi attachée au plancher, derrière la croupe, au milieu de l'écurie; on suspend au bout de cette corde un poids d'une certaine pesanteur, de sorte que le cheval étant couché ou relevé, ait toujours la queue soulevée et renversée sur la croupe. On laisse cette corde jusqu'à ce que les cicatrices soient fermées. Cette opération leur fait porter ce qu'on appelle la queue à l'anglaise. »

La sensibilité était du reste loin d'être exagérée à l'époque où vivait La Guérinière; et si les lignes qui précèdent n'ont pas convaincu le lecteur, qu'il écoute ce que dit le

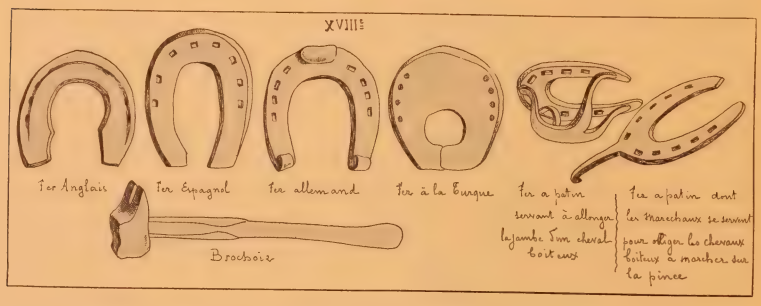

même écrivain touchant la manière de tailler les grandes oreilles pour les rendre petites.

« Il faut faire faire deux moules de forte tôle, par un habile serrurier, qui prendra la mesure juste d'une oreille bien faite; il formera les moules de même : il faut qu'il y en ait un plus petit que l'autre; le plus petit sera mis en dedans de l'oreille du cheval et le plus grand en dehors. L'oreille étant ainsi prise entre ces deux moules, il faut la serrer fortement en dedans et en dehors par le moyen d'un instrument à vis, ensuite, avec un bistouri, on coupera ce qui déborde de l'oreille.

« L'opération étant ainsi faite aux deux oreilles, on ôte les moules, et il faut laisser le cheval quatre ou cinq heures au filet, attaché entre les deux pilliers dans l'écurie, de manière qu'il ne se frotte pas. Lorsque le sang sera arrêté, il se formera une croûte autour des oreilles, et le lendemain on frottera la plaie tout autour avec de l'onguent pour la brûlure, ou parties égales d'altheax, de miel et de saindoux fondues ensemble; on applique de l'un ou de l'autre onguent avec la barbe d'une plume, soir et matin, jusqu'à ce que cette croûte tombe d'elle-même. Avant de faire cette opération, il faut couper ou raser le poil des oreilles en dedans et en dehors le plus près qu'on pourra.

LA *COURBETTE*;

1750.

1750

« Pour relever les oreilles des chevaux qui les ont écartées et pendantes (d'où vient qu'on les appelle vieillards), on leur coupe environ deux doigts de la peau au-dessus de la tête, entre les deux oreilles; il faut ensuite rapprocher et coudre les deux peaux pour les rejoindre; on pansera la plaie à l'ordinaire jusqu'à guérison. »

Ces cruautés ne sont pas sans inspirer quelques scrupules au bon La Guérinière, mais il ne s'agit à proprement parler que d'un doute, d'un soupçon de scrupule; car après avoir émis ce doute, il indique, avec une naïveté charmante, une raison pour ne pas condamner ces barbares traitements.

« Il parait qu'il y a un peu de cruauté dans les opérations ci-dessus; mais il y a des curieux à qui cela plaît. »

Notons ici, pour corroborer les citations antérieures, que le cheval que monte le baron d'Eisemberg, dans le dessin intitulé « Passège à la Napolitaine », a les oreilles coupées, et même assez courtes. Ce cheval, qui s'appelait « le Galant », appartenait à M. le comte de Daun, vice-roi de Naples, dont le baron d'Eisemberg était le grand écuyer. Voici du reste ce qu'en dit le baron et comment il parle du passage à l'Italienne :

« Dans le temps que j'avais l'honneur d'être Grand-Écuyer de son Excellence, il y avait parmi les autres chevaux de manège, un cheval qui passageoit de la même manière qu'on voit ici, et dont la figure étoit si jolie sous son homme, que tous ceux qui le voyaient en étoient charmés, et que moi-même je l'estimois au-dessus de tous, non seulement parce qu'il passageoit si bien, mais parce qu'il galoppoit d'une manière extrêmement relevée et tout à fait brillante. Il faisoit des passades de trois temps où il n'y avoit rien à désirer. En un mot, il étoit aussi adroit qu'aucun cheval de manège puisse l'être.Le cavalier doit représenter l'assiette que j'avais en le montant, qui étoit aisée et libre et j'ose dire que je l'ai fait manier sous moi, sans faire paraître des aides fortes; et ce qu'il y avoit de plus difficile, c'est que je l'ai passagé sur la volte, et changé de main sans perdre un seul temps, ni dérangé sa cadence, qui était si juste et si égale, que je n'ai jamais vu un cheval qui l'ait surpassé en fait de manège. Je dirai ici en peu de mots en quoi consiste la différence du Passège italien d'avec celui des autres. Leurs chevaux sont plus assis sur la hanche que les nôtres, mais par cette même raison ils ne lèvent pas si haut la jambe de derrière qui doit répondre à proportion à la jambe de devant; ce qui est compté ailleurs pour la beauté du passège. On nomme en italien l'action du cheval qui passage : « la Ciambella ».

Pour résumer et pour terminer ce chapitre, tout entier consacré à M. de La Guérinière, nous ne saurions mieux faire que de citer l'opinion de M. le capitaine Picard sur ce célèbre écuyer.

« ... En simplifiant les moyens de dressage, il enseigna au cavalier à chercher ses moyens de tenue dans l'équilibre et dans la rectitude de la position. L'équitation qu'il professa fut raisonnée et naturelle. Il parla de l'équilibre du cheval, fit usage du mouvement de l'épaule en devant pour l'assouplir; il alla jusqu'à recommander,

pour les chevaux de chasse, de les habituer à tourner à faux et à serpenter au galop en changeant de pied....

« En résumé, M. de La Guérinière fit faire à l'équitation une évolution complète...

« Ce fut lui qui, le premier, prescrivit l'aisance à cheval, et indiqua les moyens de l'obtenir. »

CHAPITRE XIII.

Les successeurs de La Guérinière.

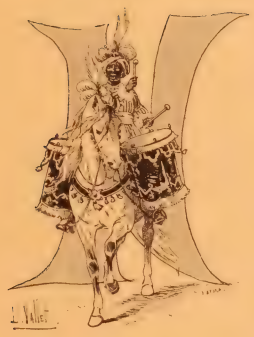

Nous avons essayé, dans le chapitre qui précède, d'analyser les principes de la Guérinière et de donner un rapide aperçu de sa méthode. On a pu juger quel immense progrès il avait fait faire à l'équitation. Après lui, tous, qu'ils le veuillent ou non, s'inspirent de ses idées. C'est vers cette époque que l'équitation militaire commence à se séparer de l'équitation civile; et nombre d'écuyers écrivent spécialement pour l'armée, et cherchent à lui inculquer des principes plus rationnels, plus pratiques que ceux qui avaient cours alors, à l'arracher à la routine, à lui faire rejeter des erreurs où, faute d'une direction éclairée et compétente, elle est retombée à plusieurs reprises. Un des premiers, le maréchal de Saxe s'était préoccupé d'améliorer la cavalerie.

L'extrait suivant indique d'une manière bien nette comment il entendait que fût menée l'instruction des troupes à cheval.

« Il faut que la cavalerie soit leste, qu'elle soit montée sur des chevaux rendus propres à la fatigue, et surtout qu'elle ne fasse point son point d'honneur d'avoir des chevaux gras. Il est certain que l'on ne connaît pas la force de la cavalerie, ni les avantages qu'on en peut tirer. D'où vient cela? De l'amour que l'on a pour les chevaux. J'ai eu un régiment de cavalerie allemande, en Pologne, avec lequel j'ai fait, en dix-huit mois plus de 1,500 lieues, soit en marches ou en courses, et je puis assurer que ce régiment était plus en état de tenir au bout de ce temps-là qu'un autre qui

eût eu des chevaux gras. Mais pour cela, il faut faire les chevaux peu à peu au mal, et les endurcir à la fatigue par des courses et des exercices violents, ce qui les conserve plus sains et les fait durer bien davantage. Quand ils y sont faits, vous pouvez compter avoir de la cavalerie, au lieu que vous n'en aviez pas auparavant. De plus, cela rompt et style nos cavaliers, leur donne un air de guerre qui sied bien; mais il faut faire galoper les chevaux, il faut les faire courir à toutes jambes en escadrons et les mettre peu à peu en haleine. On ne doit pas se contenter de manœuvrer tous les trois ans une fois avec une lenteur extrême, de peur que ces pauvres bêtes se tuent... etc., etc. »

Sous l'inspiration de ce grand homme de guerre, le comte Drumont de Melfort écrit en 1748 son « *Essai sur la cavalerie légère* », qui fut le point du départ de tous les règlements ou ordonnances de cavalerie. Une grande partie des innovations préconisées par les écrivains finirent par passer dans la pratique. Le comte de Melfort ne s'occupe, du reste, que de la cavalerie et des améliorations qu'il juge indispensable d'y introduire. Loin de mépriser l'équitation savante, on sent, au contraire, qu'il l'estime à sa valeur; mais il s'oppose à ce qu'on en embarrasse le cerveau souvent assez étroit des cavaliers de régiment : il veut des cavaliers vite à cheval et recommande qu'on ne les attarde pas à des finesses qui ne seraient pas comprises et, partant, présenteraient plus d'inconvénients que d'utilité.

Ses idées sont d'une grande justesse et, aujourd'hui encore, la lecture de son livre n'est point dénuée d'intérêt.

« Toutes les finesses de l'art », dit-il à ce propos, « tels que peser sur un étrier plus que sur l'autre, de serrer le jarret ou le talon du dehors, pour porter le cheval en dedans, sont superflues à la cavalerie; on se contentera de dire que le cavalier doit éviter de se servir de l'éperon, toutes les fois que par la vigueur de ses jarrets il pourra déterminer son cheval en avant; et que l'aide du gras des jambes est fait pour avertir le cheval, qui n'a pas répondu à l'aide des cuisses, que les éperons sont prêts à agir, s'il n'obéit pas à ce second avertissement. »

En 1754, paraît le livre de M. de la Porterie « *Instructions militaires pour la cavalerie et les dragons, par M. de la Porterie, mestre-de-camp de dragons, major du régiment, Mestre-de-camp général des dragons.* »

Fer à planche; *fer à sous-pieds.*

L'année 1753 voit paraître « *l'Instruction provisoire du 14 mai* », et l'année 1755 « *l'Ordonnance du roi* » qui sont les premiers règlements officiels de cavalerie.

A cette époque, de nombreuses *Écoles d'équitation* s'étaient formées, et chacune avait produit des écuyers renommés.

UN MANÈGE OUVERT EN 1751.

Parmi les écuyers de l'École de Versailles, on remarque MM. de Nestier, de Salvert, de Neuilly.

MM. de Lubersac, de Montfaucon de Rogles appartenaient à l'École des chevau-légers.

Au nombre des écuyers de l'École militaire figuraient MM. d'Auvergne et de Boisdeffre.

L'École ou le Manège de Lunéville comptait, parmi les siens, MM. Mottin de La Balme et de Bohan.

M. Dugaste et M. de Villemotte professèrent avec éclat au Manège des Tuileries ou École des pages d'Orléans. C'est ce même manège des Tuileries qui devait devenir si tristement célèbre dans les annales révolutionnaires et qui, après avoir abrité les jeunes gens les plus élégants et les plus distingués par leur éducation et leur naissance, allait voir l'immonde tourbe jacobine y venir débiter ses harangues haineuses et criminelles.

Selle orientale, prise à Belgrade, par Max-Emmanuel.

M. de Nestier, qui fut l'un des plus brillants écuyers du Manège de Versailles, ainsi que nous l'avons dit précédemment, inventa le mors qui porte son nom. Ce qui caractérise ce mors, c'est que les branches en sont plus courtes que celles du mors généralement en usage de son temps.

Une très belle estampe de Daullé devenue très rare et gravée, d'après un tableau de Delarue, datée de 1753, représente M. de Nestier montant Florido, cheval andalou que le roi d'Espagne avait envoyé à Louis XV. La vogue obtenue par cette gravure fut considérable; on la voyait chez tous ceux qui avaient la prétention d'être hommes de cheval.

M. de Lubersac, qui fut le fondateur de la célèbre École des chevau-légers, est aussi resté en possession d'une renommée bien méritée : « Le fameux M. de Lubersac ne se servait que du pas pour dresser ses chevaux, il s'en emparait sitôt qu'ils étaient ce qu'on appelle débourrés; il les montait pendant dix mois ou deux ans, toujours au pas, et quand, au bout de ce temps, il les mettait sous ses plus forts écoliers, ils étaient tout étonnés de trouver à ses chevaux le passage le plus cadencé, et la galopade la plus écoutée et la plus juste. »

M. d'Auvergne, lieutenant-colonel de cavalerie, fut longtemps chef de l'équitation à l'École royale militaire.

« A l'époque où d'Auvergne fut l'écuyer en chef de l'École militaire, les idées nouvelles sur la position équestre prouvées par la mécanique s'étaient déjà fait place. Il les adopta, mais en les dégageant des erreurs spéculatives dans lesquelles plusieurs théoriciens, tels que Dupaty de Clam, voulaient les entraîner. Néanmoins d'Auvergne se montre très partisan de la nouvelle science qui devint, sous son patronage, la caractéristique du progrès de l'équitation militaire sur l'équitation civile, qui n'avait pas voulu souscrire à cette innovation. C'est de cette époque que date surtout la scission profonde, qui s'est maintenue si longtemps, entre les principes de l'équitation dite académique, qui eut son origine et sa source dans le manège de la maison du roi, représenté plus tard par le manège de Versailles, et ceux de l'équitation militaire, présentée successivement par les écoles d'équitation de Versailles, de Lunéville, d'Angers, de Saint-Germain, de Saumur; enfin, en dernier lieu, par le manège de l'École de cavalerie. » (Capitaine Picard, *Origine de l'École de cavalerie.*)

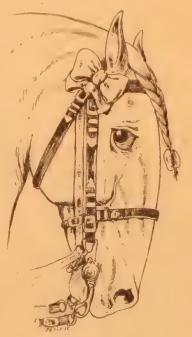

Bride à la Nestier.

L'œuvre de Dupaty de Clam se compose des ouvrages suivants :

« *La pratique de l'équitation* », 1769. — « *Traité de cavalerie* », traduit de Xénophon, 1771. — « *La science et l'art de l'équitation démontrés d'après nature* », 1776. — « *Les différentes parties de l'équitation* », 1781.

M. de Montfaucon de Rogles avait écrit un important ouvrage qui ne fut publié qu'après sa mort, par les soins de son frère, en 1778. C'est le : *Traité d'équitation par feu M. de Montfaucon de Rogles, écuyer ordinaire de la petite écurie du Roi commandant l'équipage de feu Monseigneur le Dauphin.* »

Ce traité, réédité en 1803, à une époque où les écuyers, dispersés par la Révolution, faisaient presque complètement défaut, « eut une grande influence sur les méthodes militaires qui se réorganisaient alors ».

En 1814, lorsqu'on procéda à l'installation de l'école de Saumur, c'est de l'ouvrage de M. de Montfaucon que l'on s'inspira pour rédiger le manuel d'instruction équestre destiné à cette école. « C'est donc par l'intermédiaire de Montfaucon que l'équitation militaire s'est renouée à la tradition académique dont elle s'était écartée. »

Fer pathologique à pince tronquée.

Notons ici, en passant, que l'origine première de l'école de Saumur est antérieure à 1814; elle remonte à 1763. A cette date, en effet, le Royal-carabiniers, qui avait pour chef honoraire le comte de Provence, qui fut depuis Louis XVIII, vint tenir garnison à Saumur. C'est là un fait important dans les fastes de l'histoire de la cavalerie, car c'est de l'arrivée

dans cette ville de ce corps, si justement renommé pour son école d'équitation, que date l'histoire de l'école de cavalerie de Saumur.

Les « *Essais sur l'équitation* », de Mottin de La Balme, ont été publiés en 1773.

Quelques années plus tard, en 1781, parut l'ouvrage le plus clair et le plus étudié qui eût encore été composé sur la cavalerie. Cet ouvrage, qui resta longtemps la pierre d'angle de toutes les instructions et de toutes les ordonnances qui suivirent, est demeuré justement célèbre.

te- teur de l'ouvrage en question est le général
L'au- han. Son travail a pour titre : « *Examen*
de Bo- *du militaire français.* » C'est dans le
critique volume, qui est intitulé : « *Principes*
troisième *à cheval et dresser les chevaux de*
pour monter sont exposés les principes de l'é-
guerre », que Mieux que tous les commentai-
minent écrivain. traits, judicieusement choisis,
res, quelques ex- de la valeur de l'œuvre du
permettront de juger
général de Bohan.

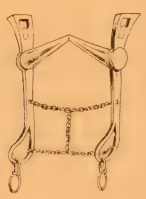

Voici, tout d'abord, l'o- pinion du général de
Bohan au sujet du travail à la longe :

« On se gardera bien de se servir de la mé-
thode usitée dans presque toutes les écoles, de
commencer par faire trotter les ca- valiers à la
longe sur des cercles, et, souvent, sur de jeunes
chevaux dont l'allure irrégulière exige une lon-
gue pratique pour n'être pas déplacés; mais, quand
même on choisirait le cheval le plus doux, le plus
sage et qui trotte le plus régulièrement, le
corps, dans le mouvement circulaire, en proie
aux forces centrifuges et centripètes, présente des
difficultés pour conserver son aplomb, difficultés qu'un
commençant ne saurait vaincre, s'il n'est, dans ses le-
çons, occupé qu'à se tenir par des moyens de force. »

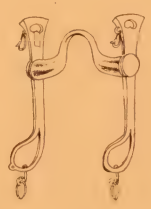

M. de Bohan se montre très opposé à l'emploi des vieux airs de manège; il est adversaire décidé de toutes les finesses du dressage de haute école pour la cavalerie.

Mors de l'École de Versailles.

De son temps, on ne faisait sortir les chevaux de la cavalerie

que huit fois par mois. Il recommande, et avec juste raison, qu'on les exerce tous les jours.

Ajoutons que, tout en insistant pour que le cheval de guerre soit mis aux grandes allures, sur des lignes droites, ce qui est absolument juste, et en tout conforme aux idées actuelles, M. de Bohan est un homme de cheval trop habile pour nier l'utilité du manège. Aussi, quand il parle du dressage du cheval de manège, il reconnaît qu'il doit avoir l'éducation la plus perfectionnée.

« Des piliers. — Je ne conseille pas à la cavalerie de faire usage des piliers dans l'éducation des chevaux; il y a peu d'avantage à en tirer, et la perte d'un temps qu'on emploierait beaucoup mieux à allonger les chevaux sur de grands cercles, et plus encore sur des lignes droites; mais cette leçon donnée par un habile maître, à un jeune cheval destiné au manège, devient très utile, en donnant une grande justesse et un grand liant aux ressorts de l'animal, en lui faisant plier les articulations avec grâce et agilité, et lui apprenant à répartir proportionnellement le poids de son corps sur les jambes posant à terre, ce que j'appelle se rassembler. »

Ce que dit M. de Bohan au sujet de l'embouchure est d'une justesse extrême et, de plus, fort spirituellement présenté :

« Si je ne considérais l'embouchure des chevaux que relativement à l'équitation, à peine ce chapitre trouverait-il place ici, puisque la plus légère attention suffit pour donner au cheval un mors qui lui convienne. C'est ainsi, du moins, que l'homme de cheval envisage cette partie : il ne regarde la bride que comme un moyen secondaire; il rapproche les différences que l'on a multipliées à l'infini sur les formes et proportions de mors. C'est l'ignorance des écuyers qui a fait de l'éperonnerie un art de charlatanisme; tout le monde veut monter, maîtriser et dresser des chevaux, et peu de gens ont fait un suffisant apprentissage de ce métier difficile... On s'adresse à un éperonnier pour trouver les moyens de mener un cheval qu'une mauvaise assiette et une mauvaise main ont mis de travers et ont fait défendre; on encourage l'artiste mercenaire, on lui persuade aisément que son art est un art essentiel et profond : il faut bien que celui-ci, à son tour, prenne un air scientifique; il passe les doigts dans la bouche du cheval, palpe les lèvres, les barres, la langue; le voilà magicien, il parle beaucoup, vous dit des mots qu'il ne comprend certainement pas lui-même; n'importe, il ajuste un mors; il vous répond de son effet, et vous vous retirez content. Le cheval, étonné et intimidé de la nouvelle machine qu'on lui a mis dans la bouche, paraît en effet plus obéissant, mais la victoire n'est pas longue . . . . . .

Costume de cheval à l'anglaise; 1786.

. . . . . .

« Ce n'est jamais par la force qu'il faut prétendre maîtriser

EN L'AN VIII.

les chevaux, ses effets sont insuffisants; s'ils semblent réussir quelquefois, c'est toujours en produisant d'extrêmes désordres et d'extrêmes dangers . . . . . .

. . . . . .

« Tous les poulains quelconques sont obéissants au bridon. C'est avec cet ajustement que l'homme de cheval les accoutume au joug, et avec un, un peu plus fort, il désespèrerait l'animal. »

Sur ce sujet si intéressant, M. de Bohan ajoute encore :

« Ce n'est donc pas la pression sur les lèvres, ni sur les barres, qu'il faut augmenter, mais il faut apaiser le cheval, l'assouplir; et, dans le dernier cas, surtout, réduire presque à rien l'effet des mains. »

Selle de poste; XVIIIe siècle.

Comment mieux résumer, et en moins de mots, la théorie de la *main?*

M. de Bohan continue ainsi :

« Ce sera assez clair pour ceux qui ont vu beaucoup de chevaux, parce qu'ils ont rencontré souvent *des hommes très vigoureux, employant toute la force dont ils étaient capables, emportés par des chevaux qu'un homme plus habile qu'eux menait avec la plus grande facilité, en ne se servant que d'un seul bridon.* »

Nous recommandons de méditer ce passage à ces cavaliers qui pensent que la vigueur des biceps peut tenir lieu d'art et de pratique, et qui disent avec une naïve suffisance : « Oh! j'ai des bras. » La force de leurs poignets, il faut en effet qu'ils la déploient tout entière par défaut d'expérience, pour parvenir à arrêter leurs chevaux. Cela se voit surtout à la chasse.

Il convient de faire remarquer ici que le passage en question n'a pas été écrit par un « cavalcadour », un de ces vieux maîtres ne connaissant que le manège, mais par un homme qui ne préconisait que la grande ligne et l'allure franche, par un homme dont les idées étaient en avance d'un siècle sur celles de ses contemporains.

C'est pour ce motif que nous avons fait au livre de M. de Bohan d'assez amples emprunts, et que nous y puisons encore les quelques extraits qui vont suivre :

« Dans ce métier-ci, la théorie ne suffit pas; je l'ai déjà dit, et il est nécessaire de le répéter, *il faut pratiquer*, et beaucoup voir. J'engage donc mon lecteur à se transporter souvent sur ces terrains où l'on pousse les chevaux à des courses rapides, où des escadrons font des simulacres de charges qui ressemblent si souvent à des simulacres de fuite, par le désordre qui y règne : c'est là où il verra les hommes les plus forts emportés par les plus petits chevaux, dont ils mettent pourtant la bouche en sang, etc. »

On ne saurait mieux dire, assurément; et ces conseils, formulés il y a plus d'un siècle, n'ont rien perdu de leur valeur.

A ce propos, il nous semble que si l'on voulait composer un traité d'équitation remarquable par la science et par la saveur, un traité bien supérieur à ceux que peuvent écrire tels ou tels chefs d'école, il n'y aurait qu'à faire un choix judicieux dans les ouvrages des anciens maîtres, qui, certes, ne se piquaient pas, eux, de littérature, mais qui écrivaient de ce qu'ils savaient bien pour y avoir consacré leur vie.

Les idées contenues dans le passage qui suit sont pleines de justesse :

« La lenteur du progrès, dans tous les arts, doit être plus souvent imputée à la médiocrité des maîtres qu'au manque de dispositions des écoliers; rien n'est si difficile que de bien monter; nul n'est trop savant pour cet emploi; voilà mon avis, d'après lequel on peut juger combien je blâme l'usage général où est la cavalerie d'abandonner le soin de l'instruction à des sous- officiers qui n'ont ordinairement qu'une grossière routine, sont sans aptitude pour juger les défauts de leurs élèves, et sans talent pour s'énoncer d'une manière juste et précise, communiquer leurs pensées sur un art dont on n'est jamais en état d'exposer les principes si on ne les possède à fond. »

Monsieur de Nestier- ecuyer ordinaire de la grande écurie du Roy 1751

Les idées du général de Bohan touchant les remontes et les haras sont loin d'être banales. Elles attestent un esprit supérieur, une grande compétence de la matière.

M. de Bohan aurait voulu que l'on remontât la cavalerie en chevaux entiers. Les arguments qu'il emploie pour soutenir sa manière de voir sont fort intéressants, et il termine ainsi son plaidoyer :

« Je paraîtrai peut-être extravagant, mais j'opinerai pour que la cavalerie soit montée sur des chevaux entiers, qu'elle soit exercée tous les jours, qu'elle entreprenne des marches que l'on appelle aujourd'hui marches forcées, et qu'on l'habitue à passer les

plus mauvais pas, et même à sauter et franchir les obstacles qui l'arrêtent actuellement. »

Je terminerai cette rapide analyse d'un ouvrage qui mérite d'être lu et relu, par cette seule appréciation : qu'il est regrettable que de semblables livres ne soient pas non seulement classiques mais obligatoires dans la cavalerie, et que, dans les examens, leur connaissance ne soit pas exigée de préférence à celle de l'histoire des Gracques. On ne peut évidemment tout savoir ; pourquoi s'obstiner à tirer de leur poussière des gens qui ne demandent qu'à y dormir en paix, alors que, quelquefois, on ignore des choses qui touchent de si près à notre métier.

Pendant qu'en France les hommes compétents réclamaient des réformes et demandaient que la cavalerie fût surtout instruite en vue de la guerre, une réforme de ce genre s'était accomplie en Prusse. Grâce au génie et à l'énergie du grand Frédéric, cette puissance avait été dotée d'une cavalerie véritablement hors ligne.

Cavalier vêtu "à l'espagnole" ; XVIIIe siècle.

« C'est lui », dit le capitaine Picard, « qui fit faire à l'équitation militaire le plus grand pas, en voulant une cavalerie mobile, avec de la vitesse et du choc. Avec des cavaliers montant bien et ayant beaucoup d'allant, il adopte l'ordre mince, le combat à l'arme blanche, ploie et déploie rapidement ses escadrons. L'équitation devenait plus hardie, en même temps que la cavalerie devenait ce qu'elle est toujours, l'arme de vitesse. »

Le grand Frédéric fut singulièrement aidé, dans l'accomplissement de son œuvre de réorganisation, par Ziethen et Seydlitz, qui étaient à la fois des éducateurs éminents et de vaillants et habiles entraîneurs d'escadrons.

Voici comment l'ami de Voltaire, le roi célébré par les philosophes, manifestait sa mauvaise humeur lorsque les exercices qui s'accomplissaient sous ses yeux ne le satisfaisaient pas : « Je vais vous secouer le poil ; il faut que cela change, ou nous ver-

rons. » — « Pas de sang, pas de vie, pas d'ordre. Les bougres montent comme des savetiers. Vous aurez affaire à moi. » Et il tenait parole.

Le grand Frédéric avait du reste une idée fort élevée de la mission qui incombe aux officiers de cavalerie. Il leur disait en effet : « Votre service est tel que je dois obtenir davantage d'un lieutenant de cavalerie que d'un major d'infanterie. »

Pendant la guerre de Sept ans, la cavalerie prussienne, qui comprenait admirablement le rôle qu'ont à remplir, en campagne, les troupes à cheval, se montra presque toujours supérieure à la cavalerie française.

Ces échecs répétés firent comprendre, en France, qu'il importait de remédier au mal, de renoncer à d'anciens et déplorables errements, que des réformes profondes étaient indispensables.

Faire des réformes, étant donnée l'organisation de la cavalerie, où les capitaines étaient encore propriétaires de leurs compagnies, c'était là une tâche bien difficile. On devait fatalement se heurter à une foule de mauvais vouloirs et de résistances intéressées.

Il fallait, pour réussir, un homme doué à la fois d'une forte dose de courage et d'habileté. Les talents et la fermeté nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre de réorganisation qu'il avait entreprise, le duc de Choiseul, ce ministre si éminent, les possédait. Il commença par décider que les compagnies ne seraient plus la propriété de leurs capitaines, mais que toutes les troupes seraient entretenues par le roi. C'était là une réforme capitale, qui devait bientôt porter ses fruits. La cavalerie, en effet, ne tarda pas à changer de face; et l'on peut dire que c'est en grande partie au duc de Choiseul, qu'elle dut la juste renommée qu'elle acquit depuis. De plus, le duc de Choiseul réorganisa les haras et encouragea, de tout son pouvoir, la création de nouveaux manèges et de nouvelles académies.

C'est en 1776 que le sport des courses fit son apparition en France.

L'année suivante, il y eut, à Fontainebleau, une grande course à laquelle prirent part quarante chevaux. Elle fut suivie d'une autre course où figuraient quarante ânes.

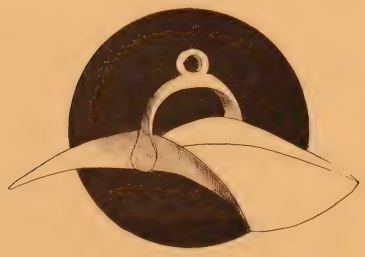

Étrier sarrazin.

Patronnées par de grands seigneurs comme le comte d'Artois, frère du roi, l'un des anglomanes les plus passionnés du temps, le duc de Chartres, le prince de Nassau, le prince de Guéméné, le marquis de Conflans, le duc de Fitz-James, ces courses ne tardèrent pas à obtenir une vogue extrême.

LA RENCONTRE;

1805.

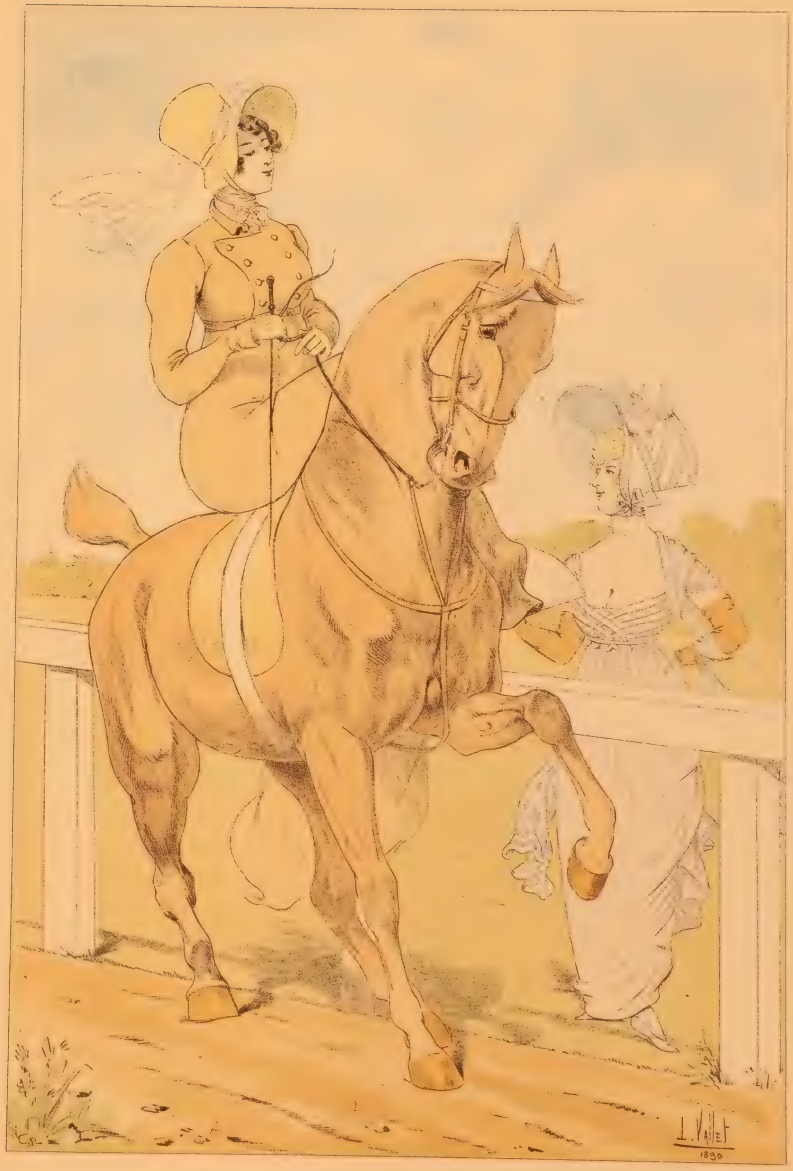
L. Vallet
1890

La faveur dont jouissait ce sport, nouveau en France, était du reste loin de plaire à ceux qui avaient à cœur de conserver les traditions de l'école française.

« L'anglomanie faisait des progrès rapides et soulevait de vives récriminations de la part des écuyers aux méthodes classiques, qui voyaient leurs principes sévères de tenue et de correction battus en brèche par le laisser-aller des anglomanes. »

Selle orientale.

« Le manège de Versailles », dit le capitaine Picard, « continuait d'être le modèle de l'équitation française, équitation classique s'il en fut, mais par trop académique pour en faire bénéficier l'armée. »

L'auteur des : *Origines de l'École de cavalerie* raconte ensuite, avec beaucoup de saveur, quelques anecdotes sur le marquis de la Bigne et sur le chevalier d'Abzac, deux des plus brillants écuyers de l'Académie de Versailles.

« Les noms de M. le marquis de la Bigne et de M. le chevalier d'Abzac sont restés légendaires comme les plus parfaites expressions de cette académie qui semble avoir voulu s'incarner tout entière en eux, avant de s'écrouler sous le souffle destructeur de l'ouragan révolutionnaire. En effet, la supériorité de ces deux hommes de cheval

était si éclatante aux yeux de tous leurs contemporains, qu'ils n'ont pas osé se prononcer sur la priorité de l'un ou de l'autre. Cependant, pour formuler une appréciation quelconque, ils ont dû recourir à un subterfuge, du reste assez ingénieux. Pour faire un écuyer qui n'a jamais existé, disait-on à cette époque, il faudrait *les jambes de La Bigne et la main de d'Abzac.*

« Quant à M. de La Bigne, son nom restera attaché au souvenir d'un exploit que nous allons rapporter.

« Il fit et gagna le pari de mettre une heure, sans quitter le galop un instant, à se rendre de la porte de la grande écurie à la grille du château de Versailles, c'est-à-dire, à traverser la place d'Armes, son cheval ayant pour toute embouchure un fil de soie passé dans la bouche! Ah! oui, il lui a fallu des jambes, mais il n'a pas dû manquer de main non plus. »

Une chose certaine, c'est qu'un pareil cavalier n'aurait été aucunement embarrassé de suivre, sur un terrain difficile, et sur le cheval anglais le plus vite, la chasse la plus rapidement menée. Reste à savoir, par contre, quelle aurait bien pu être l'attitude d'un chasseur de renard quelconque sur le cheval avec lequel M. de la Bigne gagna son pari.

Mais l'anglomanie sévissait ferme sous le patronage du comte d'Artois. Du reste,

Selle mauresque à la genette; armeria de Madrid.

la révolution approchait rapidement; toute élégance allait disparaître, détruite par la médiocrité ou l'envie que toute supériorité blessait. Il ne fallait plus ni grand seigneur aux élégantes manières, ni écuyers au talent incontestable, à ces hallucinés

qui osaient dire en parlant de Lavoisier : « La nation n'a pas besoin de chimistes. »

Parmi les adversaires déclarés de l'anglomanie, dans laquelle on donnait en plein vers la fin de l'ancien régime, il convient encore de citer M. de Boisdeffre, l'un des écuyers les plus distingués de l'École militaire. Dans ses *Principes de cavalerie*, publiés en 1788, il prend vivement à partie les fanatiques de l'équitation anglaise.

« La mode, cette reine fantasque qui gouverne avec d'autant plus d'empire qu'elle se montre plus bizarre, a fait adopter sans discernement la manière de la méthode anglaise, par laquelle l'animal est mis dans une attitude déplorable à sa beauté et à la sûreté de sa marche, et où la position de l'homme est aussi ridicule que défectueuse. »

M. Levaillant de Saint-Denis, qui écrivait en 1789, ne se montrait pas moins sévère à l'égard des anglomanes.

« Ne nous étions-nous pas déjà rendus assez ridicules, en suivant indistinctement les modes et les costumes anglais, sans vouloir encore pousser la folie jusqu'à brider et seller nos chevaux comme cela se pratique en Angleterre; en un mot, à devenir les singes des jockeys... Les Anglais, dont on vante les longues courses, montent des chevaux d'excellentes races; ils n'épargnent rien pour avoir des montures de qualité supérieure; encore durent-elles bien peu sous eux, soit par la manière dont elles sont menées, soit faute d'avoir su les dresser et de leur avoir donné le temps de se fortifier; aussi voit-on souvent, en Angleterre, beaucoup de chevaux de quatre ans totalement usés, que l'on met dans les prés, et dont on nous revend la plupart de ceux qui ont pu se remettre. »

Selle orientale prise à Belgrade par Max-Emmanuel.

Qu'il y ait un peu d'exagération dans cette manière de juger les Anglais, en tant qu'hommes de cheval, nous ne saurions le contester; mais, pour nous, le fond en reste vrai.

Cependant, je ne veux pas passer pour un détracteur systématique des Anglais; je reconnais, en effet, qu'ils ont eu le mérite insigne d'avoir su faire une race de chevaux hors de pair. La passion du cheval, si je puis m'exprimer ainsi, est plus répandue chez eux qu'en France; et je n'hésite

pas à dire que nous aurions tout avantage à étudier de plus près la façon dont ils soignent les chevaux.

Ces concessions faites, je me hâte d'ajouter que nos officiers montent beaucoup mieux que les officiers anglais et que les sportmen les plus distingués de la Grande-Bretagne.

Quant au coup d'œil que présente la cavalerie anglaise, il est admirable, nous n'hésitons pas à le reconnaître; mais si le revenu des officiers français égalait celui des officiers anglais, si le budget du cavalier était aussi élevé en France qu'en Angleterre, la réputation de supériorité de la cavalerie anglaise ne serait bientôt qu'un souvenir.

Notre historique de ce que fut l'équitation en France, au dix-huitième siècle, serait incomplet si nous n'y tracions une rapide esquisse de l'organisation de ce qu'on a appelé, jusqu'à la Révolution, les Écuries du roi. Ces écuries comprenaient, la grande écurie et la petite écurie; la première contenant les chevaux de selle, de manège, de chasse et de guerre; la seconde, les chevaux de carrosse.

Le grand écuyer, M. le Grand, était le chef supérieur et le maître absolu des écuries. De plus, nulle académie privée ne se pouvait établir sans sa permission. Il avait sous ses ordres : *un intendant, un trésorier, deux pages d'armes et généalogistes, huit fourriers, douze chevaucheurs, douze hérauts, deux poursuivants d'armes, trois porte-épée de parement, deux porte-manteau, deux porte-caban, deux médecins, quatre chirurgiens, deux apothicaires, des gardes-malades, gardes-meubles, lavandiers, portiers, drapiers, passementiers, merciers, tailleurs, selliers, éperonniers, charrons, bourreliers, brodeurs, menuisiers, trompettes, joueurs de violon, hautbois, saqueboutes, cornets, musettes de poiron, joueur de fifre, tambours, cromornes et trompettes marines, un ambleur et conducteur de chariot; notons encore des maîtres : en fait d'armes, des maîtres des exercices de guerre, des maîtres à danser, des maîtres de mathématiques, des maîtres à écrire, à dessiner, à voltiger.*

Il y avait aussi : *un argentier proviseur, un écuyer commandant, quatre écuyers pour le manège, un écuyer ordinaire et un cavalcadour, quatre ou cinq écuyers ordinaires sans fonctions, quarante pages, un gouverneur, deux sous-gouverneurs, un précepteur, un aumônier, huit premiers valets des pages, quatorze palefreniers, quatre maréchaux, un arroseur de manège, un concierge, quarante-deux grands valets de pied.*

Ce personnel du haras royal comprenait : *un écuyer capitaine du haras, six gardes du haras, deux maréchaux, deux pages; de plus, un médecin, un chirurgien, un apothicaire, un taulpier, étaient attachés à ce haras.*

Pour le service spécial de la petite écurie, *on comptait un écuyer de main ordinaire et vingt écuyers de quartier, un écuyer ordinaire commandant la petite écurie, et deux autres écuyers ordinaires; vingt pages, un argentier proviseur, un gouverneur, un précepteur, un aumônier et seize petits valets de pied.*

PAYSANNE DES ENVIRONS DE CAEN, Cᵉ DU SIÈCLE.

On comprend combien un pareil luxe, bien digne de la vieille Maison de France et admirablement organisé pour augmenter le prestige de la royauté, devait exciter la haine et l'envie des *philosophes*.

Parmi les grands seigneurs qui, au dix-huitième siècle, occupèrent avec le plus d'éclat les hautes fonctions de grand écuyer et de chef des écuries royales, qui formaient une seule charge, une place à part doit être faite au prince de Lambesc, l'un des princes lorrains qui vinrent s'établir en France à la suite du mariage de Marie-Antoinette d'Autriche avec le Dauphin (Louis XVI).

On trouvera dans la citation qui suit d'intéressants détails sur le prince de Lambesc.

« Dans notre pays, à toutes les époques, il y a toujours eu de grands personnages que l'on a pris pour modèle de ton, de manière et de mise. Dans le beau temps de l'équitation, personne n'était plus recherché que le prince de Lambesc, dans sa tenue de manège; il passait pour le cavalier de France le mieux botté à l'écuyère, genre de bottes le plus convenable pour monter à cheval. Tout le monde équestre voulait être botté et éperonné comme M. le Grand Écuyer, qui était un des plus beaux officiers de la cour, et qui savait relever le costume très simple qu'il avait adopté.

« Le prince de Lambesc excellait dans l'art de l'équitation; il était grand écuyer de France, très proche parent de la reine, très bel homme, et, conséquemment, en position de donner le genre dans le monde élégant : *on n'était pas encore dans l'usage de copier la mise, la tournure des jockeys de l'Angleterre.*

« Quelques écuyers faisaient un mouvement qui était assez gracieux quand il n'était pas trop grand; c'était d'ouvrir un peu le bas de la jambe à chaque temps de galop où le cheval retombe sur le sol; le cavalier saisissait ce moment pour baisser les talons, se grandissant du haut du corps en se liant au mouvement du cheval; quand ce temps était pris juste, les jambes du cavalier faisaient, en petit, le mouvement de celles du du nageur; mais il ne fallait pas l'outrer, car il serait devenu ridicule. On appelait cela *le temps d'étriers du prince de Lambesc.* » Nous emprunterons encore au même ouvrage la citation d'une vieille coutume des manèges français :

« Il y avait toujours des paquets de gaules à la disposition des élèves; ces derniers payaient une légère rétribution pour cet objet, qui regardait uniquement les palefreniers chargés de préparer et de fournir ces gaules. Il était d'usage, quand une personne de distinction visitait un manège et les écuries qui en dépendaient, que l'écuyer lui présentât une gaule, bien que cette personne ne dût point y monter à cheval; et comme dans ce temps, les rois, les princes et les princesses avaient généralement le goût de l'équitation, ils ne passaient jamais dans une ville française ou étrangère sans en visiter le manège. On conçoit que c'était peu, pour de tels visiteurs, de laisser vingt-cinq louis aux palefreniers pour les gaules. »

Mais il nous faut dire adieu pour jamais à cette brillante société française qui va disparaître pour toujours. La guillotine physique et morale va saper toutes les élégances,

et, comme l'a dit Musset, ce qui survivra au *monde* va prendre le deuil et se vêtir de noir, autre victoire de la médiocrité sur le goût. La mode anglaise restera maîtresse de la France et, après la brillante épopée napoléonienne, chassera de l'armée le vieil habit « à la française » qui avait vu Fontenoy et Iéna; on donnera aux soldats la redingote sous le nom de *tunique*, en attendant qu'on lui inflige le veston sous le nom de *dolman*.

Bottes de la fin du XVIIIe siècle.

CHAPITRE XIV

LA RÉVOLUTION, LE PREMIER EMPIRE.

« La cavalerie eut beaucoup moins à souffrir que l'infanterie des secousses de la révolution. Cette arme aristocratique devait cependant lui inspirer plus de méfiance. Mais la difficulté, l'impossibilité même d'improviser rapidement des troupes à cheval retinrent les soupçons des plus farouches conventionnels. En effet, pour maintenir une cavalerie en bon état, il faut non seulement des chevaux dressés, des cavaliers habitués à les monter en maniant leurs armes, soignant et faisant vivre leurs bêtes, les animant et s'identifiant en quelque sorte à leur existence, mais aussi des chefs qui possèdent au plus haut degré l'expérience et l'amour des détails de leur métier. » (Jules Richard, *Histoire de l'armée française*, illustrée par Édouard Detaille.)

Voilà qui est parfaitement dit, mais si la cavalerie garda un tant soit peu de cohésion et put encore faire son service, elle le dut à ce qu'un grand nombre de nobles ou de royalistes s'y réfugièrent sous des noms d'emprunt. Quant à l'équitation, elle subit une telle éclipse, elle tomba dans une telle décadence, que, lorsque le calme commença à se rétablir, on constata que tout était à refaire.

Nous avons vu qu'avant le commencement des troubles, le manège de Versailles brillait d'un très vif éclat. Ce manège possédait, au moment même où les exigences de la politique empêchaient d'y consacrer les soins nécessaires : « outre les deux cents chevaux entiers espagnols, napolitains, navarrins, etc., qui étaient le fonds du manège permanent de Versailles, environ cinq cents hongres, tant anglais que normands et

limousins, etc., que l'on dressait tous les ans au manège pour les autres services de la maison du roi; une grande quantité de sauteurs de piliers en liberté; et, enfin, des chevaux de haute école, au rang particulier des écuyers. Les piqueurs de manège, qui étaient généralement des gens de mérite, dressaient les jeunes chevaux et rectifiaient les chevaux de manège qui avaient été dérangés par les clercs. »

Lorsque la tourmente révolutionnaire sera passée, c'est à ces piqueurs que l'on aura recours pour reconstituer une nouvelle école d'équitation.

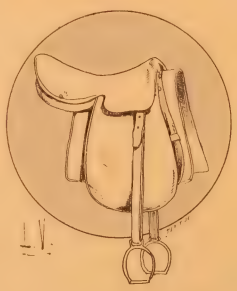

Selle anglaise du commencement du siècle.

L'abandon de Versailles par le roi Louis XVI, dont le manque d'énergie devait être la cause de tant de malheurs, fut naturellement l'arrêt de mort de cette brillante école, qui est restée dans la tradition comme le plus parfait modèle de l'élégance, de la bonne tenue à cheval, et de l'accord parfait des aides. L'anglomanie n'y pénétra jamais, tout y resta français et bien français tant comme principes que comme manières; et les chevaux dressés à cette école, « puissants dans les hanches et galants dans la bouche », ont joui d'une réputation méritée.

A l'époque où l'on commença à reconnaître que l'on aurait dû épargner bien des choses dans les institutions et dans les coutumes à l'égard desquelles on s'était montré si impitoyable, c'est avec les débris de l'École de Versailles, peu auparavant si brillante, que les hommes nouveaux s'efforcèrent d'établir, en 1796, une école nationale d'équitation. Cette école eut le mérite de sauver ce qui pouvait être sauvé alors, de renouer la chaîne de la tradition.

Ses principaux écuyers furent Coupé, Jardin, Gervais, Cordier, Rousselet et « quelques autres, débris du manège de Versailles; la plupart anciens piqueurs des Écuries du Roi, élèves de d'Abzac ».

Mais, depuis le début de la période révolutionnaire, surtout depuis le commencement de l'émigration, l'équitation avait été presque complètement délaissée, car les professeurs manquaient. Le trouble et la désorganisation étaient partout.

Quant aux livres sur l'équitation, à peine est-il besoin de dire qu'on n'en vit point paraître pendant la Révolution. Ces ouvrages, on le comprend, n'auraient pas trouvé de lecteurs; ils ne convenaient pas à des temps aussi troublés, aussi tragiques.

Nous venons de dire que la période révolutionnaire fut complètement stérile en ce qui concerne la littérature hippique. C'est là une exagération, car c'est en l'an VII, par conséquent vers la fin de la Révolution, que le citoyen Charles Thiroux publia un volume sur l'équitation.

Ce volume mérite une mention toute particulière.

OFFICIER DES CHEVAU-LÉGERS LANCIERS;
1813.

E. Vallet
1890

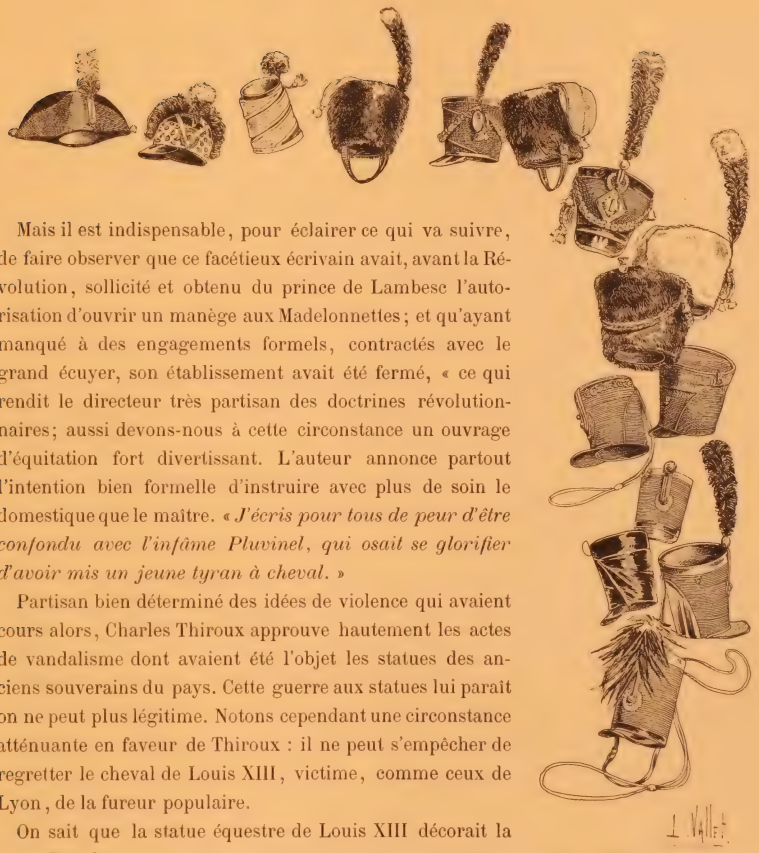

France ; coiffures de la cavalerie légère ; 1789-1830.

Mais il est indispensable, pour éclairer ce qui va suivre, de faire observer que ce facétieux écrivain avait, avant la Révolution, sollicité et obtenu du prince de Lambesc l'autorisation d'ouvrir un manège aux Madelonnettes ; et qu'ayant manqué à des engagements formels, contractés avec le grand écuyer, son établissement avait été fermé, « ce qui rendit le directeur très partisan des doctrines révolutionnaires ; aussi devons-nous à cette circonstance un ouvrage d'équitation fort divertissant. L'auteur annonce partout l'intention bien formelle d'instruire avec plus de soin le domestique que le maître. « *J'écris pour tous de peur d'être confondu avec l'infâme Pluvinel, qui osait se glorifier d'avoir mis un jeune tyran à cheval.* »

Partisan bien déterminé des idées de violence qui avaient cours alors, Charles Thiroux approuve hautement les actes de vandalisme dont avaient été l'objet les statues des anciens souverains du pays. Cette guerre aux statues lui paraît on ne peut plus légitime. Notons cependant une circonstance atténuante en faveur de Thiroux : il ne peut s'empêcher de regretter le cheval de Louis XIII, victime, comme ceux de Lyon, de la fureur populaire.

On sait que la statue équestre de Louis XIII décorait la place Royale.

Les opinions hippiques de Charles Thiroux ne sont pas moins curieuses que ses principes politiques.

Il veut, par exemple, métamorphoser chaque écurie en un petit haras ; composer chaque attelage d'un cheval et d'une jument, qui travailleront dans un état de mariage aussi heureux que moral.

L'idée n'est-elle pas plaisante?

Voici maintenant, d'après Charles Thiroux, quelle est la position la plus solide et la plus élégante pour le cavalier : «... Le ventre gonflé, le bas des reins creusé, ceinture

et hanches en avant, croupion posé sur la selle..... ayant tous les cercles de devant du corps le plus ouverts qu'il peut, ce qui lui fait prendre la tournure d'un S. »

Impossible, n'est-ce pas, d'imaginer une position plus simple et plus conforme à la nature. L'infâme Pluvinel n'aurait sûrement pas imaginé pareille chose. Du reste, tout le traité de Charles Thiroux est rempli d'une phraséologie prétentieuse, de laquelle il se dégage peu d'idées pratiques, mais qui atteste que l'auteur est un excellent patriote! Franchement, le moindre écuyer ferait bien mieux notre affaire; mais on sait que dans ces temps singuliers, le brevet de civisme tenait lieu de toute capacité.

Notons, en passant, que Thiroux se piquait d'être expert en étymologies. Il veut bien, par exemple, nous expliquer l'origine du mot chambrière. Cette explication, nous ne saurions résister au désir de la citer; c'est une perle, en effet : « Que de donneurs de leçons d'équitation, qui ne savent pas pourquoi l'on appelle une chambrière, le fouet avec lequel ils se pavanent au milieu de leurs élèves! Sauvons-leur l'embarras de la réponse. Si l'on se rappelle que les fonctions d'une fille, rangeant les meubles autour d'une chambre, lui ont fait donner le nom de chambrière, on sentira la justesse de l'application du même nom à l'instrument qui sert, au manège, à ranger, bon gré mal gré, dans la piste qui règne le long des murs, des chevaux... etc. »

Bravo! excellent Thiroux! voilà, en effet, qui est d'une grande importance en fait d'équitation. Et que l'on goûte la simplicité des définitions par cet exemple :

« Le cheval marche au pas d'école, toutes les fois que son éducation achevée sert à faire connaître aux élèves ce que c'est que le travail du manège; et le cheval est au pas rassemblé, lorsque c'est l'écuyer qui donne cette première leçon du travail; ainsi le pas d'école a lieu quand le cheval en sait plus que le cavalier, et la même erre (*sic*) devient le pas rassemblé si c'est le cheval qui apprend à travailler, dessous un cavalier qui en sait plus que lui. »

C'est simple et clair, n'est-ce pas?

Les autres définitions de Thiroux valent, à peu près toutes, celle qui précède, et c'est bien le cas de dire : *Ab uno disce omnes.*

Cavalier de la garde impériale en petite tenue.

Nous nous abstiendrons donc de faire de plus amples emprunts à l'étrange ouvrage de cet écuyer; et, pour qu'on ne nous accuse pas d'une sévérité outrée à son égard, ni d'un parti pris de dédain et de dénigrement, nous reproduirons le jugement qui a été porté sur Thiroux par un de nos hommes de cheval les plus autorisés.

« En résumé, Thiroux, malgré son gros livre, ses grandes phrases et ses belles prouesses, n'a fait faire aucun progrès à l'équitation; son style prétentieux a certainement contribué à en embrouiller les plus simples principes. »

Enfin voici venir la fin de ces tristes temps où il n'y a rien à glaner dans aucun art. Napoléon le Grand, d'abord consul puis empereur, va reconstituer la société française. Sa main puissante va faire rentrer dans l'ombre les incapables qui avaient géré les affaires de la France pendant le Directoire. Dès lors, le règne des bavards et des discoureurs sera fini et bien fini désormais, plus de phrases creuses et prétentieuses, plus de discussions stériles, mais des actes.

Il ne nous appartient naturellement pas de raconter ici l'admirable épopée des guerres du Consulat et de l'Empire, de suivre le demi-dieu entrant en vainqueur dans toutes les capitales de l'Europe; nous ne parlerons que des mesures qu'il prit pour faire renaître l'équitation.

Un de ses premiers soins fut de décider que sa maison et ses équipages seraient organisés à la française; et il voulut qu'il en fût de même « pour ses ministres, et les officiers supérieurs de son état-major ». C'était là une mesure en complète opposition avec la mode du moment, car sous le Directoire et même sous le Consulat l'anglomanie avait été poussée jusqu'au dernier ridicule. « Il y avait beaucoup d'anglomanes à Paris, qui n'avaient jamais mis le pied en Angleterre, mais qui donnaient le genre anglais. » C'est de cette époque que M. M. de Goncourt a dit : « Autour des hommasses, dulcinées garrottées sur leurs selles avec de fortes sangles et de bonnes courroies de cuir de Hongrie, les anglo-cavalcadours paradent à cheval, écuyers improvisés plus heureux qu'habiles, se criant de l'un à l'autre « *Weri-woel* » (sic). Le *Weri-woel* est le salut du jour. »

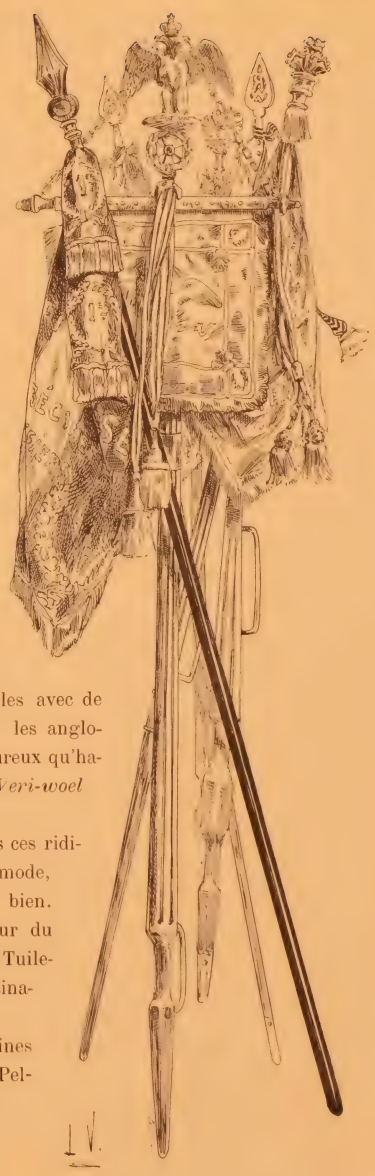

Le grand homme devait faire prompte exécution de tous ces ridicules et envoyer à l'armée bon nombre de ces jeunes gens à la mode, de ces « *incroyables* », où, du reste, ils se conduisirent fort bien.

L'empereur prit pour piqueur M. Jardin, ancien piqueur du manège de Versailles; il l'autorisa à rendre le manège des Tuileries, ancien manège des pages d'Orléans, à sa première destination.

Il encouragea tous les écuyers qui avaient gardé les saines traditions de l'école française : les Coupé, les Jardin, les Pellier, les frères Le Roux, les Aubert, les Chapelle, etc., etc.

Une anecdote montrera, du reste, quelle importance l'empereur attachait à l'équitation. On sait qu'il avait fait construire, à Saint-Cloud, un manège sur le plan de celui des Tuileries, mais arrondi aux extrémités. Ce manège était destiné à l'institution de ses pages. Un jour l'Empereur, qui assistait à une reprise, fait appeler M. Jardin qui *donnait* la leçon et lui ordonna de porter de sa part un billet à M. Estève, trésorier de sa maison. Ce billet contenait un ordre de payer à M. Jardin une gratification de 30,000 francs. Qu'aurait dit l'intègre Thiroux? il aurait probablement empoché sans façon, lui aussi, les 30,000 francs du tyran.

En 1803, parut un ouvage destiné à servir de manuel pour les troupes à cheval.

C'est l' « *École du cavalier à pied, par demandes et réponses, pour servir d'introduction à l'instruction détaillée concernant les manœuvres de cavalerie, mises en pratique à l'école de Versailles.* »

L'année 1803 vit également paraître un autre ouvrage d'équitation militaire, l' « *École d'escadron par demandes et par réponses, basée sur l'ordonnance de* 1788... *mise en pratique à l'École d'instruction des troupes à cheval établie à Versailles, par le citoyen Cordier, officier au* 19e *régiment de chasseurs à cheval, élève de l'École d'instruction.* »

L'auteur, le citoyen Cordier, était le même qui devait, par la suite, diriger si habilement le manège de Saumur.

Nous avons dit plus haut que l'Empereur avait affecté le manège de Saint-Cloud à l'instruction de ses pages. Napoléon, en effet, avait rétabli cette institution de la monarchie : trente-quatre jeunes gens, appartenant aux meilleures familles de France ou des pays conquis, formaient cette école, placée sous l'autorité du grand-écuyer et la direction d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs — l'un officier général, l'autre ecclésiastique — auxquels étaient adjoints dix professeurs et quatre répétiteurs. Ces pages étaient destinés à devenir officiers; et ils ont fourni plusieurs officiers généraux. C'était un page qui, en campagne, portait la lunette de l'empereur.

Notons encore qu'à son avènement au trône Napoléon avait admis dans ses écuries ce qui restait des piqueurs de Louis XVI.

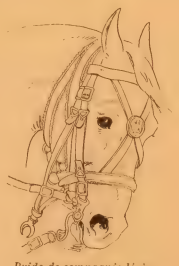

Bride de compagnie légère ; premier Empire.

En 1806, Napoléon réorganisa les haras; et, par le même décret, il créa deux écoles d'expérience.

« Ainsi, » dit l'auteur — *Des origines de la cavalerie* », du premier coup d'œil, Napoléon vit par où avaient manqué tous ceux qui avaient administré les haras avant son époque. La création de deux écoles spéciales marchait en tête, à l'article premier de son décret. C'était ainsi qu'il opérait. Il mettait le savoir en première ligne toujours et partout, par ce moyen il était assuré du succès; il ne lui avait jamais failli. » On voit qu'en cette matière comme en

LE PANTALON A LA COSAQUE:
1817.

presque toutes les autres, le génie du grand empereur dominait le passé et le présent.

Napoléon, du reste, savait tirer un profit pratique de ses victoires; il usait largement, par exemple, des ressources en chevaux des pays conquis pour remonter sa cavalerie.

C'est ainsi qu'en 1806 les dragons de la garde impériale furent remontés en entier, à Postdam, et que les cavaleries autrichienne, prussienne, hanovrienne, hessoise, sarde et espagnole cédèrent, à plusieurs reprises, leurs chevaux à nos régiments victorieux.

Jusqu'en 1809, l'École militaire établie par l'empereur à Fontainebleau, puis transférée à Saint-Cyr, avait fourni des sous-lieutenants à la cavalerie.

A cette époque, au milieu des préparatifs d'une campagne contre l'Autriche, l'empereur décida la fondation d'une école spéciale de cavalerie, fondation qu'il avait en vue depuis l'année précédente.

En conséquence, le 8 mars 1809, l'École de Versailles fut supprimée et une école spéciale de cavalerie créée à Saint-Germain. Cette école ne

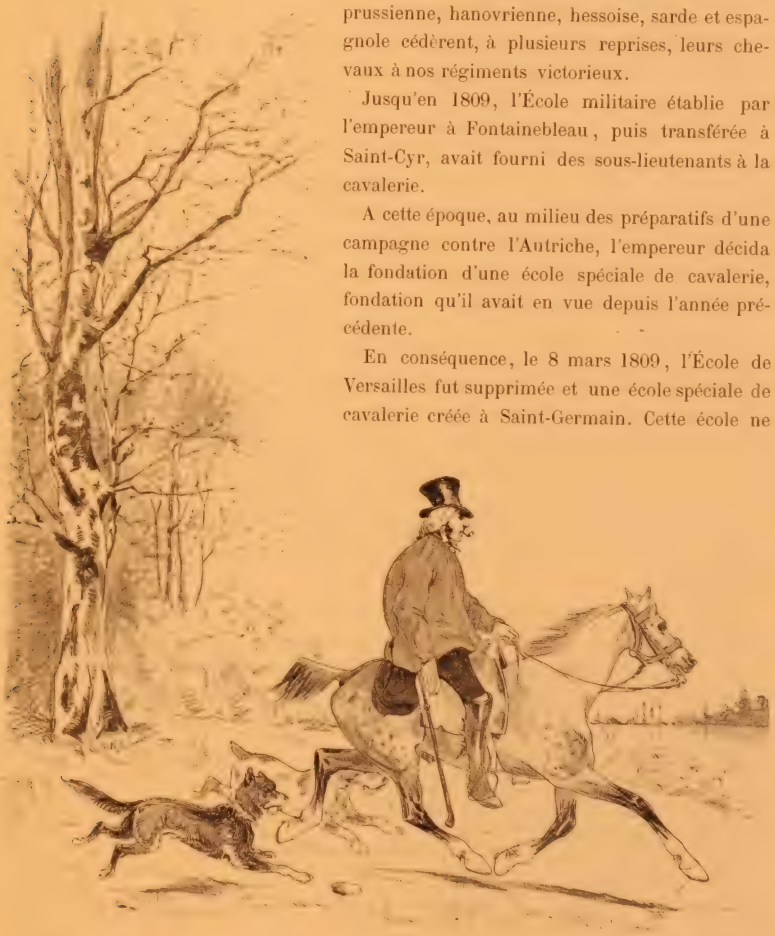

Bottes d'officier de cavalerie légère; premier Empire.

recevait que des élèves pensionnaires, de l'âge de seize ans, et payant 2,400 francs de pension. Le colonel du génie, M. de Montfort, procéda aux travaux nécessaires pour approprier à sa nouvelle destination le château de Saint-Germain, désert depuis l'époque où il avait servi d'asile à Jacques II. Le colonel de Montfort avait estimé les dépenses à faire à 160,000 francs. L'empereur, dont les projets, lorsqu'il les reconnaissait utiles au pays, ne s'éternisaient pas dans les commissions, sous-commissions, comités, sous-comités, etc., etc., pour en sortir méconnaissables ou inopportuns, accorda 30,000 francs, et mit à la disposition du génie tous les terrains appartenant à l'État; puis il partit pour se rendre sur le Danube.

C'est de Schœnbrünn, le 17 mai 1809, quatre jours après l'occupation de Vienne, qu'est daté le décret qui donna à l'École de Saint-Germain son organisation définitive.

« Le soin que l'empereur prit, lui-même, de régler tous ces détails, malgré la préoccupation de la gigantesque campagne qui devait aboutir au coup de foudre de Wagram, indique l'importance qu'il attachait à cette institution, l'espoir qu'il fondait sur elle, et la mesure des services qu'il attendait de sa cavalerie, pendant la guerre, puisqu'il voulait tirer tous les ans de Saint-Germain 150 sous-lieutenants, le double environ de ce que fournit aujourd'hui à cette arme l'École spéciale militaire. Un séjour de trois ou de quatre années dans une telle école attestait, en outre, la volonté d'inculquer à ces jeunes officiers l'instruction la plus solide; et le chiffre élevé de la pension, celle de ne les puiser qu'au sein des familles opulentes de l'Empire, et, par ce moyen, assurer leur bonne composition. » Dans une lettre du 11 décembre 1809, adressée par le ministre de la guerre au commandant de l'école, et relative au choix des élèves, le ministre insiste sur ce point « que la fortune est nécessaire pour servir dans les troupes à cheval ».

Le grand empereur dut être pleinement satisfait, lorsqu'il vit avec quel empressement toutes les grandes familles de la France, de l'Italie, de la Belgique et de la Hollande répondaient à son appel. Les listes d'admission contiennent nombre de noms illustres, et il en sera toujours ainsi. En effet, quoi qu'on fasse, quoi qu'on déclame, la cavalerie a été, est et sera l'arme de l'aristocratie, et il faudra en passer par là tant qu'on voudra garder à cette arme ses qualités les plus importantes, l'entrain, le savoir équestre et le brillant que donne non seulement l'instruction, mais surtout l'éducation et les sentiments de gentilhommerie inhérents à certaines classes de la société.

L'uniforme des élèves de l'École de Saint-Germain était, du reste, parfaitement choisi pour inspirer aux jeunes gens le désir de le porter. Voici quel était cet uniforme : casque de dragon, habit vert, liséré de blanc et doublé de rouge, culotte de peau

blanche et bottes à l'écuyère; et, à pied, culotte verte et guêtres noires. Combien cette tenue était plus élégante que l'horrible et incommode pantalon de cheval basané et la tunique à longs pans dont on nous affublait à Saumur, il y a quelques années! C'est qu'à cette époque où, pourtant, on ne songeait pas qu'à la parade, on ne voyait pas des escadrons traverser les villes en bourgeron, pour aller à la manœuvre; on manœuvrait et on se battait en grande tenue, plumet au vent. Ajoutons, ce qui a son importance, que l'effectif moyen de la cavalerie s'élevait alors à quatre-vingt-quatorze régiments!

Pour en revenir à l'École de Saint-Germain, école qui fournit à l'armée bon nombre de très remarquables officiers de cavalerie, disons que sa vogue, tout d'abord très grande, finit par décliner sensiblement, et cela pour des causes d'organisation intérieure. Aussi, le 3 avril 1812, l'empereur adressa au ministre une lettre de reproches dans laquelle il disait entre autres choses :

« Monsieur le duc de Feltre, il me revient toutes sortes de plaintes sur l'École de Saint-Germain.....

. . . . . .

Cette école ne remplit pas mon attente. Elle est destinée à recevoir les enfants des familles les plus riches de France, et on les en éloigne, etc. »

Selle de postillon.

Le 14 avril, l'empereur arrivait à l'école sans s'être fait annoncer. Sa visite fut loin de le satisfaire, bien que les élèves eussent fait de leur mieux. « Ils manœuvrèrent avec cet amour-propre qui se développe d'une façon incroyable dans notre milieu militaire, sous le regard d'un personnage illustre, électrise les cœurs et conduit à la perfection par l'accord des volontés », dit le capitaine Picard, qui raconte dans tous ses détails cette visite impériale.

L'empereur ordonna d'importants changements dans l'économie intérieure de l'école, qui, sous le commandement du général de Maupoint, changea complètement d'aspect, et entra dans une ère nouvelle de prospérité.

Mais cette période de prospérité n'était pas destinée à durer longtemps.

En effet, l'horizon s'était subitement assombri en 1812. Après les grandes victoires, étaient venus les grands revers. Bien que nous eussions été vainqueurs des Russes dans presque toutes les rencontres, la campagne entreprise contre eux s'était terminée par un immense désastre.

Cette campagne fut particulièrement funeste à notre cavalerie : des nombreux et brillants escadrons qui avaient franchi le Niémen, il ne revint que des débris.

« Quel magnifique spectacle que celui de cette cavalerie européenne, resplendissante d'or et d'acier, aux rayons d'un soleil du mois de juin, étalant ses lignes sur les flancs des coteaux du Niémen, et brillante d'ardeur et d'audace. Quels amers souvenirs que ceux de ces vaines manœuvres qui l'ont épuisée, contre des Cosaques jusqu'alors si dédaignés et qui ont plus fait pour le salut de la Russie que les autres armées de cet empire; chaque jour on les voyait à l'horizon, étendus sur une ligne immense, tandis que leurs éclaireurs agiles venaient nous braver jusque dans nos rangs; on se formait, on marchait à cette ligne, qui au moment d'être atteinte, disparaissait; et l'horizon ne montrait plus que des bouleaux et des pins; mais une heure après, lorsque nos chevaux commençaient à manger, l'attaque recommençait, et une ligne noire se développait de nouveau; on renouvelait les mêmes manœuvres qui avaient le même résultat. C'est ainsi que la plus belle et la plus valeureuse cavalerie s'épuisa et se consuma devant des hommes qu'elle jugeait indignes de sa valeur, et qui cependant suffirent pour sauver l'empire dont ils sont les vrais soutiens et les seuls libérateurs. » — (*L'Armée selon la Charte*, par le comte Morand.)

Bride de Cosaque.

1834.

La fortune nous avait abandonnés en 1812, elle nous fut encore contraire en 1813. Il en fut de même l'année suivante malgré l'immortelle campagne de 1814. La France fut envahie. Obligé de tenir tête à d'innombrables adversaires, trahi ou mal secondé par plusieurs de ceux qu'il avait comblés de faveur, et qui avaient assez de la guerre, le grand homme qui avait conduit nos armées à de si prodigieux triomphes, fut contraint de descendre du pouvoir.

L'École de Saint-Germain avait ressenti le contre-coup de ces funestes événements. En 1814 on ne put lui consacrer que de faibles sommes, car les fonds manquaient. Après la chute de Napoléon, elle fut supprimée, et ses élèves réunis à ceux de l'École de Saint-Cyr.

Le premier élève de l'École de Saint-Germain promu sous-lieutenant avait été M. de Clermont-Tonnerre, nommé au 13e de cuirassiers, le 20 juin 1810. La dernière promotion fut celle de M. de Saint-Firmin, à la date du 14 juillet 1814.

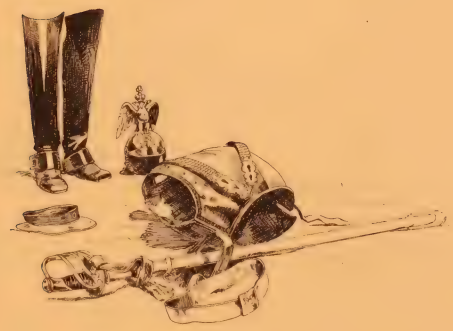

CHAPITRE XV

LA RESTAURATION, LOUIS-PHILIPPE.

APRÈS les tristes événements de 1814 et de 1815, nous allons peu à peu voir renaître en France le goût de l'équitation, dont on n'avait guère eu le loisir de se préoccuper pendant les dernières années de l'Empire troublées par des guerres incessantes et par deux invasions. « Les cavaliers apprenaient à monter à cheval souvent entre deux étapes. »

Le 23 décembre 1814, le maréchal Soult établit à Saumur, dans l'ancien quartier occupé jadis par les carabiniers, dont le manège avait acquis une notoriété méritée, l'École d'instruction des troupes à cheval. Le général Lévesque de la Ferrière, glorieux débris de l'époque impériale, en eut le commandement.

Deux hommes de grande valeur, tous deux, mais ayant des principes opposés, furent mis à la tête des manèges de l'école. Quant aux profondes divergences de vues qui divisaient ces hommes éminents, voici en quoi elles consistaient : M. le marquis Ducroc de Chabannes, élève de d'Auvergne et de l'École militaire, condisciple de Bohan, voulait restreindre l'instruction équestre à l'équitation purement militaire; le second professeur, M. Cordier, élève de l'École de Versailles, était partisan de l'équi-

tation académique et s'appuyait sur les principes de Montfaucon de Rogles, partant sur ceux de la Guérinière.

M. Cordier l'emporta sur son collègue, dont le mérite était, du reste, aussi incontestable que le sien. Et, quoi qu'on en ait dit, ce fut peut-être un grand bien que cette victoire des vieilles traditions; ce fut elle, sans nul doute, qui prépara l'alliance féconde, alliance si longtemps cherchée, des vieux principes, appliqués avec justesse et ayant la force des traditions, avec l'équitation toute moderne, large et en dehors; mais préservée, par une certaine fusion avec les anciennes méthodes, des exagérations dans lesquelles donnaient les anglomanes et tous les homme de cheval en général.

Jeune sportman, 1833.

M. Cordier resta donc directeur de manège de Saumur. Son nom y brille en lettres d'or à côté de celui de toutes les célébrités équestres.

L'école fut, dès lors, organisée, à peu de chose près, comme elle l'est actuellement. C'est de cette époque que date le costume, resté légendaire : l'habit veste, la culotte, les bottes et le petit chapeau lampion, dernier reste de l'ancien costume français, costume simple, sévère et élégant s'il en fut.

Nous ne saurions trop regretter que ce costume ait été modifié dans ces dernières années; qu'au chapeau lampion on ait substitué le shako, cette coiffure si disgracieuse et si peu commode, et qu'on ait remplacé l'habit par l'inévitable dolman-veston, en attendant probablement la sainte blouse!

D'un autre côté, le manège de Versailles avait été rétabli, et sa direction confiée à un écuyer éminent, M. le chevalier d'Abzac. Cet homme de cheval de haut mérite fit briller d'un nouveau lustre cette école, dont la réputation avait été si considérable. Il la dirigea avec un grand savoir et une inébranlable fermeté. Il fut secondé dans sa tâche par des écuyers de premier ordre, tels que le vicomte d'Aure, le vicomte O'Hegerty, MM. de Vandière, de Millange, de Cubières, etc., etc...

L'École de Versailles redevint le sanctuaire des traditions, de l'élégance, de la bonne tenue. Les chevaux anglais y tinrent la place qui était due à leurs grandes qualités, mais l'équitation resta française. Son vieux et illustre directeur donna, lui-même, toujours l'exemple, veillant à ce que chaque écuyer montât à cheval tous les jours. Il payait du reste d'exemple, car il monta régulièrement ses chevaux jusqu'à ce que la mort l'enlevât à son œuvre de régénération de l'école française. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Son rival en célébrité, le marquis de la Bigne, dont nous avons parlé précédemment,

LE TROT A L'ANGLAISE; 1835.

L. Vallet
1890

mourut à quatre-vingt-dix ans. Il avait monté deux chevaux le jour où il rendit le dernier soupir. Le marquis de la Bigne avait servi pendant trente-six ans dans la maison du roi.

En 1821, l'École des pages avait été également reconstituée. Cette école dépendait de celle de Versailles. Le vicomte O'Hegerty était le chef du manège. Les pages ont laissé le renom d'excellents cavaliers, et ont fourni à l'armée des officiers très remarquables.

En 1822, une conspiration, dont le général Berton était l'instigateur, éclata à Saumur. A la suite de cette conspiration, l'école est licenciée, et un régiment de carabiniers, tout dévoué aux Bourbons, vient tenir garnison dans les bâtiments de l'école.

Les effets de la suppression de l'École de Saumur ne tardèrent pas à se faire sentir; et, pour y remédier, une ordonnance du 5 novembre 1823 créa à Versailles une école d'application de cavalerie.

Dès le 17 novembre 1824, cette école fut transférée de Versailles à Saumur. Le général marquis Oudinot présida à sa réorganisation. Cet homme si remarquable y a laissé d'ineffaçables souvenirs.

Autour du général se groupèrent M. Cordier, écuyer en chef; MM. Le Roy, Ducroc de Chabannes, que le général Oudinot eut le mérite de rappeler; MM. Rousselet, Flandrin, Deleuze et Beucher de Saint-Ange, presque tous anciens officiers de cavalerie distingués, et tous hommes de cheval d'un grand mérite.

M. Cordier, dont le nom revient si souvent dans l'histoire de l'équitation, sous la Restauration, a laissé un fort remarquable traité, intitulé :

« *Traité raisonné d'Équitation, en harmonie avec l'ordonnance de cavalerie, rédigé par M. Cordier, chevalier des ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, premier écuyer ayant la direction du manège de l'Académie de la dite école.* » — (1824).

1840.

Ce traité, on ne peut guère lui faire qu'un seul reproche, celui de rejeter l'emploi du trot à l'anglaise, qui est sûrement une des rares pratiques utiles que nous devions à l'équitation anglaise. En cela, du reste, M. Cordier était d'accord avec les écuyers de l'ancienne école, devant qui le trot à l'anglaise n'avait jamais trouvé grâce. Puisque nous en sommes aux quelques bienfaits que l'on peut devoir à l'équitation anglaise, signalons une mesure d'une grande importance qui fut accomplie pendant que l'école était dirigée par le général Oudinot. En 1826, le général fit accorder au manège une remonte de vingt-cinq chevaux irlandais, coûtant en moyenne 1,200 francs; il obtint en outre l'autorisation de faire fabriquer vingt-quatre selles anglaises, le tout destiné au travail de carrière. On sait à quel degré de perfection ce travail en carrière

a été porté depuis. C'est le véritable complément de l'instruction académique donnée au manège. Ces magnifiques chevaux de carrière, si admirablement soignés, aux allures si franches et si rapides, sont une des gloires, et non des moindres, de l'École de Saumur. Je ne crois pas qu'il en puisse exister actuellement une plus belle réunion en aucune école d'Europe.

Le 20 juin 1828, l'école donna un carrousel en l'honneur de la duchesse de Berry. Cette princesse, jolie femme, et qui représentait à la cour le côté vivant et élégant, par opposition à la duchesse d'Angoulême, fut très acclamée par tous ces jeunes gens à l'esprit enthousiaste et chevaleresque.

Ce carrousel eut du reste plein succès. Ce qui l'atteste, c'est qu'un écuyer de renom qui était venu y assister, non sans prévention, s'en retourna très satisfait de ce qu'il avait vu, et termina par ces lignes ses appréciations sur cette belle fête militaire : « J'ai vu avec plaisir que plusieurs anglomanes, bien prononcés contre la tenue française, après avoir été témoin des fêtes de Saumur, convenaient que les bottes à l'écuyère et le chapeau à trois cornes allaient parfaitement bien avec les épaulettes, les décorations militaires des écuyers, et ne déparaient pas non plus le grand cordon rouge du commandant, M. le général Oudinot. »

A cette époque, l'anglomanie était le dernier mot du bon goût équestre et désespérait les vieux écuyers. Depuis lors, cette manie de singer les Anglais n'a fait que croître, et elle a gardé les plus grandes chances d'être toujours à la mode, pour une raison bien simple, c'est qu'il sera toujours plus facile d'être ignorant que savant, et que le manque de savoir et de tenue se masquent admirablement par ce qu'on qualifie de « manière anglaise ». Il faut être juste, du reste, et constater que c'est surtout parmi les cavaliers civils que l'anglomanie a rencontré les adeptes les plus fervents, et pour cause... L'équitation militaire en fut toujours sauvegardée par les bonnes traditions conservées à Saumur.

Amazone, 1835.

Ventre Saint-Gris! comme disait quelqu'un de bien français, quand donc redeviendrons-nous Français? Français tout d'une pièce, avec nos défauts, mais aussi avec nos qualités? Quand, ces mots : « *Il a tout à fait l'air d'un gentleman anglais* » cesseront-ils d'être le plus doux compliment qu'on puisse adresser à une classe d'hommes qui ont dans leur nom, dans leur race, dans leur élégance naturelle vingt fois le « *chic* » des Anglais? Les Françaises, heureusement, n'ont pas donné dans ce travers; elles ont compris qu'elles n'avaient qu'à rester elles-mêmes pour demeurer les reines du goût et de la mode. Essayez donc de dire à une Parisienne qu'elle a l'air d'une Anglaise. Vous verrez si elle prend cela pour un compliment.

Très affecté des progrès incessants de l'anglomanie, un con-

temporain en déplorait en ces termes les funestes effets : « Beaucoup de jeunes gens qui ont appris dans les manèges à bien placer leurs jambes et à en faire un juste emploi, se privent de cet aide pour se conformer au genre dit Anglais. »

Dès 1824, le général, marquis de Clermont-Tonnerre, avait décidé l'établissement d'un camp, à Lunéville, pour étudier les moyens de reviser l'ordonnance de l'an XIII. Une commission fut nommée, dont faisaient partie les généraux Oudinot, Dujeon, de Saint-Alphonse, Grouvel, Cavaignac, de France. Elle était présidée par le général comte Mermet. (A cette époque la commission chargée des choses de l'armée était composée uniquement de gens du métier; on n'avait pas encore trouvé, le progrès aidant, qu'il valait mieux les composer de médecins et d'avocats.)

Un nouveau règlement de cavalerie, qui parut en 1829, fut le résultat des expériences faites à Lunéville.

En 1828, le général de la Roche-Aymon fit paraître un ouvrage ayant pour titre : « *De la cavalerie ou des changements nécessaires dans la composition et l'instruction*

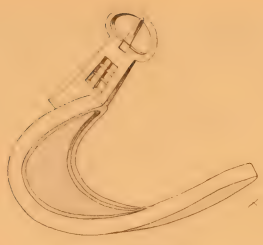

Étrier japonais.

des troupes à cheval. » Cet ouvrage, remarquable à bien des points de vue, n'eut malheureusement pas l'influence qu'il aurait dû avoir. On jugera de sa valeur, au point de vue de la question de l'instruction militaire par ce simple extrait :

« Jusqu'ici, dans l'ordonnance de la cavalerie française, la première leçon a été consacrée à faire monter le recrue à cheval sur une couverture. Je n'ai jamais pu me rendre compte du motif qui a fait adopter cette méthode... Dans tous les manèges, celui qui apprend à monter à cheval est placé de suite sur une selle; pourquoi donc, dans l'équitation militaire, s'éloigner de ce principe? D'ailleurs la position du recrue n'est plus en harmonie avec celle qu'il sera obligée d'avoir une fois sur la selle. . . . . , ... Pourquoi donc ces deux principes? . . . . . .

« Tous les peuples cavaliers, tous les chasseurs, conservent le *pied horizontal et l'étrier chaussé*. L'expérience leur en a sûrement démontré l'utilité; et, en effet, elle est réelle. Par cette position, qui est toute naturelle, l'étrier ne se perd jamais, et l'éperon étant plus près du corps, son aide est plus instantanée que quand il s'agit d'approcher du corps du cheval le talon qui en est plus éloigné par sa position baissée... »

Chose assez ignorée, le judicieux général avait prévu et conseillé presque toutes les réformes opérées aujourd'hui : la réglementation des allures, la suppression des guides généraux et la seule direction donnée par le *point de direction*, l'alignement par les chefs de peloton, les grandes manœuvres annuelles de cavalerie sous les ordres de chefs attitrés et pourvus en permanence de leurs commandements respectifs.

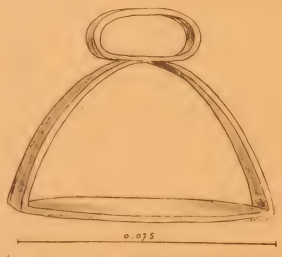

Étrier d'Indien Pahuenche (Patagonie). Le cavalier ne se sert de l'étrier que pour poser l'orteil.

Vers la même époque, un autre officier de cavalerie, le colonel Marbot, disait :

« En exceptant les mouvements préparatoires pour faire défiler les troupes en parade, on doit faire que toutes les évolutions du champ de Mars soient, sans exception, le simulacre de ce qui se passe à la guerre, et la manœuvre qui ne remplit pas ces conditions est inutile et doit être bannie des ordonnances. »

La révolution de 1830 eut naturellement une influence fâcheuse sur l'équitation. Le manège de Versailles fut supprimé. « Les écuyers et les piqueurs formés à cette belle école furent encore une fois dispersés, et leurs talents n'eurent plus même de

HABILLÉE PAR HUMANN.

crédit auprès des anglomanes de la nouvelle mode. » C'est cependant de ce manège qu'on a pu dire : « Il n'y a pas de manège où l'on parle moins que celui de Versailles, et il n'y en a pas où l'on monte mieux à cheval. »

La crise subie, à cette époque, par l'équitation française, inspire à un écuyer de valeur, M. Aubert, des réflexions empreintes de tristesse, réflexions qui, aujourd'hui, n'ont rien perdu de leur vérité. « Tel est, dans notre pays, l'empire de la mode, qu'on ne peut aujourd'hui se montrer à la promenade en bottes à l'écuyère, sans être montré au doigt et pris souvent pour un gendarme. Or beaucoup de gens sont persuadés qu'un très ample pantalon de coutil, de grands éperons et un gourdin à la main sont, pour monter à cheval, d'une impérieuse nécessité, et surtout d'un goût exquis, comme mise; il ne faudrait plus qu'une pipe pour compléter cette tenue équestre. »

Et le capitaine Picard d'ajouter fort spirituellement : « Le progrès s'est accompli; de nos jours la pipe est de rigueur. »

L'auteur éminent des « *Origines de l'école de cavalerie* », dépeint ensuite, de main de maître, les causes qui firent évoluer l'équitation après les « trois glorieuses ».

« Le steeple-chase », dit-il, « a servi de transition et de prétexte à cette transformation de l'équitation française. Après la révolution de 1830, une jeunesse riche, élégante et appartenant à un certain milieu social, profita de ce mouvement politique pour prendre en main la direction de la mode et de la fashion parisienne. Elle arrivait aux affaires — que l'on veuille bien nous passer cette expression passablement hasardée — imbue des habitudes anglaises. Jetant loin d'elle les errements de la vieille tradition française, elle opéra à son tour une révolution dans l'ordre d'idées dont elle était l'expression. On fonda le Jockey-Club. Le pompeux cérémonial de la vénerie fut relégué au cabinet des antiques, l'habit rouge et la botte à revers remplaçant l'uniforme galonné, le lampion et les bottes à chaudron. Puis comme il fallait bien encore fonder quelque chose, le steeple-chase, jusqu'alors inconnu en France, même de nom, fit brusquement son apparition, sous le patronage de quelques cavaliers hardis, aventureux, ayant fait — à huis-clos — leur indispensable apprentissage en Angleterre.

« A son origine, la course au clocher n'était courue que des chasseurs de renard, c'est-à-dire des gentlemen. Pour exercer leurs chevaux avant l'ouverture de la saison, ou pour se rendre compte de leurs qualités respectives, on se réunissait dans une contrée connue pour

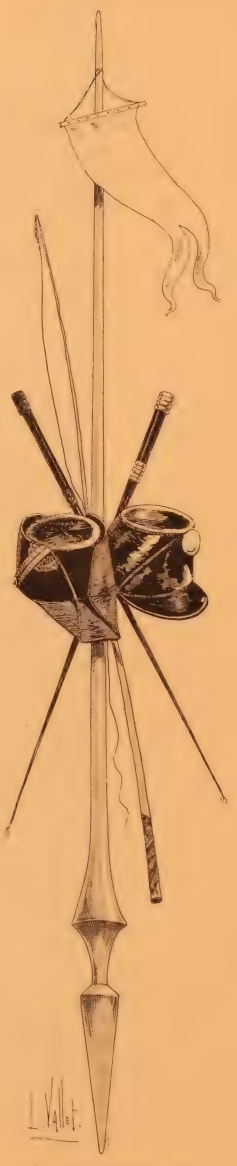

Lance de carrousel; Saumur.

présenter de sérieuses difficultés. On avisait un clocher, dans le lointain, et on le prenait pour poteau d'arrivée. Puis les coureurs partaient, chacun suivant la ligne qui lui convenait, en affrontant, au train qu'il voulait, toutes les chances diverses de cette route inconnue. Le premier arrivé au clocher était proclamé vainqueur de la course.

« Dans ce temps, ce sport était donc le partage exclusif des gentlemen-riders. Cet exercice rentrait, d'ailleurs, beaucoup plus dans leurs aptitudes que dans celle des jockeys de profession. Un steepe-chase de cette nature, en effet, doit être monté dans un style se rapprochant plus de l'équitation ordinaire que de la spécialité du jockey.

« Aussi, en considérant attentivement les vieilles gravures anglaises, voit-on tous les cavaliers de steeple-chase de cette époque bien assis dans leurs selles, les chevaux embouchés avec des mors de bride, en un mot, les uns et les autres agencés en vue du but auquel ils voulaient atteindre. En course plate, au contraire, tout est calculé pour tirer la quintessence de la vitesse de l'animal. L'effort d'un cheval ne dure et ne peut durer que quelques minutes; mais il n'est pas nécessaire d'être un homme de cheval bien complet pour s'imaginer la figure que pourrait faire un jockey sur une selle de trois ou quatre livres, droit sur ses étriers, emmené à travers pays par un cheval avec un filet tirant à plein bras; tous deux n'en auraient pas pour trois minutes.

« Il y a bien loin de l'organisation toute primordiale de la course au clocher à la physionomie de steeple-chase de nos jours, qui ne présente plus que l'aspect d'une course déguisée.

« Cette transformation fort regrettable s'est opérée progressivement, à mesure que les chevaux de pur-sang ont pris part à ces luttes, autrefois réservées à des chevaux de demi-sang et d'origine non tracée au stud-book. »

L'auteur termine par cette péroraison fort judicieuse :

« Les manèges ne tardèrent pas à être négligés, puis délaissés, enfin complètement abandonnés. A cela il y aurait eu au moins une compensation, si le nouvel état de choses eût conservé la physionomie qu'il affectait à son début : au lieu d'écuyers fins et savants, comme MM. le marquis de La Bigne, le chevalier d'Abzac, le vicomte d'Aure et Baucher, nous aurions eu d'intrépides et aventureux cavaliers, possédant une pratique pouvant tenir lieu de la science, tels que d'abord MM. le comte de Vaublanc, capitaine Allouard, de Saint-Pol, de Normandie, comte Le Coulteux, formant la première génération de ces transformations de l'équitation française proprement dite; puis, après eux, MM. le comte et le vicomte de Montecot, du Bouëxie, de la Mothe, comte de Tournon, Mackensie-Grièves; enfin la dernière pléiade, plus nombreuse encore, composée de MM. le vicomte Artus Talon, vicomte A. de Lauriston, duc de Grammont, de Saint-Germain, marquis de Saint-Sauveur, comte de Cossette, marquis de La Bigne, etc... »

M. Aubert, ex-écuyer de l'École royale d'application d'état-major, dont nous avons parlé antérieurement publia, après 1830, son : « *Traité raisonné d'équitation.* » Ce traité, qui contient d'excellentes choses basées sur ces deux principes : « Tout dans la belle position quand on commence. — Tout dans le sentiment du temps de jambe par levée et foulée quand on aspire à devenir écuyer consommé. »

Dans son préambule, M. Aubert traduit l'impression de tristesse qu'éprouvaient les hommes du métier en présence de la vogue des idées anglaises. « Malheureusement l'anglomanie est le mal du pays; c'est surtout depuis que tout le monde va à cheval à l'anglaise, c'est-à-dire ridiculement et sans aucune règle ni principes, que personne n'apprend à conduire ses chevaux sûrement et habilement. Je ne pouvais donc choisir une époque plus défavorable pour publier un traité d'équitation, que celle où tant de gens influents n'ont que des paroles moqueuses pour le manège et les écuyers français, et citent avec extase les jockeys anglais, comme le beau type du cavalier modèle. »

Ce n'était cependant pas un homme sans valeur celui qui écrivait ce qui suit : « Il est vraiment pénible que, dans un temps aussi éclairé que le nôtre, il y ait encore des écuyers dont les leçons, calquées sur celles

des temps de barbare ignorance, tendent toujours à monter le jeune cheval qu'on dresse comme un ennemi qu'il faut combattre, en le tenant dans une crainte continuelle, quand il faut, au contraire, le considérer comme un enfant qu'il faut instruire en lui inspirant une grande confiance. »

Voici encore un extrait du même auteur qui contient des conseils dont les écuyers de cirque devraient bien faire leur profit : « je dois avertir qu'il n'y a rien de si faux, de si contraire aux principes de la bonne école, que ce mouvement de corps que font certains écuyers dans le moment où leur cheval change de pied en l'air. Ce déhanchement qu'affectent particulièrement les cavaliers qui n'ont point été formés au manège, croyant aider le cheval à changer de pied, ne l'aide nullement dans cette action, *il ne fait que rendre le cavalier ridicule aux yeux des connaisseurs.* »

Amazone; 1841.

C'est vers la fin de l'année 1833 que se constitue la Société d'encouragement pour l'amélioration des chevaux en France. L'idée était louable, mais, si elle produisit de bons résultats, elle contribua aussi à développer la fureur des paris, ainsi que l'atteste l'extrait ci-joint : « Les réunions de courses se transforment en réunions de parieurs et les amateurs d'équitation sont en minime partie sur le turf. » Cette déviation du but des courses, on le sait, n'a fait qu'aller croissant; mais nous n'insisterons pas sur ce point.

Veut-on savoir quels étaient, pendant les premières années du règne de Louis-Philippe, les hommes les plus marquants dans le sport? Voici une liste de leurs noms, liste qui, bien entendu, n'a pas la prétention d'être complète.

MM. le baron Daru, baron d'Aubigny, baron de Grandmaison, Gatoryes, Cler, baron de Curnieu, Gaussen, marquis de Miramon, comte de Montigny, Pellier, comte de Tournon, comte d'Imecourt, Villars, comte de Rochefort, l'une des plus pures gloires de la cavalerie; marquis de Mac-Mahon, vicomte James O'Hegerty, comte d'Hinnisdal, Denormandie, marquis et comte de l'Aigle, baron de Vaublanc, comte E. Ney, de Beaurepaire, de Morny, de Nieuwerkerke, comte A. de Noailles, Pradeau, prince de Chalais, marquis de Perthuis, comte Max de Béthune, comte Ch. de Béthune-Sully, comte de Périgord, comte de Jouffroy, comte de Mac-Carthy, comte de Sainte-Aldégonde, marquis de Saint-Vallier, marquis de Saint-Mars, prince de Wagram, comte de Champchevrier, comte de Saint-Roman, comte de Valanglard, marquis de Lignéries, etc., etc. Je m'arrête, car il y a là de quoi rendre fou de colère cet excellent Thiroux, l'ennemi

AMAZONES D'HUMANN;

1837.

L. Vallet
1890

des tyrans. Les écrivains équestres abondent aussi à ce moment; c'est, en effet, en 1835, que paraît le « *Dialogue sur l'équitation entre MM. Baucher et Pellier* », qui professaient au même manège.

M. de Lancosme-Brèves, qui avait voué sa vie à l'étude et à la pratique du cheval, fut aussi un écrivain fécond et fort distingué.

L'un des plus importants, parmi ses nombreux travaux, est certainement le « *Traité de l'équitation et des haras* ».

Nous nous bornerons à citer quelques-uns des principes de M. de Lancosme-Brèves; ils suffiront à établir qu'il était un homme de cheval hors ligne.

« Les moyens les plus doux sont les meilleurs pour anéantir les forces instinctives du cheval, qu'on ne doit jamais provoquer à des luttes imprudentes. »

« La sensibilité de la bouche n'influe pas sur l'équilibre, c'est l'équilibre qui influe sur la bouche. »

« Les deux centres de gravité de l'homme et du cheval ne doivent faire qu'un. Mais le principe change si le cheval est à l'état de révolte. »

Voici le jugement porté sur M. de Lancosme-Brèves par M. le capitaine Picard :

« C'est un écuyer savant, trop savant peut-être; mais il ne faut pas oublier qu'il avait fort à faire, à son époque, pour aider au triomphe des principes de l'ancienne école, sur les ridicules innovations qui se flattaient de n'en pas avoir, et de dispenser leurs adeptes d'une étude souvent fastidieuse et toujours mortifiante pour leurs prétentions orgueilleuses. »

Il est un livre dont on a dit souvent qu'il était le « *bréviaire de tout officier de cavalerie* ». Nous voulons parler des « *Souvenirs d'avant-postes de cavalerie légère* ». On n'a rien écrit de mieux sur cette matière si importante; nul écrivain n'a mieux

Pari gagné en 1844 par un petit cheval anglais de demi-sang appelé Kob *et qui a précédé pendant cent milles* (33 lieues) *la malle-poste de Boston.*

Eperon des Indiens du Chili.

indiqué la tâche qui incombe à la cavalerie légère. Ce livre, si plein de faits et de critique, est à juste titre populaire dans l'armée, et nous aimons à croire qu'il n'est ignoré d'aucun de ceux qui ont eu l'honneur de servir dans la cavalerie.

Bien que son auteur n'ait pas été, de son temps, complètement apprécié comme il méritait de l'être, il fut cependant appelé au commandement de l'École de cavalerie, le 2 septembre 1838.

C'était le général de Brack, qui avait été contemporain des Murat, des Lasalle, des Montbrun, des Colbert, des Curély et de tant d'autres, et formé, par conséquent, à la grande école de Napoléon qui, on le sait, excellait dans l'art de se servir de la cavalerie légère pour le service de sûreté et pour celui des renseignements.

Le général de Brack a laissé à Saumur, où il fut estimé à sa juste valeur, le souvenir le plus brillant. Son nom, qui resplendit dans ce temple de la cavalerie à côté de celui des Oudinot, des Rochefort, des Thorthon et des L'Hotte, restera toujours gravé dans la mémoire des cavaliers.

Mais il est temps de parler d'une de nos plus grandes célébrités hippiques, du comte d'Aure, élève du chevalier d'Abzac et de la célèbre École de Versailles. Le comte d'Aure était sorti du Prytanée militaire de la Flèche et de l'École de Saint-Cyr. Il entra, en 1813, comme sous-lieutenant dans l'infanterie; de là il passa aux gardes-du-corps, d'où il fut détaché au manège de Versailles. En 1817, Louis XVIII l'attacha à sa maison, en qualité d'écuyer, et il conserva cette fonction jusqu'en 1830.

Après la chute de Charles X, il donna sa démission, et se mit à la tête de ceux qui préconisaient l'équitation du dehors et le saut d'obstacles.

Le comte d'Aure est sûrement un de ceux auxquels l'École de Saumur doit sa grande supériorité sur toutes les écoles qui l'ont précédée; supériorité qui consiste à avoir su être raisonnablement éclectique dans l'alliance des vieux principes académiques du manège, et de ceux, plus modernes, de l'équitation large, vigoureuse de l'extérieur. Ce sera l'honneur des officiers qui ont commandé l'école, et des écuyers qui en ont dirigé le manège, d'avoir su se garder, en même temps, des exagérations de la vieille école et de celles de la nouvelle; d'avoir, par une direction raisonnée, intelligente et dégagée de toute espèce de préjugé, mené à bien cette œuvre, qui paraissait impossible, à savoir : la fusion des saines traditions de l'École de Versailles et de tout ce qui est bon dans la méthode qu'on a, bien à tort, appelée anglaise; bien à tort, en effet, puisque l'équitation anglaise réelle est surtout caractérisée par le manque de méthode.

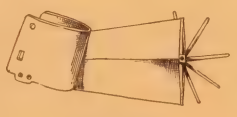

Éperon brésilien.

En un mot, tous ces remarquables écuyers, et le comte d'Aure peut revendiquer

une large part de leur gloire, sont arrivés par leur fermeté et leurs talents à créer une école qui est sans rivale au monde; école où, non seulement le savoir et les qualités militaires sont exigées, mais où les bonnes manières, la politesse et l'élégance de la tenue, si importante à plus d'un point de vue, sont également à l'ordre du jour.

Le 24 novembre 1838, l'école recevait la visite du célèbre comte d'Aure, qui, plus tard, devait en commander si brillamment le manège. Cette visite donna lieu à une grande solennité; et les élèves de l'école firent à l'éminent écuyer une sympathique et chaleureuse ovation.

Ecoutez, cher lecteur, le récit ému qu'en fit un témoin; et, si vous-même n'êtes pas remué et ému, vous n'êtes pas un homme de cheval, vous n'êtes qu'un... Anglais!

Jockey.

« Notre École Royale de cavalerie vient d'avoir une véritable solennité; M. le vicomte d'Aure, cet écuyer si justement célèbre, dont la France est fière, et l'étranger jaloux, a visité son manège, où, retenu par les instances du général commandant et celles des officiers et élèves, il a, avec la plus aimable obligeance, renouvelé cinq fois les miracles de son équitation si pure et si hardie. L'enthousiasme qu'il a produit est difficile à décrire, et, sans le respect inspiré par le lieu, il se serait échappé un cri d'admiration.

« Il était curieux d'observer l'aspect du manège; tandis que l'écuyer unique dominait, magnétisait, pour ainsi dire, ployait à sa moindre volonté le cheval qu'il montait pour la première fois, les tribunes étaient encombrées d'officiers et d'élèves au regard fixe, à la respiration suspendue; puis, après les exercices, ces élèves, conviés par M. d'Aure, entourant son cheval, écoutant chacune des explications que suivait immédiatement l'exemple, tout cela complétait le spectacle le plus *électrisant* et le plus attachant auquel j'aie jamais assisté.

« Pour compléter l'émotion, MM. les officiers du manège, par un sentiment des plus vrais et des plus nobles, ont vivement touché le célèbre écuyer en lui disant : « Vous êtes notre maître, commandez-nous. » Puis, montés sur des chevaux simplement harnachés, ils en ont présenté un richement caparaçonné à M. d'Aure, qui a exécuté à leur tête une des savantes reprises de l'ancien manège de Versailles.

« En descendant de cheval, MM. les officiers du manège ont réclamé la cravache de M. d'Aure, qu'ils ont aussitôt échangée contre une autre, sur laquelle était inscrite l'expression de leur admiration. »

C'est aussi en 1838 que se passa, à Saumur, un événement qui fit grand honneur à M. Rousselet, l'écuyer en chef du manège de l'école. Un jour, pendant une leçon, un cheval emballa son cavalier; M. Rousselet se fit amener le cheval, le caressa, lui ôta son mors et le remplaça par un fil de soie; puis, montant l'animal, il le lança à fond de train, et l'arrêta court, montrant ainsi quel tact merveilleux il avait comme écuyer.

En 1842, Baucher, qui, depuis quelque temps, faisait fort parler de lui, fut admis à expérimenter son système de dressage sur les chevaux de l'armée. L'expérience eut lieu à Saumur où, malgré tout l'enthousiasme que le célèbre écuyer excita, les partisans fanatiques qu'il se concilia, on reconnut bien vite que sa méthode était absolument inapplicable aux chevaux de l'armée. Cette méthode, qu'il qualifie lui-même ainsi : « un rasoir entre les mains d'un singe », a été formulée par son auteur de la façon suivante : « remplacer les forces instinctives par les forces transmises ». Le système de Baucher consiste à annuler, tout d'abord, par une série d'assouplissements très compliqués, toutes les forces naturelles du cheval, puis à les remplacer par ce qu'il nomme des effets d'ensemble.

Il est hors de doute, maintenant, que placé plus à distance on peut mieux juger l'homme et sa méthode; il est hors de doute que Baucher fut un écuyer de haute école, absolument hors ligne; qu'il obtint, par exemple, sur des chevaux tout à fait ordinaires, comme *Topaze* ou *Robert de Normandie*, des résultats véritablement étourdissants; mais, outre que ses principes n'étaient pas nouveaux, n'étant autres que ceux des vieux écuyers du dix-septième siècle, plus perfectionnés, il est vrai, et appliqués avec une science, une sûreté de main tout à fait exceptionnelles, son équitation se confinait dans le manège. Elle s'élevait à une perfection que depuis l'on n'a jamais pu atteindre dans les cirques, et c'était tout. Elle n'avait rien des franches allures de l'extérieur et ne pratiquait pas les sauts d'obstacles. On comprend donc, maintenant qu'on raisonne sans passion, quels dangers une pareille instruction pouvait faire courir à la cavalerie.

Baucher n'avait pas trouvé à Saumur des gens inaptes à apprécier ses idées, ou hostiles, de parti pris, à sa méthode; mais, il affecta une telle morgue à l'égard des gens très compétents, comme le général de Sparre, par exemple, qui étaient chargés d'apprécier son système, qu'il fut, lui-même, une des causes de son insuccès.

Naturellement les journaux de l'opposition firent de Baucher un martyr, et les polémiques violentes allèrent bon train, embrouillant les cartes comme toujours Mais, sur ce point d'histoire de l'équitation, nous laisserons la parole à des gens plus compétents que nous, et dont l'autorité en pareille matière ne saurait être contestée.

Voici d'abord l'opinion d'un de nos plus brillants officiers de cavalerie .

« M. Baucher a été un admirable écuyer de haute école... Mais, l'ambition aidant, il

AU MANÈGE PELLIER; 1836.

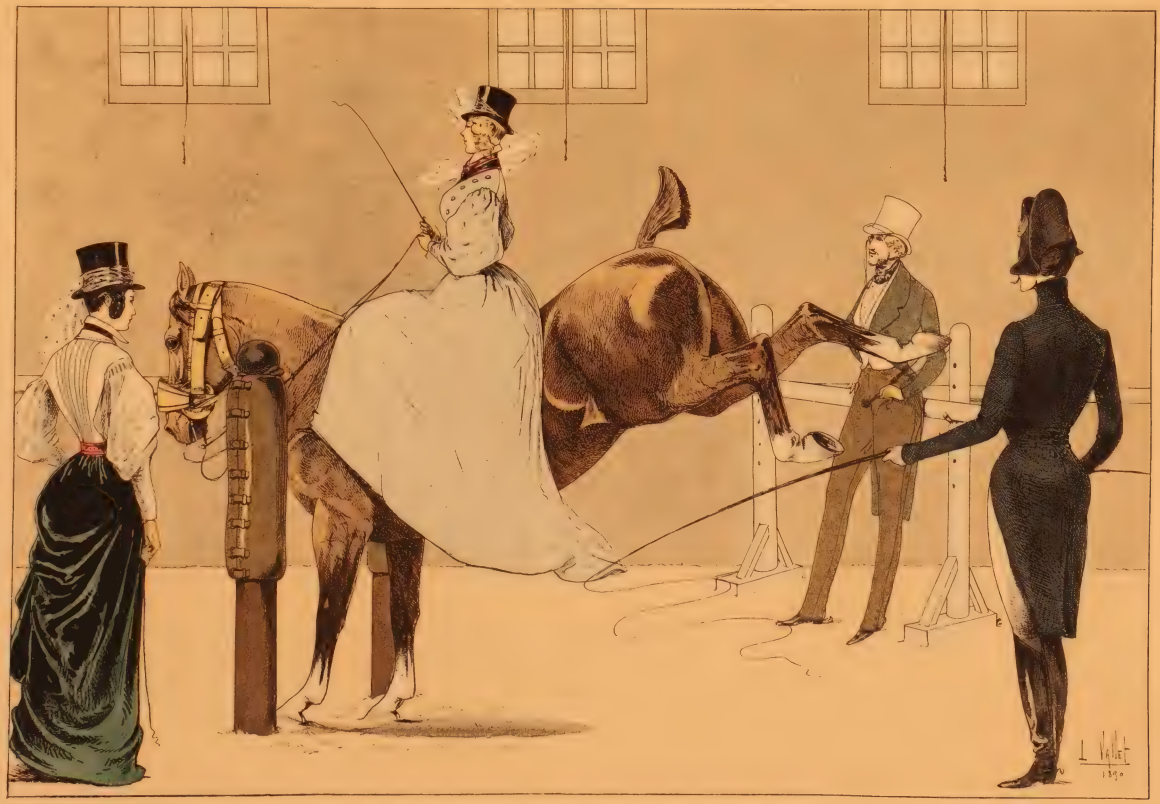
L. Vallet
1890

a voulu universaliser ses procédés, créer l'équitation de l'avenir, et il s'est trompé absolument. Entre les moyens de dressage employés pour un cheval uniquement destiné à la haute école, qui répète son rôle tous les jours, et ceux qui conviennent aux chevaux de guerre, de selle ou de chasse, il y a un abîme.

. . . . . .

« En peu de temps, Baucher se posa en homme de progrès, sorti des rangs du peuple, simple travailleur. . . . . .

La presse se mit de la partie et apporta ce qu'elle nomme sans rire son sacerdoce. Lisez les gazetiers du temps, vous y verrez qu'avant la venue du Prophète on ne savait pas monter à cheval : c'est écrit presque en toutes lettres; à peine quelques vieux marquis en avaient la prétention, reste des anciens droits du seigneur. Aujourd'hui, l'équitation nationale est née. »

Cavalier espagnol.

Voici maintenant l'appréciation du prince de Hohenlohe :

« Baucher s'était engagé, alors qu'il était au cirque Dejean, à Berlin, à enseigner son système à un certain nombre d'officiers dans un cours de trente leçons, parce qu'il s'était aperçu que son livre avait été mal compris. Qu'on ne pût apprendre à monter en si peu de temps, il le savait aussi bien que vous et moi. Il était au contraire l'ennemi de la précipitation dans le dressage des chevaux, et son mot favori était : « Plus vous irez lent (sic) plus vous irez vite! » Je reconnus, pendant le temps que je montais avec lui, que personne ne lui nuisait plus que ceux qui montaient d'après son livre sans l'avoir compris. La pauvreté de la langue lui a joué de mauvais tours : il demande, comme tout vrai cavalier, que le cheval soit *entre la jambe et la rêne*, et conclut logiquement qu'il doit être en avant de la jambe et en arrière de la main.

« Mais ce qu'il appelle en *arrière de la main*, c'est être dans les rênes selon nos écuyers; où nous disons que le cheval est *en arrière de la main*, Baucher dit qu'il est en *arrière de la jambe*. . . . . C'est pourquoi tous ceux qui ne montent que d'après son livre, mettent le plus souvent leurs chevaux en arrière de la main, au sens où nous le comprenons, et perdent la réputation du maître en rendant leurs chevaux rétifs. . . . . .

« A tout prendre, il a fait sensation; il a ramené l'attention sur l'art de l'équitation, à l'époque du règne de l'anglomanie; il a provoqué la discussion et la réflexion. Et quand bien même il aurait toujours eu tort, quand il n'aurait fait qu'amener ses ad-

versaires à retrouver la vraie voie, à la faire rechercher, ce serait déjà un bien grand mérite. »

Baucher était un homme de trop grande valeur pour ne pas avoir fait école, pour ne pas avoir recruté de fervents disciples. Parmi ses partisans les plus fanatiques nous citerons M. Delherm de Novital, qui fut longtemps écuyer en chef à Saumur; M. de Gerhardt, qui fut depuis capitaine instructeur aux lanciers de la garde impériale; le capitaine Raabe. Tous étaient des cavaliers fort remarquables; mais les élèves qu'ils formèrent étaient loin de leur ressembler.

Comme l'avait dit très judicieusement le prince de Hohenlohe, toutes ces controverses eurent au moins pour résultat de donner un nouveau stimulant à l'équitation.

L'équitation fut, du reste, très en honneur sous le gouvernement de Juillet. Les princes, fils du roi, jeunes, élégants, tous entourés d'une auréole de gloire militaire, comptaient parmi les hommes de sport les plus renommés. C'étaient le duc d'Orléans, le duc d'Aumale, le duc de Nemours, dont tous ceux qui manœuvraient, vers 1846, sur le Champ de Mars, ont pu admirer la belle prestance en uniforme et aussi le magnifique cheval de pur-sang noir. M. Mackensie-Grieves, qui est resté l'un de nos hommes de cheval les plus élégants, peut donner une idée à notre jeune génération de la façon dont on montait alors.

Nous reproduirons, pour terminer ce chapitre, quelques-unes des appréciations sur la cavalerie de cette époque, par M. J. Richard, dont le beau livre « l'Armée française » a été illustré avec un si magistral talent par M. Édouard Detaille.

« Nous avons déjà fait allusion aux magnifiques manœuvres et à la belle tenue de de notre cavalerie de 1830 à 1848, et nous avons dit que c'était l'œuvre des anciens divisionnaires de l'Empire; nous avons indiqué également que leurs élèves surenchérirent encore dans cette voie. Jamais, même sous le second Empire, où l'on porta très loin le goût des beaux uniformes et l'amour des manœuvres rectilignes, jamais les régiments de cavalerie n'ont été mieux tenus que sous Louis-Philippe . . . . . Dès le lendemain de la révolution de 1830, un des officiers de cavalerie légère du premier Empire, très amusant, très actif, dans les veines duquel coulait le sang des Lasalle, des Montbrun, des Colbert, des Pajol, avait été rappelé au service. Placé peu de temps après à la tête du 4e hussards, le colonel de Brack essaya de faire revivre dans son régiment les traditions de hardiesse de la République et de l'Empire. Il fut un des premiers promoteurs du travail individuel . . . . . .

Élégants de 1831.

« Il a laissé sur la matière un livre aussi utile que charmant : « Avant-postes de cavalerie légère; souvenirs », qui est

un des classiques de l'armée. Malheureusement cet ancien chef d'escadron des lanciers rouges portait bien son nom; c'était une tête chaude; on ne le prit pas assez au sérieux, on ne fit attention qu'aux timbaliers qu'il amena un jour au Champ de Mars, et qui lui méritèrent des arrêts. L'influence de la grosse cavalerie ne fut en ce temps de paix contrecarrée par rien. La cavalerie légère avait, il est vrai, l'Afrique . . . . . L'ombre des cuirassiers de Milhaud et de Kellermam, l'ombre des immortels cuirassiers de Waterloo, si follement sacrifiés par Ney, planait sur la cavalerie . . . . . .

« Sous la Restauration, les princes étaient rentrés avec deux sortes de vues, les unes

étrangères, les autres rétrogrades; mais comme, après tout, ils étaient des hommes intelligents et bien élevés, ils avaient très vite compris que les méthodes militaires des compagnons de Napoléon étaient supérieures à tout ce que pouvaient dicter leurs rancunes ou leurs souvenirs. Ils aimaient sincèrement l'armée et la France; ils firent pour le mieux. C'est de leur haute direction que sont sortis les comités d'armes, impuissants à faire vite le bien, toujours préparés à laisser le mal se perpétuer.

« Sous Louis-Philippe, les comités prirent une proportion épique. Le parlementarisme et ses discussions minuscules s'introduisirent dans les mœurs du haut état-major . . . . . La théorie dépassait de beaucoup la pratique, et les choses en arrivèrent à ce point que le ministre rejetait la responsabilité de tout ce qui se passait sur le comité; le comité se plaignait de l'influence de la cour, et la cour, animée de très bons sentiments, mais obligée de se défendre, accusait et le ministre et le comité. Tous étaient également en dehors de la vérité.

« La raison, le motif et la cause du luxe des documents administratifs, règlements d'instruction, d'habillement, d'administration, sous le règne de Louis-Philippe, c'était la paix, la paix trop longue pour une nation qui dépensait trois cents et quelques millions par an pour son armée, et trop longue pour une armée qui se sentait vaillante, forte,

unie et qui portait lourdement, surtout dans la cavalerie, une inaction coûteuse pour le pays. »

En somme, et pour nous résumer en quelques mots, le règne de Louis-Philippe est loin d'avoir été stérile au point de vue hippique.

Trop de discussions et de tâtonnements peut-être, mais, en réalité, un développement très significatif du sport et du goût des choses du cheval.

OFFICIER DES GUIDES DE LA GARDE; SECOND EMPIRE.

L. Vallet

CHAPITRE XVI.

LE SECOND EMPIRE.

Un revirement en faveur de l'armée se produisit à la suite des événements qui mirent fin au régime de 1848; à la fin de l'année 1851, on vit jusqu'à neuf régiments de cavalerie à Paris; la bourgeoisie, peu brave de sa nature, comprenait que c'était par les troupes régulières qu'elle venait d'être sauvée.

La République de 1848, pas plus que sa grrrande devancière! n'avait rien fait et n'avait d'ailleurs rien pu faire pour l'équitation, ni pour la cavalerie; mais l'Empereur aimait les chevaux, et était fort bel homme de cheval; aussi « lorsque le chef de l'État aime les chevaux, on peut être certain que la cavalerie sera supérieurement montée; lorsqu'il se connaît en chevaux, qu'il les monte avec prestesse, élégance et sûreté, les régiments deviennent vite magnifiques. Le neveu de l'Empereur..... encouragea donc les bruits qui se formaient dans l'armée à propos de son humeur guerrière, et la cavalerie fut peut-être l'arme qui y fit le meilleur accueil. » (Jules Richard, l'*Armée française*.)

Et, plus loin, M. Jules Richard, dont la compétence ne saurait être niée, ajoute : « Il convient donc de marquer l'apogée de la valeur de notre cavalerie sous le second Empire aux années 1855 à 1859, c'est-à-dire de la période qui s'étend de la guerre d'Orient à la campagne d'Italie..... Si l'on songe que tous les régiments de cavalerie désignés comptaient un nombre suffisant de cavaliers exercés, montés d'excellents chevaux, ayant tous cinq ans au moins, purent aisément, sans demander du secours à des régiments voisins ou à une remonte hâtive, mettre quatre beaux escadrons en ligne, on est forcé de reconnaître que le ministère Randon, qui succéda au ministère Vaillant, a porté

1850.

un coup funeste à l'organisme de la France. . . . . .

. . . . . .

Sous l'Empire, la cavalerie n'eut pas toutefois de moments de repos absolu. Tous les ans, depuis 1858, quatre, cinq et jusqu'à sept régiments allaient s'exercer au camp de Châlons. En 1868 et en 1869, il y eut même deux séries. Il passa donc, dans les treize années de l'Empire, en défalquant les années où le camp fut réservé à la garde impériale, 70 régiments par les plaines de Châlons, c'est-à-dire que plusieurs régiments durent y revenir une ou deux fois. Avec l'Afrique et les campagnes de guerre; avec Lunéville, Sathonay, Versailles, la cavalerie avait donc des occupations suffisantes, et l'habitude du groupement ne devait pas lui manquer..... Mais j'ai entendu alors vingt fois des colonels de cavalerie déplorer que les maréchaux ou les généraux de division — qui présidaient d'ordinaire les solennités militaires de Châlons — oubliassent trop souvent, les jours de simulacres d'un grand combat, qu'ils avaient sous leurs ordres une division de troupes à cheval. Généralement ils ne se le rappelaient qu'au moment du défilé; alors un aide de camp partait au galop lui ordonner de se mettre en mouvement, et les journaux militaires — cette plaie de la publicité — célébraient à l'unisson sa belle tenue..... »

Un fait incontestable, c'est que la cavalerie accueillit le rétablissement de l'Empire avec un grand enthousiasme. Victor Hugo, dans son *Histoire d'un crime*, lance à la cavalerie ce sanglant reproche! « La cavalerie avait eu du poulet, l'infanterie n'avait reçu que du veau??? »

Costume de chasse; 1853.

Au début de son règne, l'Empereur fit beaucoup pour une arme qui s'était prononcée la première en sa faveur, qu'il estimait, arme dont plusieurs de ses familiers les plus intimes faisaient partie et dont le brillant convenait à merveille à la haute idée qu'il avait du prestige d'un chef d'État.

Mais, comme le fait remarquer M. Jules Richard, on eut le tort, en 1865, de supprimer le septième de l'effectif agissant de la cavalerie : « L'Empereur fut douloureusement surpris lorsqu'on lui apprit la vérité. Mais il n'était plus temps de réagir; le règne de l'autorité était passé, celui du parlementarisme lui succédait. »

L'opposition, devenue de plus en plus violente, visa surtout l'armée qu'elle savait dévouée à l'Empire. Elle ne cesse donc de demander des économies et des réductions d'effectifs. « M. Thiers demanda et obtint de M. É. Ol-

livier que le contingent annuel fût réduit de 10,000 hommes. Ce sont là des faits qui ne sauraient être passés sous silence dans l'histoire d'une arme où l'on n'improvise pas des régiments. »

On a tant reproché à la cavalerie de n'avoir pas su éclairer l'armée, en 1870, que nous avons voulu essayer, en quelques lignes, de montrer par quelles vicissitudes avait passé, sous le second Empire, cette arme si impressionnable et si intéressante.

Ces vicissitudes expliquent en grande partie le rôle que la cavalerie joua en 1870.

Officier de Cavalerie légère, petite tenue.

Nous allons reprendre maintenant la chronologie des faits.

On a vu que sous le gouvernement de Juillet, l'équitation avait été fort à la mode; mais, malgré toutes les sympathies qui nous portent à être indulgent pour l'Empire, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'équitation militaire, d'abord relativement brillante au début du règne de Napoléon III, finit par décliner d'une façon assez sensible. Jamais, notamment, de l'avis même des anciens officiers, on ne monta aussi mal dans l'armée qu'à la fin de l'Empire. L'une des causes principales de ce regrettable état de choses fut sûrement le trouble jeté dans les esprits par la méthode Baucher, méthode qui fut encore exagérée par certains écuyers, comme le capitaine Raabe. Une autre cause aussi fut qu'à diverses reprises, plusieurs officiers généraux, comme par exemple le général Grand, en 1856 et en 1858, interdirent formellement les courses d'officiers, motivant ainsi cette défense : « Ces déplorables exercices, sans aucune utilité pour l'instruction, ne peuvent avoir pour résultat que la ruine des meilleurs chevaux de l'École (1) et devenir la cause des accidents les plus graves, compromettant l'avenir des officiers. »

On se fit d'autre part, dans certains régiments, pour ne pas dire tous, un grand point d'honneur des chevaux gras, qu'on appelait alors, « en bon état ». Il est juste de dire qu'en revanche ces chevaux étaient merveilleusement soignés par les vieux cavaliers, auxquels on ne pouvait les ôter lorsqu'ils les avaient « *tirés* ».

Quant à l'équitation civile, voici ce qu'en disait un contemporain, vers 1860 :

« Parlons maintenant de l'équitation du dehors, de ces gens qui ne veulent pas travailler dans les manèges, et ne veulent pas pratiquer davantage en plein champ; car

(1) Le général inspectait l'École de Saumur.

il ne faut pas croire que la haine de la demi-volte et du contre-changement de main de deux pistes entraîne jusqu'au full-cry, au saut de fence, au furious speed; non, on trouve qu'il est ridicule de se casser le cou; on arrive, à force de prudence, à ne pas se mettre à l'eau sans savoir nager. Jamais les chevaux sages n'ont été aussi en vogue; on en demande partout, à tout le monde, à toutes les races, à toutes les méthodes; il n'est pas de frénétique amateur du turf qui n'envoie son hack dans un manège borgne pour le mettre dans la main. »

Et cependant, malgré la défaveur que subissait l'équitation, malgré cet évanouissement évident du goût pour le cheval, il y eut, pendant toute la durée de l'Empire, un endroit où l'art équestre fut toujours en grand honneur, l'École de Saumur, et dans l'armée comme dans la société, des gens de cheval d'une très grande valeur. L'Empereur, le premier, contribua plus que personne à développer le goût des beaux chevaux, bien soignés et harnachés avec « *chic* »; ses écuries ont toujours été citées comme des merveilles de bonne tenue. Le général Fleury, qui en avait la surveillance, était un cavalier des plus distingués; son fils, du reste, a suivi les traditions paternelles; il est, ainsi que le capitaine Conneau, instruit à la même école, et un des plus brillants et des meilleurs cavaliers de l'armée. Le général de Rochefort, qui commanda l'École de cavalerie après 1852, fut aussi une célébrité hippique; il a laissé à Saumur le renom d'un officier de grand mérite.

M. de Montigny, ancien élève du vicomte d'Aure, ami personnel de Baucher, et auteur de nombreux et très estimés ouvrages sur l'équitation, professa aussi à Saumur. Voici le jugement qu'il portait sur Baucher, après la célèbre *conversion* de ce dernier : « Baucher était un génie; il m'a appris à raisonner, à chercher. Dans sa première école il y avait du bon pour le cirque (pour vingt minutes de représentation) : pour le dehors et l'équitation militaire, ce n'était rien, absolument rien. Dans la seconde école de Baucher, qui se rapprochait un peu de l'ancienne école, le cheval avait plus de perçant. Mais l'arrière-main écrasée, le devant trop haut étaient contraires à l'équilibre horizontal et à la progression harmonieuse du cheval de service. »

Bride de la cavalerie de la garde impériale; 1859.

Le comte de Montigny a publié, ainsi que nous venons de le dire, plusieurs ouvrages qui sont bien connus des gens de cheval. Nous mentionnerons, entre autres :

« *Le Manuel de l'éleveur ou Méthode simplifiée de dressage des chevaux au montoir et au trait par M. de Montigny, ancien officier de cavalerie hongroise, ex-écuyer, professeur à l'École d'État-Major, professeur à l'École nationale de haras.* »

« Le Manuel des Piqueurs » a été fort bien accueilli lors de sa publication, et il est depuis resté classique. C'est un volume qui, sous un format restreint, contient nombre d'excel-

TROMPETTE DES CUIRASSIERS DE LA GARDE IMPÉRIALE;
1860.

L. Vallet

lents renseignements, et sur la manière de monter et sur celle de mener. Un petit traité d'entraînement, traduit de l'anglais, est joint à ce volume qui est un de ceux dont la place est marquée dans la bibliothèque du sportman.

A Saumur, le comte de Montigny, qui succéda à la personnalité très marquante de M. Rousselet, fut un de ceux qui contribuèrent à donner à l'école ce cachet d'éclectisme bien entendu qui a été une des forces de cette école.

En 1852, un M. Casimir Noel de Meaux inventa un mors régulateur, sur lequel un contemporain bien connu, M. Raabe, a écrit ces lignes : « L'inventeur de mors vraiment extraordinaire, crée une méthode d'équitation nouvelle, tout aussi extraordinaire que le mors. « *On peut* », *dit-il*, « *prendre un certain nombre de jeunes chevaux et les faire diriger immédiatement par les plus ignorants en équitation.* »

« Voilà, certes, qui est avantageux pour les ignorants en équitation. Avec cette innovation, un cavalier sera plutôt formé qu'un fantassin. Quel immense progrès pour les troupes à cheval, surtout avec la nouvelle position de la main de la bride. « *En tenant la main fixée sans rendre et sur la ceinture même.* Ce doit être aussi commode que gracieux. »

« *L'équitation enseignée en vingt-cinq minutes.* »

« Nous ne sommes plus étonné s'il faut moins de temps à M. Noel de Meaux pour former un cavalier qu'un fantassin; peste, vingt cinq minutes ! »

Et, puisque nous venons de parler de M. Raabe, donnons tout de suite le jugement qu'a porté sur lui l'auteur des « *Origines de l'école de la cavalerie* ».

« Nous relatons la perturbation jetée dans le monde équestre par l'ouvrage du capitaine Raabe, réfutation tellement visible du cours d'équitation de Saumur, que son auteur en fut réprimandé par le ministre de la guerre. C'est que ce cours d'équitation du comte d'Aure avait une consécration officielle; on se rappelle que le ministre de la guerre en avait ordonné et dirigé la rédaction. Le capitaine Raabe, partisan, même exagéré, du système Baucher, était naturel-

lement l'ennemi de cette méthode; il s'était créé une nombreuse clientèle d'admirateurs avec ses tours de force d'équitation; et, soit par fanatisme, soit par esprit d'indépendance — le fond de son caractère — il avait écrit d'une plume acérée ses principes équestres, qui devaient fatalement représenter une attaque en règle contre le système d'Aure.

. . . . . .

« Le capitaine Raabe commandait alors un escadron du 6e de dragons, qui partit bientôt pour la guerre de Crimée. Ce départ éteignit, pour le moment, cette polémique équestre renouvelée des luttes de M. Baucher. M. Raabe continua là-bas ses prodiges, et il trouva un brillant champion dans l'armée anglaise, le capitaine Nolan, qui fit plus d'un assaut équestre avec lui. Mais les échos de cette remarquable rivalité n'arrivèrent que bien affaiblis jusqu'en France, dominés par le bruit des batailles et par bien d'autres nouvelles plus absor- bantes. Aussi les traits auxquels nous faisons allusion ne sont-ils con- nus que du plus petit nombre, et, pour la plu- part, le capitaine Raabe fut oublié.

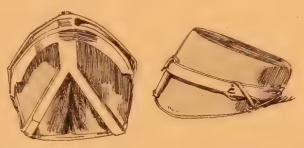

Fers sans clous, maintenus avec une bande de caoutchouc; employé pendant la guerre de Crimée, pour les chevaux déferrés.

« Cependant, nous ne voudrions pas lais- ser supposer que les talents équestres fus- sent les seuls mérites de cet officier; M. Raabe était, au contraire, un capitaine commandant remarquable, ayant un grand ascendant sur ses hommes, et de grandes qualités militaires; mais à coup sûr ses talents équestres, mieux que tout autre don, le mettaient hors de pair.

« Revenu en France, le capitaine Raabe reprit sa lutte de système, au point où il l'avait laissée, et par la particularité de sa méthode et son refus de concessions il se fit le nom que tout le monde connaît. »

Du reste les méthodes plus ou moins bonnes ne manquaient pas alors, et les expé- riences se succédaient à de courts intervalles dans la cavalerie, ce qui ne laissait pas que d'y jeter un certain trouble; car, même mauvaise, une idée nouvelle rencontre tou- jours des adhérents qui, la plupart du temps, sont gens en quête des moyens de se faire remarquer, et espèrent toujours avoir, comme disent les soldats, « *trouvé le joint* ».

C'est ainsi qu'en 1854 on fit grand bruit autour du nom d'une écuyère Mme Marie Isabelle. Et comme, en tout temps, le plus grand désir des civils a été de se mêler des choses militaires, tout en interdisant formellement aux militaires de se mêler des choses civiles, Mme Isabelle, de même que Baucher, avait grande envie de voir sa méthode expérimentée et appliquée par l'armée.

Grâce aux nombreuses influences dont elle disposait, elle obtint qu'une commission, présidée par le général Regnault de Saint-Jean d'Angely, qui commandait alors la garde, examinât sa méthode. Cette commission, dont faisait partie le comte d'Aure, se réu- nit au manège de l'École d'État-Major.

Cela se passait en juillet 1854.

En novembre de la même année, Mme Isabelle fut envoyée à Saumur pour y démontrer ses principes de dressage. C'est ce qui a pu faire dire à un écrivain, évidemment mal renseigné, que le manège, à une certaine époque de l'Empire, avait été sous les ordres de Mlle Isabelle, confondant sans doute cette dernière avec la bouquetière du Jockey-Club.

Commencés le 14 novembre 1854, les cours de cette dame se continuèrent jusqu'en avril 1855, et se terminèrent par le fiasco le plus complet qu'on puisse rêver.

Naturellement, l'écuyère se prétendit victime des préjugés surannés et d'une opposition malveillante. Un des aides de camp du roi de Portugal, le capitaine de Canha Salgado, étant venu visiter l'école, on lui montra le dressage des chevaux confiés à Mme Isabelle.

« Ce fut simplement pitoyable; les égards qu'on doit à une dame, quand même, nous empêchent de répéter le mot dont s'est servi l'officier portugais pour juger une méthode qui offrait de pareils résultats. »

En autorisant de semblables expériences, il est incontestable que le ministre de la guerre engageait grandement sa responsabilité. N'était-ce pas, du reste, ce même ministre qui défendait formellement aux officiers de suivre les chasses à courre, « qui ne pouvaient que détourner des études essentielles et sérieuses ».

On comprend qu'avec detelles défenses, dont on peut rapprocher celle édictée le 23 juin 1869, époque à laquelle un autre ministre rappela qu'il était formellement interdit aux officiers de « figurer sur aucun hippodrome avec leurs chevaux d'armes, à aucune course plate ni même à aucun *steeple chase* ». On comprend, répéterons-nous, que les officiers de cavalerie, laissés aux seules ressources de la manœuvre, trois fois par semaine, et qu'on voyait d'un mauvais œil monter leurs chevaux isolément, eurent vite perdu le goût de l'équitation.

Ces malheureux principes subsistèrent du reste fort longtemps; et je me souviens d'avoir servi, en 1876, sous les ordres d'officiers de la vieille école, lesquels ne comptaient l'équitation absolument que comme une chose secondaire, comme du « *fricotage* », pour employer leur expression. Il est juste d'ajouter que dès lors une vigoureuse réaction contre ce singulier état de choses commençait à se produire; mais nous en parlerons en temps et lieu.

Nous avons déjà cité le nom de M. le comte Savary de Lancosme-

Armes russes.

Russie; chevaliers gardes.

Brèves : en 1855 il fit paraître son « *Guide de l'ami du cheval* », qui est à la fois une revue historique, scientifique et pratique des choses qui ont rapport à l'équitation. Cette œuvre remarquable à tous les points de vue n'a malheureusement pas été terminée.

Un peu plus tard, en 1860, M. de Lancosmes-Brèves publia un traité de la « *Centaurisation* », ouvrage resté célèbre, et dont les principes furent expérimentés par des détachements du 1er et du 2e de carabiniers envoyés à cet effet à Saumur. Une commission fut constituée sous la présidence du général président le comité de cavalerie, et composée du lieutenant-colonel d'Avocourt, du 6e de dragons; du chef d'escadron de La Jaille, du 7e de dragons; du capitaine Effantin, du 7e de dragons et du capitaine de Mauduit, du 6e de dragons. Elle avait pour mission de juger la nouvelle méthode.

Voici quelles furent les conclusions de cette commission. « En résumé, le travail des trente premières leçons a donné les résultats suivants :

« Les hommes ont le corps et les jambes parfaitement placés; ils se servent de leurs agents sans déranger pour cela ni leur assiette ni leur position, et ils sont en état d'exécuter, avec toute la régularité désirable, les mouvements des hanches et le reculer, mouvements difficiles pour le jeune cheval; ils savent galoper sur l'un et l'autre pied et s'enlèvent sans effort à cette allure.

« Enfin, cavaliers et chevaux possèdent une instruction de beaucoup supérieure à celle qu'ils acquièrent d'habitude dans nos régiments.

« Un pareil résultat est évident, incontestable et parle de lui-même. Est-il besoin de rien dire de plus en faveur d'une méthode qui n'est nullement en contradiction avec les principes de l'Ordonnance, en tous points applicable à l'instruction de la cavalerie et qui habitue les hommes à conduire les chevaux avec patience et douceur?

« Paris, le 15 avril 1860. »

Comme tous les gens de mérite, M. de Lancosmes-Brèves eut ses détracteurs et ses très chauds partisans; les premiers l'accusant de renier les principes du maître (on sait que M. de Lancosmes-Brèves avait été l'élève et l'ami de Baucher), les seconds lui reprochant d'avoir trahi l'École de Versailles.

Il s'en est défendu, lui-même, mieux que personne ne l'aurait pu faire et en ces termes :

COSAQUE DE LA GARDE.

COSTUME DE LA GARDE.

J. Vallet

« Il est difficile d'expliquer les attaques qui me sont adressées par quelques partisans exaltés de M. Baucher, puisque, malgré mon désaccord avec lui sur un grand nombre de questions, j'ai joint mes efforts à ceux de ses plus fervents disciples, pour conjurer l'insuccès général de sa méthode en France et à l'étranger, insuccès mérité, si on veut la sortir de son véritable cadre, celui du dressage. Si la question me concernait seul, je garderais encore le silence, tant j'ai de considération pour le talent personnel du maître; mais il s'agit ici des progrès de l'équitation, et admettre son travail tel qu'il le donne, sans aucune critique, c'est s'associer à une instruction nuisible, c'est conduire soi-même tout cavalier crédule dans une voie aboutissant à de fâcheux résultats.

Un des chevaux du shah de Perse et son gelodar.

« Je vais donc m'exprimer nettement sur la nouvelle équitation de M. Baucher. Je tiens à montrer que nos deux écoles sont entièrement distinctes, et qu'il y a, entre celle de ce maître et la mienne, la même différence qu'entre le périmètre du Champ de Mars et celui du Cirque. Après cette déclaration franche et claire, provoquée par la conduite de nos adversaires à mon égard, j'espère que les partisans de la méthode Baucher ne chercheront plus à confondre les principes de leur maître avec ceux que je professe. Il est sans doute impossible de ne pas se rencontrer quelquefois sur certains principes; mais il n'en est pas moins réel que notre point de départ et nos résultats ne sont pas les mêmes, ainsi que je vais l'expliquer. »

Et l'auteur continue par une critique très juste et très serrée de la méthode Baucher. Ne pouvant citer toute cette discussion, nous en transcrivons seulement ces quelques passages.

Piqueur d'attelage de l'empereur Napoléon III; livrée à l'anglaise.

« Les principes de tenue et de solidité présentés par M. Baucher sont, selon moi, contraires à toutes les lois de l'aisance, de la solidité et de la grâce à cheval; ils nuisent à la parfaite union qui doit exister entre le cavalier et l'animal; cette première partie de la méthode est, je le dis avec regret, entièrement manquée. . . . . .

. . . . . .

« La mise en main par les attaques n'est applicable que par ceux qui sont de bons cavaliers, mais, en outre, non seulement chez, familiarisés avec les principes anciens. . . . . .

« Et remarquons, en outre, que le cavalier est bien plus embarrassé qu'on ne le peut supposer, s'il n'est élève que

de M. Baucher, car il doit être roide, s'il a suivi exactement les principes du maître, notamment celui qui, selon moi, empêche d'acquérir de l'aisance et de la solidité à cheval : « C'est par la force que l'élève arrivera à être liant, et non par l'abandon, tant et si inutilement recommandé. » Principe pernicieux et qui doit être rejeté bien loin.

. . . . . .

« Pour sortir de ce dilemme équestre, ou plutôt pour faire partir son cheval, le cavalier est très heureux de retrouver les principes de l'École de Versailles, qui apprenait à ses élèves comment il faut porter son cheval en avant. Mais le baucheriseur proprement dit, se décourage et reste sans moyens de défense, livré à un animal devenu son maître. Aussi vouloir citer le travail remarquable de plusieurs officiers de l'armée, comme une preuve de l'excellence de la méthode Baucher, ne prouve absolument rien ; les bons cavaliers savent toujours remplir, sans hésiter, les lacunes d'une théorie mauvaise ou incomplète, à plus forte raison quand ces cavaliers sont des écuyers sortis de l'École de Saumur. Et parce que ces derniers travaillent eux-mêmes avec un fonds de science qui leur appartient, dira-t-on, pour cela, que leur succès vient de la méthode Baucher? Tandis qu'il est plus vrai de dire qu'il est, avant tout, le résultat des bons enseignements de MM. Rousselet, d'Aure, Saint-Ange, Guérin et Briffaut etc., qui ont mis ces officiers en état d'appliquer toutes les méthodes connues ou à connaître.

. . . . . .

« En un mot, la méthode Baucher, isolée, ne fera que des cavaliers disgracieux, taquins, fâcheux pour le cheval, qu'ils rendent rétif; acceptée comme appendice, elle est d'une utilité incontestable, si on la dépouille de ses erreurs, et les expériences nous prouvent chaque jour que les cavaliers qui savent en faire une bonne application, avaient préalablement appris à monter à cheval avant de chercher à l'appliquer.

« Comment en serait-il autrement? La méthode Baucher est un résumé philosophique de l'équitation des écuyers anciens, présenté sous une forme nouvelle par un praticien hors ligne dans sa spécialité. Et ne lit pas qui veut dans ce livre où le génie, si longtemps méconnu des Frédéric Grison, des de La Broue, etc., se reflète à chaque instant. »

Selle de dragons, en usage avant le modèle actuel.

On voit que ce jugement, tracé de main de maître, et par un homme dont la haute compétence ne saurait être mise en doute, résume bien plus clairement la question que les polémiques violentes de ceux qui n'ont cherché, en se faisant les champions de Baucher et de ses principes, qu'à attirer l'attention sur leur nom ou à « donner une bonne leçon au gouvernement ».

Mais, nous avons quelque peu anticipé sur l'ordre

chronologique, pour résumer en un seul contexte les principes de M. de Lancosmes-Brèves, et il nous faut maintenant revenir à l'année 1855.

C'est en effet à cette date que parut un ouvrage d'équitation d'un très grand mérite pratique : « *Leçons de science hippique générale, ou Traité complet de l'art de connaître et gouverner et d'élever le cheval, par la baron de Curnieu.* »

En 1856, nouvelle décision ministérielle interdisant, d'une manière formelle, la participation des officiers et sous-officiers de l'école de cavalerie aux courses plates ou aux steeple-chase.

Le Prince Impérial en 1866.

On conçoit sans peine quelles dégagréables impressions de passreilles prohibitions devaient causer dans la cavalerie. Eût-on voulu, de propos délibéré, décourager toute velléité de travail individuel, qu'on ne s'y serait pas pris autrement. Il n'y a pas à s'étonner des résultats qu'eurent des décisions de ce genre; et il a fallu l'énergie, l'amour du métier qui caractérise nos officiers de cavalerie, pour que leur arme n'ait pas été complètement énervée par de semblables hérésies.

C'est aussi de cette même année 1856 que commence la réputation du capitaine Gerhardt, qui tient une place honorable dans l'histoire de l'équitation. Alors capitaine instructeur au 1er de lanciers, il fut appelé, avec son grade, aux lanciers de la garde impériale lors de la formation de ce magnifique régiment; et le général Morris, qui commandait la cavalerie de la garde, lui ayant laissé toute latitude, il expérimenta avec grand succès sa méthode sur des chevaux rétifs de différents régiments.

C'est également en 1856, que le comte de Lancosmes-Brèves gagna son fameux pari de trot en arrière. Parti des Champs-Élysées, à la hauteur de la porte du palais de l'Industrie, il arriva, en cinq minutes trente sept secondes, à l'obélisque, but de sa course. Il avait forcé tous les chevaux présents à le suivre au trot.

En feuilletant le beau livre de M. le capitaine Picard, auquel nous avons fait de si nombreux emprunts, et qui nous a servi de guide pour notre travail, persuadé que nous étions de ne pouvoir faire mieux que de suivre un si parfait modèle, nous trouvons le récit du départ du général de Rochefort qui commandait l'École de cavalerie depuis 1852.

Nous croyons bon de citer en entier ce passage; car il atteste quel vigoureux esprit régnait alors dans la cavalerie.

« Le mardi 8 juin 1859, le général de Rochefort reçut l'ordre de partir immédiatement pour l'Italie. Il avait le commandement d'une brigade dans le 4e corps, division Niel.

« M. de Rochefort reçut des témoignages de sympathie de toute l'école et de la ville entière. Après la revue, un vieux cavalier de remonte, à l'œil pétillant, la moustache retroussée, le front couvert de rides, le type de ce soldat français dont l'allure atteste l'énergie et la franchise, s'avança d'un pas ferme vers son général et, lui présentant un sabre, se fit en ces termes l'interprète de la compagnie.

« Mon général, je viens au nom de la compagnie entière et comme doyen des cavaliers de remonte, vous offrir ce sabre. Nous savons qu'il sera bien porté (1). Que Dieu vous protège et protège l'Fmpereur, vive l'Empereur. Vive le général!

M. de Rochefort, tout ému, reçut dans ses bras ce vieux soldat, le remercia de son témoignage, et lui dit avec effusion qu'il saurait répondre à leur attente.

« Au défilé de la revue, les cris de vive le général de Rochefort! étaient mêlés à ceux de vive l'Empereur! Toute la journée, l'hôtel du général fut envahi par ses nombreux amis, qui venaient lui exprimer leurs vœux.

« Le jeudi soir, à neuf heures, M. de Rochefort quitta Saumur. Les officiers, en corps, l'escortèrent avec des torches jusqu'à la gare; plus de cinq à six mille personnes, tant civiles que militaires, se trouvèrent réunies sur la place du chemin de fer. Avant de descendre de cheval, le général adressa quelques paroles. Sa voix fut couverte des cris de vive l'Empereur! vive le général! vive l'armée d'Italie! Au moment où il entra dans la salle, la foule se précipita dans la gare, le reconduisit jusque sous la marquise. Là, plusieurs soldats lui serrèrent la main; M. de Rochefort, tout ému, les remercia et leur dit qu'il se rappellerait toute sa vie d'avoir été à l'École de cavalerie.

« Aussitôt MM. les officiers se portèrent, armés de torches, sur le passage du train et saluèrent une dernière fois M. de Rochefort des cris de vive le général! »

En février 1861, le maréchal Randon, ministre de la guerre, ordonna de faire une étude com-

(1) L'Allemand Offenbach n'avait pas encore composé la *Grande-Duchesse* et commencé a « blaguer » avec un esprit contestable, les choses qu'on avait auparavant le goût évidemment « vieux jeu » de respecter; et ce vieux cavalier de remonte était probablement de ceux qui, selon la railleuse expression du regretté Villiers de l'Isle-Adam, « donnaient encore dans ces ponts-là ». (L. Vallet.)

SUR LES HAUTS PLATEAUX;

1881.

parative sur les moyens relatifs des chevaux anglais et des chevaux normands.

Voici ce que dit *France hippique* de cette expérience, qui se termina un an plus tard, en février 1862.

« Son Exc. M. le Maréchal Randon, désirant se rendre compte de la valeur réelle des chevaux anglais et des chevaux normands employés à l'École de cavalerie de Saumur, pour le service de la carrière, sous le rapport de la vigueur, des allures et du fond, donna des instructions à M. le général commandant l'École pour que l'étude comparative eût lieu, pendant un an, entre dix chevaux achetés par l'École à un marchand de Paris, et dix chevaux normands achetés par le dépôt de remonte de Caen.

Le résultat de cette expérience vient d'être consigné dans le rapport suivant adressé

D'après des documents anglais.

par le général Crespin, commandant l'École de Saumur, à son Exc. M. le Maréchal Randon qui a bien voulu nous en donner communication. Ce document intéressera nos lecteurs et surtout nos éleveurs. Il prouvera une fois de plus que la France peut, aussi bien que l'Angleterre, fournir de beaux et bons chevaux, et qu'avec un élevage rationnel et des soins intelligents, elle peut rivaliser avec les autres pays étrangers, et même devenir, à son tour, le grand marché de l'Europe, puisqu'elle peut créer toutes les variétés de l'espèce chevaline.

« *École impériale de Cavalerie. — Rapport sur l'étude comparative faite entre dix chevaux achetés par l'École à M. Perrault, marchand de chevaux à Paris, et dix chevaux livrés par le dépôt de remonte de Caen pour le service de la carrière.*

« Conformément aux prescriptions d'une dépêche de son Exc. M. le Maréchal ministre de la Guerre, en date du 28 février 1861, les dix chevaux anglais achetés par l'École à M. Perrault, et les dix chevaux livrés par le dépôt de remonte de Caen, dans le courant du mois de février 1861, pour le service de la carrière, ont été suivis à part et étudiés parallèlement jusqu'ici.

Joueur de polo.

« Pendant les premiers mois d'examen, la supériorité semblait acquise aux chevaux anglais, parce que, habitués au travail et à peu près dressés au moment de l'achat, ils ont pu être mis en service quelques semaines après leur arrivée; mais à mesure que les influences du régime et de l'acclimatation ont disparu, les chevaux normands ont pris peu à peu le dessus, et aujourd'hui, quoique ces derniers, âgés de cinq ans en moyenne, n'aient pas atteint tout à fait leur complet développement, il est facile de conclure en faveur des chevaux français, car les Anglais, plus âgés, ne peuvent que perdre, tandis que les autres ont encore à gagner.

« En résumé, comme vigueur, allure et énergie, les chevaux normands me paraissent l'emporter, jusqu'à ce jour, sur les chevaux anglais. »

Nous ne nous permettrons pas de formuler un avis sur cette question, n'ayant certes pas la compétence nécessaire, et nous nous contenterons de noter que parmi l'état-major de l'École se trouvaient, à cette époque, les personnes dont les noms suivent : MM. Guérin, écuyer en chef; Vallon, vétérinaire principal; Grandin, capitaine instructeur; Dutilh, capitaine écuyer; Lenfumé de Lignières et Piétu qui, tous trois, sont au premier rang parmi les célébrités hippiques, et qui ont, aussi tous les trois, commandé successivement le manège de Saumur.

Il serait curieux, en tous cas, étant donnée la supériorité incontestable de l'époque actuelle sur celle dont nous esquissons l'histoire, de faire une nouvelle expérience et d'y convier non pas les gens dont les coudes en dehors, la culotte grotesque et le filet de courses sont les seuls titres en équitation, mais des écuyers dont la notoriété bien établie serait un sûr garant de leur impartialité.

Bride d'officiers de hussards allemands.

C'est en 1861 également que M. le capitaine Bonie, aujourd'hui général des plus en vue, obtint de faire expérimenter, puis définitivement adopter, sa méthode de dressage dans laquelle se trouvaient des principes de cette valeur :

« La qualité essentielle du cheval de guerre est de se porter franchement en avant; on doit tout faire pour arriver à la lui donner. »

« La souplesse de la mâchoire indique que le cheval est prêt à céder; il faut donc, avant l'exécution de tout mouvement, s'assurer que cette souplesse existe. »

« Il est indispensable pour la santé du jeune cheval qu'il soit au grand air le plus possible. » « Porter en avant le cheval qui se défend doit être signalé au cavalier comme but principal de ses efforts. »

« Il (le cheval) ne deviendra réellement cheval de guerre qu'après avoir acquis, au dehors, du fond et de la vitesse par l'entraînement. »

Remarquons que le capitaine Bonie est le premier écrivain militaire qui ait osé parler

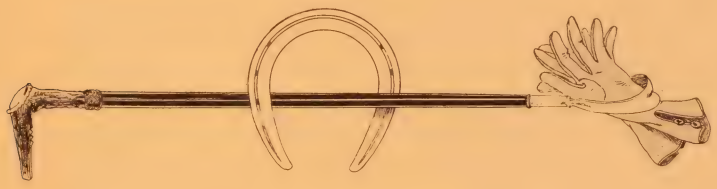

de l'entraînement. Pour se rendre un compte exact de toute la hardiesse qu'il y avait alors à préconiser une méthode où l'entraînement tenait une place importante, il est indispensable de se souvenir des idées qui avaient alors cours sur ladite matière dans la majeure partie des gens du métier.

La commission réunie pour examiner les résultats de l'application des principes du jeune capitaine fut du reste émerveillée de ces résultats. Elle constata que les chevaux entraînés par la méthode du capitaine Bonie avaient pu parcourir d'abord 3,500 mètres au galop puis fournir une charge d'un kilomètre.

Notons que c'est en 1862 qu'on envoya, pour la première fois, à Saumur des jeunes Arabes. Ils suivirent les cours comme cavaliers-élèves, et devaient sortir comme maréchaux des logis. Cette coutume s'est conservée jusqu'à la suppression des cavaliers-élèves en 1879. Ajoutons que ceux qui, comme moi, ont eu l'honneur de faire partie de l'École, ont pu voir quelle triste mine font ces fameux cavaliers lorsqu'ils sont privés du fauteuil qui leur sert de selle, et qu'au lieu d'être assis commodément sur un cheval arabe dont les réactions sont nulles, ils sont campés sur des juments de pur sang. Je me souviens que ces *enfants du désert* nous ont fait passer plus d'un bon moment. L'un d'entre eux, dont je ne veux pas citer le nom, monmes, une certaine jutait, comme cheval d'arrah, très ensellée et très ment nommée Bassochargée en ganache, qui remmenait très tranquillement notre ben . . . . . etc., à l'écurie, malgré tous les conseils que lui prodiguait M. de Gontaut-Biron, qui était alors notre très excellent instructeur.

Monsieur Loyal!

En 1863, parut le « *Cours d'hippologie* » de M. Vallon, vétérinaire principal à l'École de cavalerie. Ce cours est devenu classique.

Les jeunes cavaliers de Saumur ont fait sur M. Vallon une chanson qui est un petit chef-d'œuvre empreint d'un vif sentiment de gaieté militaire.

Nous demandons la permission d'en citer quelques couplets, regrettant de ne la pouvoir reproduire dans son entier à cause du ton un peu gaulois de certains de ses couplets. Que les puristes en littérature ne se montrent pas trop sévères à l'égard de cette chanson; ils ont fait bien des vers qui, pour être plus corrects que ceux que nous citons, ne survivront pas aussi longtemps. L'ennui qu'ils distillent les a condamnés à un oubli éternel; ceux-ci sont sans façon et ne visent qu'à faire rire, c'est ce qui les fera se transmettre de génération en génération . . . . . tant qu'il y aura des Saumuriens.

VALLON A L'OLYMPE.

Un jour . . . . . .
. . . . . .
Jupin, là haut était tout attristé,
Car dans l'Olympe,
Quand on y grimpe,
On ne trouve pas toujours la gaité !

C'était lundi, les *dieux avaient manège;*
Déjà Vénus était sur le sauteur,
Quand retentit une voix sacrilège;
Vulcain frémit et Mars trembla de peur!
Dans l'assemblée
Tout étonnée,
Un vieux savant s'avançait à cheval,
Et la structure
De sa monture
Était des os avec du fil d'archal.

Tranquillement il *marchait sur la piste*,
Le front soucieux, deux bouquins sous son bras;
Mais Jupiter avait le nectar triste,
Il s'écria : Mortel, on n'entre pas ici;
Quelle imprudence !
Quelle insolence!
Oser troubler la *reprise des dieux!*
Quelle est ta vie
Et ton génie?
Qui t'a permis de venir en ces lieux?

Mai le savant *rassembla* son squelette,
Dont les os craquèrent tout à coup,
Et puis il dit en *faisant la courbette :*
O Jupiter, de grâce! pas *d'à coup!*

UN OFFICIER DU 9e DE CHASSEURS EN COLONNE;
SUD ORANAIS 1881.

Daigne m'entendre
Et me comprendre ;
Bien que je parle un drôle de français
Les dieux, j'espère,
Comme sur terre,
Apprécieront mon nom et mes succès.

Je suis Vallon, j'ai fait l'Hippologie,
J'ai disséqué plus d'un carcan morveux ;
A bouquiner, j'ai brûlé ma bougie,
Pour abrutir tous nos petits-neveux.
Qu'un autre raille
Et puis travaille ;
Mon crâne usé, s'il veut, lui servira.
Mais à l'école,
Sur ma parole,
Après ma mort mon nom retentira.

J'ai bien des fois pillé ce bon Saint-Ange,
En bien des points j'ai fait plus mal que lui.
Peut-être un jour quelque affreux mélange
M'enfoncera, mais je règne aujourd'hui.
Un exemplaire
Peut-il vous plaire ?
Ce n'est pas fort, mais on a fait plus mal,
Et puis, cher Sire,
Il faut vous dire
Qu'à l'instant même je sors de l'hôpital.

Pour douze francs j'ai vendu ma science,
C'est pour les frais de mon enterrement ;
Mais les sous-offs n'ont pas payé d'avance,
Cela viendra je ne sais trop comment.
Pour le vulgaire
La chose est chère,
Surtout au prix qu'est le beurre à Saumur ;
Mais la gravure,
D'après nature,
Est abondante et du trait le plus pur.

Mais Jupiter le lendemain lui dit : La renommée
Mon vieux savant, toujours te survivra ;
Ta mort soudaine a fait gémir l'armée,
Mais ta mémoire longtemps y restera.
Prends ma couronne,
Car je m'abonne.
Je veux agir comme un sous-officier
. . . . . .
Etc . . . etc . . etc . . . .

La chanson de Saint-Georges, que nous empruntons également au répertoire des élèves

de Saumur est pleine, elle aussi, de finesse et d'une franche gaieté. Elle se chante sur un air bien connu des troupiers.

LA SAINT-GEORGES

Depuis longtemps les artilleurs
Fêtent la Sainte-Barbe,
Les laisserons-nous, mes amis,
Trinquer à notre barbe?
Je vous entends répondre non,
La faridondaine, la faridondon,
Nous aurons notre fête aussi, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Nous avons un saint cavalier
Qui fait bien notre affaire,
Saint Georges fut un écuyer
Et un grand militaire.
Nous le choisissons pour patron,
La faridondaine, la faridondon,
Et nous trinquerons avec lui, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Nous aurions bien pris saint Martin,
Sans sa fâcheuse affaire,
Couper un manteau de sa main
Ça vaut le conseil de guerre,
Et *l'habillement*, songez-y donc!
La faridondaine, la faridondon,
A qui donc l'imputerait-il? biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Vous savez tous, les cuirassiers,
Que saint Georges fut un gros frère,
Il a servi dans les lanciers,
Et même dans la légère,
Il terrassa bien un dragon,
La faridondaine, la faridondon.
Mais pas un de ceux d'aujourd'hui, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Mais il faut que bas nous chantions
De peur des jalousies,
On prendrait pour conspiration
L'éclat de nos bougies,
Et comme une congrégation,
La faridondaine, la faridondon,
Ou nous expulserait, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Or j'ai rêvé pour notre saint
Un brillant mariage,
Que l'artillerie nous donne la main,
Nous entrons en ménage;
Que sainte Barbe ne dise pas non,
La faridondaine, la faridondon.
Je réponds que saint Georges dira oui, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Pour dot nous lui demanderons
Trois ou quatre batteries
Pour faire à nos belles divisions,
Un peu de bijouterie,
Et avec ça nous nous ficherons,
La faridondaine, la faridondon,
De tout le reste du fourbi, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Voilà qui certes vaut bien « *En revenant de la revue* ». C'est moins prétentieux, mais c'est à coup sûr plus militaire et beaucoup plus fin.

Mais nous voilà bien loin de l'année 1863. Il nous faut cependant y revenir pour parler de nouveau du capitaine Raabe. Nous n'en dirons du reste qu'un mot, car nous avons déjà exprimé notre façon de penser sur ce disciple de Baucher. Nous nous bornerons donc à indiquer sa « *Méthode de haute école d'équitation* », avec atlas, . . . qui parut en 1863, et souleva de nouvelles et interminables polémiques.

Le capitaine Picard a résumé cette méthode en une ligne :

« Dressage mécanique secondé par un tact tout spécial. »

En 1865, vingt-cinq cavaliers, choisis dans l'escadron des cent-gardes, exécutèrent, sous les ordres de M. de Lancosmes-Brèves, et d'après ses principes, l'école de peloton, les sauts et la charge.

Ceci se passait sur le Champ de Mars; et, pour l'expérience finale, les cavaliers débridèrent leurs chevaux, déposèrent à terre bride et filet, et, n'ayant comme aides que les diverses répartitions du poids du corps et la cravache, ils manœuvrèrent au commandement du comte de Lancosme-Brèves.

Ce résultat si curieux et si probant avait été obtenu en six semaines, par les exercices

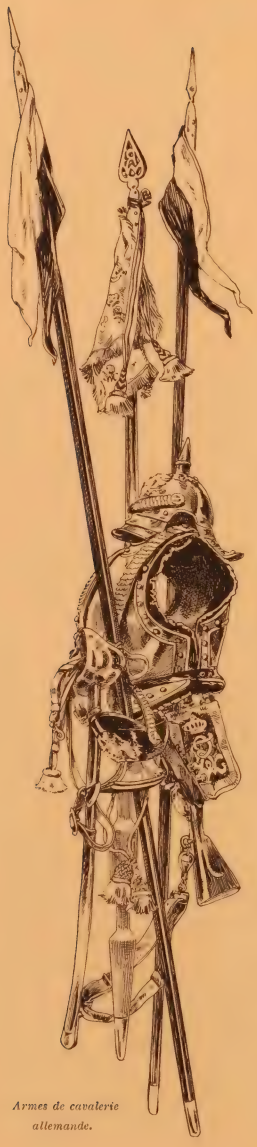

Armes de cavalerie allemande.

gradués de l'instructeur qui ne cessait de répéter à ses élèves : qu'il n'y a pas d'équitation possible sans l'union physique et morale entre le cavalier et sa monture.

La serpentine était un des exercices auxquels le comte de Lancosme-Brèves attachait la plus grande importance pour faire saisir ses principes. (*Origines de l'école de cavalerie.*)

En 1866, le 19 avril, l'École de Saumur donna un grand carrousel à Paris au palais de l'Industrie.

L'Empereur, qui assistait à ce carrousel avec l'impératrice et le prince impérial, témoigna sa vive satisfaction de la façon dont furent exécutées les différentes reprises, et le lieutenant-colonel L'Hotte, qui les commandait, fut fait officier de la Légion d'honneur.

En 1867, nouvelle interdiction fut faite aux officiers de prendre part aux courses avec leurs chevaux d'armes; « les courses militaires n'ayant produit depuis leur institution aucun résultat au point de vue de l'amélioration de l'instruction équestre de nos officiers, elles ont été définitivement abandonnées!!! ».

En 1869 on édicta encore une défense du même genre.

Arrivent les temps noirs de 1870-1871. Nous n'en dirons qu'un mot; la cavalerie y fit héroïquement son devoir. Si elle éclaira mal l'armée, il faut dire qu'elle n'y avait été nullement préparée et se reporter aux causes d'énervement et d'émasculation que nous avons soulignées. Les différents ministres qui s'étaient succédé pouvaient avoir des qualités très grandes; ils ne sortaient pas de la cavalerie.

La cavalerie n'avait eu qu'un rôle très restreint en Crimée et en Italie. Après le Mexique elle fut sacrifiée aux économies réclamées par l'opposition. Néanmoins, on ne saurait le dire trop haut, les qualités de bravoure personnelle et d'abnégation qui y ont été toujours très développées ont suppléé, autant qu'elles l'ont pu, au nombre qui manquait.

Reischoffen, Gravelotte, Sedan ont montré quel parti on aurait pu tirer de ceux qui ont si vaillamment ramené la brigade Von Bredow et qui, quelques jours plus tard, l'héroïque général marquis de Galliffet ayant répondu qu'on chargerait « tant qu'il en resterait un! » arrachait au roi victorieux ces mots : « Ah! les braves gens! »

Montrons-nous donc un peu moins sévères pour ceux qui

UN PIQUEUX.

L. VALLET

ont su prouver qu'après tout, ils étaient les dignes fils des braves qui avaient fourni les charges légendaires de Waterloo.

Beaucoup de ceux qui n'épargnent guère la critique, d'abord parce que les critiqués n'ont pas droit de réponse, beaucoup de ceux-là auraient peut-être eu piètre mine s'ils s'étaient trouvés à cheval, dans les houblonnières de Reischoffen, le jour où « ça chauffait ».

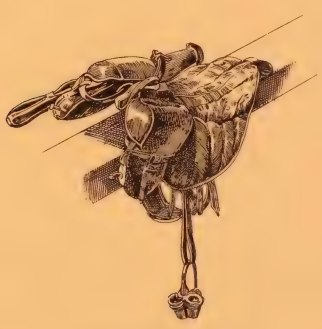

Selle de cavalerie allemande.

CHAPITRE XVII.

CONTEMPORAINS.

Il faut dire qu'une des plus grandes qualités de la cavalerie à l'heure présente, c'est de monter admirablement à cheval. Après les temps sombres de 1870 et de 1871, on comprit qu'il fallait de toute nécessité refaire une cavalerie alerte, vigoureuse et surtout sachant monter à cheval.

Nos généraux ne se laissèrent pas abattre par la défaite, et avec une abnégation, un courage qu'on ne saurait trop exalter, ceux mêmes qui ne pouvaient guère espérer voir la revanche, se mirent à l'œuvre sans se laisser intimider par les roquets qui leur aboyaient dans les jambes.

La tâche était lourde, l'heure peu encourageante; il s'agissait de semer la moisson que d'autres cueilleront, qu'importe! le vieux sang français était là. Il ne peut mentir. Où le père n'avait pu passer il fallait que l'enfant passe! Et eux qui avaient pu, à juste titre, espérer une retraite glorieuse sous les lauriers si vaillamment cueillis, ils consentirent à tout pour préparer cette tardive revanche; à tout, même à laisser discuter les choses qui leur étaient les plus chères par des avocats, et à passer en revue des bataillons de gamins dont le bâton de réglisse devrait être la seule arme.

Tous les officiers ont droit à leur large part des résultats acquis; tous ont donné sans marchander et leur temps et leurs forces à l'œuvre entreprise, en comptant pour ce qu'elles valaient, les critiques des militaires en chambre.

Parmi tous ces officiers, trois hommes surtout ont fait faire à la cavalerie tous les progrès qu'elle était capable de faire en les circonstances actuelles.

Le général Thornton, le général marquis de Galliffet, le général L'Hotte.

Essayons de notre mieux de rendre un juste hommage aux efforts de ces illustres officiers généraux, tous les trois cavaliers des plus remarquables.

Et d'abord disons, et disons-le bien haut, jamais à aucune époque de l'histoire nos officiers de cavalerie n'ont été maîtres en équitation comme ils le sont aujourd'hui. A coup sûr ils tiennent le haut du pavé, sur tout ce qui monte à cheval. Beaucoup de civils montent certainement très bien, mais la plupart sont d'anciens officiers. Un grand nombre de sportsmen ont du reste admiré trop exclusivement les Anglais, se contentant, lorsque leur fortune le leur permet, de monter de très jolies bêtes, nullement *mises*, du reste ou *mises* avant qu'ils les achètent. Nous l'avons dit et ne cesserons de le répéter, pour beaucoup, la culotte, la « *Chantilly* » impeccable sont tout; il ne s'agit que d'aller faire un tour chaque matin « aux poteaux » ou de paraître à quelque chasse pas trop pénible, qu'on peut du reste suivre jusqu'au bout sans même froisser son col de chemise; l'habit rouge sort intact de cette petite promenade. Il est certain que si c'est en cela que consiste l'équitation, les Anglais sont de beaucoup nos maîtres. Hyde Park est rempli de sportsmen et sportswomen émérites, et le « Row » les voit chaque jour depuis l'âge le plus tendre jusqu'au plus avancé faire « a good walking », parcourant les allées cavalières de cette paisible promenade « in a furious speed » sur n'importe quel pied du reste et exactement comme si, tous, ils faisaient de l'entraînement.

Évidemment l'œil est charmé de cette nombreuse réunion d'hommes impeccablement habillés, la boutonnière fleurie, et de jeunes misses ou ladies la plupart fort jolies, le tout monté sur d'admirables animaux de pur-sang. Mais voyons, la main sur la conscience, l'homme de cheval, qui a admiré ce spectacle, car il vaut certes qu'on l'admire, peut-il trouver là rien qui soit de l'équitation. C'est « chic », assurément très chic, mais réellement ce n'est que cela, et la moindre reprise de sous-maîtres est bien autrement intéressante.

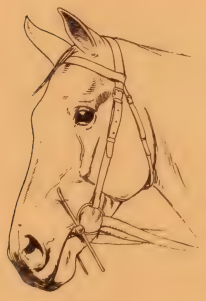

Filet de course.

Je ne puis nommer personne, mais un de nos officiers de cavalerie légère dont les succès hippiques ou autres ne se comptent plus, m'a bien des fois raconté qu'en Angleterre, au temps ou il montait à côté d'un noble et vaillant prince dont la mort a mis en deuil tous les gens de cœur, les murmures admiratifs susurraient sur tout leur passage. Et que ceux qui reconnaîtront de qui je veux parler, me disent si jamais ils ont vu un Anglais monter aussi élégamment et aussi bien.

Ah! je sais ce que vous allez me dire, anglomanes incorrigibles que vous êtes : il y a la chasse; les avez-vous vus

EN ROUTE POUR LE *DRAG*.

L. Vallet

les Anglais à la chasse? Oui je les ai vus, oui ils ont des hunters merveilleux, oui ils sautent crânement. Mais j'ai vu aussi nos équipages français. Et croyez-vous que ces braves gens en jaquette rouge et en « tube » gris, qui s'en vont soufflant dans des cornets de conducteurs de tramways et galopant comme des aveugles à la queue de chiens muets, ont un chic quelconque auprès de nos vieux équipages à la française? Là, la chasse est une science et une vraie science, depuis celui qui « fait le bois » jusqu'aux vaillants « Piqueux » qui sonnent si allègrement dans la grande « Dampierre » et font résonner, dans les vieilles forêts de Sologne ou de Vendée, *la Per-thuis* ou *la Puységur*.

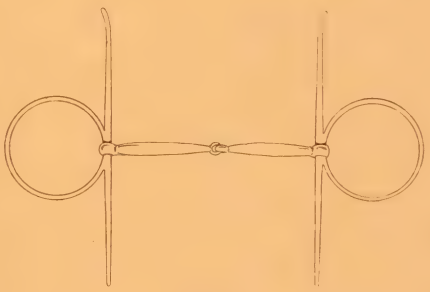

Filet de course.

Il y a-t-il, pour le vrai sportman (1), une mutante que celle sique plus exaltrompe de chasque font, et la de nos bons tous, et la « voix » français, et de la tous; là, tout est Mais aussi c'est bonne marque. à cheval, c'est là qu'on monte pour de bon, là qu'on chasse pas, comme dans la triste Angleterre, de galoper une demi-heure à toute bride après un malheureux chevreuil qu'on sort de sa boîte au moment de la chasse. ne se contentant

Croyez-moi, anglomanes, mes amis, notre France vaut largement tous les pays du monde, et le jour où nous aurons le courage d'être Français, fiers d'être Français et rien que Français, nous serons tout étonnés, vous anglomanes les premiers, de voir que le vrai *chic* c'est le nôtre et que, si nous voulions, c'est chez nous qu'on prendrait le mot de la mode. Et ce jour-là arrivera, ou plutôt il reviendra le jour où quelque jeune prince ou quelque grand seigneur aura le courage de remettre la France à la mode.

Nous avons dit que le général Thornton avait contribué dans une large part à la réorganisation de notre cavalerie.

Tous ceux qui ont servi connaissent et saluent avec respect ce beau soldat, dont la rude physionomie respire la droiture, la franchise et la vaillance. Tous ceux qui ont été cavaliers-élèves de 1872 à 1876 ont eu l'honneur de s'asseoir à la table du général commandant l'École (2) et ne peuvent se rappeler, sans émotion, de quelle respectueuse

(1) Je suis bien obligé d'employer ce mot anglais puisqu'il n'a pas son équivalent dans notre langue hippique. « Écuyer » est bien démonétisé!

(2) Le général Thornton, lorsqu'il commandait à Saumur, avait comme planton un brigadier-élève et invariablement ce planton était invité à déjeuner entre le général et Mlle Thornton, sa sœur. Ces souvenirs sont de ceux qu'on n'oublie pas. Qui ne se rappelle de « Punch » et de la belle jument neigée.

affection était entouré ce brillant officier, qui nous connaissait tous, du plus petit au plus grand, par notre nom. Ce sera, certes, une de mes plus grandes joies d'avoir pu, dans ce modeste livre, parler d'un général que nous aimions, à l'École, de toute la force de nos jeunes cœurs et qui a laissé dans la mémoire de tous ceux qui ont servi sous ses ordres le souvenir le plus sympathique qui se puisse être.

Les titres de service du général sont du reste aussi brillants que possible :

Engagé volontaire en 1842 au 59e d'infanterie, il entre à Saint-Cyr et en sort le 1er octobre 1845 comme sous-lieutenant au 8e de dragons. Il suit un cours à Saumur du 1er janvier 1846 au 1er octobre 1847 et passe au 4e de cuirassiers. Lieutenant le 11 novembre 1848, il revient à Saumur du 1er janvier 1850 au 1er octobre 1851. Capitaine du 30 septembre 1851, il est successivement adjudant-major, capitaine instructeur, capitaine écuyer à Saint-Cyr. Le 1er juin 1854, il est officier d'ordonnance du général Morris et part en Crimée. Le 2 août il est chef d'escadron au 4e de hussards. Le 14 mars 1859, il passe aux cuirassiers de la garde, et c'est avec ce beau régiment qu'il fait la campagne d'Italie. Chevalier de la Légion d'honneur du 11 juillet, il est nommé lieutenant-colonel au 1er de carabiniers le 11 août 1862 et colonel au 7e de chasseurs le 12 août 1866. — Il fait partie du corps expéditionnaire de Rome du 4 novembre 1867 au 10 février 1868. — Officier de la Légion d'honneur le 24 décembre 1869. — En 1870, il est à l'armée du Rhin du 8 août au 9 septembre, et à l'armée de l'Est du 26 septembre jusqu'à l'entrée en Suisse. Le 3 octobre, il est nommé général de brigade, et on lui donne le commandement d'une division d'infanterie. Le 24 novembre 1870, il est nommé divisionnaire au titre provisoire, mais la revision des grades le remet général de brigade. Le 12 février 1872, il est nommé au commandement de l'École de cavalerie.

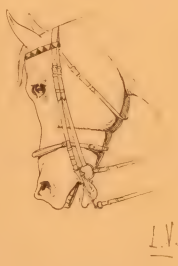

Bride moderne, dite « bride anglaise ».

Il y a trois noms qui, à Saumur, ont marqué plus que tous les autres et qui feront toujours partie de la légende de l'École : Oudinot, de Rochefort, Thornton.

Il est hors de doute que tous les directeurs de cette célèbre école ont été des personnalités de grande valeur; mais les trois noms que nous venons de citer sont assurément ceux qui, à l'École, ont personnifié le brio, le « chic » pour tout résumer en un seul mot, qui a toujours passé pour être l'apanage de la cavalerie en général et de Saumur en particulier.

Dans le cours de cette rapide revue des grands événements hippiques, nous avons constamment fait remarquer que Saumur avait eu le discernement d'un éclectisme absolument nécessaire à tout progrès. Nous avons montré comment cette école avait su d'abord, à sa fondation, remettre en honneur les vieilles traditions équestres, alors que tous les principes étaient partis à vau-l'eau; comment, se gardant intelligemment

des exagérations de l'anglomanie, elle en avait néanmoins accueilli ce qu'il y avait de bon; puis, pendant la grande dispute d'Aure-Baucher, de quelle intelligente façon elle avait conservé la solide méthode du premier, tout en ne se défendant pas d'accueillir ce que celle du second pouvait avoir de brillant et de juste. Aujourd'hui, la réputation de cette admirable école n'est plus à faire. Les services qu'elle a rendus à l'équitation en général et à la cavalerie en particulier ne se comptent plus; pas un progrès sérieux qui n'y soit bien accueilli, pas une idée juste qui n'y soit immédiatement adoptée. Sa brillante réputation est européenne; des officiers de toutes les nations sont venus successivement la visiter, rendant un juste hommage à ses mérites. Son éclat dépasse même celui, si vif cependant, de l'ancienne École de Versailles.

Peut-être les successeurs du général Thornton ont-ils trop cherché à rapprocher la manière d'être de l'École de celle d'un QUARTIER modèle, enlevant ainsi, à ce temple du brio et de l'élégance, un peu de ces deux qualités si nécessaires à l'arme. Mais il ne nous appartient certainement pas de les juger sans appel : leur personnalité est trop haute, leurs qualités trop évidentes pour que nous osions les critiquer.

Les commencements du général Thornton à Saumur furent loin d'être faciles, il fallait tout réorganiser, pour ainsi dire tout fonder; la base, le recrutement de l'armée étant absolument changé.

Sans inutiles tâtonnements, sans hésitations, ce remarquable officier dont on a pu dire qu'il « avait le génie de ce commandement difficile », fit du premier coup de l'École ce qu'elle est restée, la première du monde; aussi, lorsque M. le Maréchal de Mac-Mahon, président de la République, vint à Saumur le 4 mai 1874, « il félicita le général Thornton des résultats qu'il avait obtenus; il ne croyait pas qu'après la désorganisation qui avait suivi les années néfastes de 1870-1871, on eût pu, en si peu de temps, ramener l'École de cavalerie à un degré aussi prospère ».

Le premier soin du général fut de s'entourer d'officiers qui tous avaient fait leurs preuves et dont la compétence était indiscutable.

Le commandant Lenfumé de Lignières eut la direction du manège.

Le commandant Tordeux, qui passait à juste titre pour un des officiers les plus remarquables de l'état-major, fut chargé de la direction des études.

Des capitaines tels que MM. de Quincerot, de Boysson, de Mazieux, de Bellaing, de Cléric furent nommés capitaines instructeurs.

Quant au manège, les noms de MM. de Bellegarde, de Benoist, de Briey, Joannard, de Marcé, de Piolant comme écuyers, de Peter, etc... comme sous-maîtres, en disent assez pour se passer de tout commentaire.

Bride de la cavalerie anglaise.

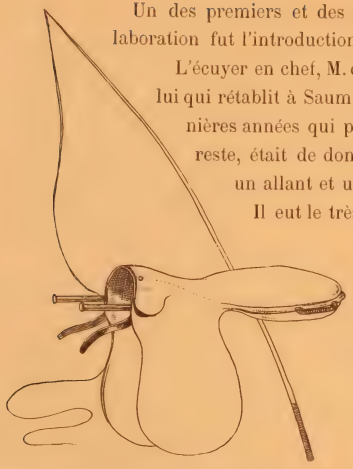

Selle de voltige et chambrière modernes.

Un des premiers et des plus heureux résultats d'une semblable collaboration fut l'introduction du cheval de pur sang à Saumur.

L'écuyer en chef, M. de Lignières, était un sportman fanatique. C'est lui qui rétablit à Saumur les courses si peu encouragées dans les dernières années qui précédèrent la guerre; et son but, but atteint du reste, était de donner à Saumur d'abord, à la cavalerie ensuite, un allant et une vigueur qui lui avaient manqué jusque-là.

Il eut le très grand mérite de prouver, le premier, que le cheval de pur sang est un merveilleux instrument, prêt à exécuter tout ce qu'on veut lui demander. C'est ainsi qu'il prétendait, à juste titre, que le cavalier et le cheval devaient être aussi propres au manège qu'au dehors. Et le fameux cheval « Le Chat » admirable pur sang alezan, était à la fois un cheval de courses de premier ordre et un cheval de haute école très brillant. Pas commode tous les jours, par exemple, « Le Chat! »

M. de Lignières eut donc le grand talent de prouver que le véritable homme de cheval devait être à la fois un brillant écuyer de manège et un sportman émérite. Et c'est de cette époque que date la grande supériorité des cavaliers militaires sur les cavaliers civils. Tout aussi bien que ces derniers, et avec plus de mérite, car leurs chevaux d'armes sont loin de valoir les purs sang que certains sportmen payent une dizaine de mille francs, ils courent un « steeple » ou suivent un « drag », et, ce dont sont incapables la plupart de nos jeunes élégants, ces mêmes officiers mènent jusqu'au bout un dressage de haute école entre les quatre murs d'un manège.

Le commandant de Lignières savait donc conduire très brillamment une reprise de manège sur Bornéo, et donner un vigoureux « canter » sur Nicanor.

Aussi, dès les premières courses de Saumur, voyons-nous parmi les vainqueurs, les noms d'officiers qui tous sont restés des hommes de cheval de grande valeur. Entre autres, et pour ne pas les citer tous : MM. de Saint-Geniés, le même qui, sous le nom de Richard O' Monroy, a écrit de si amusantes nouvelles militaires; de Canisy, dont le nom est connu de tout ce qui monte à cheval; de Damas, de Seroux, Pinot, de Nexon, Le Chanoine du Manoir de Juaye, tous brillants cavaliers et officiers de cavalerie des plus remarquables.

Il est impossible d'écrire un résumé de l'histoire de l'équitation sans parler de M. le commandant Dutilh.

Ici ouvrons une parenthèse. On me reprochera sans doute de ne parler que de l'équitation militaire. Il y a à cela deux raisons : la première, c'est que pour le moment l'é-

A LA CAMPAGNE.

quitation militaire tient la tête; elle seule fait école et a encore une École, les écuyers militaires seuls ont écrit depuis une vingtaine d'années et, qu'on le veuille ou non, Saumur est l'héritière directe et unique des écoles dont la filiation constitue l'histoire de l'équitation.

Seconde raison; je suis loin de nier qu'il y ait des civils montant remarquablement, je dois même dire que l'équitation, sauf aux temps brillants des La Guérinière, des Nestier et des d'Abzac, n'a jamais été aussi en honneur; mais, les gens de sport se divisent en deux classes : celle des sportmen parisiens (celle-là, M. le baron de Vaux en a parlé avec une bien plus grande autorité que je ne le saurais faire dans son beau livre, LES HOMMES DE SPORT), l'autre est celle des chasseurs à courre, des gentlemen-farmers; ceux-là, à mon avis, sont de véritables hommes de cheval, montant sûrement, justement, sans souci de la galerie. Leur équitation est exactement la même que celle des militaires avec lesquels, du reste, ils sont en constant contact, car il ne faut pas se dissimuler qu'on monte bien plus sérieusement et surtout bien plus, en Touraine par exemple, qu'à Paris. Au Bois, la tenue est parfaite, les culottes ont certes toute la largeur voulue pour être suffisamment ridicules, mais quand on a fait son tour de Bois, c'est tout le temps qu'on puisse donner au cheval. En province, on monte il est vrai bien souvent avec la vieille culotte toute rapiécée aux genoux, mais on a du chemin et du temps devant soi. Le cheval est la seule distraction; aussi est-ce bien en province qu'il faut aller pour juger de l'équitation civile, et n'allez pas croire, ami lecteur, que par province j'entends petite ville. Non, les sportmen des petites villes sont en général de tristes échantillons du sport. Par province, j'entends les châteaux, la Normandie, la Touraine, la Sologne, le Limousin, etc.

Donc fermons la parenthèse et retournons à Saumur, comme nous sommes restés à Versailles pendant tout le dix-huitième siècle.

J'ai parlé du commandant Dutilh, c'est-à-dire d'une des personnalités les plus brillantes et les plus justement estimées du l'histoire de sport moderne. M. Dutilh avait été huit ans sous-maître sous les ordres du comte d'Aure. De l'avis de tous ceux qui ont

eu le plaisir de le voir à cheval, il est certes un des écuyers les plus complets qui aient été.

Presque toute sa carrière militaire s'est faite à l'École de cavalerie où il arrivait, en 1846, comme cavalier de 2e classe pour en sortir capitaine en 1861. En 1874, il revient prendre la direction de ce manège qui l'avait si souvent vu à cheval. Professeur comme il s'en est peu rencontré, M. Dutilh a fait de chacun de ses élèves autant de fanatiques. Il était pour nous autres, pauvres petits cavaliers-élèves qui ne pouvions que l'admirer de loin, comme une sorte de dieu de l'équitation. C'est qu'en réalité, ceux qui ont vu le commandant Dutilh sautant les haies sur BETTING ou conduisant une reprise des écuyers sur LE DRILLE, admirable petit pur sang alezan brûlé, ne pourront jamais l'oublier et ne verront rien d'aussi parfait comme équitation.

M. Dutilh fut un des premiers écuyers qui préconisa la conduite à quatre rênes, embouchant son cheval avec pelham et un filet. Aussi il fallait voir quelle finesse de touche, quel merveilleux doigté avait le maître. C'est de lui, du reste, que vient l'expression qui fait image : « Jouez du piano », répétait-il souvent, voulant que la main du cavalier et la bouche du cheval fussent dans un constant contact, « le cavalier devant conserver constamment le sentiment de la bouche du cheval et la résistance devant produire l'effet de rênes en caoutchouc. » Il voulait de fréquentes DESCENTES DE MAIN, mais conduites par le cavalier et non imposées par le cheval.

« La progression de dressage qu'il a laissée, est une méthode des plus sûres; il l'appelait sa GYMNASTIQUE ÉQUESTRE, et elle donne des résultats certains. C'est une équitation coulante et pour ainsi dire naturelle, qui peut être poussée aussi loin qu'on veut la mener, les allures artificielles venant comme couronnement du dressage et devenant pour ainsi dire naturelles. Mais ce criterium a manqué au commandant Dutilh, car le général l'Hotte, en prenant le commandement de l'École, rappela son interdiction formelle d'user des allures artificielles dans l'équitation militaire.

« Néanmoins, le nouvel écuyer en chef a marqué comme auteur d'une véritable méthode, simple, précise, pratique. Tout ce qu'il a professé pour l'entraînement du jeune cheval de service est des plus remarquables. Aucun homme de cheval n'a mieux compris l'application des idées nouvelles appropriées au dressage du cheval d'armes. Personne n'a mieux défini l'appui sur la main associé à la légèreté qui résulte de l'assouplissement et de la répartition du poids. Il appliqua la fusion des deux équitations (celle du manège et celle du dehors) qui, avant lui, se pratiquaient pour ainsi dire parallèlement, sans trait d'union.

Jeune Anglaise.

Les hommes comme les chevaux furent soumis à cette dualité d'aptitudes.

. . . . . .

« La façon dont le commandant Dutilh déployait son cheval en le faisant passer du trot ou du galop ralenti au trot ou au galop allongé, tout en tenant des hanches sur un changement de main diagonal, était on ne peut plus remarquable et empreinte d'une perfection et d'un brio tout particuliers. Il excellait à exécuter un changement de pied sur un changement de main diagonal, dans la plénitude de l'allure, par une seule opposition de rêne, ce qui faisait un mouvement très détendu au lieu de ce brusque saut de pie qu'accuse le cheval trop renfermé. » (*Origines de l'École de cavalerie.*)

On voit par ce qui précède que nous ne sommes pas seul à admirer passionnément le commandant Dutilh et à prétendre qu'il a été un des écuyers les plus remarquables qui aient eu la direction du manège de l'École. Si je cite quelques-uns des écuyers qui ont professé sous lui, et des sous-maîtres qu'il a formés, on conviendra qu'il s'est rarement rencontré aussi brillante et aussi complète réunion de cavaliers absolument hors de pair. Je prends au hasard MM. Joannard, de Piolant, de Witte, de Sesmaisons, Picot de Vaulogé, Sieyès, de Cahouët, Froger-Deschênes, de Canisy, Mallet, Leddet, écuyers et sous-écuyers; de Boisgelin, d'Hebray, Vincent, Bastien, de Lizaranzu, Barbier, Caffarelli, Breuil, de Gontaut-Biron, de Blacas, d'Amilly, de Mirandol. Aucun de ces noms n'est inconnu à quiconque s'occupe de cheval, et plusieurs brillent en toute première ligne dans les annales de l'équitation.

Le commandant Dutilh, sur les instantes sollicitations de ses élèves, a écrit un résumé de sa méthode. Ce petit livre, qui parut en 1875, est un chef-d'œuvre de justesse, de simplicité et de science. Son éloge n'est du reste plus à faire. Pas un homme de cheval qui ne l'ait lu.

En voici le titre et quelques trop courts extraits, qui, mieux que tout ce qu'on en pourrait dire, feront juger l'écuyer.

Méthode progressive applicable au dressage du cheval de troupe, d'officier et d'amateur, par M. M.-F. Dutilh.

Tout le monde connaît sa manière de placer les rênes; elle a été adoptée par tous ceux qui en ont essayé :

« Pour faire placer les quatre rênes dans la main gauche, en les supposant abandonnées sur l'encolure du cheval, l'instructeur prescrit aux cavaliers de prendre le filet par le milieu à pleine main, avec la main gauche, et d'ajuster alors les rênes de bride dans cette même main sans avoir égard au filet, le second doigt, c'est-à-dire l'annulaire, entre les deux rênes de bride au lieu du petit doigt. Faire placer la main gauche au-dessus du pommeau de la selle, à la position indiquée par l'ordonnance. De cette façon, les quatre rênes sont également tendues dans la main gauche; le petit doigt sépare les deux rênes gauches et agit particulièrement sur la rêne du filet qui, par rapport à la rêne de bride du même côté, est extérieure et supérieure. De la main droite, prendre la rêne droite du filet avec le petit doigt et l'annulaire remis par-dessus la rêne de

bride, et cette dernière avec le médium et l'indicateur également réunis; en d'autres termes, deux doigts pour chaque rêne, celle du filet en dehors. Conserver cette main les ongles en dessous, le bras demi-tendu », comme le dit très bien M. Dutilh : « *La conduite avec quatre rênes a l'avantage, en offrant au cheval l'appui du bridon qui lui est connu, de le conduire insensiblement et sans qu'il s'en doute, à l'action plus complexe du mors de bride agissant seul. L'effet du bridon, dans ce cas, est de produire une espèce d'enrênement qui encadre la tête et l'encolure dans le plan médian du corps.* »

Quant à ce qui regarde les assouplissements, loin de les nier, le commandant Dutilh les définit d'une façon juste, simple et absolument claire. « Les assouplissements ont pour premier but de rendre la tête légère sur l'encolure, d'habituer cette dernière à se détendre, droit devant elle, pour favoriser la locomotion, particulièrement les allures vives, et à revenir sur elle-même, en se rouant supérieurement, puis les mouvements cadencés ou raccourcis, pour les ralentissements ou changements d'allures et pour les arrêts. » Impossible, n'est-ce pas, d'être plus précis et de mieux dire en moins de mots?

Et voici, quelques lignes plus loin, un principe formel, admirablement énoncé et qui devrait être la base de tout traité d'équitation, en même temps qu'une réfutation sans réplique des exagérations du baucherisme :

« La tête et les deux premières vertèbres de l'encolure sont les seules parties de la région cervicale qu'on doive assouplir.

« Il ne faut que monter une seule fois un cheval dont toute l'étendue de l'encolure a été soumise à des applaudissements latéraux qui amènent la tête jusqu'à la botte du cavalier, pour bien se rendre compte des énormes difficultés qu'il présente dans sa conduite. »

Suit la façon de procéder pour exécuter les assouplissements.

A citer encore, entre mille autres, le passage relatif aux descentes de main latérales.

« Pour obtenir la descente de main latérale à droite, par exemple, le cavalier, tenant les quatre rênes comme il a été prescrit, place son cheval à droite et provoque la mobilité de la mâchoire en divisant les appuis sur l'embouchure. Dès que l'encolure se détend, le cavalier suit le mouvement de la tête en maintenant la rêne droite légèrement tendue pour que le déplacement ait lieu dans la direction du plan diagonal, qui passerait par la hanche et par l'épaule droite. »

Et encore ce passage qu'on ne peut passer sous silence : « Comme règle, l'action combinée des rênes et des jambes a lieu comme les allures du cheval, c'est-à-dire en diagonale; ce qui revient à dire que tout déplacement de la tête à gauche, par exemple, nécessite une action plus marquée de la jambe droite que de la jambe gauche et vice versa. »

Enfin et pour finir, voici en quelques mots quel but le commandant Dutilh voulait que

PROMENADE AU BORD DE LA MER.

l'écuyer poursuive. Les quelques lignes qui suivent montreront bien quel remarquable homme de cheval la mort a ravi à l'armée. Personne n'a mieux que lui défini la fusion des deux équitations, celle de course et celle de manège. Un cheval pour être réellement *mis* doit réaliser ce desideratum. C'est la grande supériorité de l'école moderne sur toutes celles qui l'ont précédée, c'est celle qui laisse bien loin derrière elle l'équitation anglaise, par l'excellente raison que celle-ci n'est, pour ainsi dire, qu'un seul des deux chapitres qui doivent être réunis pour faire le livre complet.

« Le cheval de course rentrant à l'intérieur y doit devenir le cheval de manège le plus docile... L'officier doit pouvoir maintenir les allures ralenties d'une colonne de route, par exemple, aussi bien que produire le maximum de vitesse de l'attaque... pourtant, dans les deux cas, le cheval doit être conduit aisément, sans efforts ni fatigues inutiles pour le cavalier, deux nécessités contraires auxquelles il faut également satisfaire. Voyez le cheval de course galopant sur l'hippodrome, son encolure est basse, elle est droite, elle est complètement allongée; la tête elle-même tend à se placer dans son prolongement. Ces deux positions opposées sont absolument nécessaires pour que l'animal puisse, au manège, donner des allures brillantes et cadencées, et sur la pelouse, le maximum de sa vitesse : sa conformation l'exige.

« Emparons-nous donc de cette faculté naturelle du cheval; rendons-nous maîtres de ce redressement et de ce raccourcissement de l'encolure : dirigeons le mouvement de ce balancier, puis nous l'emploierons soit pour raccourcir, soit pour allonger le jeu de la machine. »

C'est ainsi qu'un des plus brillants élèves de Dutilh, le capitaine Sieyès, commente la méthode de ce remarquable professeur, dans une brochure parue en 1885 et qui prenait ce modeste titre : « Dressage du cheval de guerre et du cheval de chasse suivant la méthode de feu M. le commandant Dutilh, par un de ses élèves ». En effet, le seul reproche qui a pu être fait à Dutilh, c'est de ne pouvoir guère être compris que par les initiés. M. Sieyès entreprit de combler cette lacune en vulgarisant cette admirable méthode.

J'ai eu l'honneur, en 1875, de monter à l'ancien petit manège, sous les ordres de M. Sieyès, à cette époque, sous-lieutenant-écuyer. A tous tant que nous étions, CAVALIERS-ÉLÈVES, gamins à peine échappés du collège, nul mieux que M. Sieyès n'a su inspirer, en même temps qu'une grande et respectueuse admiration pour son talent, un vif amour des choses du cheval.

Notre professeur représentait pour nous, jeunes enthousiastes prêts à vibrer à toutes les belles choses, l'idéal le plus complet que nous nous faisions de l'écuyer; tenue toujours absolument correcte et de l'élégance la plus raffinée, politesse exquise, patience à toute épreuve (et il en fallait), manières de la plus parfaite distinction, montant admirablement et professant avec la plus grande simplicité, en un mot, gentilhomme et gentleman, c'est tout dire.

Le livre du capitaine Sieyès est une merveille de clarté et de précision; je ne connais pas de meilleur traité d'équitation.

Il n'entre pas dans notre cadre de parler du Règlement de 1876 qui modifia absolument l'aspect des manœuvres de cavalerie; nous ne citons donc qu'à titre de mémoire les noms des membres de la commission à laquelle on dut ce nouveau règlement.

Général du Barrail, président; généraux Thornton, Cornat, de Vouges de Chanteclair, L'Hotte; colonels Savin de Larclause, Grandin; lieutenants-colonels de Jessé, Robert d'Orléans, duc de Chartres; capitaines Ghis et Meynier.

En 1877, le lieutenant-colonel A. Gerhardt publie un livre justement apprécié :

« Traité des résistances du cheval. » Le sous-titre de cet ouvrage le résumera admirablement : « Méthode raisonnée du dressage des chevaux difficiles, donnant la solution de tous les problèmes embarrassants qui peuvent se présenter dans le dressage du cheval de selle, et en général dans la pratique de l'équitation, et philosophie hippique déduite de la physiologie et de la mécanique animale. »

En 1880, M. Gaume, déjà connu par ses « Causeries chevalines » et ses « Remarques sur les chevaux de guerre », publie un livre plein de vérités et d'humour intitulé « Recherches sur l'équitation militaire par un ancien soldat ». M. Gaume a, comme nous, comme tous les gens qui aiment vraiment le cheval pour le cheval, une opinion bien arrêtée sur l'équitation des Anglais. Cette manière de voir est trop près de celle que nous avons nous-même pour ne pas citer les quelques lignes qui suivent.

« Il nous paraît urgent de mettre une sourdine à notre anglomanie, ou plutôt de la réduire à ses véritables proportions. Nous aimons des Anglais la façon de produire, d'élever, de soigner les chevaux, de les entraîner et de les monter en course ou derrière les chiens; mais il y a des bornes à tout. Nous détestons, en général, la tenue des Anglais à cheval en dehors du turf; à force de vouloir poser pour la nonchalance, ils ressemblent à des gens qui ont dîné trop copieusement et que la digestion incommode. Quant à leurs chevaux de selle (nous ne parlons pas ici du mérite intrinsèque du cheval, mais de l'équitation du cavalier), ils n'ont, montés par eux, rien de gai, de souple ni de brillant; ils sont raides, moroses et aussi peu gracieux que leurs maîtres.

« L'équitation d'école, académique, classique, est aujourd'hui à peu près tombée en désuétude, elle n'est plus de mode; le temps est à la vitesse en toutes choses. Or, un cheval de haute école n'est pas vite, et un cavalier capable de le dresser est encore plus lent... à former.

« C'est saltimbanque, dit-on. (Il y a un siècle, c'était encore l'occupation des princes.) Saltimbanque, pourquoi? Parce que, dit La Bruyère, dire d'une chose qu'elle est bonne demande du bon sens. Il est plus court de prononcer d'un ton décisif, et qui emporte la preuve de ce qu'on avance, qu'elle est exécrable.

« La loyauté serait de dire que l'équitation d'école n'est plus dans nos goûts ni dans nos habitudes, qu'elle demande un apprentissage long et pénible auquel personne ne veut plus s'astreindre, parce que les résultats n'en sont ni compris ni appréciés; mais la trouver ridicule, c'est agir sottement. »

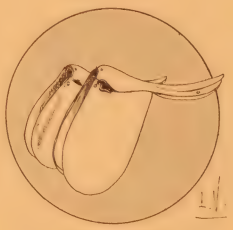

Selles anglaises modernes, avec et sans avances.

Mais, cher M. Gaume, ceux qui vous lisent sont convaincus à l'avance; quant aux autres, les anglomanes *indécrottables*, comment les convaincre... ils ne lisent jamais!

M. Gaume n'est pas, du reste, le seul écrivain hippique qui voudrait qu'on regardât un peu en arrière, de temps en temps. M. le baron d'Étreillis, dont personne, je pense, ne niera la compétence en équitation, soutient la même thèse dans son livre paru en 1883, « Écuyers et Cavaliers, autrefois et aujourd'hui ».

Le seul reproche que nous ferons à ces deux auteurs, dont, du reste, nous partageons absolument la haine de l'anglomanie, le seul reproche, dis-je, c'est de ne pas s'être assez rappelé qu'à Saumur on professe encore, qu'on y monte encore avec des principes, et que toute la hardiesse du steeple, si nécessaire aux cavaliers, s'y concilie fort bien avec une tenue et une méthode impeccables.

Il nous faut citer, en cette année 1884, le RAID exécuté par plusieurs officiers du 2e de chasseurs, sous les ordres du colonel de Lignières.

Nous allons de nouveau retrouver des noms bien connus: MM. de Cahouet, Grellet, Des Francs, d'Harambure, de Fleury, de Moracin et Caillau, partis de Tours le 30 juin à 2 heures du matin, y rentrèrent le 3 juillet à midi, après avoir fait, sans changer de chevaux, un trajet de 400 kilomètres en 82 heures, entre Châtellerault, Poitiers, Bressuire, Angers, Saumur.

Voilà un exploit hippique bien digne d'hommes de cheval comme M. de Lignières et comme les officiers qui l'accompagnaient.

Le général Boulanger, ministre, faillit porter un coup funeste à l'équitation militaire, en supprimant pour les officiers de cavalerie l'autorisation de participer aux concours hippiques, mesquine mesure qui étonne peu quand on sait que le général était un cavalier très ordinaire, et si l'on se souvient du peu de valeur qu'avait, aux yeux des naisseurs, le cheval noir qui séduisait tant les ignorants des choses du sport.

Selle de cavalerie légère; modèle 1874.

C'est par ce ministre éga- lement que furent supprimés à Saumur les aiguillettes qui relevaient la tenue des officiers du cadre de Saumur et le petit chapeau de mènge, pas bien coûteux pour- tant, et auquel on tenait tant à Saumur, par tradi- tion, et parce qu'il était bien une marque distinctive spé- ciale à l'école. La tenue des écuyers, tenue admirable de distinction et d'élégance sévère, fut en même temps modifiée; à la place de la tunique noire qui seyait merveilleusement à cheval et qui, avec les aiguillettes d'or et le petit chapeau en bataille, constituait un costume absolument unique au monde, donnant à son homme un léger cachet Louis XVI très approprié au manège, on a affublé les pauvres écuyers de l'inévitable dolman noir, et comme coiffure absolument pratique pour monter à cheval on leur a donné quoi? un SHAKO à plumet rouge. Impossible,

n'est-ce pas, de choisir avec un plus mauvais goût et une ignorance plus absolue de l'esthétique équestre. Quel est donc le spirituel chroniqueur qui a dit que c'était une tenue de major hollandais? Avec la barbe, le costume

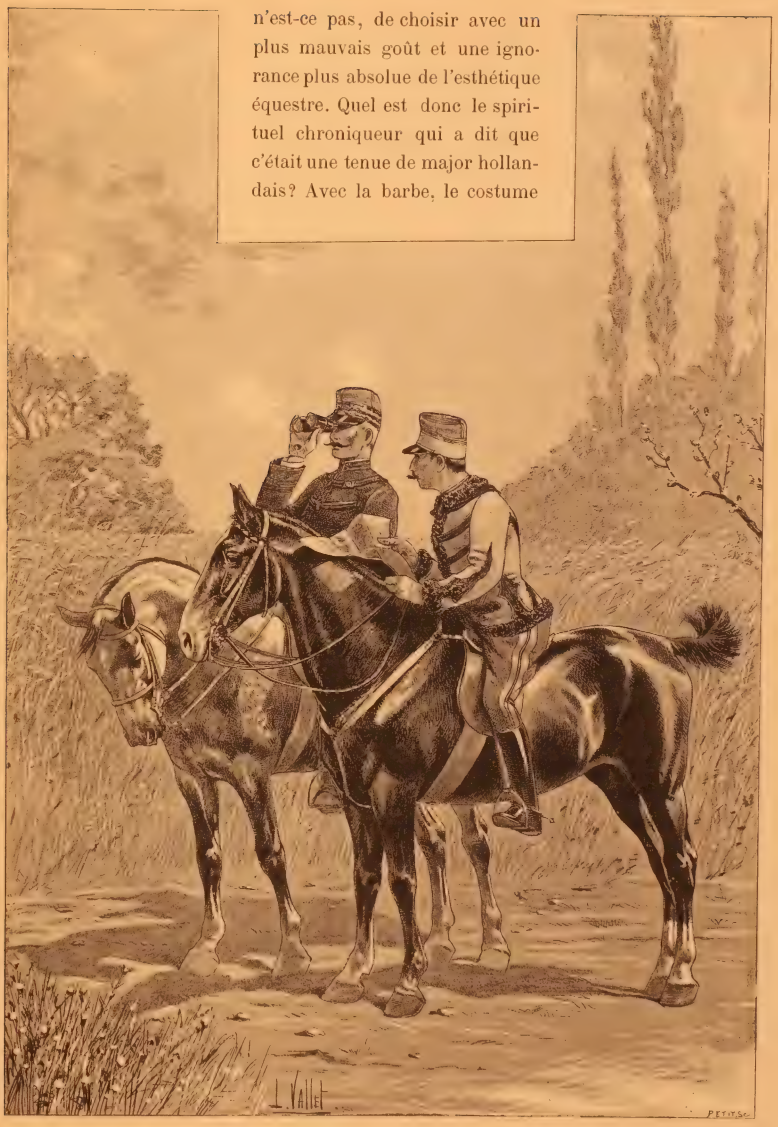

serait absolument complet. Mais pourquoi ne pas donner tout de suite à ces pauvres officiers, auxquels on semble faire un crime de leur élégance et de leur distinction, le charmant petit veston COIN DE FEU en drap gris bleu que portent les officiers d'infanterie? Avec cela, un bon bonnet grec, et on sera à son aise, au moins.

Ah! nous sommes loin des houzards, des grenadiers et de tous les brillants soldats du

premier Empire; ceux-là se battaient en grande tenue, plumets au vent, et je ne sache pas que les grognards de la vieille garde aient retiré leurs hauts bonnets à poil pour accomplir ces fameuses marches forcées de la Seine à la Marne en 1814. N'a-t-on pas écrit mille fois que nos pauvres soldats étaient les plus mal habillés de l'Europe? Il faut n'avoir jamais voyagé pour ne pas être persuadé que cela est absolument juste. Le suprême desideratum en France, c'est qu'un homme ait un uniforme fait pour une taille supérieure à la sienne; alors, voilà un homme bien habillé, et qui doit être fier de ce qu'il porte!

Aucune grande nation militaire, ni la Russie, ni l'Allemagne, ni l'Autriche, ni l'Angleterre, n'a voulu de l'horrible et incommode pantalon de cheval. La France seule garde le monopole de ce vêtement lourd, disgracieux, coûteux et insupportable à porter. On a bien mis en essai dans différents régiments la culote demi-collante et les hautes bottes jaunes. Cela suffisait pour changer l'aspect des troupes du tout au tout; le soldat dégagé, mieux à cheval, reprenait un peu de l'allure pimpante de ses prédécesseurs. C'était fort joli, très commode, d'un entretien peu coûteux et passionnément souhaité par les sous-officiers et tous les hommes. Tous les avis des officiers ont été favorables, mais il y a les rapports, sous-rapports, commissions, sous-commissions, comités et sous-comités, toute la paperasse, enfin! C'est assez dire que ce ne sera jamais adopté et que nous verrons, longtemps encore, nos pauvres cavaliers porter ce misérable pantalon dont le seul et unique mérite est d'avoir été inventé par un officier de cavalerie à coup sûr très brillant général, mais sans doute pas très cavalier.

On ne saurait trop le répéter, et tous les grands capitaines ont été de cet avis, la cavalerie étant une arme d'effet moral et se recrutant forcément parmi les classes supérieures de la nation, doit être très soignée comme tenue; les chamarrures ne sont du reste pas nécessaires pour cela : le choix judicieux des couleurs, le goût présidant à la coupe des vêtements, remplacent avantageusement toute espèce de clinquant. Et qu'on n'aille pas objecter le fameux « pratique ». D'abord les hommes ont besoin d'être maintenus un peu, sous peine de les voir glisser dans le négligé; ensuite je ne sache pas que le haut plumet de son colback ni sa brillante pelisse rouge aient empêché le maréchal des logis Guindet de si bien occire certain prince, à certaine bataille, en 1806.

Paper-hunt donné en juin 1890 par les officiers du 8e de dragons dans les environs de Meaux.

Tout cela, il faut bien le dire, c'est encore l'influence des modes anglaises, non pas de leurs modes militaires qui sont fort belles, mais de leurs horribles modes civiles; n'est-il pas du dernier chic, de l'élégance la mieux entendue, d'avoir un paletot qui semble avoir été fait pour un monsieur deux fois gros comme celui qui le porte? La si gracieuse

culotte anglaise (que du reste les officiers anglais se gardent bien de porter en uniforme) ne doit-elle pas, pour être *portable* par un homme qui se respecte, ressembler à un caleçon de gâteux?

Et qu'on n'aille pas croire que je préconise la culotte extra collante. Certes non; pour monter à cheval il faut être à son aise, mais il n'est pas nécessaire d'être ridicule.

Certainement si le goût changeait (et il changera lorsque quelque jeune prince ou quelque homme élégant aura le courage de porter des effets taillés pour lui et non pour le voisin), chacun hausserait les épaules quand on lui montrerait les culottes actuelles. C'est assurément aussi laid que l'était la crinoline sous l'Empire.

Et n'y aurait-il pas un moyen bien simple, pour un ministre un peu... gaulois, de faire tomber cette vilaine mode?

Tout simplement : circulaire portant défense formelle d'user de la culotte dite anglaise; les chefs de corps, cependant, pourront en autoriser le port aux officiers dont la mauvaise conformation NATURELLE doit être soigneusement cachée aux yeux du public!!

La culotte anglaise aurait vécu.

On a beaucoup crié aussi contre le grand képi qui s'enfonce jusqu'aux oreilles. Cela, c'est à tort et sans connaissance de cause; il est absolument nécessaire à l'homme qui monte à cheval, galope, saute les obstacles, d'avoir une coiffure qui tienne sur la tête, or le petit képi nécessite l'emploi si laid et si incommode de la jugulaire de cuir; le képi un peu grand et tenant bien est donc indispensable.

Tous les gens qui montent à cheval ont des coiffures emboîtant toute la tête, exemple : les chasseurs, les jockeys; le grand képi est donc absolument nécessaire, en outre il n'est pas disgracieux et se rapproche beaucoup par la forme nouvelle qu'on lui a donnée de la casquette autrichienne, laquelle est fort jolie.

Ce qui, par exemple, est la continuation de ce mauvais goût qui voulait imposer le veston même à la garde municipale (dernier reste de régiments composés de vrais soldats et ayant gardé une apparence de belle tenue), c'est d'avoir cru faire d'une casquette de négligé, car au fond ce n'est que cela, une coiffure distinctive en y ajoutant de mesquins attributs. Regardez un peu si les Allemands, à qui cependant on ne saurait reprocher le sens militaire pratique, ne conservent pas avec soin colbacks et schapskas, plumets et fourragères.

1878 ; *botte Chantilly à tige en drap.*

Toutes ces suppressions, tous ces enlaidissements de la tenue, surtout dans celle de la cavalerie, ont bien une raison. Je ne puis la dire ici, craignant d'être accusé de parti pris, mais elle est bien connue de ceux qui en font partie.

Pour terminer, examinons, en quelques lignes rapides, les différents peuples qui s'occupent du cheval.

J'ai dit à plusieurs reprises, dans le cours de cet ouvrage, ce qu'il faut penser de « l'Arabe et son coursier ». Les Arabes grands,

CIRCASSIENS DE L'ESCORTE DU CZAR.

L. Vallet

d'une fort belle race guerrière, ayant conservé un costume très pittoresque sont, évidemment, fort curieux à voir lorsqu'ils se livrent, en l'honneur de quelque grand mariage ou de la réception de quelque général, à leurs légendaires « fantasias »; leurs chevaux, très jolies bêtes (jolie est le mot), aux allures brillantes, doués d'une grande souplesse et de très gracieux mouvements, sont tout indiqués pour un semblable exercice. Mais, à coup sûr, si on retirait les grands manteaux flottants et les selles richement brodées; si surtout on voilait le soleil, grand magicien de ce pays, on serait fort désillusionné et on ne prendrait pas grand plaisir à un exercice où l'équitation est lettre morte.

Instrument de torture comme mors, étrier emboîtant le pied et raccourci au delà de tout bon sens, éperons CRIMINELS, selle ressemblant fort à un fauteuil, voilà tout le bilan de l'équitation des Arabes. Si on ajoute à cela que leurs chevaux ont des réactions à peu près nulles et sont, pour ainsi dire, dressés en naissant, on comprendra que des géants comme le sont généralement les Arabes, n'aient pas grand mérite à DOMPTER leurs petites montures.

J'ai dit plus haut, du reste, quelle triste mine faisaient les cavaliers envoyés des spahis à Saumur lorsqu'on les mettait en selle anglaise sur un cheval de carrière. Cela est un criterium auquel il n'y a rien à ajouter. Trois années passées sur les hauts plateaux algériens m'ont absolument confirmé dans cette idée.

Très différents, avec un simple bridon dans la bouche de leurs chevaux de bien autres cavaliers, au contraire, les Cosaques, qui, chétive apparence, exécutent des tours de force vraiment difficiles et des fantasias bien autrement curieuses que celles des Arabes.

Les Cosaques, en effet, sont un peuple cavalier par excellence, et comment en douter lorsqu'on connaît quelques-unes de leurs pensées hippiques :

« LES CHEVAUX DEMANDENT A DIEU DE LES FAIRE AIMER PAR LEURS MAITRES. »

« LE CHEVAL MARCHE AVEC LA NOURRITURE DE LA VEILLE ET NON AVEC CELLE DU JOUR. »

Espagne

Hollande

Belgique

Italie

Angleterre

Allemagne

Autriche

Russie

France

Coiffures d'officiers de cavalerie (petite tenue).

« LES PLUS GRANDS ENNEMIS DU CHEVAL SONT LE REPOS ET LA GRAISSE. »

On connaît aussi la légende du lion et du cheval.

Le lion et le cheval, nobles bêtes entre toutes, se disputaient un jour pour savoir lequel des deux avait la vue la plus perçante; on attendit la nuit obscure, et le lion vit, à travers les ténèbres et à une grande distance, un poil blanc dans du lait; le cheval fit mieux encore : il distingua un poil noir dans du goudron. Le cheval était vainqueur.

De même que les anciens, et que tous les peuples orientaux, les Cosaques attachent une grande importance à

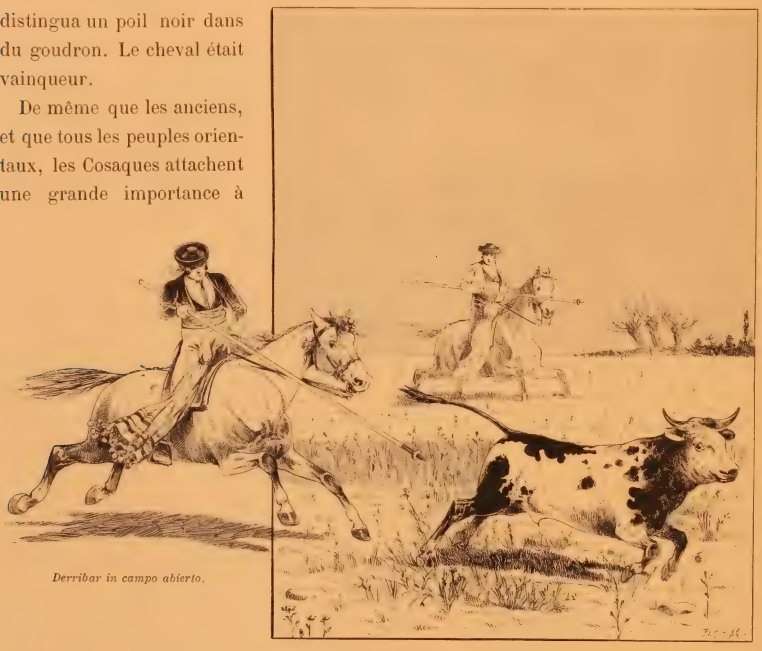

Derribar in campo abierto.

la robe du cheval et à ses particularités.

Ainsi, la pelote brodée irrégulièrement est un signe peu estimé. Comme nous, ils apprécient peu le cheval *belle face, celui qui boit dans son blanc* et les quatre balzanes.

Nous connaissons tous le proverbe français : « Balzane un... balzane deux, cheval de gueux; balzane trois, cheval de roi; balzane quatre, cheval à abattre. »

Les Cosaques disent qu'un cheval qui a trop de blanc porte son linceul avec lui. Les chevaux qui ont pelotes, listes ou balzanes se vendent infiniment moins chers que les autres dans leur pays.

A quatre ans les jeunes Cosaques sont mis à cheval, et pour de bon; aussi, arrivés

à l'adolescence, sont-ils tout à fait extraordinaires, exécutant sur le cheval lancé à fond de galop tout ce que le gymnasiarque exécute sur une barre fixe, tout ce que le fantassin le plus dégourdi peut faire sur « le plancher des vaches ». L'homme et le cheval semblent n'avoir qu'une seule volonté, l'animal se couchant pour abriter de son corps le cavalier qui tire son coup de fusil, puis tous deux se relevant, repartent au triple galop; le Cosaque montant debout sur la selle, se couchant, se collant aux flancs du cheval, ramassant à toute allure son fusil ou même une pièce de monnaie. Un cheval tué, deux, trois Cosaques montent sur le même et continuent à combattre.

Ils ont une haine invétérée pour l'Allemand auquel ils infligent le nom de « Niemetz », terme le plus méprisant dont on puisse flétrir un coquin.

On sait quelle remarquable course à travers la Sibérie vient d'accomplir un officier russe, le lieutenant des Cosaques de l'Amour, Dmitri Peschkoff. Parti le 7 nov. (V. S.) 1889 de Blagoveschtchensk, ville de la Sibérie Orientale, il est arrivé à Saint-Pétersbourg le 19 mai 1890 après avoir parcouru à cheval 8,283 verstes (8,829 kil.) en 1,109 heures; voyageant souvent par un froid de 50° centigrades et se frayant quelquefois un passage avec son sabre à travers les masses de neige durcies. Son cheval, hongre gris âgé de 15 ans, était sa monture ordinaire, au régiment, et il ne lui avait fait subir aucun entraînement préalable; l'illustre ataman des Cosaques, le grand-duc Nicolas, a fait placer dans ses propres écuries la brave bête, qui, durant ce tour de force hippique, a franchi jusqu'à 93 kil. en 9 heures par un froid des plus rigoureux et à travers des routes presque impraticables.

En un mot, la Russie possède une fort belle et fort nombreuse cavalerie. Les uniformes, quoique bien simplifiés depuis le dernier règne, ont cependant gardé une certaine originalité, et quelques régiments, tels que les admirables chevaliers-gardes et les brillants hussards n° 1 et 2, ont conservé leurs riches tenues. Quant à l'escorte de l'Empereur, elle est légendaire, et aucun souverain n'en peut avoir une semblable.

Il est malheureusement superflu de dire que l'Allemagne, elle aussi, revendique une des premières places, sinon la première, parmi la cavalerie européenne. Les officiers, bien moins sportmen que chez nous, montent un peu raides mais très militairement, et leur tenue est généralement irréprochable, quoique d'une élégance qui n'est pas la nôtre.

Botte moderne, dite « chan-

Les Autrichiens, dont la cavalerie, bien souvent battue, a toujours joui d'une grande renommée, ont, depuis plusieurs années déjà, perdu les splendides costumes dont ils semblaient avoir le monopole. Je dois même dire que ceux actuellement en usage sont assez disgracieux. Cependant leurs officiers, très distingués de race et de manières, s'efforcent de conserver le renom d'élégance qu'ont eu jadis les troupes austro-hongroises.

Les Italiens sont fort laids de tenue, montant mal de très vilains chevaux, et d'une élégance dont on laisse dans les autres pays la spécialité aux garçons coiffeurs. Rien de plus à en dire, n'est-ce pas ?

Les Anglais, superbes ! ! chevaux magnifiques, quoique quelquefois un peu lourds. Les uniformes, du plus grand luxe et surtout de la coupe la plus élégante qu'on puisse désirer ; les hommes, très beaux et très fiers avec juste raison de leurs beaux costumes, ont une très belle et très grande allure. On se demande comment un peuple ayant aussi peu de goût, a pu trouver une réunion d'aussi beaux uniformes (je ne parle que de l'armée régulière). Tout militaire qui a vu, à la parade de White-Hall, les Horse-guards relever le poste de Life-guards peut se dire qu'il a admiré les plus beaux soldats et les plus beaux chevaux du monde. Voilà ce que les anglomanes devraient bien tâcher de copier.

L'Espagne a bien baissé, en équitation comme dans tout le reste, depuis les beaux temps de la monarchie espagnole. Il est juste de dire, cependant, qu'elle renferme encore quelques fort bons cavaliers ; les Parisiens ont pu admirer de quelle façon montent certains CABALLEROS EN PLAZA.

J'ai donné, page 250, un dessin de ce qu'on appelle dans le pays du Cid : Derribar in campo abierto. C'est, en d'autres termes, ce qui sert d'épreuves pour le choix des novillos (jeunes taureaux).

Deux cavaliers, bien montés, et armés de lances ayant dix ou douze pieds de long, foncent en plein champ sur le novillo, qui, généralement, s'enfuit en droite ligne avec une vitesse surprenante, et telle que les cavaliers ne le rattrapent qu'au bout de deux ou trois kilomètres. Piqué et renversé par la violence du coup, le novillo est d'abord étonné, puis s'il charge sur ses agresseurs, il est immédiatement classé comme bon pour la course, sinon on en fait immédiatement un bœuf, et il finit ses jours à l'abattoir. En somme, tout cela est assez brutal, et on ne peut qualifier d'ami du cheval un peuple qui met son plus grand plaisir dans l'éventrement de malheureux chevaux hors d'état de se défendre.

Nous donnons également, mais à titre de simple curiosité, un cavalier japonais du temps où, ayant conservé leur grande originalité artistique, ils étaient intéressants. Aujourd'hui que l'imitation des Européens leur a ôté tout cachet, ils n'ont plus aucun intérêt.

*
* *

Nous voici arrivés à la fin de cette courte étude sur le cheval et ce qui s'y rapporte comme équitation. Loin de moi la prétention d'avoir traité à fond ce sujet inépuisable. Je n'ai fait que l'effleurer : il faudrait cent volumes pour tout dire sur le cheval, et

il faudrait surtout une autre compétence que la mienne pour le bien dire, car : « PAS UN SENTIER BATTU DE L'HISTOIRE OÙ SON SABOT N'AIT LAISSÉ SON EMPREINTE ET FAIT JAILLIR UNE ÉTINCELLE. »

LE CADRE D'OR

COMPOSITION

DU MANÈGE DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

DEPUIS 1872.

1872.

Lenfumé de Lignières	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Laforgue de Bellegarde	Capitaines écuyers.
De Benoist	
De Briey	
Joannard	
De Marcé	Lieutenants sous-écuyers.
D'Aviau de Piolant	

1873.

Lenfumé de Lignières	Chef d'escadron, écuyer en chef.
De Benoist	Capitaines écuyers.
De Briey	
Laforgue de Bellegarde	
D'Aviau de Piolant	Lieutenants sous-écuyers.
De Marcé	
Gay de Nexon	
Pinot	
Frévols d'Aubignac	
De Ribains	
Tremeau	

1874.

Lenfumé de Lignières	Chef d'escadron, écuyer en chef.
De Benoist	Capitaines écuyers.
Laforgue de Bellegarde	
Joannard	
D'Aviau de Piolant	
De Witte	

De Marcé	Lieutenants sous-écuyers.
Gay de Nexon	
Pinot	
De Frevol d'Aubignac de Ribains	Sous-lieutenants sous-écuyers.
De Damas	
Laperrine	
Baroux	

1875.

Dutilh	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Joannard	
D'Aviau de Piolant	Capitaines écuyers.
De Sesmaisons	
De Witte	
De Lamerville	
De Damas	Lieutenant.
Picot de Vaulogé	Sous-lieutenants sous-écuyers.
Sieyès	
De Cahouet	
Froger-Deschênes	
Carbonnel de Canisy	
D'Espinay Saint-Luc	

1876.

Dutilh	Chef d'escadron, écuyer en chef.
D'Aviau de Piolant	Capitaines écuyers.
De Sesmaisons	
De Witte	
De Lamerville	
Mallet	Lieutenants sous-écuyers.
De Lur-Saluces	
Picot de Vaulogé	
Sieyès	
De Cahouet	
Froger Deschênes	Sous-lieutenants sous-écuyers.
Leddet	

1877.

Piétu	Chef d'escadron, écuyer en chef.
D'Aviau de Piolant	Capitaines écuyers.
De Sesmaisons	
De Witte	
Heurtaut de Lamerville	
Renouard de Bussières	

MONSIEUR DE B***S, SOUS-MAITRE DE MANÈGE,
MONTANT SON SAUTEUR. ARISTOPHANE, EN LIBERTÉ;
1875.

Mallet	Lieutenants sous-écuyers.
De Lur-Saluces	
Picot de Vaulogé	
Sieyès	
De Cahouet	
Froger-Deschênes	
Leddet	

1878.

Piétu	Chef d'escadron, écuyer en chef.
D'Aviau de piolant	Capitaines écuyers.
De Sesmaisons	
Heurtaut de Lamerville	
Renouard de Bussières	
Mallet	
De Lur-Saluces	Lieutenants sous-écuyers.
Picot de Vaulogé	
De Cahouet	
Leddet	
Gay de Nexon	Sous-lieutenants.
Cousté	
Chrestien de Poly	

1879.

Piétu	Chef d'escadron, écuyer en chef.
D'Aviau de Piolant	Capitaines écuyers.
De Sesmaisons	
De Lachoue de la Mettrie	
Isle de Bauchaine	
Mallet	
De Lur-Saluces	Lieutenants sous-écuyers.
Picot de Vaulogé	
De Cahouet	
Leddet	
Gay de Nexon	Sous-lieutenants.
Chrestien de Poly	
Le Moine des Mares	

1880.

Piétu	Chef d'escadron, écuyer en chef.
D'Aviau de Piolant	Capitaines écuyers.
De Sesmaisons	
Isle de Bauchaine	
Mallet	
Marette de la Garenne	

Picot de Vaulogé	Lieutenants sous-écuyers.
Sieyès	
De Cahouet	
Leddet	
Gay de Nexon	Sous-lieutenants.
Chrestien de Poly	
Le Moine des Mares	

1881.

Piétu	Chef d'escadron, écuyer en chef
D'Aviau de Piolant	Capitaines écuyers.
Isle de Beauchaine	
Mallet	
Marette de Lagarenne	
Picot de Vaulogé	Lieutenants sous-écuyers.
De Cahouet	
Leddet	
Lhuillier	
Moreau de Bellaing	Sous-lieutenants.
André	
De Gontaut-Biron	

1882.

De La Forgue de Bellegarde	Chef d'escadron, écuyer en chef.
D'Aviau de Piolant	Capitaines écuyers.
Durand de Villers	
De Merval	
Carbonel de Canisy	
De Scourion de Beaufort	Lieutenants sous-écuyers.
Voisin	
Moreau de Bellaing	
André	Sous-lieutenants.
De Gontaut-Biron	

1883.

De La Forgue de Bellegarde	Chef d'escadron, écuyer en chef.
De Merval	Capitaines écuyers.
De Carbonnel de Canisy	
De Lestapis	
Charlerie de la Masselière	
Peter	Lieutenants sous-écuyers.
Hache	
Tampé	
Jochaux du Plessix	
André Joubert	

De Beaurepaire de Louvagny	Sous-lieutenants.
Laparre de Saint-Sernin	

1884.

De la Forgue de Bellegarde	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Carbonnel de Canisy	Capitaines écuyers.
De Lestapis	
Charlerie de la Masselière	
De Ferluc	
Picot de Vaulogé	
Jochaud du Plessix	
Peter	Lieutenants sous-écuyers.
Hache	
Tampé	
De Lizaranzu	

1885.

De la Forgue de Bellegarde	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Carbonnel de Canisy	Capitaines écuyers.
De Lestapis	
Charlerie de la Masselière	
Picot de Vaulogé	
Jochaud du Plessix	
Durand de Mareuil	Lieutenants sous-écuyers.
De Lizaranzu	
De Contades-Gizeux	Sous-lieutenants.
Doynel de Quincey	

1886.

De la Forgue de Bellegarde	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Carbonnel de Canisy	Capitaines écuyers.
Charlerie de la Masselière	
Picot de Vaulogé	
Jochaud du Plessix	
Domenech de Cellès	
Durand de Mareuil	Lieutenants sous-écuyers.
De Lizaranzu	
De Contades-Gizeux	
Doynel de Quincey	

1887.

D'Aviau de Piolant	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Carbonnel de Canisy	Capitaines écuyers.
Picot de Vaulogé	
Mahot	
Jochaud du Plessix	

De Lizaranzu	Lieutenants sous-écuyers.
Doynel de Quincey	
L'Hotte	
Champion	Sous-lieutenant.

1888.

D'Aviau de Piolant	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Carbonnel de Canisy	Capitaines écuyers.
Picot de Vaulogé	
Mahot	
Jochaud du Plessix	
Domenech de Cellès	
De Lizaranzu	Lieutenants sous-écuyers.
Doynel de Quincey	
L'Hotte	
Champion	
Morgon	Sous-lieutenant.

1889.

D'Aviau de Piolant	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Carbonnel de Canisy	Capitaines écuyers.
Picot de Vaulogé	
Mahot	
Jochaud du Plessix	
Domenech de Cellès	
Doynel de Quincey	Lieutenants sous-écuyers.
Champion	
De Marcieu	
Morgon	Sous-lieutenants.
Noblemaire	

1890.

Carbonnel de Canisy	Chef d'escadron, écuyer en chef.
Mahot	Capitaines sous-écuyers.
Voisin	
Tampé	
Jochaud du Plessix	
Domenech de Cellès	
Doynel de Quincey	Lieutenants.
L'Hotte	
Gaborit de Montjon	
Morgon	
Noblemaire	Sous-lieutenant.

PRINCIPALES SOURCES CONSULTÉES

HOMÈRE. — *Iliade.*

XÉNOPHON. — *De l'Équitation.* Traduction Talbot.

— *Du commandant de cavalerie.* Traduction Talbot.

PLUTARQUE. — *Vie d'Alexandre.*

POL NICARD. — *Les anciens ont-ils connu la ferrure à clous.*

COLONEL CARRION-NISAS. — *Histoire générale de l'Art militaire.*

Codex Theodosianus.

Discovery of errors in the Catalogue of nobility.

VEGÈCE. — *Passim.*

RENÉ D'ANJOU. — *Traité de la forme et devis d'ung Tournois.*

EPHREM HOUEL. — *Histoire du cheval.*

FROISSARD. — *Chroniques.*

PENGUILLY L'HARIDON. — *Catalogue du Musée d'artillerie.*

VIOLLET-LEDUC. — *Dictionnaire raisonné du Mobilier français.*

Roumans d'Alexandre (XIIIe s.).

Histoire du roi Artus (XIIIe s.).

Roman de Tristan (XIVe s.).

Le Livre de Guyron le Courtois (XVe s.).

Lancelot du Lac (XVe s.).

GIRARD DE NEVERS. — *Miroir historial* (XVe s.).

GÉNÉRAL SUSANE. — *Histoire de la cavalerie.*

JEHAN DE VIGNAY. — *Le Livre des eschs.*

Tristan et Iseult (XVe s.).

Le Livre de Guyron le Courtois (XVe s.).

Le Roman d'Amadas et Ydoine (XIIIe s.).

Girard de Nevers (XVe s.).

Mirouër historial (XIVe s.).

DE GONCOURT. — *Madame de Pompadour.* — *La Femme au XVIIIe siècle.* — *La Société sous le Directoire.*

LE COMTE D'HEZECQUES. — *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI.*

BARON D'EISEMBERG. — *Description du manège moderne dans sa perfection.*

MONTFAUCON DE ROGLES. — *Traité d'équitation.*

G. DEMAY. — *Le Costume au moyen âge, d'après les sceaux.*

BARON DE ROHAN. — *Principes pour monter et dresser les chevaux de guerre.*

ED. DETAILLE ET J. RICHARD. — *L'Armée française.*

BAUCHER. — *Méthode d'équitation.*

COMTE D'AURE. — *Traité d'équitation.*

CORDIER. — *Traité d'équitation.*

BAUCHER. — *Souvenirs équestres.*

DEBOST. — *Traité d'équitation rationnelle.*

DE PONS D'HOSTUN. — *L'Écuyer des Dames.*

COMTE DE MONTIGNY. — *L'Équitation des Dames.* — *Manuel.*

PICHARD. — *Manuel des Haras.*

BOURGELAT. — *Le Nouveau Newcastle.*

COMTE SAVARY DE LANCOSME-BRÈVES. — *Théorie de la contaurisation.*

VALLON. — *Cours d'Hippologie.*

CAPITAINE PICARD. — *Origines de l'École de cavalerie.*

Dictionnaire des sciences (XVIIIe s.).

Armeria real de Madrid.
— *de Turin.*
Ch. Aubry. — *Histoire pittoresque de l'équitation.*
La Curne de Sainte-Palaye. — *Mémoires de l'ancienne chevalerie.*
Le Roman de Gari le Loherain (XIIIe s.).
Le Roman de la Charette (XIIIe s.).
Merangis de Portlesguez (XIIIe s.).
Les Romans dou chastelain de Coucy (XIIIe s.).
Le Livre du roy Modus et de la royne Racio (XIVe s.).
Des deduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye (Gaston Phœbus XIVe s.).
Laurentius Rusius. — *Hippiatrica sive marescalia.*
César Fiaschi.
Claudio Corte. — *Gloria del Cavallo.* — *Le Cavalerice.*
L'Écurie du sieur Grison.
De la Broue. — *Le Cavalerice François.*
De Pluvinel. — *L'Art de monter à cheval.*
Newcastle. — *Méthode nouvelle pour dresser les chevaux* (Anvers, 1658). — *Nouvelle Méthode pour dresser les chevaux* (Londres, 1667).
De la Guérinière. — *École de cavalerie.*
Du Paty de Clam. — *Pratique de l'équitation,* 1769. — *La Science et l'Art de l'équitation démontrés d'après nature* (1775). — *Différentes parties de l'équitation* (1781).
Thiroux de Mondésir. — *Manuel du Dragon* (1781).
Freudenberg. — *Monument du costume physique et moral à la fin du XVIIIe siècle.*
Cabinet des Modes (1786).
La Mésangère. — *Le Costume parisien.*
Racinet. — *Le Costume historique.*

Bride de l'époque de Louis XV.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES HORS TEXTE.

		Pages.
Pl. 1.	Officier du 5e de hussards, compagnie d'élite; 1806.	Frontispice.
Pl. 2.	Un Centaure	4
Pl. 3.	Amazone.	8
Pl. 4.	Wlasta; amazones de Bohême; 735.	16
Pl. 5.	Cavalier grec; vers 350 avant J.-C.	25
Pl. 6.	Les Huns.	36
Pl. 7.	Cavalier romain.	44
Pl. 8.	Chef gaulois	52
Pl. 9.	Brunehaut, reine d'Austrasie.	60
Pl. 10.	Cavalier normand; XIe siècle	64
Pl. 11.	Richard Cœur-de-Lion	68
Pl. 12.	Chevalier du XIIe siècle.	72
Pl. 13.	Gendarme du XIVe siècle, en harnais de guerre.	76
Pl. 14.	Châtelaines du milieu du XIVe siècle.	80
Pl. 15.	XVe siècle. « ... En tête, le destrier du seigneur monté par un très petit page..... » — Entrée dans la ville des tenants d'un tournoi.	84
Pl. 16.	Armure maximilienne du XVIe siècle.	88
Pl. 17.	César Fiaschi	92
Pl. 18.	Jeune gentilhomme de la suite de Charles-Quint.	100
Pl. 19.	Seigneur allemand du XVIe siècle.	108
Pl. 20.	Homme d'armes du XVIe siècle.	112
Pl. 21.	Cœsar-Auguste de Bellegarde, marquis de Termes.	116
Pl. 22.	Philippe IV; armure flamande.	124
Pl. 23.	Marquise de Newcastle.	132
Pl. 24.	Un élève du marquis de Newcastle.	140
Pl. 25.	Guerrier japonais	144
Pl. 26.	Un maréchal de France; 1712	148

Pages.

Pl. 27. Le « passège » à la Napolitaine; 1727. 156
Pl. 28. La courbette; 1750 160
Pl. 29. Manège ouvert; 1751 164
Pl. 30. En l'an VIII 168
Pl. 31. La rencontre; 1805 172
Pl. 32. Paysanne des environs de Caen; commencement du siècle. 176
Pl. 33. Officier des chevau-légers lanciers; 1813. 180
Pl. 34. Le pantalon « à la Cosaque »; 1817. 184
Pl. 35. 1834 188
Pl. 36. Le trot à l'anglaise; 1835. 192
Pl. 37. Habillée par Humann! 196
Pl. 38. Amazones d'Humann; 1837. 200
Pl. 39. Au manège Pellier; 1836 204
Pl. 40. Officier des guides de la garde impériale; second empire. 208
Pl. 41. Trompette des cuirassiers de la garde impériale. 212
Pl. 42. Cosaque de la garde 216
Pl. 43. Sur les hauts plateaux; 1881. 220
Pl. 44. Officier du 9e de chasseurs en colonne; Sud-Oranais, 1881. 224
Pl. 45. Un piqueux 228
Pl. 46. En route pour le *drag*. 232
Pl. 47. A la campagne 236
Pl. 48. Promenade au bord de la mer 240
Pl. 49. Circassien de l'escorte du czar. 248
Pl. 50. Monsieur de B****x, sous-maître de manège, montant son sauteur, Aristophane, en liberté; 1875. 256

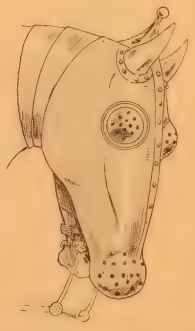

Chanfrein du cheval de Louis, dauphin de Viennois; 1409.

GRAVURES DANS LE TEXTE

CHAPITRE PREMIER.

NEPTUNE. — BELLÉROPHON. — LES CENTAURES. — LES AMAZONES.

Pages.

Fig. 1. Lettre ornée . . . 1
Fig. 2. Amazone . . . 5
Fig. 3. Penthésilée, reine des Amazones . . . 7
Fig. 4. Equicas; buste de la déesse protectrice des cochers et des chevaux . . . 8

CHAPITRE II.

LES ASSYRIENS ET LES BABYLONIENS.

Fig. 5. Lettre ornée . . . 9
Fig. 6. Bride assyrienne . . . 10
Fig. 7. Chasse à courre. Bas-relief assyrien de Ninive . . . 11
Fig. 8. Longue épée des cavaliers assyriens . . . 12

CHAPITRE III.

LES GRECS; HOMÈRE, XÉNOPHON, LES MACÉDONIENS.

Fig. 9. Lettre ornée . . . 13
Fig. 10. « Il est bon de les exercer à sauter un mur ». — Xénophon . . . 15
Fig. 11. Cavaliers grecs traversant un gué . . . 17
Fig. 12. En éclaireurs . . . 19
Fig. 13. Trophée grec . . . 22
Fig. 14. Éperon de cavalier grec . . . 27
Fig. 15. Bride grecque . . . 29
Fig. 16. Peinture de vase grec. Collection du chevalier Coghill . . . 31

CHAPITRE IV.

LA FERRURE.

Fig. 17. Lettre ornée . . . 33
Fig. 18. Fer saxon; fer germain; fer du moyen âge . . . 34

Pages.

Fig. 19. Fer gaulois; fer celtique; fer gallo-romain 35
Fig. 20. Hipposandales 36
Fig. 21. Fers scandinaves et romains 37
Fig. 22. Soleæ ferreæ 38
Fig. 23. Mors romains, celtes, gaulois et visigoths 39
Fig. 24. Fers du moyen âge 40

CHAPITRE V.

LES ROMAINS.

Fig. 25. Lettre ornée 41
Fig. 26. Cavalier romain 43
Fig. 27. Bride romaine antérieure à l'empire 45
Fig. 28. Éperon en fer de la fin de l'empire romain 46
Fig. 29. Bride romaine en usage en France jusque vers le XIIe siècle 47

CHAPITRE VI.

LES NUMIDES, LES PARTHES, LES SARMATES, LES SCYTHES, LES HUNS.

Fig. 30. Lettre ornée 49
Fig. 31. Trophée barbare 51
Fig. 32. Les barbares 53
Fig. 33. Cavalier sarmate; d'après la colonne Trajane 55
Fig. 34. Étriers antiques; Musée de Naples 57

CHAPITRE VII.

LES GAULOIS ET LES FRANCS.

Fig. 35. Lettre ornée 59
Fig. 36. Mors ayant appartenu à l'empereur Constantin 60
Fig. 37. Selle du VIIIe siècle 61
Fig. 38. Éperon de chevalier recueilli sur le champ de bataille d'Azincourt; éperon d'un chef mérovingien; éperon du commencement du XVIe siècle . . . . . »
Fig. 39. Éperons des IXe, X^e^ et XIe siècles 62
Fig. 40. Selle normande du XIe siècle 63
Fig. 41. Fouet dont se servaient les dames du moyen âge pour monter à cheval 64
Fig. 42. Cavalier franc 66

CHAPITRE VIII.

LA FÉODALITÉ, LES CROISADES, LA CHEVALERIE.

Fig. 43. Lettre ornée 67
Fig. 44. Selles d'armes, d'après l'*Histoire du roy Artus;* ms. du XIIIe siècle 68
Fig. 45. XIIIe siècle; éperon de roussin; éperon d'armes . . . . . »
Fig. 46. Étrier en usage du Xe au XIIIe siècle . . . . . »
Fig. 47. Trophée d'armes; XIIIe siècle 69
Fig. 48. Cavalier chargeant; d'après un ms. de 1360 70
Fig. 49. Chanfrein du XIVe siècle . . . . . »
Fig. 50. Trophée XIVe siècle 71

Pages.
Fig. 51. Chien employé contre la cavalerie; XIVe siècle . . . 72
Fig. 52. Mors d'armes du XVe siècle . . . »
Fig. 53. Bride du cheval de Barnabo Visconti; 1354 . . . »
Fig. 54. Figure du milieu du XIVe siècle donnant la position d'un chevalier chargeant dans un tournoi . . 75
Fig. 55. Éperon d'armes du commencement du XIVe siècle . . . »
Fig. 56. Étrier du XVe siècle . . . »
Fig. 57. Heuses de chasse du XIVe siècle . . . 76
Fig. 58. Selle avec le *hourd;* d'après le « *Roman de Tristan* » ; fin du XIe siècle . . . »
Fig. 59. Étrier ajouré pour recevoir un coussinet; fin du XIVe siècle . . . »
Fig. 60. Tournoyeur du XVe siècle; ms. du roi René . . . 77
Fig. 61. Éperon du XVe siècle . . . »
Fig. 62. Soleret avec l'éperon fixe . . . »
Fig. 63. Plan d'un champ clos réservé à un tournoi; d'après les indications du roi René; XVe siècle . . . 78
Fig. 64. Cimier d'un tournoyeur; XVe siècle . . . 79
Fig. 65. Chanfrein; XVe siècle . . . »
Fig. 66. Étrier à fenêtres; XVe siècle . . . »
Fig. 67. Botte en cuir souple; ms. de Girart de Nevers . . . 80
Fig. 68. Selle de la seconde moitié du XVe siècle . . . »
Fig. 69. Étrier à grille; fin du XVe siècle . . . »
Fig. 70. Encadrement de page; XVe siècle . . . 81
Fig. 71. Mors des XIVe et XVe siècles . . . »
Fig. 72. Harnais de cheval; XVe siècle . . . 82
Fig. 73. Heuse de chasse ou de voyage du XVe siècle; (Livre de chasse de Gaston Phœbus) . . . 83
Fig. 74. Selle hourdée; XIVe siècle . . . »
Fig. 75. Bride du XVe siècle . . . 84
Fig. 76. Harnais de tête du cheval de Charles VI; d'après une tapisserie de la cathédrale de Reims . . . »
Fig. 77. Mors du milieu du XVe siècle . . . »
Fig. 78. Botte de postillon; XVe siècle . . . 85
Fig. 79. Étrier du XIVe siècle . . . »
Fig. 80. Étrier de la fin du XVe siècle . . . »
Fig. 81. Selle en ivoire du XIVe siècle . . . 86
Fig. 82. Cul-de-lampe . . . »

CHAPITRE IX.

XVIe SIÈCLE.

L. RUSIUS. — C. FIASCHI. — FT. GRISON. — LA BROUE.

Fig. 83. Lettre ornée . . . 87
Fig. 84. Mors du XVIe siècle . . . 88
Fig. 85. id. . . . »
Fig. 86. François Ier en harnais de guerre, à Marignan; d'après un des bas-reliefs de son tombeau, à Saint-Denis . . . 89
Fig. 87. Étrier de François Ier; musée de Cluny . . . »
Fig. 88. Étrier en bois; XVIe siècle . . . 90
Fig. 89. Mors de la première moitié du XVIe siècle . . . »
Fig. 90. Selle d'armes allemande . . . »
Fig. 91. Selle italienne; commencement du XVIe siècle . . . 91
Fig. 92. Selle de joute; époque de Henri II . . . »
Fig. 93. Mors décrits par Rusius; 1530 . . . 92
Fig. 94. id. . . . 93
Fig. 95. Bride de la première moitié du XVIe siècle . . . »
Fig. 96. Étrier à grille ayant appartenu à Maximilien Ier, empereur d'Allemagne . . . 94
Fig. 97. Le marquis d'Ascoli, seigneur de la suite de Charles-Quint . . . »

Pages.

Fig. 98. Armure *à la romaine* de Charles-Quint 95
Fig. 99. Mors du milieu du XVIe siècle; les branche sont 0^m,38. 96
Fig. 100. Harnais de cheval; XVIe siècle 97
Fig. 101. Harnais du cheval de Charles-Quint . . . . . »
Fig. 102. Chanfrein du XVIe siècle. 98
Fig. 103. Bride de parade du cheval de Henri II. 99
Fig. 104. Bottes du XVIe siècle. . . . . »
Fig. 105. « Mors descripts par F. Grison »; 1560. 105
Fig. 106. Éperon bavarois; première moitié du XVIe siècle 106
Fig. 107. Éperon bourguignon; commencement du XVIe siècle. . . . . »
Fig. 108. Chevalier en harnais de guerre; fin du XVIe siècle et commencement du XVIIe siècle 107
Fig. 109. Chanfrein; commencement du XVIe siècle 108
Fig. 110. Etrier de Wolfgang de Neubourg, prince de la maison de Bavière 109
Fig. 111. Plaque de devant d'une selle du XVIe siècle . . . . . »
Fig. 112. Chanfrein du XVIIe siècle 110
Fig. 113. Fer à oreilles de chat, ou à l'aragonnaise; fer à sous-pieds et à crampons 111
Fig. 114. Étriers du XVIe siècle. . . . . »
Fig. 115. Bottes du XVIe siècle. 112
Fig. 116. id. 113
Fig. 117. Etriers allemands . . . . . »
Fig. 118. Selle de la mule d'un prélat. 114

CHAPITRE X.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — PLUVINEL ET SES SUCCESSEURS.

Fig. 119. Lettre ornée. 115
Fig. 120. Selle de l'Armeria real de Madrid; fin du XVIe siècle. 116
Fig. 121. Selle à la Pluvinel 117
Fig. 122. Le *Quintan;* mannequin qui frappait de son sabre celui qui le touchait autre part qu'au front. . »
Fig. 123. Botte à la Pluvinel 118
Fig. 124. Éperon de l'armure de Louis XIII. 119
Fig. 125. Louis XIII rompant en lice; 1617. . . . . »
Fig. 126. Façon de la chambrière ou fouet; XVIIe siècle. 120
Fig. 127. Selle de l'Armeria real de Madrid 121
Fig. 128. Lance de joute et lance pour la course de bague; règne de Louis XIII. 123
Fig. 129. Canon à la Pignatelle; XVIIe siècle. 124
Fig. 130. Bottes de l'époque Louis XIII. 125
Fig. 131. Embouchure à la Pignatelle; XVIIe siècle 126
Fig. 132. Un cavalier léger; Louis XIII 127
Fig. 133. Cavalier; 1638 128
Fig. 134. Étriers de Wallenstein, duc de Friedland; 1600 à 1634 129
Fig. 135. Mors avec des escaches à la Pignatelle. 130
Fig. 136. Muscrolle allemande datée de 1604; collection A. Jubinal 131
Fig. 137. Embouchure garnie d'annelettes avec le campanelle; XVIIe siècle. 132
Fig. 138. Selle de postillon de l'attelage du pape Paul V. 134

CHAPITRE XI.

LOUIS XIV. — LE MARQUIS DE NEWCASTLE.

Fig. 139. Lettre ornée 135
Fig. 140. Fonte de pistolet; XVIIe siècle. 137
Fig. 141. Bottes Louis XIV. 138

Pages.
Fig. 142. « Voicy la plus excellente selle qui puisse être ». — Comte de Newcastle 139
Fig. 143. Cul-de-lampe 141

CHAPITRE XII.

GASPART DE SAUNIER. — LA GUÉRINIÈRE.

Fig. 144. Lettre ornée 143
Fig. 145. Selle anglaise; 1740. 144
Fig. 146. Selle anglaise à la Ragotski. 145
Fig. 147. Masticadour 146
Fig. 148. Mors vers 1755. 147
Fig. 149. Selle à la royale; 1740 148
Fig. 150. Botte de postillon. 149
Fig. 151. Selle de postillon . . . . . »
Fig. 152. Trousse-queue. 150
Fig. 153. Fer de chef-d'œuvre 151
Fig. 154. Bottes Louis XV . . . . . »
Fig. 155. Selle à piquer 153
Fig. 156. Sac qui servait à enfermer la queue du cheval. 154
Fig. 157. Bride italienne; XVIIIe siècle. . . . . »
Fig. 158. Cavalier de la grande fauconnerie 155
Fig. 159. Selle-rase; 1751 156
Fig. 160. Étriers à grilles; XVIIIe siècle 157
Fig. 161. Éperon arabe en acier incrusté. . . . . »
Fig. 162. Selle arabe « à la genette ». 158
Fig. 163. Fers à cercle, à demi-cercle, à tous pieds, etc. 159
Fig. 164. Fers anglais, espagnol, allemand, à la turque, etc. 160
Fig. 165. Fer à écrou inventé par le comte de Charolais. 162

CHAPITRE XIII.

LES SUCCESSEURS DE LA GUÉRINIÈRE.

Fig. 166. Lettre ornée. 163
Fig. 167. Fer à planche; fer à sous-pieds; 1770 164
Fig. 168. Selle orientale, prise à Belgrade, par Max-Emmanuel 165
Fig. 169. Bride « à la Nestier » 166
Fig. 170. Fer pathologique à pince tronquée . . . . . »
Fig. 171. Mors de l'École de Versailles. 167
Fig. 172. Costume de cheval à l'anglaise; 1786 168
Fig. 173. Selle de poste; XVIIIe siècle 169
Fig. 174. Monsieur de Nestier, écuyer ordinaire de la grande écurie du Roy; 1751. 170
Fig. 175. Cavalier vêtu « à l'Espagnole »; XVIIIe siècle. 171
Fig. 176. Étrier sarrazin 172
Fig. 177. Selle orientale. 173
Fig. 178. Selle mauresque « à la genette »; Armeria de Madrid. 174
Fig. 179. Selle orientale prise à Belgrade par Max-Emmanuel. 175
Fig. 180. Bottes de la fin du XVIIIe siècle 178

CHAPITRE XIV.

LA RÉVOLUTION, LE PREMIER EMPIRE.

Fig. 181. Lettre ornée. 179
Fig. 182. Selle anglaise du commencement du siècle. 180

Pages.
Fig. 183. France; coiffures de la cavalerie légère; 1789-1830. 181
Fig. 184. Cavalier de la garde impériale en petite tenue. 182
Fig. 185. Trophée de drapeaux. 183
Fig. 186. Bride de cavalerie légère; premier Empire. 184
Fig. 187. Paysan du commencement du siècle. 185
Fig. 188. Bottes d'officiers de cavalerie légère; premier Empire. 186
Fig. 189. Amazones premier Empire. 187
Fig. 190. Selle de postillon. 188
Fig. 191. Bride de Cosaque. . . . . »
Fig. 192. Uniforme de cuirassier russe. 189

CHAPITRE XV.

LA RESTAURATION. — LOUIS-PHILIPPE.

Fig. 193. Lettre ornée. 191
Fig. 194. Jeune sportman; 1833 192
Fig. 195. Amazone; 1840. 193
Fig. 196. id. ; 1835. 194
Fig. 197. En promenade; 1840. 195
Fig. 198. Étrier japonais. 196
Fig. 199. Étrier d'Indien Pahuenche; Patagonie. . . . . »
Fig. 200. Lance de carrousel; Saumur. 197
Fig. 201. Chevauchée; 1840 199
Fig. 202. Amazone; 1841 200
Fig. 203. Pari gagné en 1844 par un petit cheval anglais de demi-sang appelé *Kob*, et qui a précédé pendant cent milles (33 lieues) la malle-poste de Boston. 201
Fig. 204. Éperon des Indiens du Chili 202
Fig. 205. Éperon brésilien . . . . . »
Fig. 206. Jockey 203
Fig. 207. Cavalier espagnol. 205
Fig. 208. Élégants de 1841. 206
Fig. 209. Le départ 207
Fig. 210. Cul-de-lampe 208

CHAPITRE XVI.

LE SECOND EMPIRE.

Fig. 211. Lettre ornée. 209
Fig. 212. Amazone; 1850. 210
Fig. 213. Costume de chasse; 1853 . . . . . »
Fig. 214. Officier de cavalerie légère; petite tenue 211
Fig. 215. Bride de cavalerie; garde impériale, 1859 212
Fig. 216. Lances ancien modèle et modèle 1889 213
Fig. 217. Fers sans clous maintenus avec une bande de caoutchouc, employés pendant la guerre de Crimée pour les chevaux déferrés. 214
Fig. 218. Trophée d'armes russes 215
Fig. 219. Russie; chevaliers-gardes. 216
Fig. 220. Un des chevaux du shah de Perse et son *gelodar* 217
Fig. 221. Piqueur d'attelage de l'empereur Napoléon III; livrée à l'anglaise . . . . . »
Fig. 222. Selle de dragons, en usage avant le modèle actuel 218
Fig. 223. Le prince impérial en 1866 219
Fig. 224. Le *polo-game*. 220

Pages.

Fig. 225. Aux Indes anglaises. — Courses d'officiers « Ponies races » 221
Fig. 226. Joueur de *polo* 222
Fig. 227. Bride d'officiers de hussards allemands . . . . . »
Fig. 228. Fer à cheval; chambrière et gants 223
Fig. 229. Monsieur Loyal! . . . . . »
Fig. 230. Trophée de la cavalerie allemande. 228
Fig. 231. Selle allemande 229

CHAPITRE XVII.

CONTEMPORAINS.

Fig. 232. Lettre ornée. 231
Fig. 233. Filet de course 232
Fig. 234. id. 233
Fig. 235. Bride moderne, dite « bride anglaise » 234
Fig. 236. Bride de la cavalerie anglaise 235
Fig. 237. Selle de voltige et chambrière modernes. 236
Fig. 238. « Going to the meet » 237
Fig. 239. Jeune anglaise 238
Fig. 240. Promenade du matin. 241
Fig 241. En plaine! 242
Fig. 242. Selles anglaises modernes, avec et sans avances 243
Fig. 243. Selle de cavalerie légère; modèle 1874. 244
Fig. 244. Aux manœuvres 245
Fig. 245. Carte d'invitation du 8e de dragons 246
Fig. 246. « Paper hunt » donné en juin 1890 par les officiers du 8e dragons dans les environs de Meaux. . . 247
Fig. 247. 1878; botte Chantilly à tige en drap 248
Fig. 248. Coiffures d'officiers de cavalerie (petite tenue). 249
Fig. 249. « Derribar in campo abierto » 250
Fig. 250. Botte moderne, dite « Chantilly » 251
Fig. 251. Cul-de-lampe 253

Fig. 252. Bride Louis XV (PRINCIPALES SOURCES CONSULTÉES; cul-de-lampe) 262
Fig. 253. Chanfrein du cheval de Louis, dauphin de Viennois; 1409 (table des PLANCHES HORS TEXTE; cul-de-lampe). 264
Fig. 254. Harnachement de mule, d'après un dessin du Musée du Louvre attribué au Pisan; fin du XVe siècle (table des GRAVURES DANS LE TEXTE; cul-de-lampe). 271

Harnachement de mule, d'après un dessin du Musée du Louvre attribué au Pisan; fin du XVe siècle.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

LETTRE DE M. HENRI LAVEDAN. VII

SYMPHONIE DU CHEVAL. IX

CHAPITRE PREMIER.

Neptune. — Bellérophon. — Les Centaures. — Les Amazones. 1

CHAPITRE II.

Les Assyriens et les Babyloniens. 9

CHAPITRE III.

Les Grecs ; Homère, Xénophon, les Macédoniens. 13

CHAPITRE IV.

La Ferrure. 33

CHAPITRE V.

Les Romains. 41

CHAPITRE VI.

Les Numides, les Parthes, les Sarmates, les Scythes, les Huns. 49

CHAPITRE VII.

Les Gaulois et les Francs. 59

CHAPITRE VIII.

Pages.
La féodalité, les croisades, la chevalerie. 67

CHAPITRE IX.

XVIe siècle. — L. Rusius. — C. Fiaschi. — Fr. Grison. — La Broue. 87

CHAPITRE X.

XVIIe siècle. — Pluvinel et ses successeurs. 115

CHAPITRE XI.

Louis XIV. — Le marquis de Newcastle. 135

CHAPITRE XII.

Gaspart de Saunier. — La Guérinière. 143

CHAPITRE XIII.

Les successeurs de La Guérinière. 163

CHAPITRE XIV.

La Révolution ; le premier Empire. 179

CHAPITRE XV.

La Restauration. — Louis-Philippe. 191

CHAPITRE XVI.

Le second Empire. 209

CHAPITRE XVII.

Contemporains. 231

Le livre d'or. — Composition du manège de l'École de cavalerie depuis 1872. 255
Principales sources consultées. 261
Table des illustrations. 263